TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 176 — 48 PAGES — MARDI 18 OCTOBRE 1977

Découverte de pétrole en Côte-d'Ivoire

LIRE PAGE 45



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,85 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Pour un « pacte social » au Portugal

Le président de la République portugaise vient de donner une salutaire leçon de démocratie à ses concitoyens inquiets — le mot est du général Eanes — des « perturbations » provoquées par les incertitudes et les divisions de l'actuelle équipe ministérielle. Il a lancé un double avertissement dans le discours qu'il a prononcé le 15 octobre à l'occasion de la rentrée parlementaire : « Une démocratie ne doit jamais être à ce point dépendante des paroles d'un homme, si important soit-il. » « Ce n'est ni un chef providentiel, fût-il confortablement élu, ni une nouvelle combinaison hâtivement échafaudée, qui mettront un terme au malaise portugais. » Après quarante ans de fascisme et dix-huit mois de révolution échevelée, le rappel avait sa valeur.

Pour sortir de l'impasse, le président de la République a, pour l'essentiel, demandé aux partis de « trouver, par la voie de la négociation, une solution politique adéquate », permettant d'élargir la base sociale du gouvernement Soares.

C'est seulement si les partis politiques et les partenaires sociaux ne parvenaient pas à s'entendre que le chef de l'Etat ferait usage des pouvoirs que la Constitution lui accorde en cas de crise : bien qu'il n'ait pas donné de précision, on s'accorde à penser, à Lisbonne, que le général Eanes a fait allusion à une dissolution anticipée de l'Assemblée de la République.

Pour mener à bien la tâche urgente du moment — qui est de conclure un pacte social entre le gouvernement et les forces vives de la nation, afin de mobiliser les énergies et venir à bout de la crise économique, — le général Eanes garde sa confiance à M. Mario Soares. Celui-ci avait bien besoin de ce satisfecit. Les tiraillements au sein de son parti — où des éléments de gauche ruent toujours dans les brancards — et au gouvernement — la démission du ministre des affaires étrangères, M. Ferreira — ont révélé, plus que provoqué, une crise de la direction du P.S.

D'autre part, le discours du général Eanes marque peut-être une inversion du mouvement du balancier politique portugais, qui depuis le 25 novembre 1975 allait vers la droite. Le chef de l'Etat, qui, il y a quelques mois, s'était interrogé sur la viabilité d'une coalition entre le P.S. et les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro, semble donc parvenu à la conclusion que la formule n'est pas envisageable.

En appelant les « partis » à négocier une plate-forme d'accord, le président réintègre dans le jeu un P.C.P. qui était tenu de plus en plus à l'écart. Il tire ainsi la conséquence d'un fait que l'échec des forces révolutionnaires avait un peu occulté : sauf à rétablir un régime de force, il faut, au Portugal, compter avec le parti communiste. On l'a bien vu dans l'Alentejo, où l'application de la réforme agraire, revue par M. Barreto, a soulevé l'hostilité des unités collectives de production.

M. Soares a désormais deux tâches urgentes. La première est de reconstituer son cabinet. On estime généralement à Lisbonne qu'il fera appel à des personnalités indépendantes — certaines proches du parti social-démocrate, mais aussi — et ce serait l'élément nouveau — d'autres appartenant à la gauche non communiste. En second lieu, il va devoir relancer les conversations avec les autres formations politiques. L'idée d'un « compromis à l'espagnole » — allusion à l'accord signé le 11 octobre au palais de Moncloa — est déjà au centre des conversations à Lisbonne.

Le commandant de bord du Boeing allemand a été tué par les pirates devant les passagers

Après le Yémen du Sud, la Somalie exige le départ de l'avion

Le Boeing-737 de la Lufthansa détourné jeudi 13 octobre par un commando terroriste alors qu'il effectuait la liaison Palma-de-Majorque - Francfort était toujours immobilisé, ce lundi 17 octobre en fin de matinée, sur l'aérodrome de Mogadiscio, où il avait atterri vers 5 h. 30.

L'appareil venait d'Aden, où il s'était rendu après avoir quitté Dubaï dimanche à 12 h. 15 (heure de Paris). Le premier ultimatum fixé par le commando devait expirer trois quarts d'heure plus tard sans que le gouvernement ouest-allemand ait cédé aux exigences des terroristes.

Lundi matin, un corps a été rejeté à l'extérieur de l'appareil. Il s'agit de celui du pilote du Boeing.

M. Wichnewski, ministre chargé de « missions spéciales » auprès du chancelier Helmut Schmidt, devait tenter de se rendre à Mogadiscio et d'entrer à nouveau en contact avec le commando. Les autorités somaliennes, cependant, ont intimé l'ordre aux terroristes, lundi matin, de faire redécoller l'appareil au plus tôt. Le ministre somalien de l'information a indiqué qu'il avait été envisagé d'abattre le Boeing, mais que le gouvernement a préféré sauver la vie des passagers.

On est sans nouvelles, à Bonn, du sort réservé à M. Hans-Martin Schleyer, enlevé le 5 septembre dernier à Cologne.

Le chancelier Schmidt a, semble-t-il, choisi la fermeté face aux exigences des auteurs du détournement du Boeing-737 de la Lufthansa. Un délai précieux a été ainsi obtenu, mais la prise d'otages se prolonge. Dimanche 16 octobre, l'ultimatum devait expirer à 13 heures (heure de Paris). L'heure est passée sans que le commando dirigé par le « commandant Walter Mohammed » ait mis sa menace à exécution.

Ce lundi matin, une nouvelle échéance a été fixée pour le jour même à 15 heures. Si déterminés que paraissent toujours le commando et son chef, ce nouveau délai apparaît comme un recul.

Après une attente particulièrement pénible et longue à Dubaï, que relate, page 4, notre envoyé spécial Jean-Claude Guillebaud, l'appareil a quitté cet aérodrome dimanche, peu après midi, non sans que le chef des terroristes eût rejeté d'avance la responsabilité de ce qui allait suivre sur M. Schmidt.

Le Boeing-737 devait ensuite errer d'un Etat du golfe Persique à l'autre : il atterrit « en catastrophe » à Aden, au Yémen du Sud, il en repart dans la nuit, survole différents émirats, dont le Koweït, qui refuse que l'appareil se pose sur son territoire, et finit, à cours de carburant, par se poser ce lundi matin à Mogadiscio.

(Lire la suite page 3.)

Contre le terrorisme

par ALFRED GROSSER

Face aux ultimatums terroristes, le choix des gouvernements est véritablement tragique. Le sacrifice des otages est horrible. Mais si l'objet du chantage est la libération d'hommes et de femmes qui, une fois libérés, reprendront le plus vite possible la série de leurs assassinats ? C'est ce qui s'est passé pour ceux qu'on avait accepté d'échanger contre un député. Et si ensuite ils sont repris, il y a de nouveau prises d'otages, de nouveau le même choix.

Le choix serait plus simple si on pouvait répondre à la barbarie par la barbarie. Heureusement, on ne le peut pas, et on ne le veut pas. Face au chantage, à l'assassinat, à la torture (car si la détention de malades et d'enfants dans la carlingue surchauffée, sous menace de mort, n'est pas de la torture, comment définir la torture ?), le pays qui se veut démocratique et civilisé se trouve à peu près désarmé.

(Lire la suite page 5.)

LES FÉMINISTES ET LE VIOL

Après la lutte pour la liberté de l'avortement, les féministes des pays occidentaux mènent désormais campagne contre le phénomène du viol, dont elles affirment qu'on sous-estime l'ampleur. Nous commençons, page 13, une enquête de Michèle Solat qui montre que la première ambition des féministes est de mettre un terme à une « conspiration du silence ».

Leurs initiatives ont déjà produit des effets : la prochaine émission des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, est consacrée mardi 18 octobre à ce problème.

Quatre intellectuels jugés à Prague

Le visa d'entrée est refusé à l'envoyé de « l'Humanité »

Le procès de quatre intellectuels tchécoslovaques, MM. Ornest, Lederer, Pavlicek et Havel, s'est ouvert ce lundi 17 octobre devant le tribunal de Prague dans une petite salle qui ne peut contenir que vingt personnes. Les autorités ont refusé un visa d'entrée à un journaliste de l'Humanité *pour suivre ce que le quotidien du P.C.F. appelle un «* nouveau procès d'opinion en Tchécoslovaquie ».

De nombreuses protestations sont élevées dans le monde.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Ce lundi 17 octobre s'ouvre à Prague un nouveau procès contre quatre intellectuels poursuivis dans le cadre des actions menées par les autorités contre les sympathisants de la Charte 77. Parmi les quatre accusés, un seul n'a pas signé la Charte : M. Ota Ornest, ancien directeur de théâtre, incarcéré depuis la mi-janvier. Agé de soixante-trois ans, M. Ota Ornest a été exclu du parti communiste en 1970 pour ses opinions réformistes.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Les mains sales

S'il s'agissait d'une guerre ouverte entre nations, la vie des otages de Mogadiscio ne pèserait sans doute pas bien lourd dans les calculs du gouvernement fédéral allemand. Pour accepter et surtout exécuter Entebbe, il faut, comme Israël, se considérer en état de guerre.

C'est le problème que le terrorisme pose actuellement à tous les gouvernements du monde qui se veulent des gouvernements de paix. La paix n'est-elle, en fin de compte, qu'un cas particulier de la guerre où refuser le combat, c'est accepter la défaite ?

Peut-être faut-il perdre ses illusions et accepter l'idée qu'on ne peut nettoyer l'histoire de ses horreurs sans se salir les mains et qu'on ne peut faire de lois justes sans faire des lois scélérates.

ROBERT ESCARPIT.

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Marshall McLuhan

Le sociologue canadien Marshall McLuhan est l'un des maîtres à penser de la jeunesse nord-américaine depuis 1968 et plus encore depuis la fin de la guerre du Vietnam. Mal compris par l'« establishment » intellectuel et politique, il reste, à l'université de Toronto, un penseur individualiste vénéré par une petite équipe de jeunes et brillants chercheurs. Vrai scientifique ou faux prophète ? Il emploie un langage neuf, souvent difficile à comprendre, et ne s'étonne pas que ceux qui parlent encore la langue du passé ne l'entendent pas. Ses livres, Message et Massage, Comprendre les médias, Guerre et paix dans le village planétaire, le Dirigeant dépassé, *récemment* la Ville comme salle de classe, *et sans doute bientôt* les Lois des médias, *sont reçus comme des révélations.*

Pour lui, le monde a vécu trois âges : celui de la transmission orale, celui de l'imprimerie et de l'écriture après Gutenberg, et, depuis l'avènement de l'électricité et de l'électronique, celui des mass media, qui nous ramène à la culture orale. Le développement de la télévision, de la radio, du téléphone, de l'aviation, de l'automobile, de toutes les formes d'information, de transport et de télécommunication dans notre société comporte des répercussions incalculables. Les comprendre permet de jeter sur la crise de notre temps un regard plus lucide. Au verbe de ceux qui comptent, qui comptabilisent et qui sont dépassés par les événements, McLuhan oppose le langage de ceux qui sentent.

I. — L'électronique prive l'homme de son identité et de sa morale

Sans salutations ni présentations, et sans même la moindre question, l'interview est partie avant d'avoir commencé. Deux chaises posées n'importe où, au milieu d'une grande pièce toute bête de ce rez-de-chaussée de pavillon anglais égaré à l'arrière de la grande avenue de Toronto où les super-gratte-ciel se disputent, avec « la tour la plus haute du monde », la conquête de l'espace. Soudain, une gigantesque toile murale surgit de derrière un rideau grisâtre qu'on n'avait pas vu et envahit la pièce où l'on s'est trouvé happé. Les yeux papillotants sous cet électrochoc de couleurs, dû paraît-il à un artiste français, on comprend brutalement ce qu'on entend :

« La télévision ne livre pas des images, elle provoque des sensations. Elle utilise l'œil comme une oreille et casse les habitudes visuelles de la lecture. L'électricité et l'électronique font perdre aux gens leur identité, donc leur morale. L'homme nouveau appartient au groupe... »

Devant le flou provoqué par ces paroles, McLuhan harponne un tableau pédagogique en carton égaré derrière un meuble et le pose (d'abord sens dessus dessous) pour servir d'aide visuelle à la démonstration déjà en cours.

« Regardez ceci (1). Quand j'ai écrit *Pour comprendre les médias*, je ne savais rien de cela. Le cerveau humain est composé de deux parties : à gauche, c'est le monde de l'œil, à droite, c'est celui de l'oreille. J'ai passé mon temps, comme M. Jourdain, à expliquer que le monde de l'électronique est celui de l'acoustique. J'ai essayé de montrer que le monde visuel est le seul qui soit continu et homogène. Les autres sens, le toucher, l'ouïe, etc., ne le sont pas. Ce monde de l'œil a été dominant jusqu'au XX[e] siècle. C'est lui qui, spécialement lorsqu'il se dissocie des autres sens, produit la civilisation.

» La civilisation est fondée entièrement sur les principes de logique, d'analyse, d'analogie, de contrôle, d'ordonnancement séquentiel et grammatical des mots et des pensées. C'est le monde du détachement, de l'objectivité. C'est aussi le domaine de l'analyse quantitative, et c'est cet hémisphère de la quantité qui a fini par dominer le monde occidental.

» L'autre hémisphère, la partie droite du cerveau humain, qui contrôle la gauche du corps, est celui de l'acoustique. C'est un univers de simultanéité. Nous entendons de partout à la fois, alors que nous ne voyons pas partout. L'espace acoustique est une sphère. A la vitesse de la lumière, qui est celle de l'électricité, l'information devient simultanée partout, et l'homme nucléaire, l'homme de l'électronique, vit dans une bulle de son.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir le tableau reproduit page 3.

DANS UN LIVRE QUI FERA DU BRUIT

Françoise Giroud décrit « la Comédie du pouvoir »

Généralement, il faut attendre vingt, trente ans avant que ne sonne l'heure des Mémoires, où il s'agit d'ailleurs avant tout pour l'auteur de se poser pour l'histoire. Les acteurs sont morts depuis longtemps, le paysage a changé, les audaces, les confidences, les « mots », paraissent tièdes, voire insipides... Cette fois, le plat n'est ni réchauffé ni fade, mais brûlant et poivré : il y a six mois à peine que Françoise Giroud a quitté le gouvernement après y avoir siégé près de trois ans ; et, comme on dit familièrement, elle n'y va pas de main morte.

On imagine le dialogue avec son éditeur :

« Alors on dit tout ? »

— *On dit tout.*

— Vraiment tout, sans rien cacher, tout ce qu'on a vu et entendu, tout ce qu'on pense ?

— *On dit tout ce qu'on pense et on pense tout ce qu'on dit. C'est déjà beaucoup. Pour ce qu'on a vu et entendu, deux limites seulement : la raison d'Etat, rarement ; et le mur de la vie privée. Pour tout le reste, au diable la loi du milieu, les prudences et les circonlocutions ! On dit tout.*

— Gare aux représailles ! Et votre carrière ? Déjà vous vous étiez brouillée avec la gauche, et maintenant la majorité...

— *Les représailles ont déjà eu lieu. Alors, tant pis. Et, même en disant tout, si vous saviez comme je me retiens d'en dire plus...* »

Comme ils ont eu raison ceux qui, dans la classe politique, ont essayé d'empêcher la publication de ce livre ! Raison d'avoir essayé, tort d'avoir échoué, du seul point de vue de leurs intérêts personnels et corporatifs, bien entendu. Car ces pages désabusées et frémissantes violent une loi non écrite, infiniment plus impérative, et mieux observée d'ailleurs, que tous les vetos qui pavent nos codes, la loi du silence.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 12.)

idées

Le point de vue de...

GÉRARD BLANCHARD

Informatique et libertés

M. Gérard Blanchard est magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice et secrétaire général du Syndicat de la magistrature.

SATISFACTION et déception sont les deux sentiments contradictoires qu'inspire le projet de loi Informatique et libertés (*le Monde* du 5 octobre).

Satisfaction de voir le gouvernement proposer de réglementer *« le traitement informatisé des informations nominatives »*, c'est-à-dire la collecte, le contenu, l'utilisation, la finalité des données détenues sur le compte d'une personne morale ou privée identifiée. Le projet met fin à une période de secret et d'incertitude propice au développement sauvage et menaçant des systèmes informatiques.

Satisfaction de voir le gouvernement ouvrir une première brèche dans le secret qui entoure *traditionnellement en France* les lieux de pouvoir, ceux de l'administration comme ceux des affaires. Une personne aura désormais le droit de connaître si elle figure dans un fichier informatisé, ce que détient un organisme public ou privé sur son compte et elle pourra faire rectifier les erreurs. C'est une révolution, à ceci près que les fichiers de police ne sont plus visés dans la loi.

Il y a cependant un paradoxe à ne réserver le bénéfice de telles dispositions qu'aux seules informations automatisées ; un paradoxe qui deviendrait rapidement une incohérence si le législateur ne l'étendait pas à tout fichier. Ce que l'Assemblée nationale n'a pas voulu faire, le Sénat le doit. Selon qu'une même information nominative figurerait soit sur un support informatisé, soit sur une fiche manuelle, dans un cas elle pourrait être connue et rectifiée, dans l'autre pas...

Déception aussi car tout se passe comme si, effrayé de sa propre audace, le gouvernement s'était efforcé de vider dans ses dispositifs mis en place par la loi la rigueur des principes qu'il proclamait.

De multiples échappatoires

Tous les principes ne valent que *par les constructions juridiques* qui organisent leur mise en œuvre. Le texte du gouvernement est en cette matière délibérément insuffisant. Il retire d'une main ce qu'il accorde de l'autre.

Le contrôle instauré par la loi appartient à une commission et, en ce qui concerne les administrations, également au Conseil d'Etat. L'un et l'autre ne donnent que des avis secrets qui ne lient pas le gouvernement. La *création* des fichiers publics relève du pouvoir réglementaire. De surcroît les membres de la commission sont exclusivement désignés par le pouvoir exécutif. Par ailleurs, la loi organise de multiples échappatoires qui constituent autant de circuits de dérivation.

En matière de liberté, l'information est reine. Ce qui garantit la protection des citoyens, c'est principalement la transparence des procédures liées à l'exercice du pouvoir. Elle permet de localiser les dangers et d'assurer le respect des droits.

Il faut donc organiser cette transparence. En restituant par exemple au Parlement seul le droit d'autoriser les fichiers qui risquent de porter atteinte aux libertés. Sinon le texte se trouve en contradiction avec l'article 34 de la Constitution (1). En organisant la publicité des avis de la *commission et du Conseil d'Etat* dans ce domaine. En portant à la connaissance des conseils techniques paritaires et du Conseil d'Etat tous les traitements nominatifs automatisés effectués dans leur secteur. En prévoyant la protection des informaticiens appelés à témoigner devant la commission. En demandant à la commission de déposer son rapport au Parlement et non au président de la République, permettant ainsi un débat public.

Il faut aussi accentuer la protection des citoyens : qu'ils soient systématiquement informés de leur « entrée » dans un fichier et des manipulations de ce fichier. C'est le système retenu par la loi allemande.

Il faut encore que l'organisme gestionnaire d'un fichier soit tenu non seulement de rectifier les erreurs qu'il aurait commises, mais aussi d'en informer les utilisateurs de l'information erronée.

Il faut en outre que les informations nominatives stockées soient limitées dans le temps, cinq ans par exemple. On ne peut se contenter de déclarer qu'elles seront conservées aussi longtemps qu'elles seront utiles, car une information peut toujours être utile.

Un projet qui nous abuse

La publicité accrue des procédures informatiques doublée d'une protection précise des citoyens s'avérerait insuffisante si les circuits de dérivations organisés par le projet de loi subsistaient en l'état. Les dispositions transitoires, longues et sans garantie, les nombreuses possibilités de déroger aux principes au nom de l'intérêt public pour l'interdiction de détenir des données raciales, politiques ou religieuses, de la défense nationale et de la sûreté de l'Etat, toutes notions floues, incontrôlables et à l'entière disposition du pouvoir exécutif. Tout le monde sait que c'est derrière ces constructions que se cachent les véritables atteintes aux libertés.

Dernière déception, la clé de voûte du système, la commission de contrôle est elle-même entièrement contrôlée par l'exécutif. Non content de choisir ses membres, il ne s'estime pas lié par ses avis. L'absence de pluralisme et de publicité équivaut ici à une absence de contrôle réel.

Par ses insuffisances manifestes, le projet détruit immédiatement l'espoir qu'il suscite. Le projet nous abuse. Les traitements automatisés d'informations nominatives respecteront les libertés à condition que l'exécutif en décide. S'il passe outre, tout est à recommencer.

(1) L'article 34 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que la loi fixe les règles concernant « *les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques* ».

Les grilles du temps

Entretien avec Marshall McLuhan

(Suite de la première page.)

» C'est l'environnement qui fait que c'est l'un ou l'autre des hémisphères qui se trouve dominant dans notre vie. Quand cet environnement est linéaire, industriel, qu'il cultive un langage et une écriture grammaticaux, il donne le dessus au cerveau gauche. Aujourd'hui, l'environnement devient électronique, électrique et simultané, donc l'hémisphère droit devient dominant. Partout. Le tiers-monde, lui, a toujours été de l'hémisphère droit, jamais de gauche. Mais, aujourd'hui, il s'alphabétise et il s'industrialise, ce qui développe aussi progressivement son hémisphère gauche. Mais, en même temps, il acquiert l'électricité, ce qui le rend encore plus intensément tribal : autrement dit, ses passions de groupe s'exacerbent.

» La radio a été la grande mutation qui a transformé le vingtième siècle. Elle a créé Hitler comme elle a créé Gandhi. Ces grands meneurs de masses ont existé par la radio, les haut-parleurs, les techniques de communication. Aujourd'hui, l'Amérique rejoint le tiers-monde. Très vite, le domaine de l'électronique rend les gens sensibles à la musique, intuitifs, et soucieux de se donner à quelque chose.

● *Que l'Amérique se rapproche du tiers-monde, est-ce une régression ?*

— Oui, bien sûr. C'est un retour à notre état précédent. Les Etats-Unis sont la forme la plus extrême de la dominance du quantitatif. Et comme le monde de la télévision et toute l'évolution plongent le citoyen sous l'empire de l'hémisphère droit, le système se détruit. Il est largement détruit. L'individualisme se meurt aux Etats-Unis. Les motivations anciennes disparaissent. Les gens ne cherchent plus des emplois, ils veulent des rôles, c'est-à-dire une interface croissante avec les autres. L'individu, lui, n'avait pas besoin de beaucoup d'interrelations avec les autres.

La fin de la puissance américaine

● *N'est-ce pas plutôt une bonne chose que l'Amérique bascule dans le monde du qualitatif après avoir abusé du quantitatif ?*

— Pour un certain équilibre, oui. Mais cela signifie la fin de la puissance américaine. Une destructuration complète de la position américaine dans le monde.

● *Comment pensez-vous que l'Amérique puisse reconstruire une forme de pouvoir nouveau ?*

— Toutes les suppositions se valent. On peut remarquer que la guerre de Sécession, il y a cent ans, s'est déclenchée après l'apparition du télégraphe, qui l'a provoquée. Le télégraphe a donné une vie nouvelle au Sud, qui fonctionne, lui, par l'hémisphère droit. Il est tribal. Le président Carter est le premier président des Etats-Unis à venir du *Deep South*, du Sud profond, ce qui veut dire que la guerre de Sécession vient de se terminer. C'est très important, car sa vision du monde est complètement différente de celle de l'*establishment* qui raisonne avec son hémisphère gauche.

● *Pensez-vous que le nouveau président puisse réussir dans des combats que les professionnels considèrent comme utopiques, voire malséants ? Par exemple en faveur des droits de l'homme...*

— La bureaucratie ne peut pas l'accepter, puisqu'elle ne le comprend pas...

● *Ce faisant, perd-il du pouvoir ?*

— Il se bat. Et quand on se bat, on perd du pouvoir parce qu'on dépense de l'énergie. Je ne sais pas dans quelle mesure il réalise profondément ce qui se passe aux Etats-Unis, mais... Par exemple, le gosse de la télévision qui a passé cinq fois plus de *temps devant son récepteur qu'*à l'école n'a plus l'usage de la partie gauche de son cerveau. Il écoute la radio. Son éducation est presque complètement orale. Le *disc jockey* est devenu le plus important pédagogue de l'Amérique... Et cela développe exclusivement la partie droite acoustique de son cerveau. Avec le jazz et le rock'n roll, le Sud resurgit et devient le grand pouvoir américain. Les Japonais choisissent le Sud pour leurs investissements.

» Les Japonais, disons-le en passant, sont malades. C'est un peuple tribal qui s'est converti au quantitatif occidental. Ils essaient de contrôler tous leurs réflexes tribaux, qui, j'ai oublié de vous le dire, sont par nature fanatisants et totalitaires, par opposition avec le caractère objectif et détaché de l'intellectuel, qui est contrôlé. C'est une grande révolution qui se développe tout *autour du monde* parce que les pays en voie de développement cherchent à rattraper l'Occident sur le terrain classique de l'augmentation quantitative. Le Japon y a réussi, et ça l'a rendu malade. Les Japonais sont traumatisés. Mentalement ils sont tourmentés ; ils ne peuvent plus vivre en accord avec eux-mêmes...

» Vous permettez, je tire le rideau. Je ne peux pas rester très longtemps avec ce tableau *sous les yeux...*

● *Est-ce que vous regardez la télévision ?*

— Oui... Vous savez, une personne qui a appris à lire avant de voir la télévision n'a pas de problèmes. Ce sont ceux qui l'ont vue avant qui sont blessés.

● *Faut-il interdire la télévision aux petits enfants et attendre qu'ils soient à l'école primaire pour la leur montrer ?*

— En Amérique, de toute façon, vous n'avez pas le choix, parce que la télévision fait office de *baby sitter*. Il n'y a pas de personnes pour s'occuper d'eux. Les émissions commencent dès le matin. Et ce que vous interdisez chez vous, ils le trouvent chez leurs copains, dans la maison voisine. En fait, ce qu'il faut dire, c'est que la télévision ne fait pas de mal à doses normales. C'est son abus qui est dangereux et fait perdre certaines capacités.

● *Quel rôle les mass media jouent-ils dans le terrorisme ?*

— Le détournement d'avion ne se conçoit pas sans l'existence des circuits d'information. Ce que cherche le terroriste, c'est, avant tout, la publicité.

● *En étudiant sérieusement ce phénomène du point de vue des communications, ne pourrait-on amorcer des remèdes ? Par exemple, en utilisant les médias de la bonne manière ?*

— Non, il n'y a pas de bonne manière. Parce que ce sont les médias eux-mêmes qui sont les messages.

» Dans le domaine économique, c'est la même chose. En dépit de tous les contrôles, on ne contrôle plus rien, et surtout pas l'inflation, parce que l'inflation est fondée non plus sur l'argent, mais sur la circulation de l'information. Nous n'avons plus d'argent, nous avons du crédit, et c'est pourquoi nous avons de l'inflation. Les transactions sont fantastiquement multipliées. L'inflation va avec la vitesse électrique des transactions commandées par téléphone et par ordinateur en fonction d'informations « en temps réel ». Les économistes n'y comprennent plus rien.

● *Ne pourraient-ils étudier ces phénomènes dans une optique nouvelle ?*

— Ils ne peuvent rien y comprendre, parce qu'ils utilisent les modèles de l'hémisphère gauche du cerveau. Tout notre *establishment* pense avec la gauche de son cerveau. C'était même le cas de Marx. Il était hégélien. Ce sont tous des adeptes du quantitatif. Ils mesurent tout. Alors que, de l'autre côté, c'est le qualitatif qui *importe. Le beau livre de Schumaker, Small is beautiful*, donne la bonne réponse : décentralisation et qualité de la vie. D'un côté, vous avez les grands pays, les grandes villes, les grands dirigeants. De l'autre, le petit qui vit, ou survit.

On revient au chef de tribu

● *Les mass media ont-ils un effet décentralisateur ou centralisateur ?*

— J'ai écrit là-dessus un livre, *le Dirigeant évincé*. Le modèle de management actuel ressortit strictement à la gauche du cerveau : linéaire et logique. Le message entre à un bout et sort à l'autre comme il est entré. J'essaie de montrer que le médium est le message. Autrement dit, quand vous prenez votre téléphone, peu importe ce que vous dites, vous cessez d'avoir un corps. En outre, pour avoir un téléphone il vous faut vivre dans un monde comportant une gigantesque infrastructure de communication. En somme, le système téléphonique est une grande communauté.

● *Alors, l'avenir de l'autogestion ?*

— C'est l'idéal de l'hémisphère droit. *Les gens de l'hémisphère* droit n'ont pas d'identité, de caractère privé. Ce sont des membres de groupes jusqu'au fond d'eux-mêmes.

● *Quelles seront leurs nouvelles structures de pouvoir ?*

— On revient complètement au chef de tribu. C'est Hitler qui revient. On ne le comprend pas dans l'*establishment*, mais l'homme nouveau réclame un grand patron, un grand chef d'Etat genre sud-américain... Roosevelt, Gandhi ou d'autres. L'électricité et l'électronique font perdre aux gens leur identité, donc leur morale. Il ne peut y avoir de moralité que pour des individus. L'homme nouveau appartient au groupe, mais sans idéologie et sans structure hiérarchique... »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

LE CERVEAU SOCIAL

HÉMISPHÈRE GAUCHE (contrôlant le côté droit du corps)	HÉMISPHÈRE DROIT (contrôlant le côté gauche du corps)
Lecture, écriture, classification	Reconnaissance immédiate
Visuel	Spatial, musical, totalitaire, global, artistique, symbolilique
Logique, mathématique, linéaire, détaillé, mesure	
Séquentiel	Simultané
Contrôle	Émotionnel
Intellectuel	Intuitif, créatif
Dominant	Mineur
Actif	Réceptif, synthétique
Analytique	
Perception de schémas significatifs	Perception abstraite
QUANTITATIF	QUALITATIF

Selon McLuhan, l'hémisphère droit du cerveau humain, qui contrôle la partie gauche du corps, est celui du son et de la résonance, celui dont les contrôles donnent l'âge électronique. L'hémisphère gauche a dominé le monde occidental depuis le V[e] siècle avant Jésus-Christ, avec l'alphabet phonétique et l'écriture. Actuellement, au XX[e] siècle, l'expression orale reprend l'autorité qu'elle avait du temps d'Homère. La télévision n'utilise pas l'œil en tant qu'œil, mais comme une oreille développant les sensations de la perception auditive, qui dépend principalement de la partie droite du cerveau.

Prochain article :

IL FAUDRAIT CHANGER SON FUSIL D'ÉPAULE ABANDONNANT CARRÉMENT LES VILLES PAR EXEMPLE...

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

PENDANT toute la Terreur, raconte A. Delcombre dans son *Eloge de la guillotine* (1), un aveugle se faisait conduire chaque jour aux exécutions. A ceux qui s'étonnaient de son assiduité, il répondait : « *Je n'y vois rien, mais j'entends, et ça fait toujours plaisir.* » Sans doute eût-il goûté ce mot de Nietzsche : « *Voir souffrir fait du bien, faire souffrir plus de bien encore.* »

∴

Durant la même période, dans les prisons, des femmes s'étudiaient à monter élégamment sur l'échafaud sans montrer leurs jambes en gravissant des montagnes de chaises. Voilà qui eût ravi Proust : n'observait-il pas que tout chez les femmes, même le plus grand chagrin, aboutit à une question d'essayage ?

∴

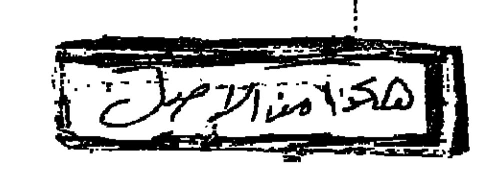
Freud tenait l'humour, ce don rare et précieux, pour un signe de « *santé psychique* ». Il évoquait également volontiers la « *jouissance supérieure de l'humour* ». On imagine le plaisir qu'il aurait pris à l'histoire de ce condamné qui, au moment de *monter à l'échafaud*, trouve encore le courage de dire au lieutenant qui l'accompagne : « *Aidez-moi à monter, je vous prie ; pour redescendre, je me débrouillerai tout seul.* »

∴

De la psychanalyse, Thomas Mann attendait qu'elle pénètre la vie de l'âme, qu'elle sape sa grossière naïveté et, surtout, qu'elle la dépouille de ce « pathos » qui est le propre de l'ignorance. Bref, qu'elle nous enseigne l'art de ce que les Anglais nomment *understatement*.

ROLAND JACCARD.

(1) Ed. de la Crique, 1971.



LE DÉTOURNEMENT DU BOEING DE LA LUFTHANSA

La menace pesant sur l'équipage et sur les passagers du Boeing de la Lufthansa, détenus comme otages depuis le jeudi 13 octobre par le « commandant Walter Mohammed » et les trois autres membres du commando, a provoqué de vives réactions de la presse et de l'opinion occidentales.

● A BONN, les quotidiens de ce lundi 17 octobre commentent surtout la décision de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui a repoussé, dimanche matin, une demande du fils de M. Schleyer tendant à imposer au gouvernement fédéral de céder aux exigences des ravisseurs de l'industriel. Les principaux journaux se félicitent de la fermeté affichée par le tribunal. L'inquiétude de l'opinion demeurait cependant extrême, ce lundi en fin de matinée, tant sur le sort de M. Schleyer que sur celui des passagers de l'avion.

La chancellerie s'est toutefois montrée très sensible aux messages de sympathie qui lui ont été adressés, en particulier par MM. Valéry Giscard d'Estaing et James Callaghan.

● A PARIS, la plupart des quotidiens se félicitent de la fermeté de M. Schmidt face aux demandes des pirates de l'air. Plusieurs commentateurs estiment que le problème posé par l'enlèvement de M. Schleyer et le détournement du Boeing de la Lufthansa a cessé d'être strictement ouest-allemand et intéresse les démocraties dans leur ensemble.

M. Giscard d'Estaing a eu, dimanche après-midi, une conversation téléphonique avec le chancelier Schmidt. L'Elysée suit très attentivement les développements de l'affaire. L'entourage du président de la République, en particulier, est régulièrement informé de la teneur des messages adressés par les ravisseurs à certains organes de presse, mais assure qu'aucune consigne de non-publication n'a été donnée à quelque journal que ce soit.

M. Raymond Barre, premier ministre, a déclaré de son côté à Europe 1, samedi soir 15 octobre : « Le gouvernement français est ému par ce qui se passe, et notamment par la situation particulièrement difficile qui est faite au gouvernement allemand. J'exprime personnellement toute ma sympathie à l'Allemagne fédérale, et je souhaite que ce pays puisse traiter avec courage — comme, d'ailleurs, le chancelier de la République fédérale le fait — les problèmes qui lui sont posés à l'heure actuelle. »

● A LONDRES, M. James Callaghan, premier ministre, s'est également entretenu téléphoniquement avec le chancelier Schmidt dimanche. La presse britannique consacre elle aussi une très large place à l'affaire, et de nombreux commentateurs soulignent le caractère international du problème posé par l'activité des terroristes.

● A ABOU-DHABI, l'Union des Emirats arabes a indiqué, ce lundi matin, qu'elle interdirait désormais à tout avion détourné d'atterrir sur son territoire, sous quelque prétexte que ce soit.

Le gouvernement de Bonn a mené une offensive psychologique en deux temps

De notre correspondant

Bonn. — La vie de Bonn durant la journée de dimanche 16 octobre n'a guère changé. Comme d'habitude, des voitures blindées ont stationné devant les immeubles officiels ou devant les domiciles des hommes politiques. Un beau solei a incité à la promenade en forêt, ce qui a provoqué les encombrements habituels sur les autoroutes. Ceux qui sont restés chez eux ont constaté que la radio et la télévision n'abandonnaient pas la routine d'un dimanche ordinaire. Les bulletins d'information limités à deux ou trois minutes n'ont été prolongés que dans la soirée par le magazine d'actualité normal.

Les autorités ont mené durant ces heures une offensive psychologique en deux temps. Samedi soir encore, il s'agissait apparemment de préparer le public à accepter une reddition. Une partie au moins du dernier film enregistré par M. Schleyer a été passée à la télévision ouest-allemande : un homme à bout de forces y plaidait pour sa vie.

Dès dimanche matin, le ton avait changé. Non seulement on faisait savoir qu'aucun préparatif n'avait eu lieu pour rassembler les membres de la bande à Baader dont les terroristes réclament la libération, mais les milieux officiels s'efforçaient aussi de suggérer — de façon indirecte, il est vrai, et avec beaucoup de prudence — qu'une opération de force pourrait bien être entreprise en vue de s'emparer du Boeing aux mains des terroristes. Pour autant qu'on sache, un appareil de la Luftwaffe chargé de spécialistes armés et d'équipes de secours aurait d'ailleurs pris le chemin du Proche-Orient.

L'inquiétude et le mécontentement de l'opinion tiennent au fait que les mesures antiterroristes du gouvernement de Bonn paraissent survenir quand il est déjà trop tard. Durant le week-end, les ministres de l'intérieur des Länder ont discuté divers plans en vue de combattre les enlèvements. Ils ont joué avec des idées parfois réalistes et parfois absurdes, comme le blocage complet de tous les feux rouges dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'endroit où un hold-up aurait eu lieu...

La presse du dimanche est dominée par le groupe Springer, ce qui limite quelque peu l'éventail des opinions, encore que la *Welt am Sonntag* ait fait preuve de plus de modération que le *Bild am Sonntag*, qui n'hésite pas à mettre en cause le ministre de l'intérieur, M. Mainhofer, lequel n'aurait pas pris les mesures nécessaires pour prévenir le désarmement de l'appareil de la Lufthansa. La *Welt am Sonntag*, plus prudente, demande des explications. La presse souligne depuis longtemps qu'une protection des voyages aériens est parfaitement possible, si en en juge par le fait que la ligne israélienne El Al est la « plus sûre » du monde.

Les conséquences de la peur

Quelle que soit l'issue du drame, il est probable que le chef du gouvernement se verra reconnaître un courage exceptionnel pour avoir pris le risque de ne pas céder, au moins dans l'immédiat, au chantage des terroristes.

Le véritable problème est de savoir si, à l'issue de cette épreuve, l'opinion restera favorable à l'instauration de mesures antiterroristes si sévères qu'elles risqueraient d'affecter les bases du régime démocratique de la R.F.A. A l'heure actuelle, de nombreuses voix s'élèvent en faveur d'une *telle solution*.

Un exemple caractéristique est celui de M. Eduard Zimmermann, l'un des hommes les plus populaires à la télévision ouest-allemande, grâce à son émission invitant le public à coopérer avec la police dans la recherche des criminels. Alors qu'il observe toujours dans ce domaine, pourtant très dangereux, une réserve exemplaire, M. Zimmermann n'en a pas moins déclaré, si du moins l'on fait confiance à la *Bild am Sonntag*, qu'il faudrait enfermer pendant dix ans toute personne qui accorde son soutien à une association criminelle, « *même s'il ne s'agit que d'une suspicion* ».

Les discussions vont bon train à propos de ceux que la presse de droite considère comme des « sympathisants » du terrorisme, écrivains, professeurs, théologiens, et autres intellectuels qui, à un moment ou à un autre, ont voulu « comprendre » les mobiles animant les terroristes. Certains d'entre eux ont formulé des propos qu'il est facile de leur reprocher aujourd'hui. Aussi, les membres de la bande à Baader et de toutes les autres organisations extrémistes peuvent-ils s'enorgueillir aujourd'hui d'avoir de façon au moins provisoire provoqué *la dissension* au sein d'une société qui paraissait ne présenter aucune faille.

Depuis des semaines, la presse allemande donne la parole à des experts qui s'efforcent d'analyser les *origines* du terrorisme. Tous mettent en avant des explications peu convaincantes. La sur-industrialisation et la société de consommation, contre lesquelles la jeunesse serait contrainte de se révolter, ne sont pas propres à l'Allemagne de l'Ouest. Et si, comme vient de l'affirmer l'ancien chancelier fédéral Willy Brandt, le terrorisme doit être *considéré* comme une caractéristique de la civilisation moderne, il reste que cette maladie se manifeste de manière plus aiguë en Allemagne que dans les pays *voisins*.

Les analystes les plus cyniques en arrivent donc à soutenir que dans tous les domaines les Allemands seraient des gens plus sérieux que leurs voisins. Ainsi s'expliquerait, selon eux, que ce terrorisme ait mis au point des *méthodes d'action* beaucoup plus efficaces qu'ailleurs. Cette activité constituerait une sorte d'hommage rendu par le vice à la vertu : c'est seulement parce que la société ouest-allemande est particulièrement équilibrée et solide que ses adversaires doivent recourir — sans espoir de succès — aux bombes, aux mitraillettes et aux enlèvements.

JEAN WETZ.

● *Le philosophe polonais Leszek Kolakowski*, vivant en exil à Londres, s'est vu décerner, dimanche 16 octobre, en l'église Saint-Paul-de-Francfort, le « *prix de la paix* » des libraires ouest-allemands. Le philosophe a d'ailleurs consacré son allocution au thème *de la haine au moment où se joue*, a-t-il déclaré, « *une farce macabre de la terreur aveugle* ». — *(A.F.P.)*

Le dramatique voyage

(Suite de la première page.)

Pourtant, les autorités somaliennes aient assuré la veille qu'elles *se refusaient à accueillir les terroristes*. C'est sur cet aéroport que le corps d'un des membres de l'équipage — il s'agit du pilote du Boeing — a été rejeté hors de la carlingue. Il a été tué devant les autres occupants de l'appareil, indique l'agence D.P.A.

Le nouvel ultimatum fixé par le commando a posé à M. Schmidt, avec une nouvelle acuité, lundi matin, le dramatique problème auquel se trouvent confrontés, depuis le jeudi 13 octobre, le chancelier de R.F.A. et son gouvernement. Dans la capitale fédérale, les membres du grand état-major de crise se sont réunis, très tôt en début de matinée lundi, autour du chancelier.

On est, d'autre part, sans nouvelles, à Bonn, du sort réservé à M. Hans-Martin Schleyer, enlevé il y a six semaines au cours du sanglant attentat de Cologne. Ses ravisseurs avaient assuré qu'il serait tué dimanche matin si les autorités fédérales n'avaient toujours pas souscrit aux conditions qu'ils avaient fixées.

On *sait* peu de chose en Allemagne fédérale, nous signale notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, sur l'identité des quatre pirates de l'air. On suppose qu'il s'agit de deux Arabes et de deux Européens. La femme qui, dans la journée de dimanche, s'est fait leur porte-parole pourrait être Gabriele Kröcher-Tiedemann, libérée lorsqu'il y a deux ans le gouvernement de Bonn échangea cinq terroristes contre le député chrétien-démocrate de Berlin Peter Lorenz.

L'impression se confirme d'autre part à Bonn, ajoute notre correspondant, que les terroristes du Boeing n'agissent pas de leur propre initiative, mais obéissent à un centre de commandement situé aux environs de Beyrouth et dépendant du Front de libération de la Palestine du docteur Georges Habache. Si tel était bien le cas, la situation pour les autorités fédérales serait encore plus inquiétante, des négociations directes avec les pirates de l'air semblant alors exclues.

Il est vrai que, jusqu'à présent, le ministre chargé de « missions spéciales » auprès de M. Schmidt n'a pu convaincre les terroristes à Dubaï, ni même entrer en contact avec eux à Aden, où l'autorisation d'atterrir lui a été refusée. Il devait tenter de se rendre à Mogadiscio lundi en fin de matinée.

L'ensemble des capitales arabes sollicitées par le commando, en tout cas, semblent avant tout soucieuses de ne pas constituer le théâtre d'opérations qui risquent d'être particulièrement sanglantes, et même de ne pas apporter le moindre concours à l'entreprise des terroristes.

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING

L'interminable angoisse

JEUDI 13 OCTOBRE

12 h. 55 : le Boeing-737 Landshut de la Lufthansa quitte Palma-de-Majorque en direction de Francfort avec quatre-vingt-six passagers et cinq hommes d'équipage.

14 h. 30 : une station de radar française apprend que l'appareil a été détourné de sa route alors qu'il survolait l'île d'Elbe.

16 h. 10 : le Boeing se pose à Rome. Le chef de commando, qui déclare s'appeler le « capitaine Walter Mohammed », fait connaître ses exigences.

17 h. 40 : l'appareil repart en direction de Chypre.

20 h. 45 : il atterrit à l'aéroport de Larnaca, à Chypre.

22 h. 50 : le Boeing redécolle. L'autorisation d'atterrir lui est successivement refusée à Beyrouth, à Damas et à Bagdad.

VENDREDI 14 OCTOBRE

3 h. 35 : l'appareil quitte Bahrein après une escale d'une heure trente.

6 heures : le Boeing se pose à Dubaï. Le chef du commando réitère ses exigences, transmises à Me Denis Payot, l'avocat genevois qui sert d'intermédiaire entre les autorités de la R.F.A. et les ravisseurs de M. Schleyer.

9 h. 26 : un ultimatum est fixé au dimanche 16 octobre à 8 heures (G.M.T.).

10 heures : le gouvernement ouest-allemand se réunit en séance extraordinaire.

11 h. 47 : le gouvernement de Bonn annonce qu'il fera « tout son possible » pour sauver les otages et trouver « une solution raisonnable et humanitaire ». M. Schmidt réunit son « état-major de crise ».

15 h. 9 : fin de la réunion de l'état-major de crise.

22 h. 40 : le commando repousse une demande du ministère de la défense des Emirats, qui lui avait demandé que trois passagers, malades, puissent quitter l'avion.

SAMEDI 15 OCTOBRE

1 h. 19 : M. Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales auprès de M. Schmidt, arrive à Dubaï. Il tente d'engager le dialogue avec le commando.

7 h. 51 : le commandant de bord de l'appareil lance un appel à M. Helmut Schmidt pour qu'il cède aux exigences du commando.

8 heures : le grand « état-major de crise » se réunit à Bonn.

10 h. 2 : le gouvernement somalien annonce qu'il refuse d'accueillir les terroristes dont la libération est exigée par les pirates de l'air. La Somalie était l'un des trois pays cités par le commando comme destination possible des prisonniers après leur libération, avec le Vietnam et le Yémen du Sud.

10 h. 4 : l'agence ouest-allemande D.P.A. annonce qu'une rançon sera versée à midi, à l'hôtel Intercontinental de Francfort, par le fils de M. Schleyer à des représentants des ravisseurs de son père. Les services de sécurité de Bonn indiquent aussitôt que l'opération ainsi divulguée ne peut plus être menée à bien.

10 h. 17 : on précise à Dubaï que l'ultimatum du commando de l'avion expirera dimanche à midi (G.M.T.).

10 h. 32 : un avion de la Lufthansa, venant de la R.F.A. et transportant une centaine de spécialistes ouest-allemands de la lutte antiterroriste, arrive à Ankara.

13 h. 10 : le conseil des ministres ouest-allemands se réunit à nouveau en séance extraordinaire.

13 h. 15 : le fils aîné de M. Schleyer saisit la Cour constitutionnelle de Karlsruhe d'une demande d'ordonnance en référé tendant à imposer au gouvernement de Bonn de céder aux ravisseurs de son père pour *faire libérer ce dernier*.

13 h. 53 : Me Payot déclare avoir reçu un message « extrêmement important et urgent » du gouvernement ouest-allemand à l'intention des terroristes.

14 h. 50 : à Dubaï, l'avion est ravitaillé en carburant à la demande du chef du commando.

17 h. 35 : l'avion transportant des spécialistes de la lutte antiterroriste ouest-allemand quitte Ankara à destination de la R.F.A.

18 h. 45 : le gouvernement turc annonce qu'il alignera sa position sur celle de Bonn en ce qui concerne la libération éventuelle des deux terroristes palestiniens dont l'élargissement est exigé par le commando de l'avion en plus de celui des onze membres du groupe Baader-Meinhof.

20 h. 20 : les pirates de l'air ouvrent le feu sur deux véhicules blindés de l'armée de Dubaï qui s'étaient approchés de l'appareil.

20 h. 50 : nouvelle réunion de l' « état-major de crise » à Bonn.

21 h. 15 : l'avion des policiers ouest-allemands arrive à l'aéroport de Bonn-Cologne.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

5 h. : les mesures de sécurité sont renforcées sur l'aéroport de Dubaï.

6 h. : la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, après avoir siégé toute la nuit, repousse la requête du fils de M. Schleyer.

6 h. 10 : le commando de l'avion demande une carte météorologique couvrant une zone d'environ 2 000 kilomètres de rayon autour de Dubaï (soit à peu près l'autonomie dont dispose l'appareil).

6 h. 50 : il est confirmé, à Dubaï, que l'un au moins des quatre membres du commando est une femme.

8 h. : le premier ultimatum expire sans qu'un fait nouveau soit intervenu.

12 h. 15 : après avoir fait quelques essais de réacteurs, le Boeing décolle pour une destination qui n'est *pas précisée. Le* « *commandant* Walter Mohammed » rejette d'avance « la responsabilité de ce qui va se passer » sur M. Schmidt et son gouvernement.

13 h. : le second ultimatum arrive à expiration sans que les pirates de l'air aient mis leurs menaces à exécution.

15 h. : le Boeing atterrit à Aden, en dépit de l'interdiction qui lui en a été faite par les autorités sud-yéménites. Il se pose sur une piste de secours, non cimentée, et endommage son train d'atterrissage.

20 h. 23 : le gouvernement du Sud-Yémen, annonce l'A.F.P., a officiellement demandé aux pirates de l'air de quitter Aden.

23 h. : les autorités sud-yéménites confirment au pilote de l'appareil de M. Wischnewski leur interdiction d'atterrir à Aden.

LUNDI 17 OCTOBRE

1 h. 25 : le Boeing quitte Aden pour une destination inconnue.

1 h. 55 : le fils de M. Schleyer remet un message de Me Payot pour les ravisseurs de son père.

5 h. 36 : après avoir survolé différents Etats du golfe Persique, dont le Koweït, où il demande à atterrir, mais où cette autorisation lui a été refusée, le Boeing se pose à Mogadiscio.

7 h. 38 : l'A.F.P. annonce que le pilote de l'appareil, M. Jürgen Schumann, âgé de trente-sept ans, serait mort.

La « bande à Baader »

Dix ans d'histoire du groupe terroriste désigné sous le nom de « bande à Baader » ne peuvent se résumer d'une façon nette. C'est une longue suite d'attentats, d'attaques de banques, d'incendies, d'errances entre l'Europe et le Proche-Orient, de prises d'otages, de procès et d'évasions, dont la justification politique est tout à fait dépourvue de cohérence. A l'origine, à Berlin-Ouest, en 1965, les manifestations de gauchistes à la fois contre les structures de l'*Université*, le réformisme du S.P.D., la guerre du Vietnam et l'impérialisme américain. Les heurts avec la police gagnent en violence jusqu'à la mort, en juin 1967, d'un étudiant, tué par un policier.

Alors s'alourdit le climat dans lequel, à partir de 1970, s'organise la guérilla urbaine, dont Andreas Baader devient le symbole. Il proclame la résistance à la société de consommation, la lutte contre le fascisme, l'exploitation capitaliste, mais aucune théorie politique n'est avancée par ses amis et par lui. S'affirmant « *à l'avant-garde de la révolution communiste mondiale* », ils font du crime de droit commun l'instrument d'un fascisme de gauche, que, dès le début, dénonce Jürgen Habermas, l'un des maîtres de l'école de Francfort, qu'ils invoquent pourtant comme inspirateur.

« *Si la provocation vise à susciter la violence cachée dans les institutions pour en faire une violence manifeste, dans ce cas c'est un jeu avec la terreur aux implications fascistes* », dit-il.

Au-delà du pur nihilisme, c'est en effet de la violence même que les autorités emploient pour réagir à leurs actes que ces terroristes attendent la désagrégation de l'Etat. En une première phase, par un contrecoup des forces d'extrême droite symbolisant l'« ordre » ; en un second temps, par une révolte général contre le poids d'un appareil dictatorial. Ils comptent que la rigueur extrême des conditions de leur détention ou de la chasse aux terroristes jouera finalement en leur faveur.

LA PRESSE OUEST-ALLEMANDE SE FÉLICITE DE LA FERMETÉ DE LA COUR DE KARLSRUHE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Dans l'incertitude quant à l'issue de la tragédie que la République fédérale est en train de vivre, la presse ouest-allemande consacre surtout ses commentaires au jugement de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Celle-ci a repoussé, dimanche 16 octobre, à 6 heures, après avoir siégé toute la nuit, la requête du fils aîné de M. Hanns-Martin Schleyer, qui demandait au tribunal suprême de R.F.A. d'obliger le gouvernement de M. Schmidt à céder aux exigences des ravisseurs de son père pour sauver ce dernier.

Quotidien d'inspiration libérale proche des milieux d'affaires, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remarque, ce lundi, que le gouvernement de Bonn, exposé à des pressions de plus en plus insupportables, aurait peut-être accueilli avec faveur une décision des juges l'obligeant « *à céder aux demandes de la bande criminelle qui, depuis six semaines, détient le président de la Fédération patronale, M. Schleyer, et qui menace de le mettre à mort si onze terroristes ne sont pas libérés de leur emprisonnement par l'Etat* ».

« La décision du tribunal est correcte »

La F.A.Z. cependant estime que « *la décision du tribunal est correcte* ». Si les juges avaient accepté la demande du fils de M. Schleyer, ajoute-t-elle, ils auraient « *déterminé pour toujours, et comme une obligation constitutionnelle, qu'il convient de céder devant les prises d'otages par des terroristes* ».

Après avoir remarqué que tout le monde comprend les efforts de la famille Schleyer pour sauver le « patron des patrons », la *Süddeutsche Zeitung* de Munich approuve, elle aussi, le verdict de Karlsruhe. « *Le tribunal*, écrit-elle, *ne pouvait pas s'emparer de compétences qui reviennent exclusivement au pouvoir exécutif. Le devoir des organes étatiques de protéger la vie d'un seul homme, et aussi celle de l'ensemble des citoyens, conduit nécessairement à la conclusion que dans chaque cas la liberté d'action contre le chantage terroriste doit être maintenue, sinon la libération forcée de prisonniers deviendrait une simple affaire de tous les jours.* »

Les commentaires de *Die Welt* (groupe Springer) sont encore plus catégoriques. « *Seule la fermeté*, écrit le quotidien, *est en mesure d'assurer la protection de la communauté des citoyens, telle que l'évoque le tribunal constitutionnel, ainsi que la protection d'un Etat de droit libéral contre ceux qui soutiennent que la démocratie serait trop faible pour se défendre.* »

J. W.

A Dubaï

Pendant que la mort rôdait

De notre envoyé spécial

Dubaï. — Ces zigzags fous dans le ciel du Proche-Orient, ces attentes pétrifiées dans une fournaise à goût de sable et de goudron fondu, ces dialogues résonnant dans le vide : qui ne ressentait à Dubaï cette oppression bizarre ? Elle indiquait sans doute mieux que les calculs et les chronométrages haletants les vraies dimensions d'un drame que le « suspense » exceptionnel, cette fois-ci, et la mort rôdant sur quatre-vingt-onze personnes rendaient déjà difficile à supporter.

On regardait, pendant des heures, ce gros avion ventru, exilé en bout de piste, et que la canicule de midi enveloppait de vapeur floue. Parfois, la porte de la carlingue s'ouvrait pour le ravitaillement négocié ou bien de nouveaux pourparlers. A 300 mètres, sur la terrasse d'un immeuble bordant la piste, cent télé-objectifs choisissaient précipitamment leur angle. Deux silhouettes, toujours les mêmes, apparaissaient dans l'ouverture : Walter Mohammed, *chef du commando*, sanglé dans l'uniforme bleu pétrole emprunté comme un déguisement à un steward de la Lufthansa, revolver à la main, et une femme en robe verte et mèches frisottées, qu'on aurait volontiers prise pour une étudiante de Saint-Germain-des-Prés n'était la grenade qu'elle tenait à la main...

Chacun, sans le dire, cherchait, l'espace de deux à trois minutes, à saisir un regard, à capter de loin une vague lueur. Qui étaient-ils vraiment ? Deux fois, trois fois, au terme de ces « contacts » laborieusement mis au point par radio, la porte de l'avion se refermait. Et l'on eût dit, à chaque fois, qu'elle se refermait plus lourdement, verrouillée un peu plus fort, sur quatre folies e tquatre-vingt-onze terreurs. Il ne restait plus alors, et pour d'autres heures interminables, que cet avion banal, fermé comme un *œuf*, rideaux tirés sur les hublots, avec derrière, à perte de vue, un champ de rocaille piqué de silhouettes à plat ventre : les soldats de l'émirat en position de tir.

Au pied de la terrasse, pourtant, à portée de voix du *Landshut*, les embouteillages pagailleurs de camions et de grosses voitures climatisées continuaient d'encombrer la route principale de Dubaï, qui longe le terrain d'aviation. Toute une précipitation mécanique qui passait sans ralentir, sans jeter un coup d'œil, courant vers des chantiers ou vers des banques. A 2 kilomètres plus au nord, l'aéroport continuait à vivre à son rythme habituel : celui des hommes d'affaires pressés, des cheikhs milliardaires et des transits de luxe. Un décor de béton brut, d'inox et de verre fumé : l'argent et la facilité d'être. Combien, parmi ces passagers débarquant de Dakar, de Los Angeles ou de Lagos, et prenant d'assaut les boutiques aux prix *détaxés, se rendaient-ils vraiment* compte que, à 2 kilomètres, une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants jouaient leur vie ?

Le grand Hilton sorti des sables

Dubaï, ce grand Hilton sorti des sables, est un mirage aimable ; un Lilliput trop pressé de s'enrichir et d'acheter, pour avoir le temps de céder aux habitudes querelleuses et aux conflits. Un contraste troublant. Pendant quarante-huit heures, les autorités de l'émirat ont témoigné à leurs « hôtes » non *souhaités la fermeté prudente et* cette sorte de patience inquiète qu'on réserve aux enfants imprévisibles en rupture de famille. Le cheikh Mohammed, de la tour de contrôle, a lancé inlassablement au commando les mêmes appels dix fois répétés. Au nom des principes humanitaires, des passagers malades, des sept enfants ou de ce couple de quatre-vingt-quatre ans présent à bord. Comme s'il s'agissait non seulement de sauver des vies, mais surtout d'entamer, coûte que coûte, ne serait-ce qu'une brèche minuscule dans le mur terrifiant d'une « *détermination révolutionnaire* » qui n'aura finalement faibli qu'au terme de l'ultimatum de 16 heures (locales).

En quittant Dubaï quarante minutes avant l'heure fatidique, les membres du commando ont surtout voulu éviter de choisir. Chaque étape de ces négociations — pour le ravitaillement en kérosène, en nourriture, en médicaments — était une nouvelle tentative de « rencontre », juste du bout des doigts. A défaut d'un langage commun, on cherchait au moins un mot, une syllabe, un millième de pensée communicable. Avec la même obstination, le chef du commando rejetait ces appels en réaffirmant ses exigences. Sur la fréquence de la tour de contrôle, on entendait cette voix cassée, qui, tous les quarts d'heure environ, dans un arabe rocailleux, parlait de « déterminisme », de « libération » ou de « révolution ». Mots venus d'une autre planète, monologue d'un Martien... L'univers d'un émir du Golfe et celui d'un rescapé de Tall-el-Zaatar pouvaient-ils se rapprocher d'un pouce ?

Dimanche matin, déjà, on sentait les autorités de Dubaï troublées et vaguement étonnées par l'immobilité absolue des positions adverses, par la ruse méticuleuse, la science et la coordination parfaites de cette opération arabo-germanique. Il y avait donc encore, quelque part dans le monde, des conflits irréductibles, des convictions politiques absolues jusqu'à la *déraison. L'avion et ses maîtres* exaltés devenaient encore un peu plus un corps étranger dans cet univers oriental de la transaction et du marchandage.

A l'égard de la presse internationale, accourue brusquement sur ce mouchoir de poche promu centre provisoire de l'actualité mondiale, les autorités de Dubaï ont fait preuve du même zèle, de la même sollicitude généreuse. Visas accordés, salle de presse, téléphone et télex, nourriture à discrétion... Elles ont permis ainsi que le suspense du *Landshut* soit vécu, minute par minute, dans le monde entier. C'était bien utile, mais troublant.

Singulière frénésie, en effet, que cette chronique journalistique ininterrompue, où l'événement finissait par se dissoudre dans une infinité de petits drames, de petites angoisses instantanées, annulées de minute en minute par les suivantes. Le kérosène, la nourriture que l'on apporte, les automitrailleuses que l'on arme, les portes qui s'ouvrent encore, le camion générateur qui recule... Le fait lui-même, le plus opaque et le *plus terrifiant* que l'on puisse imaginer, se métamorphosait insensiblement en un « spectacle » qui — enfin — autorisait pronostics et commentaires. Crépitement des téléscripteurs, flashes radio et témoignages à chaud, toutes choses finalement plus rassurantes que l'immobilité sourde et aveugle d'un avion allemand sur une piste du Golfe...

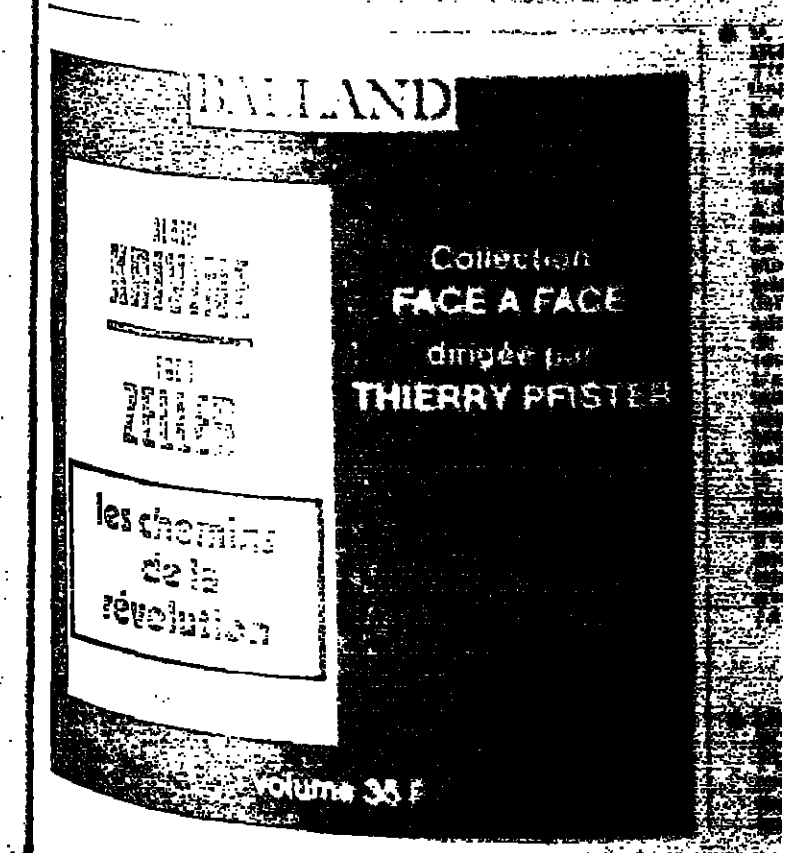
Dimanche après-midi, quand le *Landshut* a quitté Dubaï pour l'aéroport d'Aden, toute une pyramide déjà familière a paru s'évanouir d'un coup pour les journalistes. Cessant d'être spectacle, l'événement redevenait terrifiant.

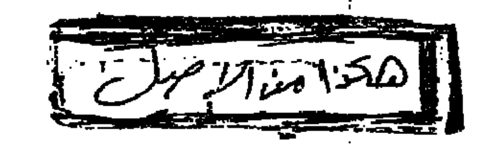
JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

EN JUILLET 1973 DÉJA...

Le 20 juillet 1973, un Boeing-747 de la compagnie japonaise JAL, assurant la liaison Paris-Tokyo par le pôle, était détourné au-dessus d'Amsterdam par un commando terroriste composé de trois Arabes et de deux Japonais. Il avait à son bord cent vingt-trois passagers et vingt-deux membres d'équipage. Après avoir tourné au-dessus de la Méditerranée orientale, l'appareil finissait par se poser à Dubaï, où il allait rester quatre jours par une chaleur torride et dans des conditions épouvantables pour les passagers.

Après de confuses négociations avec Tokyo et divers gouvernements du Golfe, les pirates décidaient de quitter Dubaï. L'appareil faisait alors une courte escale à Damas et atterrissait à Benghazi où les terroristes étaient arrêtés par les autorités libyennes.





DE LA LUFTHANSA

Contre le terrorisme

(Suite de la première page.)

Pour toute une série de raisons, il est bon que l'ensemble des partis allemands refuse, malgré la pression d'une grande partie de l'opinion, d'envisager le rétablissement de la peine de mort. Mais disons alors, en France, le mérite qu'ils ont de ne pas céder à la tentation de modifier la Constitution pour permettre la condamnation et l'exécution des terroristes pris. Au lieu de froncer un sourcil soupçonneux sur la nature des Allemands quand la tentation se présente. Surtout lorsque, chez nous, la peine de mort ne se porte pas trop mal. Surtout quand nous nous souvenons qu'il n'y a pas si longtemps, dans la tourmente algérienne, tel militaire communiste a été condamné à mort et exécuté pour un attentat soigneusement calculé pour ne blesser personne et tel colonel « Algérie française » condamné et exécuté pour une tentative manquée d'assassinat du chef de l'Etat.

Et cessons aussi de donner dans le ton complaisant. Un exemple ? Samedi matin encore, tel quotidien se réclamant d'un socialisme démocratique écrivait : « *Las des tergiversations des autorités allemandes, les amis d'Andreas Baader ont repris l'offensive, plaçant le gouvernement de Bonn au pied du mur.* » A qui va la réprobation dans une formulation de ce genre ?

Il ne s'agit pas de refuser de comprendre. Mais il s'agit d'abord de prendre clairement parti sur le fait immédiat. Fallait-il comprendre les S.S. ? Comme tous les criminels, sûrement. Mais commencer par les dénoncer et par les vaincre !

Et si on veut comprendre, qu'on cherche les explications dans toutes les directions. Les injustices de la société ? Une soif d'idéal tournant à la folie froide ? Assurément. Mais aussi une idéologie proclamée et enseignée.

Il faut dénoncer avec vigueur la chasse aux sorcières qui, malgré, notamment au président République fédérale. Il faut savoir gré notamment au président Scheel, des fermes mises en garde contre les accusations de complicité proférées de plus en plus contre quiconque a mis ou met en cause la perfection du système politique, social et même économique. Mais à condition de ne pas ignorer l'autre volet de la réalité.

De même qu'au lendemain de la guerre, dans son admirable livre *la Culpabilité allemande*, Karl Jaspers évoquait un type de culpabilité ne relevant d'aucun tribunal, d'aucune sanction sociale, une culpabilité morale à examiner avec sa propre conscience, de même ceux des intellectuels de nos pays qui proclament la mauvaiseté intrinsèque et irrémédiable de la société dans laquelle nous vivons devraient se demander enfin si le résultat logique de leur affirmation selon laquelle on ne peut rien changer tant que tout n'est pas changé n'est pas la désespérance. Une désespérance qui donne le choix entre la drogue et le meurtre.

Et si l'on redoute à juste titre que des lois nouvelles mettent en cause l'acquis de nos sociétés libérales, par exemple celle qui vient, à Bonn, de restreindre terriblement les droits de la défense en période de menaces de mort et de prises d'otages, qu'on parle en même temps des responsabilités qu'impose aux avocats le libéralisme même qui leur attribue des fonctions dont rêvent en vain leurs confrères des pays non libéraux.

Demander qu'on combatte le terrorisme sans renoncer aux droits et libertés qui sont le privilège de nos sociétés pluralistes, cela suppose qu'on ait clairement proclamé que, pour le moment, elles sont libérales, qu'elles sont humaines, donc que le langage des terroristes n'est pas recevable.

ALFRED GROSSER.

Les compagnies sont en désaccord sur les moyens de lutter contre la piraterie

Une nouvelle fois, l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), lors de sa toute récente assemblée générale, s'est montrée impuissante à monter une riposte collective aux actes de piraterie aérienne. Du moins, certains de ses membres ont-ils cru faire œuvre utile en la matière, en obtenant pour l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) le statut d'observateur, au sein de cette institution spécialisée de l'ONU (1). N'ont-ils pas avancé, à l'appui de cette candidature, l'argument selon lequel la « *récupération* » de l'O.L.P. agirait plus sûrement contre les détournements d'avion que le vote d'une résolution ?

Pour lutter contre la piraterie aérienne, la convention de La Haye sur « *la répression et la capture illicite d'aéronefs* » aussi bien que la convention de Montréal sur « *la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile* » sont, il est vrai, inopérantes. Les Etats-Unis n'ont pas attendu que se dégage un consensus international pour réagir aux détournements d'avions dont ils ont grandement souffert dans le passé.

Outre l'accord d'extradition qu'elles ont passé avec Cuba, les autorités américaines se sont organisées pour prévenir de tels actes : gardes armés au sol et en vol, fouille systématique des passagers et des bagages dans les aéroports. Les résultats sont là : aucun détournement d'avion n'a eu lieu, outre-Atlantique, depuis deux ans et demi.

Face à des actes de piraterie aérienne, les Etats-Unis n'ont pas hésité à employer la manière forte et notamment à requérir, à plusieurs reprises, l'intervention de tireurs d'élite, sans dommage majeur pour la sécurité des passagers. Pour les compagnies américaines, toute démission, dans des affaires de ce genre, est coupable. Payante à court terme, la faiblesse leur apparaît désastreuse à long terme.

Les responsables de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, dont plusieurs avions ont déjà été détournés, seraient, quant à eux, plutôt partisans d'une politique du moindre risque. « *Nous pouvons avoir affaire à des kamikazes*, expliquaient-ils lors d'un précédent détournement. *Il faut donc prendre au sérieux les pirates de l'air. L'objectif d'une compagnie est de sauver, quoi qu'il en coûte, la vie de ses passagers et de ses employés.* »

La seule mesure qui, « *après coup* », serait d'une réelle efficacité, consisterait, de la part des gouvernements, à extrader automatiquement les pirates de l'air vers l'Etat d'immatriculation de l'avion détourné. A deux reprises — en septembre 1973 et en septembre 1977 — l'Union soviétique a présenté une résolution en ce sens devant l'assemblée générale de l'O.A.C.I. En vain. Plusieurs pays, arabes notamment, ont refusé de se lier ainsi les mains.

Les signataires des conventions de La Haye et de Montréal n'ont pris qu'un seul engagement : celui de poursuivre ou d'extrader les auteurs de détournement d'avion. Mais, comment contrôler si les « *pays hôtes* » traduisent en justice les pirates de l'air et les condamnent ? Nul Etat n'oserait s'ingérer de la sorte dans les affaires intérieures d'un autre.

A dire vrai, comment enlever de l'esprit de tout un chacun qu'il y a de bons et de mauvais détournement d'avion, des pirates de l'air qui méritent la sympathie et d'autres qui inspirent le dégoût ? Impossible de monter une riposte collective aussi longtemps que la communauté internationale continuera, face à la violence, de jouer ainsi ce double jeu.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Créée à Chicago en 1944, l'O.A.C.I. compte cent quarante et un Etats membres. Sa charte lui donne notamment par missions « *de répondre aux besoins des peuples du monde en matière de transport aérien sûr, régulier, efficace et économique* ».

Créée en 1945, l'association de transport aérien international (IATA) rassemble cent neuf compagnies régulières. Elle fait notamment fonction de porte-parole de l'industrie de transport aérien à l'égard des gouvernements.

L'attaque par un commando d'un appareil d'Air Djibouti, fait deux morts à Tadjoura

Djibouti (*A.F.P., Reuter.*) — Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dimanche 16 octobre lors d'une attaque par un commando d'un petit avion Twin Otter d'Air Djibouti qui décollait de Tadjoura, seconde ville du pays peuplée presque exclusivement d'Afars. Les edux victimes sont le pilote français, dont le nom n'a pas été révélé, et la mère du ministre de la justice, M. Ismail Ali Youssouf. Selon divers témoignages, les agresseurs apppartiendraient à l'ethnie afar.

Cette affaire paraît liée aux troubles qui affectent l'Ethiopie voisine. Les Afars d'Ethiopie sont divisés. Les uns, derrière l'ancien sultan Mohamed Yayo, soutiennent le gouvernement militaire. Les autres, séparatistes, sont regroupés au sein d'un Front de libération afar (FLA) qui reçoit un appui de la Somalie et de l'Arabie Saoudite. Ces derniers mois, le FLA a revendiqué plusieurs attaques contre la route qui relie Addis-Abeba au port érythréen d'Assab. Fin septembre, l'aviation éthiopienne a bombardé plusieurs positions du FLA. Le 8 octobre, l'Agence éthiopienne d'information affirmait que plus de cent mille Afars avaient exprimé leur attachement au régime au cours d'une « *manifestation de masse* ».

Les rivalités entre Afars d'Ethiopie ne sont pas sans conséquences sur la vie politique de Djibouti. Le gouvernement compte en effet six membres afars (sur seize), dont le premier ministre, M. Ahmed Dini. Il y a quelques jours, des stocks d'armes (dont une centaine de Kalatchnikov), destinés aux Afars d'Ethiopie, ont été découverts dans le nord du pays ainsi que dans la capitale. Cette affaire aurait provoqué une certaine tension au sein du gouvernement, les ministres afars exigeant que les militants somalis proches du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), qui anime la guérilla de l'Ogaden, soient eux aussi désarmés.

Les commentaires des quotidiens parisiens

LE FIGARO : résister.

« *Que faire ? D'abord, parvenir très vite à un accord entre tous les Etats qui mette au ban de la société internationale — sans discrimination de régime politique ou social — les terroristes et les pays qui leur accorderaient l'asile. Décider d'un commun accord que toute action de chantage tendant à la libération d'un terroriste, reconnu coupable et emprisonné, entraînera automatiquement l'exécution de celui-ci. Refuser, en cas de crime de sang sur un otage, toute circonstance atténuante. Mettre aux ordres d'un état-major national, ou peut-être mieux international, des groupes de combat antiterrorisme qui seront autorisés à agir avec célérité et détermination. (...) Mais l'essentiel est dans le renforcement d'une attitude intellectuelle et morale qui refuse le glissement vers la lâcheté et l'abandon. L'essentiel est d'adopter à l'égard du terrorisme une attitude de résistance. (...) Ne savons-nous pas que la seule réponse aux menaces du fascisme s'appelle le courage ?* »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : leur but, faire vaciller l'Occident.

« *C'est le choc le plus rude qui frappe l'Occident depuis longtemps. Conscients du défi lancé à toutes les démocraties par les ravisseurs de Schleyer et les pirates de la Lufthansa, le président Giscard et le premier ministre britannique Callaghan ont assuré le chancelier Schmidt de leur solidarité, de leur appui moral et de leur assistance dans l'épreuve.*

» *Ce que les terroristes — allemands, palestiniens et autres — cherchent à obtenir, c'est une mise à genoux de l'Etat allemand et, au-delà, une revanche éclatante sur leur défaite d'Entebbe. Leur but n'est pas seulement d'humilier Bonn, de récupérer Baader et le noyau dur du terrorisme allemand afin de les réintroduire dans l'action violente. L'objectif réel est de faire vaciller l'un des bastions les plus solides de l'Occident, une République fédérale qui, sur le plan stratégique, se trouve en première ligne face au bloc de l'Est et qui n'est pas menacée, elle, peu ou prou, d'un gouvernement socialo-communiste.* »

(PHILIPPE BERNERT.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un défi universel.

« *Nous sommes tous des otages. Croire que l'Allemagne est seule concernée par le nouvel épisode de ses démêlés avec la bande à Baader, ou croire qu'elle seule en paiera les conséquences ou que le terrorisme ne peut prendre une forme aussi aiguë qu'en Allemagne, tout cela est illusoire. Le défi du terrorisme est universel ; il est adressé à l'humanisme. Inspiré par la sauvagerie, il tend moins à provoquer de sanglants événements qu'à déclencher des réactions sauvages. (...)*

» *Dans ce duel entre la décence et la terreur, c'est la seconde qui a le choix des armes. C'est donc avec ces armes qu'un gouvernement doit se battre, pour la simple raison que s'il ne s'y résolvait pas, il ouvrirait la voie à la décadence qu'il voulait conjurer. L'histoire est pleine de ces pusillanités vêtues du manteau de la rigueur qui ont abouti au désastre.* »

(RICHARD LISCIA.)

L'HUMANITE : un drame allemand.

« *Un drame allemand ? Pas seulement. Un drame humain. Mais aussi, un drame allemand tout de même. Car si le terrorisme n'épargne aucun pays, il n'est pas contestable que, tout au moins en ce qui concerne ses manifestations récentes, l'Allemagne de l'Ouest apparaît comme l'un de ses terrains de prédilection. « Crise de civilisation », dit Willy Brandt. Crise particulièrement profonde outre-Rhin, faut-il, hélas ! ajouter. Les racines historiques en remontent loin, sans doute, dans ce pays où tant de révolutions manquées ont favorisé la tentation de recourir aux fausses solutions du désespoir. (...)*

» *J'irai jusqu'aux limites de » ce qui est permis », a dit le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt. Mais ces limites n'ont-elles pas, d'ores et déjà, été franchies avec les interdictions professionnelles, les appels gouvernementaux à la délation, les décrets traitant les avocats en complices des inculpés ?... En menaçant de frapper indistinctement écrivains, professeurs, militants ouvriers, on met en danger ce qu'on prétend vouloir défendre, c'est-à-dire la démocratie elle-même. Par-delà le sort des otages, tout cela est en jeu dans la carlingue du Boeing de la Lufthansa.* »

(YVES MOREAU.)

LIBERATION : le spectre du nazisme.

« *Tout révolutionnaire, dans son comportement, dans ses mœurs, dans son combat, dans son rapport aux autres, est un embryon symbolique, une petite vitrine de la société libérée, de la société future.*

» *La société que les membres de la Fraction armée rouge symbolisent, c'est celle de la terreur révolutionnaire : une élite révolutionnaire qui prend une société au forceps, qui opprime pour libérer, qui tue pour changer la vie. Pour lutter contre une société peu dénazifiée, ils utilisent ce qu'il y a de plus noir dans cette histoire avec les camps de concentration : la politique des otages, la loi de la décimation. On prend quatre-vingt-dix Allemands qui seront exécutés si les membres de la Fraction armée rouge ne sont pas libérés.*

» *Spectre sinistre qui traverse le siècle. Aventuriers révolutionnaires d'un âge où l'on ne s'interrogeait pas sur le destin autoritaire des révolutions, les membres de la Fraction armée rouge sont les premières victimes de leur terreur, car celle-ci sert — on le sait — à renforcer le consensus de la population autour de son Etat, à intégrer à chaque fois un peu plus la société civile à l'Etat. La politique qu'ils cherchaient à réintroduire dans la société allemande est devenue synonyme d'oppression tant pour la population allemande que pour la contestation et les marginaux.* »

(SERGE JULY.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE (marxiste-léniniste) : une démarche qui tire un trait sur la classe ouvrière.

« *Quelles que soient les motivations de leurs auteurs, la menace d'exécuter quatre-vingt-onze otages ou l'acte de violence individuelle que constituait l'enlèvement de Schleyer ne sont pas susceptibles de faire avancer d'un pouce la cause qu'ils affirment défendre. Une telle démarche, notamment, tire un trait sur la classe ouvrière et les masses populaires, sur le rôle qu'elles doivent jouer en tant que moteur de la transformation sociale. Une telle démarche s'oppose au contraire à la prise de conscience de la classe ouvrière et des peuples. Elle s'oppose aux méthodes de combat révolutionnaire des travailleurs et des mouvements de libération, aux méthodes de la révolution palestinienne (dont se réclament les membres de la Fraction armée rouge), qui fonde son action sur la mobilisation des larges masses du peuple pour sa libération.* »

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● DANS UNE INTERVIEW publiée par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* du 21 octobre, le président Ali Soilih, chef de l'Etat comorien, affirme que, « *grâce à une conjonction de moyens diplomatiques, nous sommes persuadés que la France finira par céder* » sur l'affaire de Mayotte. « *Radio-Comores*, ajoute-t-il, *est de plus en plus écouté à Malyotte... La quasi-totalité de la jeunesse mahoraise est opposée à la situation actuelle. Seules certaines couches sociales (commerçants, fonctionnaires et propriétaires terriens), influencées par les familles de colons, y trouvent leur compte.* »

Chili

● PLUSIEURS ATTENTATS A LA BOMBE ont eu lieu dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 octobre à Santiago. Cinq personnes ont été blessées par l'explosion de quatre bombes déposées devant le palais de la Moneda, l'immeuplais de la Moneda, l'immeuble ble du Trésor public, le palais de justice et la banque de la capitale. — (*U.P.I., Reuter.*)

Grande-Bretagne

● TREIZE PERSONNES ont été arrêtées dimanche soir 16 octobre à Londres au cours d'incidents qui ont éclaté à l'occasion d'une manifestation antiraciste, qui a rassemblé deux mille cinq cents participants dans l'est de Londres. Deux cents policiers étaient présents pour éviter tout affrontement entre les manifestants et les sympathisants de l'organisation d'extrême droite Front national. La manifestation était organisée par la formation trotskiste Socialist workers' party et des syndicats locaux. — (*A.F.P.*)

Haïti

● LES SECTIONS EUROPEENNES D'AMNESTY INTERNATIONAL ont pris connaissance avec satisfaction de la libération, le 21 septembre dernier, de cent quatre prisonniers politiques détenus sans jugement et dans des conditions inhumaines en Haïti. Pour certains, la période de détention était de huit ans. Amnesty International note toutefois avec inquiétude que de nombreux détenus n'ont pas bénéficié de cette mesure d'amnistie générale, en dépit des déclarations du gouvernement d'Haïti. — (*A.F.P.*)

Irak

● M. TAREQ AZIZ, MINISTRE IRAKIEN DE L'INFORMATION, a été relevé de ses fonctions et remplacé par M. Saad Kassem Hamoudy, président du Syndicat de la presse, a annoncé le samedi 15 octobre l'agence irakienne d'information. D'autre part, le colonel Adnane Khairallah a été nommé ministre de la défense. Le colonel Khairallah, ancien ministre d'Etat, avait quitté le gouvernement le 5 septembre dernier à la suite de son admission au sein du conseil de la révolution irakienne (autorité politique suprême). L'agence ne donne aucune indication sur les raisons du départ de M. Tareq Aziz. Membre de la direction régionale baassiste et du conseil de la révolution, M. Aziz avait été élu membre de la direction inter-arabe du parti Baas, au pouvoir à Bagdad lors du onzième congrès général baassiste qui s'était tenu au début d'octobre dans la capitale. — (*A.F.P.*)

Islande

● LES QUELQUE NEUF MILLE FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES MUNICIPAUX islandais en grève depuis mardi 11 octobre poursuivent leur mouvement après l'échec des négociations salariales. Huit cents Islandais sont retenus à l'étranger, tandis que les étrangers séjournant en Islande ne peuvent quitter l'île. Cette grève est la première du genre, les fonctionnaires n'ayant obtenu le droit de grève qu'en octobre 1976. — (*A.F.P.*)

Jamaïque

● M. FIDEL CASTRO a commencé le dimanche 16 octobre une visite officielle de cinq jours à la Jamaïque. Les relations entre les deux îles des Caraïbes ont connu une amélioration continue ces dernières années. L'accueil chaleureux du premier ministre jamaïcain, M. Michael Manley, est néanmoins tempéré par l'attitude de l'opposition qui a annoncé qu'elle boycotterait la visite du président cubain. — (*Reuter.*)

Soudan

● UNE CENTAINE D'OPPOSANTS AU REGIME SOUDANAIS, arrêtés pour complot contre l'Etat à Juba, en février dernier, ont bénéficié des mesures d'amnistie décidées en août par le président Nemeiry, a rapporté lundi 17 octobre l'agence de presse soudanaise. Onze Libyens accusés de participation à une tentative de coup d'Etat en juillet 1976 seront également libérés. Le Soudan avait à l'époque accusé la Libye d'avoir organisé cette tentative, et les relations entre les deux pays s'étaient détériorées. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO, avant de partir, ce lundi 17 octobre, pour Lisbonne où il se rendait en visite officielle, a passé les journées de samedi et de dimanche à Eugénie-les-Bains (Landes). Ses seuls visiteurs ont été le docteur Barbe, maire de la ville, et le peintre d'origine yougoslave Branislav Zendelski. De Belgrade, l'agence Tanyoug annonce que le président Carter a adressé samedi un message personnel au maréchal.

EUROPE

LOIN DES CAPITALES

Reggio-de-Calabre perdue dans le Sud lointain

LE sud de l'Italie n'a guère fait parler de lui au cours des derniers mois. Ce sont surtout le centre et le nord qui se sont agités, avant la conclusion d'un programme de gouvernement entre démocrates-chrétiens et communistes. Le Mezzogiorno inquiète pourtant les partis politiques et les syndicats, car la crise économique y est particulièrement ressentie. En Calabre — « lanterne rouge » d'Italie, — la province la plus atteinte est celle de Reggio. On n'a pas oublié la révolte qui éclata, en 1970, dans le chef-lieu et pour laquelle certains meneurs ont été condamnés à plusieurs années de prison. La mise en question du centre sidérurgique de Gioia-Tauro (*le Monde* du 19 juillet), promis en 1971 pour calmer la révolte, suscite déjà de vigoureuses protestations.

AVOCAT de longue date, ancien gouverneur du Rotary-Club, M. Domenico Bartoli n'est pas du genre à s'enflammer. « *Dans les petites villes italiennes,* remarque-t-il avec philosophie, *il se passe rarement de grandes choses.* » Et pourtant... N'est-ce pas Reggio qui défraya la chronique pendant sept mois, en 1970 et 1971, quand ses habitants descendirent dans les rues pour protester ? « *Ce n'était pas conscient,* réplique l'avocat, qui semble chercher les étoiles par les fenêtres *grandes ouvertes de son cabinet. D'ailleurs, la ville a beaucoup changé.* »

Cela, tout le monde vous le dira : le Reggio de 1977 n'est pas le même qu'il y a sept ans. Une révolte similaire y serait impensable, même si certains problèmes demeurent entiers et que d'autres se sont aggravés.

Pour un Milanais ou un Turinois, l'image de cette ville méridionale reste la même : une sorte de Naples en pire, sans le charme de sa grande cousine ni son glorieux passé. Reggio-de-Calabre évoque le chômage, l'extrême droite, la Mafia. « *On nous enferme dans cette image* », affirment les responsables locaux, qui ne savent comment en sortir.

Pour changer d'avis sur Reggio, il faudrait y séjourner. Or ce gros bourg écrasé de soleil n'attire personne. C'est un lieu de passage pour la Sicile, l'un de ces lieux où l'on passe sans s'arrêter. L'avion permet maintenant d'éviter le détour, auquel les guides touristiques n'encouragent pas. Quelle discrétion sur cette « *ville de cent soixante-six mille habitants, siège d'un archevêché, située à la pointe de la botte* » ! Il est vrai que, « *entièrement reconstruite après le tremblement de terre de 1908* », elle suggère un peu trop le béton. C'est pourtant à la législation antisismique, appliquée au lendemain de la catastrophe, que l'on doit cette hauteur limitée des édifices. Ils ne s'étagent pas trop mal, en fin de compte, au-dessus d'une promenade de mer copiée sur celle de Nice, au début du siècle, par un maire qui aimait voyager.

AU lendemain de la révolte, l'extrême droite avait « fait un malheur », passant brusquement *de 7 % des suffrages à 36 %. Le Mouvement* social italien devenait ainsi le deuxième parti de la ville, talonnant la démocratie chrétienne de quelques points. Un résultat unique en Italie. Mais c'était un feu de paille, prouvant que les colères sont provisoires. Aux élections successives, Reggio s'est repris, donnant même au parti communiste un score jamais vu : 24 %. Il devait s'ensuivre une nouvelle formule politique à *la municipalité : un maire démocrate-chrétien,* présidant comme par le passé une « junte » de centre gauche, soutenue officiellement par le P.C.

Partis « démocratiques » et syndicats ont retenu la leçon de 1970. Ils s'étaient alors lourdement trompés sur les événements, car la « *manœuvre des fascistes* » cachait bien un soulèvement populaire.

A lui seul, le choix de Catanzaro comme capitale de la Calabre ne l'expliquait pas. Reggio se révoltait, en fait, contre une coupe pleine, que cette ultime goutte d'eau venait de faire déborder. Aujourd'hui, si le mécontentement demeure, l'extrême droite, en pleine déconfiture, n'a plus les moyens de le conduire. Il est « canalisé » par la démocratie chrétienne, la gauche et les syndicats.

Mécontents de quoi ? « *Rien dans cette ville ne fonctionne comme il faudrait* », constate M. Domenico Cozzupuoli. On ne peut soupçonner de dénigrement systématique cet ingénieur de trente-sept ans qui porte une chemise jean : il est le *nouveau maire de Reggio. Passons sur la saleté* des rues, que seul le régime fasciste avait réussi à abolir grâce un amiral-gouverneur pointilleux, un maniaque du balai.

N'insistons pas non plus sur le trafic automobile « *chaotique* », selon le maire, et sur le personnel municipal « *mal employé* ». Ce n'est pas cela qui mécontente la population. Le vrai problème de *Reggio est le chômage. « Seule, la Mafia embauche »,* disent les plus amers, en citant des chiffres plus ou moins précis : deux cent mille *disoccupati* en Calabre, dont soixante-dix mille diplômés à la recherche d'un premier emploi.

« *Il y a la crise italienne, la crise du Midi, celle de la Calabre et celle de Reggio* », remarque le maire. En d'autres termes, sa ville est la plus atteinte d'une région mal en point, appartenant à la « mauvaise » moitié d'une Italie qui, elle-même, souffre davantage de la récession que d'autres pays européens. La clé de l'emploi ne se trouve donc pas ici.

« *Notre seule chance était le bâtiment,* affirme M. Cozzupuoli, *mais tout est bloqué depuis 1970 à cause du plan régulateur que la région a mis cinq ans à approuver et dont les décrets d'application ne sont toujours pas adoptés.* » Entre-temps, l'émigration a diminué, des « Suisses » et des « Allemands » sont rentrés au pays. Quant aux promesses de créer des emplois, faites par le gouvernement au lendemain de la révolte, elles n'ont *été qu'à moitié tenues.*

L'ARGENT continue d'arriver, sous forme de subventions et d'allocations diverses — Reggio est l'une des villes les plus « assistées » d'Italie, — mais il repart aussitôt pour aller s'investir plus au nord, dans des régions sûres. Bref, c'est le marasme, sans aucune lueur à l'horizon.

« *Nous sommes assiégés de gens qui viennent se plaindre* », affirme Mgr Calabro, vicaire général de la ville, qui a organisé une cantine gratuite près de l'archevêché. Il parle « *de frustration et de défiance* », ajoutant : « *Malheureusement, nous les Reggiens, nous ne savons pas nous unir ; nous sommes portés au découragement. L'un des rares aspects positifs des événements de 1970 avait été la cohésion d'un peuple prenant conscience de s'être toujours fait avoir et qui disait basta.* »

Reggio n'a jamais su se débrouiller aussi bien que les deux autres chefs-lieux de la Calabre, Catanzaro et Cosenza. Dans cette guerre de clochers, ce *campanilisme,* il est toujours perdant. Depuis 1971, la ville n'a pas eu un seul ministre au gouvernement. Même l'imprévisible Mussolini la bouda, ne lui rendant visite qu'en 1939.

Un représentant du parti communiste commente : « *Les gens ici ont toujours considéré le pouvoir central comme une chose lointaine, autoritaire et vexatoire.* » Mais les gens, eux, en rendent responsables les politiciens. « *Nous n'avons jamais eu une classe politique à la hauteur des circonstances* », répètent les membres des professions libérales, qui se tiennent prudemment à l'écart au lieu d'aller la renforcer.

EN matière économique, l'absence d'initiatives et le manque de confiance en soi sont dénoncés de toutes parts. « *Comment voulez-vous que les gens prennent des initiatives,* souligne avec bon sens une enseignante catholique, Mme Maria Mariotti, *alors que la Mafia est partout présente ?* » L'Honorable Société perçoit, en effet, une dîme sur de nombreuses activités industrielles, immobilières et commerciales. Il arrive même que des marchands ambulants paient la *mazzetta* pour pouvoir vivre en paix. Mieux vaut être petit fonctionnaire dans ces conditions. Encore que... On nous a cité le cas d'enseignants qui recevaient des menaces voilées du genre : « *Tu fais réussir mon fils à la maturita* (le bac) *ou il t'arrivera des bricoles.* » Cela doit souvent marcher puisque, avec plus de 90 % de réussites, Reggio appartient au peloton de tête des villes italiennes.

Faut-il attribuer à la Mafia le calme qui a régné en Calabre au printemps dernier, alors que des étudiants s'affrontaient aux policiers dans les rues de Rome, de Bologne et d'ailleurs ? C'est une explication séduisante. Les *mafiosi* aiment opérer dans le calme. Contestataires ou terroristes ne peuvent que gêner leur action. Un responsable local de la sécurité ne nous expliquait-il pas le *manque relatif de petites escroqueries à Reggio* par « le sérieux » des bandits locaux qui se concentrent sur les grandes proies ?

Autre explication plus convaincante : il y a peu d'étudiants dans cette ville, et quand on veut attirer l'attention, c'est plus au nord qu'il faut frapper. Une empoignade dans les rues de Reggio n'aurait pas la même résonance qu'à Milan.

Une troisième explication est donnée par l'ancien maire démocrate-chrétien, M. Battaglia. « *Reggio,* dit-il avec amertume, *n'a pas la force de réagir. Quand elle l'a fait en 1970, elle a reçu douze mille policiers.* » Sur son parti, l'ancien maire n'est pas tendre : « *Ce n'est qu'un centre de pouvoir. Ou, si vous préférez, une fédération de centres de pouvoir.* »

En somme, malgré la présence d'un maire de *trente-sept ans qui professe des idées de gauche,* malgré l'alliance avec le P.C., la démocratie chrétienne n'aurait pas changé ? Ce n'est pas l'avis des communistes. « *Il y a toujours eu deux âmes dans ce parti,* affirme M. Tommaso Rossi, vice-président du conseil régional. *S'il y a eu alliance à Reggio, c'est en raison de notre avance électorale, mais aussi parce que la D.C. s'est transformée. Une nouvelle génération démocrate-chrétienne évolue dans un esprit d'unité et de changement. Mais les contradictions et les résistances réapparaissent chaque fois qu'on aborde les problèmes concrets.* » Pour les communistes, Reggio paie aujourd'hui les conséquences d'une « *politique économique décidée de l'extérieur, dans un esprit d'assistance et non de développement* ». Le point de départ d'une relance doit être, selon eux, l'agriculture.

N'étant pas une ville ouvrière, Reggio compte des syndicats modestes, assez mal encadrés. Leur drame est qu'ils « *gèrent de l'assistance* », comme le souligne un responsable. Un fort pourcentage d'inscrits est constitué de retraités tandis que de nombreux chômeurs ou « sous-occupés » frappent à la porte et demandent à être défendus.

Une phrase revient continuellement dans la bouche des personnes que l'on interroge : « *Cette ville est en désagrégation.* » Cela ne saute pas aux yeux du visiteur. Les nombreux Reggiens qui font la *passeggiata* au coucher du soleil sur le corso Garibaldi évoqueraient plutôt *la douceur de* vivre. D'autant que les pâtisseries continuent à pousser comme des champignons dans cette avenue principale, démentant toutes les statistiques.

« *Oui, les gens vivent, mais ne me demandez pas comment* », s'exclame Mme Mariotti, qui vit sur les hauteurs dans une rue populaire. « *Les ressources diminuent, la consommation augmente.* » Eternel miracle des villes du Sud, où l'entraide familiale et les petits travaux non déclarés permettent au moins à des marginaux de manger tous les jours et de regarder la télé qui diffuse les mêmes messages publicitaires aux Calabrais et aux Lombards dont le revenu moyen varie de un à trois. La télé, qui nivelle les goûts, démolit progressivement la notion « d'extrême Sud », mais n'empêche pas deux mondes de subsister.

Militante catholique, Mme Mariotti court d'une réunion à l'autre. Elle aussi parle « *désagrégation* », mais pour souligner aussitôt tout ce qui se fait de positif à Reggio, notamment dans une église qui a pris la « *voie conciliaire* », malgré un clergé mal préparé. Dans le marasme de Reggio, cette enseignante continue d'espérer. « *Nous étions nombreux,* murmure-t-elle, *à pouvoir quitter la ville. L'émigration aurait présenté de multiples avantages. Mais nous avons voulu rester.* » Ils croient donc en Reggio. La foi de ces militants suffira-t-elle à soulever les montagnes de l'Aspromonte qui sépare la ville du reste de la nation ?

ROBERT SOLÉ.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Tchécoslovaquie

LE PROCÈS DE QUATRE INTELLECTUELS A PRAGUE

TROIS JOURS D'AUDIENCE

(Suite de la première page.)

Les trois autres inculpés sont MM. Jiri Lederer, ancien journalistes, déjà condamné en 1972 ; Frantisek Pavlicek dramaturge, ancien membre du comité central du P.C., et Vaclav Havel, écrivain. Le procès doit durer trois jours.

Contrairement à ce que de premières informations avaient laissé croire, les autorités ont finalement décidé d'établir des distinctions dans les accusations portées contre les quatre inculpés. Les plus lourdes charges pèsent sur MM. Ornest et Lederer. Ils sont tous les deux jugés selon l'article 98 du code pénal, paragraphes 1 et ', pour leurs « *activités subversives contre l'ordre social et étatique socialiste* » et leurs « *liaisons avec l'étranger* » (1). Ils risquent une peine maximale de dix ans de prison. En cas de condamnation, il s'ajouterait pour M. Lederer une année supplémentaire en raison de sa libération anticipée conditionnelle après son premier procès.

Selon des indices concordants, l'accusation semble vouloir exploiter particulièrement le cas de M. Ornest en mettant en valeur ses relations amicales avec M. Pavel Tigrid, écrivain d'origine tchécoslovaque hostile au régime de Prague et vivant depuis de nombreuses années en exil en France.

M. Pavlicek est accusé, lui, de « *s'être préparé à des activités subversives* » mais sans qu'il lui soit reproché d'avoir entretenu des contacts illicites avec l'étranger. La peine prévue dans ce cas est de un à cinq ans de prison. Arrêté le 15 janvier dernier, M. Pavlicek avait été remis en liberté le 14 mars à l'expiration du premier délai légal de détention provisoire. M. Havel quant à lui devra répondre du délit d'« *avoir tenté de nuire aux intérêts de la République par la diffusion de fausses nouvelles à l'étranger* » (article 112). Il risque une peine maximale de trois ans et demi de prison. Il se trouve également en liberté depuis le 20 mai.

En distinguant de la sorte les fautes reprochées aux inculpés, les autorités agissent avec habileté. L'attention de l'opinion publique à l'étranger s'est en effet concentrée surtout sur le sort de M. Havel. De toute évidence, en laissant prévoir une certaine clémence à son égard, les autorités cherchent à atténuer les protestations que ce procès ne va pas manquer de susciter, compte tenu surtout du fait qu'il se tient au moment où se déroule à Belgrade la deuxième réunion sur la sécurité et la coopération en Europe.

Parallèlement à ces actions judiciaires, les tracasseries policières continuent contre les sympathisants de la Charte 77. Ces derniers jours, apprend-on, la police a procédé à toute une série d'interrogatoires, dont celui de Mme Kubisova, nouvelle porte-parole de la Charte. Plusieurs personnes interrogées ont été mises en garde contre la diffusion de « *samizdats* » publiés aux *éditions clandestines Petlice*. La diffusion de ces œuvres serait désormais considérée comme une activité hostile à la République et donc répréhensible en tant que telle.

MANUEL LUCBERT.

(1) Selon l'acte d'accusation, « *ils ont, par le truchement d'agents de liaison, maintenu des liens de conspiration avec les émigrés tchécoslovaques Pavel Tigrid et Jiri Pelikan et leur ont envoyé des contributions écrites et des informations pour publication dans les périodiques* Svedectvi *et* Listy. *(...) Avec leur aide sont diffusés à l'étranger et sur le territoire de la Tchécoslovaquie divers articles et informations attaquant, directement et indirectement, des représentants éminents de la République, la politique du P.C. tchécolovaque, son rôle dirigeant dans l'Etat et les liens d'alliance de la République avec l'U.R.S.S.* ».

Une déclaration de Jiri Pelikan

Mis en cause dans le procès de Prague, M. Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque et ancien président de la commission des affaires étrangères du Parlement de Prague, qui édite à présent, à Rome, *Listy*, l'organe de l'opposition socialiste, nous a déclaré, à son passage à Paris :

« *On sait que le rétablissement de la censure en Tchécoslovaquie empêche nombre d'écrivains et de journalistes de publier leurs écrits dans leur pays. Il est normal que les intéressés se défendent en publiant leurs œuvres dans l'édition* Petlice, *l'auto-édition tchécoslovaque. Ce* samizdat *parvient bien sûr à l'étranger.*

» *Certains de ces textes ont été reproduits par* Listy, *sous le nom ou le pseudonyme de leurs auteurs pour qu'ils ne soient pas réduits au silence et pour l'information de la population. Car* Listy *est diffusé en Tchécoslovaquie. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur. Il s'agit d'une situation anormale, due aux pratiques du régime actuel. Nous répétons que nous cesserons de le faire lorsque tous les intéressés pourront se faire publier sur place. Les textes que nous avons publiés avaient tous un caractère culturel : il ne s'est jamais agi d'informations secrètes d'ordre économique ou militaire.*

» *Il est absurde qu'au moment où se tient la conférence de Belgrade on juge et on condamne des êtres humains pour le seul crime d'avoir fait circuler des idées et contribué à la diffusion de la culture comme le prévoient les accords d'Helsinki. Je suis sûr que les gouvernements et leurs délégations à Belgrade ne passeront pas sous silence ce cas flagrant de violation des accords d'Helsinki dont ils sont en train d'examiner l'application.* »

Les protestations

● *A Prague*, les porte-parole de la Charte 77 (M. Hajek, Mme Kubisova et M. Hejdanek) élèvent une protestation contre ce procès « *profondément injuste du point de vue humain, moral et culturel* ». Ils estiment qu'une condamnation des accusés « *serait en violation de la Convention internationale sur les droits civiques et politiques, intégrée dans la législation tchécoslovaque* ».

« *Il est injuste que les autorités tchécoslovaques poursuivent des citoyens qui servent la culture tchèque et tentent de corriger les dommages culturels* » (nés de l'impossibilité dans laquelle se trouvent une grande partie des écrivains d'être ubliés-, *au lieu de réfléchir sérieusement aux raisons réelles de la situation actuelle* », ajoutent les porte-parole. En conclusion, ils demandent le libre accès du public et de la presse locale et étrangère au procès.

Dès la semaine dernière, deux écrivains tchécoslovaques, MM. Pavel Kohout et Ludvik Vaculik, l'auteur des *Deux Mille Mots* du « printemps de Prague », avaient adressé une lettre ouverte aux présidents Giscard d'Estaing et Tito, en sollicitant leur aide, ainsi que celle des autres chefs d'Etat représentés à la conférence de Belgrade.

Trente-trois autres intellectuels, dont M. Jiri Hajek et la veuve et le fils de Rudolf Slansky, l'ancien secrétaire général du P.C. tchécoslovaque exécuté en 1952 sur de fausses accusations, proclament leur « *inquiétude devant la nouvelle vague de procès politiques* », dans un appel destiné aux partis communistes et socialistes d'Europe.

● *A Varsovie*, le Comité d'autodéfense sociale (KOR) a publié ce lundi 17 octobre une protestation exprimant sa solidarité avec les accusés et lançant un appel à la conférence de Belgrade.

● *A Paris*, un appel est lancé par plusieurs personnalités, qui écrivent : « *Nous élevons une protestation virulente contre cette caricature de procès, demandons la libération immédiate des accusés, la cessation de toute répression envers les signataires de la Charte 77 et considérons les atteintes aux libertés démocratiques comme incompatibles avec les idéaux socialistes.* » Cet appel, publié par le quotidien *Rouge*, est signé notamment par MM. Laurent Schwartz, Joseph Kipnis, Alain Krivine, Jean-Marie Vincent, Charles Piaget, Serge Reggiani, Robert Simon, Roger Garaudy, ainsi que Mmes Catherine Verla, Madeleine Rebérioux, Anne Philipe, Paulette Garaudy et le Mouvement d'action syndicale.

De son côté, le Comité international contre la répression et la Ligue des droits de l'homme, dans une lettre au ministre tchèque de la justice, estiment que « *ces procédures [illegible] bafouent les libertés démocratiques élémentaires* » et exigent la libération des inculpés du procès de Prague.

UNE VIVE RÉACTION DE « L'HUMANITÉ »

Sous le titre « *Un nouveau procès d'opinion en Tchécoslovaquie* », *l'Humanité* écrit :

« *L'accusation leur reproche* [aux accusés] *d'avoir envoyé à l'étranger des textes culturels ou politiques de nature à « nuire » aux intérêts de la République ». Compte tenu de l'importance particulière de ce procès, qui met en cause des personnalités dont trois ont signé la « Charte 77 »*, l'Humanité *avait demandé que notre camarade Marcel Veyrier puisse y assister et en rendre compte.*

» *Les services de l'ambassade de Tchécolovaquie à Paris n'ont pas donné suite à cette demande. Nous le regrettons et nous protestons vivement contre un refus qui privera nos lecteurs d'informations directes sur un procès mettant en cause les droits de l'homme pour lesquels nous luttons.* »

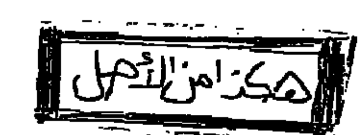
Le nouveau primat d'Irlande souhaite la séparation de l'Église et de l'État

De notre correspondant

Dublin. — Le nouvel archevêque d'Armagh, primat de toute l'Irlande, Mgr Tomas O'Fiaich, qui a été sacré il y a deux semaines, a annoncé *qu'il est favorable* à la promulgation d'une nouvelle Constitution pour la République d'Irlande. L'archevêque, dans une interview accordée au quotidien de tendance unioniste modérée *Belfast Telegraph*, a déclaré qu'il était sensible aux critiques que la population protestante formule vis-à-vis de la Constitution actuelle de la République qui date de 1937. La Loi fondamentale, promulguée par Eamon de Valera alors qu'il était premier ministre, s'appuie en grande partie sur l'enseignement moral de l'Eglise catholique, particulièrement en ce *qui concerne le rôle de la femme* et la famille. Le divorce, par exemple, reste proscrit, malgré les pressions qui s'exercent depuis plusieurs années pour que cette partie au moins de la Constitution soit amendée. Le premier ministre, M. Lynch, a encore déclaré la semaine dernière au Parlement qu'aucun changement n'est envisagé. Selon Mgr O'Fiaich, les hommes politiques du Sud auraient dû s'occuper depuis dix ans au moins de l'élaboration d'une nouvelle Constitution acceptable à la fois par les catholiques et par les protestants de l'île. Cette Constitution, d'après l'archevêque, pourrait n'être qu'un « *document de base très court* ». Mgr O'Fiaich s'est déclaré favorable à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, « *dans l'intérêt de chacun* ». Il a précisé que, dans le domaine de la morale, les hommes politiques devaient légiférer sans que les ecclésiastiques fassent pression sur eux.

Interrogé sur la crise en Irlande du Nord, Mgr O'Fiaich a dit que, bien qu'il se soit toujours considéré comme Irlandais — il est né dans le comté d'Armagh, en Ulster — et non britannique, il juge que toute solution à la crise actuelle doit tenir compte des éléments de la population de la province qui se considèrent à la fois comme britanniques et irlandais. *Mais, il serait prêt à accepter* l'autonomie de l'Ulster si c'était la seule solution possible. L'archevêque estime, d'autre part, que le danger des écoles confessionnelles en Irlande du Nord a été « *énormément exagéré* », mais il s'est déclaré « *ouvert* » à la création d'écoles interconfessionnelles. Son prédécesseur, le cardinal Conway, ainsi que l'ensemble de la hiérarchie d'Irlande du Nord se sont toujours opposés à l'argument selon lequel le système d'éducation en Ulster a contribué aux divisions entre les deux communautés.

JOE MULHOLLAND.



DIPLOMATIE

RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS A MADRID

Le bureau de l'Internationale socialiste demande la participation du Polisario à une négociation sur le Sahara occidental

De notre correspondant

Madrid. — Boycottage du régime raciste d'Afrique du Sud, isolement international des dictatures d'Argentine et du Chili, reconnaissance du Front Polisario dans les négociations de paix au Sahara occidental, enfin création d'un groupe de travail sur les problèmes nucléaires et le désarmement : telles ont été les principales résolutions adoptées par le bureau politique de l'Internationale socialiste qui s'est réuni à Madrid les 15 et 16 octobre.

S'étaient donné rendez-vous dans la capitale espagnole : MM. Brandt, président de l'Internationale et ancien chancelier d'Allemagne fédérale ; Senghor, président du Sénégal ; Kreisky, chancelier d'Autriche ; Palme, ancien premier ministre de Suède. Il y avait des absents de marque comme M. Soares, premier ministre portugais et M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, représenté à Madrid par M. Pontillon. C'est la première fois dans son histoire — et pas seulement ces quarante dernières années — que le bureau politique de l'Internationale socialiste se réunit à Madrid.

M. Brandt a expliqué ce choix en rendant hommage à la démocratisation de l'Espagne ainsi qu'au parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) qui s'est révélé, avec près de 30 % des voix aux élections du 15 juin, le premier parti du pays (l'Union du centre actuellement au pouvoir n'est encore qu'une coalition).

M. Palme a fait le compte rendu de la mission qu'il dirigeait et qui a été envoyée en septembre par l'Internationale socialiste dans les pays de « première ligne » en Afrique australe. Il a insisté sur l'isolement des régimes racistes de la région et sur la croissance des mouvements de libération, et expliqué les difficultés rencontrées par le Mozambique et l'Angola dans leurs zones frontalières, le premier en raison de *« l'agression rhodésienne »* qui a coûté 2 800 morts ces quinze derniers mois et provoqué l'exode de 37 000 réfugiés, le second à cause du Shaba, qui a fait affluer 200 000 réfugiés en provenance du Zaïre.

La répression en Amérique du Sud

La mission a dressé un plan d'action qui a été adopté par le bureau. Elle demande que cesse l'exportation d'armes vers l'Afrique du Sud ainsi que les programmes de coopération militaire et le transfert de technologies, y compris de technologies nucléaires. Elle recommande l'interdiction des exportations de biens d'équipement vers l'Afrique du Sud et la Namibie ainsi que l'arrêt des investissements dans ces deux pays. Sont cités à ce propos les exemples de la Norvège et de la Suède qui ont pris ou sont sur le point de prendre de telles mesures.

Le bureau a reconnu sa passivité devant les dictatures d'Amérique latine. Pour y remédier, il a décidé la création d'un comité latino-américain au sein de l'Internationale socialiste. Faute de temps, il n'y aura pas eu de débat sur les pays de ce continent dont la politique suscite le plus d'inquiétudes. Les rapports préparatoires avaient néanmoins souligné la situation particulière de l'Argentine et du Chili, et signalé les efforts faits par les régimes militaires du cône sud pour coordonner leurs systèmes de répression, ainsi que l'intention des militaires argentins de s'intégrer à une organisation de l'Atlantique sud qui, outre le régime de Buenos-Aires, pourrait rassembler le Brésil, l'Uruguay et l'Afrique du Sud. Le rapport recommandait d'aggraver *« l'isolement politique, diplomatique, militaire et économique de la junte militaire argentine »*.

Quant au Chili, le bureau a fait siennes les recommandations de la conférence de Rotterdam à la fin août dernier. Il avait été convenu alors entre les participants d'organiser un boycottage économique du régime du général Pinochet, de multiplier les missions ainsi que les demandes d'informations sur les disparus, enfin de prendre des mesures efficaces pour isoler la junte.

M. Felipe Gonzales, secrétaire général du P.S.O.E., est intervenu sur la question du Sahara occidental après un exposé d'un délégué du Front Polisario. Sa thèse, favorable aux combattants du Front, a été en grande partie suivie par l'Internationale socialiste, qui a publié un communiqué insistant sur l'urgence d'une solution négociée, rappelant le droit à l'autodétermination des peuples, et surtout invitant au dialogue toutes les parties intéressées, y compris le Front Polisario.

La première partie des débats avait été consacrée au danger nucléaire et à ce que M. Willy Brandt a appelé *« la possibilité d'une guerre atomique »*. En cas de conflit, la moitié de la population de l'hémisphère nord pourrait mourir, a expliqué M. Frank Barnaby, directeur de l'Institut international de recherche pour la paix, de Stockholm. M. Barnaby a fait une description de la prolifération nucléaire dans le monde et insisté sur les risques immédiats que font courir les quarante mille ogives nucléaires stratégiques et les douze mille ogives de caractère tactique actuellement stockées par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le bureau a décidé de créer un groupe de travail sur les problèmes nucléaires et le désarmement en vue de coordonner l'action des pays membres de l'Internationale. Enfin, M. Kreisky a fait un exposé sur la situation au Proche-Orient et proposé que l'Internationale socialiste organise une « table ronde » à Vienne sur ce thème, non pour s'immiscer dans les débats de la conférence de Genève sur le désarmement, a-t-il précisé, mais pour lui apporter sa contribution.

CHARLES VANHECKE.

ASIE

Cambodge

SOIXANTE MILLE RÉFUGIÉS CAMBODGIENS ONT TROUVÉ ASILE AU VIETNAM

Hanoï (A.P.). — Environ soixante mille réfugiés cambodgiens ont obtenu le droit d'asile au Vietnam depuis le mois d'avril 1975. Ils vivent actuellement dans des conditions misérables dans les faubourgs d'Ho-Chi-Minh-Ville et dans les provinces frontalières du Cambodge, dit-on de source diplomatique à Hanoï. Presque tous ces réfugiés appartiennent à l'ancienne classe moyenne : ce sont des employés, des artisans, de petits commerçants ou entrepreneurs originaires d'agglomérations urbaines.

« Le gouvernement vitenamien s'occupe de ces réfugiés malgré la pénurie de vivres et les difficultés économiques auxquelles il est lui-même confronté », a déclaré un diplomate. Environ seize mille de ces Cambodgiens ont demandé au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) de quitter le Vietnam, mais le H.C.R. ne peut leur venir en aide que s'ils ont obtenu un visa d'entrée dans un pays tiers et un visa de sortie vietnamien. Selon le H.C.R., trois mille d'entre eux ont obtenu un visa d'entrée en France et soixante-dix en R.F.A.

Japon

LA POLICE A LIBÉRÉ LES OTAGES RETENUS PAR DEUX TERRORISTES A NAGASAKI

Nagasaki (A.F.P., Reuter). — La police japonaise a pris d'assaut, dimanche 16 octobre, l'autobus dans lequel deux terroristes se réclamant de l'Armée rouge *détenaient* une quinzaine de personnes en otages depuis la veille. (le Monde daté 16-17 octobre). L'un des deux terroristes a été tué ; quelques passagers souffrent de blessures légères.

Les deux hommes, qui avaient accepté de relâcher certains de leurs otages, réclamaient à la fois une rançon et la possibilité de s'entretenir avec le ministre de la justice en présence d'un journaliste. Celui qui a été tué était un ancien repris de justice, l'autre est un ouvrier âgé de trente et un ans. Bien qu'ils aient déclaré appartenir à l'Armée rouge, la police s'interroge sur leurs relations avec cette organisation.

AFRIQUE

Kenya

Le gouvernement expulsera ses ressortissants somalis favorables à Mogadiscio

De notre correspondant

Nairobi. — Le vice-président kenyan, M. Arapmoi, a annoncé, samedi 15 octobre, l'expulsion des Kenyans d'origine somalie *« favorables »* au gouvernement de Mogadiscio. Il a également fait savoir qu'un recensement des Somalis du Kenya va être organisé, et demandé à la population de dénoncer *« les quelques éléments perdus, recrutés comme agents par une puissance étrangère en vue de lancer une attaque contre la mère patrie »*.

Quelques heures plus tôt, l'ambassade de Somalie à Nairobi avait démenti les allégations selon lesquelles elle recrutait des Kenyans d'origine somalie pour les envoyer se battre en Ogaden. M. Dahir Hussein Dirir, chargé d'affaires somalien, a déclaré à la presse que des *« laissez-passer »* avaient été délivrés *« depuis longtemps »* à des Somalis du Kenya *« pour des raisons humanitaires »* et *« afin de leur permettre de se rendre dans des pays arabes pour y trouver un emploi »*.

La veille, un porte-parole de la police kényane avait accusé cette ambassade d'avoir délivré des titres de transport à plus d'une centaine de Kenyans d'origine somalie ayant une formation militaire. Il avait indiqué que ces hommes devaient produire *« un certificat de naissance kenyan »* et pourraient être utilisés, le cas échéant, *« pour se battre contre le Kenya »*.

Dimanche, le directeur de cabinet du président Kenyatta a annoncé que le gouvernement kenyan était au courant de ce *« recrutement »* depuis deux ans. Au même moment, la police a fait savoir qu'une centaine de Somalis avaient été arrêtés à Nairobi au cours d'un contrôle d'identité.

Ces incidents illustrent, de nouveau, le regain de tension entre Nairobi et Mogadiscio depuis le début du conflit somalo-éthiopien (*le Monde* du 7 octobre). Le gouvernement kenyan considère comme citoyens à part entière les quelque deux cent mille Somalis de sa province du nord-est, frontalière de la République démocratique de Somalie. Le gouvernement somalien a maintenu, jusqu'ici, que cette population forme l'une des cinq branches de la *« grande famille somalie »* tout en s'engageant, à plusieurs reprises, *« à ne pas attaquer le Kenya »*.

En septembre, par l'intermédiaire de M. Sadate, les Kenyans avaient demandé au président Syaad Barre des éclaircissements à propos d'une déclaration faite à Nairobi par M. Qassim, ministre somalien du Plan, sur l'existence d'un *« problème »* entre les deux gouvernements. C'est du moins ce qu'a annoncé le 6 octobre, à la tribune du Parlement de Nairobi, M. James Osogo, ministre par intérim des affaires étrangères.

L'affaire des laissez-passer délivrés par l'ambassade de Somalie à Nairobi réduit à néant l'espoir assez faible d'une détente entre les deux capitales. L'ambassadeur d'Ethiopie à Nairobi n'a pas manqué de jeter de l'huile sur le feu, en déclarant que *« la Somalie recrute des mercenaires pour ses guerres »*, et que, *« après avoir réalisé son rêve de revendication de l'Ogaden, elle se retournera sans aucun doute contre le Kenya »*.

L'ambassade de Somalie à Nairobi semble avoir été surprise par les accusations qui lui sont adressées. Elle a affirmé qu'aucun passeport n'avait été remis à des Somalis déjà titulaires d'un passeport kényan, et que, de toute façon, aucun laissez-passer ne serait délivré à l'avenir. La police kényane avait présenté, vendredi, un Kenyan d'origine somalie renvoyé de l'armée kényane en mars pour indiscipline, qui a déclaré avoir reçu, sur présentation de son certificat de naissance kényan, un laissez-passer provisoire des mains du deuxième secrétaire de Somalie à Nairobi.

D'autre part, neuf camions de la Croix-Rouge internationale, chargés de médicaments destinés à la Somalie, seraient retenus depuis quinze jours dans la ville de Garissa par les autorités kényanes. C'est la première fois, depuis le début de la guerre d'Ogaden, que des médicaments sont acheminés sur la Somalie à travers le territoire kényan.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

INAUGURANT LE NOUVEAU PARLEMENT

La dictature et le parti unique ne peuvent mener qu'à l'appauvrissement de la pensée

déclare le roi Hassan II

Rabat *(A.F.P.)*. — Le roi Hassan II a inauguré solennellement, le 14 octobre, le Parlement marocain, élu en juin dernier. Dans le discours qu'il a prononcé, le souverain a notamment déclaré que *« sa présence et celle des députés constituaient un défi historique à la dictature et au parti unique qui ne peuvent mener qu'à l'appauvrissement de la pensée »*.

La plupart des deux cent soixante-quatre députés portaient la grande djellaba blanche, d'autres la gandourah bleue des provinces sahariennes, tandis qu'une demi-douzaine seulement d'élus, tel que M. Ali Yata, chef du P.P.S. (communiste), et plusieurs représentants de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P. — gauche progressiste), portaient le complet veston. Un communiqué officiel avait, la veille, annoncé que le port du costume national pour cette séance inaugurale *« était exigé »* des députés. Plusieurs personnalités étrangères assistaient à cette cérémonie, dont MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Karl Karstens, président du Bundestag.

Pour sa part, M[e] Boucetta, nouveau ministre marocain des affaires étrangères, et chef du parti de l'Istiqlal, a affirmé qu'il n'y avait pour lui au Maghreb qu'un seul problème, celui du Sahara : *« Je ne pose pas le problème des frontières avec l'Algérie,* a-t-il souligné. *Le seul problème, c'est l'attitude de l'Algérie face au Sahara marocain et mauritanien. La récupération de ces territoires, est pour nous, comme pour nos frères mauritaniens, irréversible, il n'y a pas à discuter là-dessus. »*

M[e] Boucetta s'est, en outre, déclaré tout à fait disposé à œuvrer avec les autres Etats de la région dans le sens de l'unité maghrébine : *« Nous sommes prêts,* a-t-il dit, *à aller aussi loin que possible vers une coopération économique, sociale et scientifique, mais sur l'intégrité de notre territoire national, nous ne transigerons jamais. »*

Guinée

« JEUNE AFRIQUE » ESTIME QUE M. SEKOU TOURÉ A FAIT DE SON PAYS « L'INSTRUMENT DE SA FOLIE »

Dans son numéro daté du 14 octobre, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* publie un dossier de vingt-quatre pages consacré à la Guinée, et intitulé « Le mythe et les réalités ».

Jeune Afrique dresse la liste des quinze camps de détenus politiques existant en Guinée, recense les dizaines de victimes (ministres, diplomates, hauts fonctionnaires) des « purges » successives décidées par les dirigeants de Conakry, et publie le témoignage d'un ancien détenu sur l'*« enfer de Kindia »* (camp situé dans la capitale). L'hebdomadaire dresse, par ailleurs, le constat de faillite de l'économie guinéenne, rongée par la pénurie et le marché noir. Dans son éditorial, *Jeune Afrique* écrit : *« En petit, donc en concentré, Sekou a fait de la Guinée ce que Staline a fait de l'U.R.S.S. : sa chose, l'instrument de sa folie. »*

● UN GROUPE DE CENT VINGT-HUIT MEMBRES DU CONGRÈS AMÉRICAIN a demandé au gouvernement de Pretoria d'inviter une organisation internationale à venir enquêter sur les conditions de détention des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Ils demandent, en outre, des précisions sur les circonstances de la mort du dirigeant nationaliste Steve Biko. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LES AMÉRICAINS SAVENT QUE NOUS N'IRONS PAS A GENÈVE SI L'O.L.P. Y VIENT déclare M. Moshe Dayan

Le quotidien israélien *Haaretz* a relancé, dimanche 16 octobre, la discussion concernant un accord entre les Etats-Unis et Israël en vue d'exclure l'O.L.P. de la représentation palestinienne à la conférence de Genève. Selon le journal, il existe, en effet, un *« document secret bilatéral entre les Etats-Unis et Israël prévoyant que des délégués de l'O.L.P. ne participeront pas à Genève et que l'éventualité d'un Etat palestinien ne sera pas négociée »*. Le journal, qui publie en manchette cette information, affirme la tenir d'une source bien placée à Washington. Cet accord secret aurait été établi parallèlement au document de travail américano-israélien lors de l'entrevue entre MM. Carter, Dayan et Vance, le 5 octobre dernier.

Cette information a été démentie par M. Moshe Dayan lui-même avant même qu'elle soit publiée. En effet, le ministre israélien des affaires étrangères, parlant samedi à la radio, avait déclaré : *« Il n'y a pas, entre Israël et les Etats-Unis, d'accord écrit rejetant la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. »* Le ministre avait toutefois ajouté : *« Mais le fait est que, dans le document de travail américano-israélien, il n'est pas fait mention de l'O.L.P., alors que le texte original américain parlait de la participation à la conférence « de représentants de rang inférieur de l'organisation ». Par ailleurs, les Américains savent fort bien que notre décision sur ce point est claire : nous n'irons pas à Genève si l'O.L.P. y vient. »*

M. Moshe Dayan répondait ainsi au porte-parole du département d'Etat qui avait déclaré vendredi qu'il n'y avait pas d'accord entre les Etats-Unis et Israël sur la non-participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. Le ministre israélien a confirmé dans la même déclaration que le président Carter avait par moment employé des expressions fort dures pour qualifier la position d'Israël et qu'il l'avait notamment accusé de *« susciter plus d'obstacles à la paix que la Syrie »*.

De son côté, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a affirmé dimanche à Washington que le document américano-israélien *« ne traitait nullement de la question de la représentation de l'O.L.P. à la conférence de Genève »*.

A la conférence internationale

LE « DOCUMENT DE TRAVAIL » AMÉRICANO-ISRAÉLIEN EST QUALIFIÉ « D'ENTRAVE A LA PAIX »

La « conférence internationale pour un juste règlement de la crise au Proche-Orient », qui s'est tenue les 14, 15 et 16 octobre à Paris, à l'appel du Comité international d'action pour une paix juste au Proche-Orient, émanation du Mouvement de la paix, a réuni deux cent cinquante délégués venus de soixante pays et des membres de quelque cent vingt partis et organisations internationales.

Parmi les participants, on comptait, outre une nombreuse délégation de l'O.L.P., des représentants du Comité israélien « pour une paix juste entre Israël et les pays arabes », où figurent des personnalités du parti communiste israélien Rakah et des membres du Conseil israélien pour la paix Israël-Palestine, notamment MM. Arieh Eliav, du parti Sheli, et Shimhe Flapan, directeur de la revue *Outlook*. Ces derniers, admis comme « observateurs », n'avaient pratiquement pas droit à la tribune. De ce fait, lorsque M. Eliav prit la parole, vendredi soir, une partie de la délégation de l'O.L.P. quitta la salle (1). Un autre membre du Conseil israélien pour la paix, Mme Noemi Kies, décrivit, samedi matin, les *« difficultés énormes »* auxquelles se heurtent, en Israël, les partisans de la négociation avec l'O.L.P.

Dans une déclaration adoptée dimanche à l'unanimité, les participants à la conférence *« se félicitent de la récente déclaration commune soviéto-américaine »* et condamnent sans équivoque le « document de travail » israélo-américain *« qui entrave tout progrès vers la paix dans la région »*. Ce document avait été rejeté dès vendredi par M. Mohsen Abou Mayzar, porte-parole de l'O.L.P. Il avait réclamé à nouveau qu'un texte international fasse état des droits des Palestiniens et complète la résolution 242.

M. Romesa Chandra (Inde), président du Comité international pour un juste règlement au Proche-Orient a déclaré à l'issue des travaux de la conférence, que celle-ci *« avait élaboré avec la déclaration votée à l'unanimité un document de travail qui servirait aux forces de la paix pour assurer la convocation rapide de la conférence de Genève et le succès de ses travaux »*. — R.D.

AMÉRIQUES

Une hirondelle triste dans un ciel pluvieux...

La reine Elizabeth au Canada

De notre correspondant

La reine Elizabeth est arrivée, samedi 15 octobre, au Canada, pour une visite de six jours, en vue d'assister aux fêtes de son jubilé d'argent. Elle a prononcé, dimanche soir, un discours à la radio et à la télévision d'Ottawa.

Montréal. — *La reine passe comme une hirondelle triste dans un ciel pluvieux. Elle parle aux Canadiens avec cet air soucieux des personnes qui se savent un peu hors de saison, mais tiennent à faire ce qu'elles croient être leur devoir. La télévision expose à la nation la signification de ce petit visage pâle, dont la majesté commande le respect. La reine passe les troupes en revue. La reine sous la pluie, devant un monument aux morts. La reine à l'office religieux, où un ecclésiastique subtil prêche l'unité. La reine serrant des mains sorties de la foule, répondant à des propos insignifiants par des phrases sans importance.*

Les figurants d'un dîner de cent dix couverts terminent leur dessert au son des violons. Le premier ministre du Canada obtient progressivement le silence et prononce avec gentillesse des mots de bienvenue, dispense quelques compliments et laisse percer un peu d'humour. On perçoit sous le diadème l'esquisse d'un sourire. La reine se dresse ensuite au milieu des mortels et parle de ses voyages et du Commonwealth, qui rassemble trente-six nations. Elle se réjouit que le Canada ait décidé de célébrer son jubilé d'argent en créant un fonds de 300 000 dollars pour ces nationaux soucieux d'apprendre complètement l'une des deux langues officielles du pays.

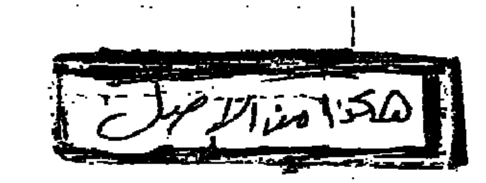
Sa Majesté relève que le Canada est né de la rencontre de « deux grandes civilisations » *et de l'effort de* « deux nations fondatrices ». *Elle s'est présentée comme* « votre reine ». *Dans ces expressions, il y a, pour certains Québécois, les éléments d'une blessure secrète. De ces deux nations fondatrices, l'une a été « vaincue » et, bien longtemps, traitée comme telle.*

La reine suggère que l'idée de « la confédération n'est ni française ni anglaise, elle est née sur cette terre ». *La création de cette confédération a été essentiellement* « une œuvre de vision et de foi » *pour que* « les instincts les plus élevés de l'homme triomphent ». *Le Canada est le fruit d'un face-à-face créateur, une terre de promesses et de réalisations.* « Dans un monde désiré (...), le Canada apparaît comme un message d'espoir. » *Le texte, qui exprime cet optimisme royal, a été rédigé quelques heures auparavant, dans le bureau du premier ministre du Canada.*

La reine a fait une furtive incursion dans la province de Québec, non loin de la frontière de l'Ontario, dans la résidence de campagne du premier ministre. Elle y a rencontré brièvement, au cours d'une réception, M. René Levesque, premier ministre du gouvernement du Québec, chef d'un parti dont les analyses sont totalement opposée à celles de Sa Majesté.

M. Levesque fumait en présence de la souveraine, en dissimulant sa cigarette dans sa main. Néanmoins, l'atmosphère a été empreinte de cordialité et de bienveillance. Les observateurs estiment que cette rencontre sera sans effet sur les destinées historiques du Canada.

ALAIN-MARIE CARRON.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

AU CONSEIL NATIONAL DU P.R.

Le parti giscardien hésite toujours à proposer certaines réformes

Les dirigeants giscardiens ont confirmé, samedi 15 et dimanche 16 octobre, devant leur conseil national, la *stratégie* qui consiste, d'une part, à faire du P.R., plus que jamais, le parti du président, et, d'autre part, à donner à cette formation l'image la *plus « centre gauche »* possible.

Sur le premier point, ils n'ont guère eu de mal. *C'était* en effet l'allégresse dans les rangs du P.R., ce week-end. Les sondages encourageants, la revendication du titre de premier parti de la majorité, les paris sur une conjoncture électorale favorable : tout cela, *chacun le* savait bien, est étroitement lié à l'amélioration de la popularité du chef de l'État. Les responsables giscardiens trouvaient là un peu de consolation après les difficiles moments qu'ils ont pu connaître depuis 1974.

En revanche, en ce qui concerne leur *second objectif (l'accentuation* du *réformisme* du parti), les dirigeants du P.R. ont eu un *peu plus de mal. D'abord*, parce qu'ils avaient pris un certain risque « démocratique ». *On* n'a *jamais vu* une assemblée de militants et de cadres se saisir, sans l'amender, d'un document élaboré par ses chefs : les parties du programme soumises au conseil national ont donc été amendées. Ensuite, parce que le réformisme n'est pas l'essence même de la doctrine des ex-républicains indépendants, ex-indépendants, dont est issu *le président* de la République.

M. Jean-Pierre Soisson avait eu beau faire savoir, à la veille de la réunion, que le projet de programme avait l'assentiment du président et du gouvernement, ce projet n'en a pas moins été gommé, et, sur certains points, bien gommé. *Ainsi* en a-t-il été du service national « à la carte », du salaire de la *mère de famille et de la* fiscalisation des charges sociales, notamment.

Quant au rétablissement de la proportionnelle dans le mode d'élection des conseils municipaux de villes de plus de 30 000 habitants, il n'y est plus fait allusion dans l'avant-projet qu'a finalement adopté le conseil national. Dans ce texte, *il* n'est pas question non plus du rétablissement de la proportionnelle dans l'élection *des députés. En ce domaine*, peut-être des conseils de prudence étaient-ils venus de plus haut, car jusqu'à ce jour les giscardiens étaient plutôt considérés comme proportionnalistes.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le conseil national du parti républicain a siégé samedi 15 et dimanche 16 octobre à huis clos pour examiner le projet de programme du parti. Cette étude a *été menée par* trois commissions présidées respectivement par Mme Monique Pelletier, membre du bureau politique, et MM. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, et François Delmas, membre du secrétariat national, ancien maire de Montpellier.

Un certain nombre d'amendements ont été apportés par le conseil national aux propositions initiales. Ainsi, au chapitre « *une vie meilleure pour les Françaises et les Français* », il était envisagé d'instituer un salaire de la mère de famille. Mme Monique Pelletier s'est opposée à cette idée. Les propositions du P.R. en ce domaine sont diverses, notamment celles-ci : « *Les allocations familiales et le complément familial seront regroupés en une aide familiale unique, augmentée et indexée. (...) Cette aide familiale sera attribuée sans condition de ressources, mais incluse dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. (...) Elle sera versée à toutes les familles, que les mères travaillent ou non, afin de favoriser le libre choix. La mère au foyer bénéficiera d'un statut social propre.* »

De même, en ce qui concerne le service national, les dirigeants giscardiens avaient prévu de proposer un service « *à la carte* ». Cette suggestion n'a pas été retenue. Le texte adopté samedi souligne la nécessité d'introduire « *plus de justice* » dans le système actuel et recommande une « *évolution vers un service civil* ».

Au chapitre « *un autre progrès pour la France* » (commission présidée par M. Jean-Pierre Fourcade), les giscardiens soulignent qu'il faut « *faciliter la création et l'adaptation des entreprises* ». Initialement, il était envisagé de substituer au régime des charges sociales tel qu'il existe une prise en charge par l'État, compensée notamment par la création d'une taxe sur le chiffre d'affaires ou une majoration de celle sur la valeur ajoutée. Il s'agissait en quelque sorte d'une fiscalisation des charges et *cotisations sociales. Le conseil* national a préféré une formule plus nuancée impliquant un blocage du montant des charges, le maintien du principe de l'assurance et une évolution, en ce qui concerne les charges familiales, vers un système qui évite de *pénaliser* les *industries de main-d'œuvre.*

La commission présidée par M. François Delmas avait, entre autres, à son programme l'étude des questions électorales. M. Soisson avait indiqué avant la réunion du conseil que le P.R. se prononcerait en faveur de l'introduction de la représentation proportionnelle dans le mode d'élection des conseils municipaux de villes de plus de trente mille habitants. Le secrétaire général a affirmé après les travaux que cette proposition serait inscrite dans le programme définitif du parti, il n'empêche que le conseil national s'est contenté d'adopter la phrase suivante (dont la longueur et le balancement doivent, paraît-il, beaucoup à MM. Roger Chinaud et Jacques Dominati) : « *Le parti républicain, convaincu de la nécessité de la dédramatisation de la vie politique et de la réconciliation des Français, souhaite qu'un régime électoral aux différents niveaux soit élaboré, permettant d'assurer une plus juste représentation de toutes les tendances de l'opinion, mais aussi la constitution de majorités unies sur des idées communes et compatibles avec la continuité qui, par l'élection du président de la République au suffrage universel, fait échapper le pays à la lutte des partis.* »

En ce qui concerne l'Europe, le P.R. suggère la création d'une « *force de garde-côte européenne* », qui aurait pour tâche la surveillance du plateau continental pour le protéger contre les pollutions et en faire respecter les zones de pêches.

« Celui qui incarne l'unité au-dessus des partis »

M. Jean-Pierre Soisson a déclaré au cours de la dernière séance de travail : « *Nous avons gagné le pari de Fréjus (...). A mesure que le parti républicain s'est affirmé, la majorité s'est unie et a trouvé la confiance des Français (...). L'entente s'est faite naturellement derrière le président de la République. (...) Porter atteinte à la prééminence du président de la République, ce serait se placer soi-même hors de la majorité (...). La majorité n'est pas qu'une alliance électorale. Elle est unie sur un projet de société derrière Valéry Giscard d'Estaing.* »

Le secrétaire général a souligné la nécessité d'affirmer la permanence du « *courant de mai 1974* ». Il a noté : « *Après les jeux de la politique, les querelles des partis, qui ont occupé ces derniers mois, les Français se tournent vers celui qui incarne l'unité de la France. Seul, au-dessus des partis, aujourd'hui il émerge. Parce qu'il est l'élu de toute la nation. Parce qu'il porte l'espoir d'une vie meilleure. C'est cela la modification éventuelle du paysage politique. En 1978, la majorité qui se dégagera aura pour tâche d'assurer une plus large base populaire au président.* »

Il a ajouté : « *Non, la crise économique ne doit pas nous détourner de renouer avec l'esprit de 1974 (...). Ayons l'honnêteté de le reconnaître. La crise n'explique pas tout. Elle n'est pas le seul obstacle à la recherche d'une vie meilleure. Le conservatisme, le conformisme, la défense des privilèges, l'attachement aux idées reçues, la peur de l'effort, s'opposent au nouveau courant d'espoir que nous incarnons.* »

M. Soisson a conclu : « *Il faut transformer la société sans attendre qu'elle se transforme. Pour cela, nous devons devenir plus forts. Et d'abord au Parlement. Que les élus qui se reconnaissent dans ce choix soient demain plus nombreux à l'Assemblée nationale. Qu'ils donnent au président les moyens de sa politique.* »

A l'occasion de cette réunion du conseil national est entré officiellement en fonctions M. Jacques Larché, sénateur, ancien secrétaire général du gouvernement. Dans l'état-major du parti républicain, il prend place au troisième rang, après MM. Jean-Pierre Soisson et Jacques Dominati, délégué général, avec le titre de délégué national auprès du secrétaire général.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE VEUT OFFRIR UN IDÉAL A LA MAJORITÉ

Fondé le 16 mai dernier par M. Pierre de Bénouville, avec l'appui de M. Marcel Dassault, le mouvement Démocratie chrétienne a réuni, samedi 15 octobre à Paris, son assemblée générale constitutive. M. Alfred Coste-Floret, ancien député M.R.P., a été élu président de la formation et M. Pierre de Bénouville — qui est *député apparenté* R.P.R. de Paris — secrétaire général. M. Georges Bidault, ancien président du conseil, ancien président du M.R.P., a été désigné comme président d'honneur. M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, est membre du comité directeur.

M. Coste-Floret a déclaré samedi : « *Les mesures tendant à résorber l'inflation et le chômage ne peuvent avoir d'effets que dans un climat de confiance restaurée. Cette restauration de la confiance passe par la restauration des valeurs morales et spirituelles que prône la démocratie chrétienne. Celle-ci n'entend prendre la place de personne. Elle comble un vide politique pour élargir la majorité et lui offrir un idéal.* »

LES GAULLISTES DE PROGRÈS COMPTENT PRÉSENTER UNE CENTAINE DE CANDIDATS

L'*Union des gaullistes de progrès* a organisé samedi 15 et dimanche 16 octobre des journées nationales à la mairie de Savigny-sur-Orge. Un conseil national de l'Union des gaullistes de progrès, élargi aux responsables de l'Association des élus gaullistes de *progrès, s'est réuni pendant ces* journées et a décidé que le mouvement présenterait une centaine de candidats aux élections législatives.

Il a *mandaté le délégué national*, M. Dominique Gallet, pour que les discussions engagées avec *MM. Jean Charbonnel et Léo* Hamon aboutissent au regroupement de tous les gaullistes d'opposition.

Les participants à ces journées nationales ont *adopté* à l'unanimité une motion qui confirme « *son attachement à une union de la gauche dans laquelle elle perçoit le seul espoir de redressement des destinées nationales* ».

M. JOBERT « TRAHI » PAR LA MAJORITÉ ?

Nice. — M. Gérard Bosio, chargé de mission auprès de l'administration française, fils de M. Raoul *Bosio, adjoint au maire de Nice* et vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes, a annoncé le jeudi 13 octobre sa candidature aux prochaines élections législatives dans la première circonscription des Alpes-Maritimes (Nice 1, 2, 3) dont le *député sortant, communiste*, M. Virgile Barel, doyen de l'Assemblée nationale, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

M. Bosio, qui est âgé de trente-trois ans et qui est suppléant de son père au conseil municipal de Nice, se présentera sous l'étiquette majorité présidentielle. Cette candidature pourrait amener M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates et ancien ministre des affaires étrangères, à renoncer à se présenter *lui-même dans cette circonscription.*

M. Jobert, selon ses représentants à Nice, espérait, en effet, bénéficier de la neutralité de la majorité.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION

Trois organisations s'efforcent de susciter des candidatures uniques de l'extrême gauche

A l'approche du scrutin de mars 1978, les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaires (L.C.R.) et des Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), rejoints par l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T., marxiste-léniniste proche du courant maoïste), s'efforcent de susciter des candidatures communes aux formations qui composent l'extrême gauche. Des discussions se sont engagées qui laissent prévoir un accord entre ces trois organisations.

En revanche, Lutte ouvrière paraît très réservée alors que d'autres organisations, notamment le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (P.C.R.M.L., pro-chinois) et le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F., maoïste), restent en dehors du débat. Enfin, et surtout, le parti socialiste unifié n'entend pas se joindre aux groupes révolutionnaires.

La L.C.R. et les C.C.A. ont proposé aux autres partis et groupes d'extrême gauche de désigner des candidats uniques, chargés de défendre une *« plate-forme commune »* définissant les objectifs des révolutionnaires en cas de victoire de l'union de la gauche. Un tel accord implique, pour le second tour, un désistement en faveur du candidat de l'opposition le mieux placé. Ce schéma ne peut convenir qu'aux formations qui admettent que, malgré le caractère de *« collaboration de classes »* du programme commun, il faut tenter de *« battre la droite »*, car la victoire des partis communiste et socialiste permettrait d'*« encourager les luttes du prolétariat »* et de *« désorganiser »*, même partiellement, la bourgeoisie.

Pour le moment, seule l'O.C.T. paraît y souscrire. Certes, elle a toujours affirmé que le combat révolutionnaire se situe d'abord *« dans les usines, dans les quartiers, dans les casernes, partout où les travailleurs souffrent de l'oppression »*. Elle n'en néglige pas pour autant toute expression électorale, dans la mesure où celle-ci s'insère dans un projet plus vaste qui consiste à œuvrer pour que *« s'affirme une alternative révolutionnaire effective »*. Une réunion préparatoire a eu lieu avec la L.C.R., qui a permis de poser les premiers jalons de cette tactique unitaire.

Les C.C.A., petit groupe formé de scissionnistes de la L.C.R. et du P.S.U., sont également partie prenante, même s'ils se plaignent du *« sectarisme »* des amis de M. Alain Krivine à leur encontre.

En revanche, les autres organisations paraissent réservées. Ainsi Lutte ouvrière a publié récemment dans une brochure intitulée *Changer la vie, oui, c'est possible !* un appel à *« voter au premier tour pour les candidats de L.O. »*. De même, il y a peu de chances de voir l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.), le parti communiste international, ou l'un des deux partis pro-chinois, P.C.R.M.L. et P.C.M.L.F., se joindre à une démarche électorale unitaire.

Mais la défection la plus lourde de conséquences pour l'extrême gauche est celle du P.S.U., qui exclut par avance toute alliance électorale. En effet, les socialistes unifiés sont avant tout soucieux de se démarquer des révolutionnaires pour mieux se rapprocher des écologistes.

Il est vrai que le risque est grand, pour l'extrême gauche, de voir les candidats « verts » jouer, en mars 1978, un rôle décisif. Une étude récente ne laisse-t-elle pas espérer aux mouvements écologiques 11 % des suffrages ? (*le Monde* du 20 septembre). Chacun est donc tenté, sinon de *« récupérer »* une contestation qui pourrait redonner vie aux forces d'extrême gauche, du moins d'insérer celle-ci dans une perspective d'ensemble révolutionnaire. Toutefois, cet objectif paraît difficile à atteindre.

La nébuleuse écologique

Au sein de la nébuleuse écologique, la méfiance est grande tant à l'égard du jeu politique qu'envers toute forme d'organisation qui pourrait freiner les impulsions de la base. La perspective des élections législatives et l'ampleur de la contestation ont cependant conduit certains mouvements, tel S.O.S. - Environnement, à se structurer et à présenter des candidats (*le Monde* du 25 juin). De même, plusieurs organisations, regroupées sous le sigle Ecologie 78, ont manifesté leur intention de prendre part au scrutin (*le Monde* du 20 septembre). Dans les deux cas, la volonté de refuser tout désistement au second tour est clairement affirmée.

De plus, l'un des porte-parole d'Ecologie 78, M. Brice Lalonde, n'a laissé planer aucun doute sur les relations que ces mouvements entendent avoir avec l'extrême gauche en affirmant : *« Le gauchisme tente de sortir de son ghetto en prenant en charge le combat antinucléaire, alors que le pouvoir cherche à nous faire passer pour gauchistes à seule fin de nous appliquer le même traitement : l'isolement »* (*le Monde* du 12 août). Aussi, lorsque M. Alain Krivine concède que la manifestation de Malville *« n'a pas permis de réduire le fossé qui existe entre le mouvement écologiste et le mouvement révolutionnaire »*, force est de constater qu'il ne manque pas de candidats « verts » pour penser que ce fossé leur est nécessaire.

Parmi ceux qui tentent de faire pièce à de telles candidatures figure le P.S.U. Les amis de M. Michel Mousel estiment, d'une part, que le refus de tout désistement fait le jeu de la majorité, d'autre part, qu'il faut éviter une alliance avec les autres formations d'extrême gauche pour ne pas « repousser » les écologistes. Dans ces conditions, le P.S.U. s'efforce de susciter une *« gauche écologique »*. La direction politique nationale, instance dirigeante du P.S.U., a, dans une « Lettre à Ecologie 78 », proposé un *« rassemblement autour d'une plate-forme commune sur l'autogestion, l'écologie, le droit des femmes »*.

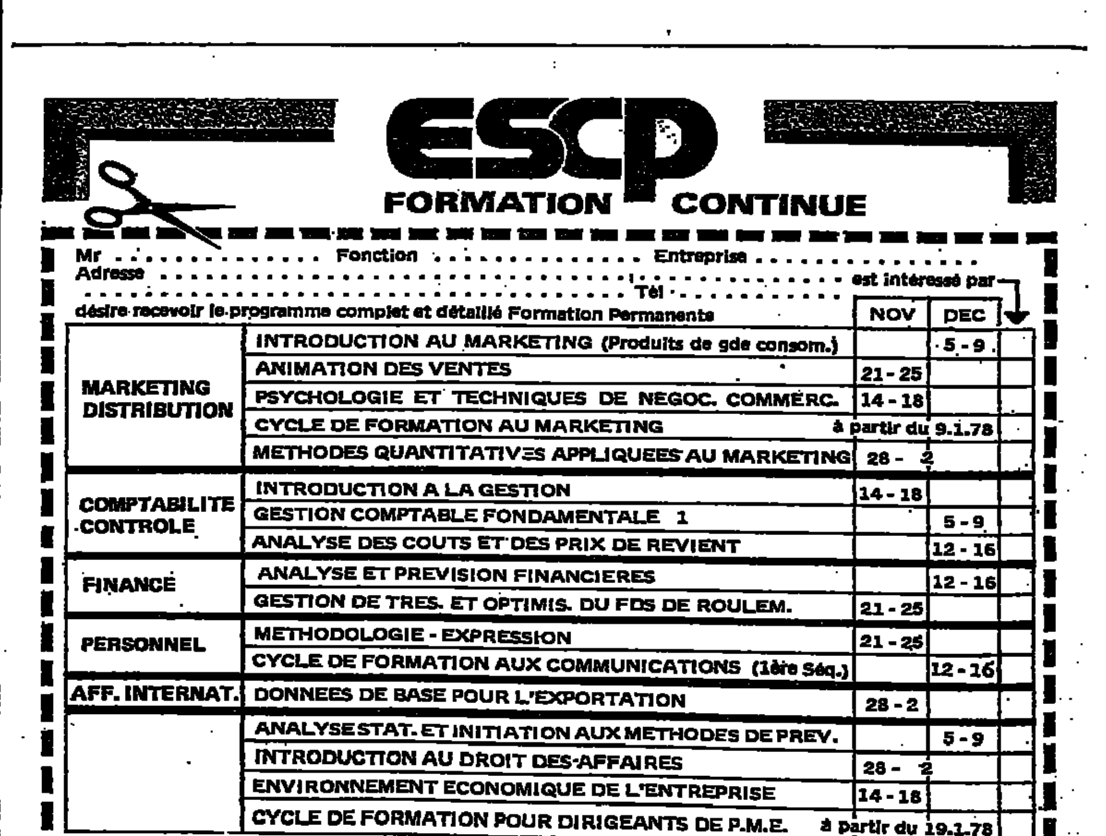
Cette initiative n'a suscité aucun écho chez les animateurs d'Ecologie 78. Aussi le P.S.U. cherche-t-il davantage à tirer parti de l'éparpillement du courant écologique : ses représentants vont tenter de conclure, avec les groupes locaux autonomes, des accords en vue de candidatures communes. Enfin, le journal *la Gueule ouverte-Combat non violent* s'est proposé pour organiser au mois de novembre un débat, en vue de la constitution d'un *« front commun pour le socialisme autogestionnaire »*, entre ses représentants et ceux d'Ecologie 78, du P.S.U. et du Mouvement d'action non violent.

De son côté, la L.C.R. estime que l'enjeu du scrutin de mars 1978 est tel que les voix écologistes se départageront, au second tour, selon les clivages politiques traditionnels. Elle préfère, aux accords électoraux, la tactique du *« front unique »* qui consiste à organiser, à l'occasion de chaque lutte, des débats qui permettent de regrouper militants de gauche, d'extrême gauche et sympathisants écologistes pour faire avancer l'idée selon laquelle, *« dans le cadre capitaliste, il n'y a pas de solution aux problèmes posés par la production d'énergie »*.

Cette tactique, qui est aussi une technique pour faire progresser ses propres points de vue, se distingue de celle qu'utilisent d'autres formations révolutionnaires : il s'agit alors de mettre à profit les nouvelles formes de luttes (celles des femmes, des soldats, des écologistes) pour *« élever le niveau de conscience de l'ensemble de la classe ouvrière organisée autour des travailleurs les plus avancés »*.

Un tel *« avant-gardisme »*, qui est notamment celui de l'O.C.T., pourrait être la source d'un isolement accru.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



ESCP
FORMATION CONTINUE

Mr .... Fonction .... Entreprise ....
Adresse .... est intéressé par
.... Tél ....
désire recevoir le programme complet et détaillé Formation Permanente

		NOV	DEC
MARKETING DISTRIBUTION	INTRODUCTION AU MARKETING (Produits de gde consom.)		5 - 9
	ANIMATION DES VENTES	21 - 25	
	PSYCHOLOGIE ET TECHNIQUES DE NEGOC. COMMERC.	14 - 18	
	CYCLE DE FORMATION AU MARKETING	à partir du	9.1.78
	METHODES QUANTITATIVES APPLIQUEES AU MARKETING	28 -	2
COMPTABILITE CONTROLE	INTRODUCTION A LA GESTION	14 - 18	
	GESTION COMPTABLE FONDAMENTALE 1		5 - 9
	ANALYSE DES COUTS ET DES PRIX DE REVIENT		12 - 16
FINANCE	ANALYSE ET PREVISION FINANCIERES		12 - 16
	GESTION DE TRES. ET OPTIMIS. DU FDS DE ROULEM.	21 - 25	
PERSONNEL	METHODOLOGIE - EXPRESSION	21 - 25	
	CYCLE DE FORMATION AUX COMMUNICATIONS (1ère Séq.)		12 - 16
AFF. INTERNAT.	DONNEES DE BASE POUR L'EXPORTATION	28 - 2	
	ANALYSE STAT. ET INITIATION AUX METHODES DE PREV.		5 - 9
	INTRODUCTION AU DROIT DES AFFAIRES	28 -	2
	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE	14 - 18	
	CYCLE DE FORMATION POUR DIRIGEANTS DE P.M.E.	à partir du	19.1.78

Ces différents stages constituent des modules indépendants, qui peuvent être capitalisés pour l'obtention d'un *Certificat d'Etudes Spécialisées.*

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS - FORMATION CONTINUE
79 Av de la République 75011 Paris - tél : 355.39.08
Chambre de commerce et d'Industrie de Paris
(Centre Parisien de Management)



DES ÉLECTIONS LÉG...

M. Raymond Barre : il y a une différence entre accepter l'alternance et ...

M. Chirac : M. Mitterrand s'est constamment trompé depuis trente ans

M. MONOD : ...

BIBLIOGRAPHIE

POLITIQUE

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Raymond Barre : il y a une différence entre accepter l'alternance et la souhaiter

Dans une interview que publie l'hebdomadaire *l'Express* daté du 17 au 23 octobre, M. Raymond Barre estime notamment que les partis de la majorité « *sont en mesure de gagner les élection* », car « *ils peuvent présenter aux électeurs un bilan dont ils n'auront pas à rougir* ». Il ajoute : « *Ils peuvent gagner (...) s'ils savent s'organiser, prendre des options claires, répondre aux aspirations des Français vers la vérité et vers la justice (...) et s'ils savent surtout se renouveler.* »

Le premier ministre souligne que, « *pour donner à la politique conduite par le gouvernement une assise aussi large que possible, il faut non pas rechercher une autre majorité, mais élargir la majorité de telle sorte qu'un consensus national aussi large que possible puisse être obtenu* ».

Refusant d'être tenu pour « *un parangon de la droite* » et dénonçant l'« *effort systématique* » fait, selon lui, pour le présenter « *comme le représentant d'une politique conservatrice* », le chef du gouvernement affirme qu'en critiquant l'action de M. François Mitterrand, au cours de son entretien télévisé du jeudi 6 octobre avec la rédaction de TF 1, il n'avait pas « *cherché à désigner* » son « *principal adversaire politique* », mais qu'il avait simplement voulu souligner « *l'échec de l'homme qui était à l'origine de* [la] *politique d'union de la gauche* ».

« Je respecte les opinions des communistes, mais... »

Interrogé sur le « *problème de l'alternance* », M. Raymond Barre déclare : « *J'ai trop le respect de la démocratie pour ne pas accepter le choix des Français quel qu'il soit. Mais entre accepter l'alternance et souhaiter l'alternance, il y a une différence, surtout lorsque l'alternance conduirait au pouvoir un parti dont je ne souhaite pas qu'il détienne certaines responsabilités et lorsque l'opposition se réclame d'un programme que je crois profondément dangereux pour mon pays. Je ne ferai jamais de procès d'intention aux communistes, ils sont français comme moi. Ils ont des opinions différentes, je respecte leurs opinions.*

» *Mais de même qu'ils ne souhaitent pas que ce qu'ils appellent la* « droite capitaliste » *dans laquelle ils me rangent soit au pouvoir, j'ai bien le droit de souhaiter qu'ils n'arrivent pas au pouvoir. (...) Qu'il y ait un gouvernement socialiste homogène après un vote des Français, je ne vois pas pourquoi je refuserais d'accepter une telle situation. Je suis un démocrate. Mais il n'en reste pas moins que mes inquiétudes demeureraient, dans ce cas, car M. Mitterrand proclame qu'il restera fidèle au programme commun non actualisé dont j'ai dit les dangers. Il ne faut pas faire l'alternance pour le plaisir de faire l'alternance...* »

Après avoir démenti l'existence d'un désaccord entre le président de la République et lui sur « *la manière de mener le combat électoral* » et refusé de se situer « *face à tel ou tel leader de la majorité* », le premier ministre pense qu'il serait « *assez prétentieux* » de sa part de dire qu'il pourrait « *être amené à jouer un rôle déterminant* » dans la prochaine campagne électorale. « *Je crois que les élections se joueront sur l'image qu'auront les Français de la conduite des affaires publiques par le gouvernement* », indique-t-il. M. Raymond Barre déclare également qu'il apportera son soutien « *aux candidats qui le souhaiteront, et sans aucune exclusive, dès lors qu'ils entendent soutenir l'action du président de la République et la politique conduite par le gouvernement.* »

M. Chirac : M. Mitterrand s'est constamment trompé depuis trente ans

M. Jacques Chirac, prenant la parole à Tulle samedi 15 octobre devant les assises départementales du R.P.R., a reproché à M. Mitterrand « *de s'être constamment trompé depuis trente ans* », ajoutant : « *Il n'est donc pas possible de confier à un tel homme les destinées du pays. Une nouvelle fois, M. Mitterrand s'est trompé de stratégie politique. Il affirmait que, grâce à lui, le parti communiste avait changé, alors que la preuve est aujourd'hui administrée que les communistes n'ont jamais varié pour atteindre leurs objectifs.* »

En revanche, pour le président du R.P.R., le parti socialiste, lui, a changé : « *Nous sommes loin de l'humanisme, de la générosité et de la sensibilité du parti socialiste de Léon Blum et de Jaurès. Il suffit de se reporter au programme socialiste d'inspiration marxiste et qui préconise l'appropriation collective des moyens de production.* »

Il a affirmé la cohésion des partis et mouvements de la majorité, dont les courants convergent vers le même type de société et dont l'accord a été finalement réalisé sur le manifeste et le pacte majoritaire.

M. Chirac a ensuite présenté les candidats de la majorité en Corrèze. Il s'agit de M. Jean-Pierre Bechter (R.P.R.), sous-préfet dans la première circonscription (Tulle), dont le député sortant est M. Pranchère, communiste ; de M. Stanislas Filliol (R.P.R.), fonctionnaire au ministère des affaires étrangères dans la deuxième circonscription (Brive), dont le député est M. Charles Ceyrac, R.P.R., ancien suppléant de M. Charbonnel, maire de Brive (Fédération des républicains de progrès) et de M. Chirac dans la troisième (Ussel). Tous, R.P.R., sont des candidats uniques de la majorité.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré samedi 15 octobre devant la presse à propos de la préparation des élections législatives : « *C'est, de toutes les formations de la majorité, avec le Centre des démocrates-sociaux que le parti républicain rencontre le plus de difficultés dans la négociation pré-électorale.* »

M. MONOD : reprenez-vous...

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., parlant à Montbrison (Loire) devant un millier de militants, a notamment déclaré :

« *Nous pouvons dire aujourd'hui, avec plus de chance d'être entendus, aux Français abusés par la* « gauche unie » : « *On vous a trompés. Reprenez-vous, il n'est pas trop tard. La France n'est pas comme on a tenté de vous le faire croire, coupée en deux entre les privilégiés et les exploités.* » (...) *Toute l'action menée hier, tout ce que nous proposons de faire pour demain contredit ces informations sans fondement de division des Français. L'unité de la France, l'unité des Français n'est pas l'uniformité.* »

MARNE. — *Les candidats du* P.C. sont M. Claude Lamblin, maire de Reims, conseiller général dans la première circonscription (Reims I et III) où M. Jean-Louis Schneiter (C.D.S.) et M. Jacques Kosciusko-Morizet (R.P.R.) ont annoncé qu'ils se présenteront ; M. Michel Deleitre, premier adjoint au maire de Reims, dans la deuxième (Reims II et IV), dont le député sortant, M. Jean Falala (R.P.R.), se représente ; M. Jean Reyssier, conseiller général, maire de Châlons-sur-Marne, dans la troisième, et M. Jacques Perrein, maire d'Epernay, dans la quatrième. — *(Corresp.)*

● *Le Conseil d'État* a annulé l'élection de M. Etienne Walter (mod. maj.) comme conseiller général du canton de Fénétrange (Moselle). M. Walter l'avait emporté au second tour des élections de mars 1976 avec 2 109 voix contre 2 083, à M. Gilbert Zaercher (R.I.). Ce dernier avait introduit un recours pour distribution trop tardive de tracts ayant selon lui faussé le scrutin.

BIBLIOGRAPHIE

RÉVISIONNISME ET PHILOSOPHIE DE L'ALIÉNATION de Nicole-Edith Thévenin

Nicole-Edith Thévenin, membre du P.C.F., se situe plus dans la ligne de la démarche du philosophe Louis Althusser que dans dans celle du bureau politique de son parti. Elle n'a pas accepté, en particulier, l'abandon de la notion de « dictature du prolétariat », entérinée par le XXIIe congrès du P.C.F.

Dans son ouvrage, elle s'en prend en particulier à M. Lucien Sève, membre du comité central du parti communiste, directeur des Editions sociales, et philosophe « officiel » de la direction de la formation communiste. Elle lui reproche, notamment, d'avoir transformé l'œuvre de Marx en « auberge espagnole » et d'y trouver ce que lui-même y apporte.

Signe des temps, l'ouvrage de Nicole-Edith Thévenin n'a pas été publié par une des maisons d'édition du P.C.F., mais il était affiché et présenté à la « cité du livre » de la fête de *l'Humanité*. — T. P.

★ « Révisionnisme et philosophie de l'aliénation », de Nicole-Edith Thévenin, éd. Christian Bourgois, 251 pages, 25 F.

La journée de formation du P.S.

Le parti socialiste a organisé samedi 15 octobre une journée de formation sur le thème : « L'identité du parti ». Les dirigeants du P.S. ont, dans chaque département, lancé un appel à la « *fermeté* » des socialistes, car « *toute faiblesse vis-à-vis des partenaires du parti socialiste dans la négociation, comme toute recherche d'une impossible troisième voie, conduirait la France dans une impasse* ».

● *M. Louis Mermaz*, membre du secrétariat, a déclaré à Salon-de-Provence : « *Les conditions sont réunies pour conclure sur une base dynamique et sérieuse un bon accord d'actualisation. Pour cela, il faut une volonté politique. Les socialistes ont cette volonté. Qu'attendent donc les communistes ?* »

● *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat, a indiqué à Metz : « *Nous continuerons à défendre l'union de la gauche avec les communistes jusqu'au mois de mars, jusqu'au premier tour de scrutin et même, s'ils le veulent, entre les deux tours de scrutin. Ce que nous disons, nous, socialistes, c'est que notre parti mettra les voix qu'il aura obtenues au service de l'union de la gauche. Le P.S. maintiendra la tactique du désistement unitaire quoi qu'il advienne.* »

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a dénoncé à Draguignan « *le manque de logique et d'honnêteté intellectuelle des communistes en général et de M. Georges Marchais, en particulier* ». Il a ajouté : « *L'ennemi pour les communistes, ce n'est plus la droite mais les socialistes. Si nous n'étions qu'un petit parti, il y a longtemps que, en France, le P.C. et la droite seraient d'accord.* »

● *M. Charles Hernu*, membre du comité directeur, a indiqué à Villeurbanne : « *Le parti communiste fait sa crise parce qu'il veut rééquilibrer les forces et devenir le plus fort. Mais si, dans l'union de la gauche, le parti communiste était le plus fort, il n'y aurait pas de victoire de l'union de la gauche.* »

● *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat, a fait adopter, à Lille, une résolution qui indique, à propos du scrutin législatif : « *Les électeurs et électrices de gauche (selon le nombre de voix recueillies par les uns et les autres) diraient s'ils approuvent les variantes proposées par les communistes ou les propositions d'actualisation du programme commun du parti socialiste. Sur la base de ce choix, les partis de gauche devraient s'engager au plus vite à gouverner solidairement pour appliquer le programme commun tel que l'aura voulu le suffrage universel.* »

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., a publié le 15 octobre une mise au point à la suite des commentaires auxquels a donné lieu dans la presse l'interview qu'il avait accordée au *Monde* (numéro daté du 15 octobre).

« *Rien dans le texte*, a-t-il précisé, *n'autorise à parler d'offres de* « bons offices » *de la C.G.T. aux partis de gauche.* » Rappelons que M. Séguy avait annoncé, dans cette interview, une réunion extraordinaire de la commission exécutive de la C.G.T. sur la gauche, mardi 18 octobre, et ajouté : « *La C.G.T. n'écarte pas une initiave confédérale.* »

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., qui assistait, le 16 octobre, au congrès régional C.F.D.T. de Franche-Comté à Besançon, a renouvelé ses critiques à l'égard du parti communiste — « *qui veut un changement par le haut, ce qui nous fait craindre une étatisation* » — et du parti socialiste — « *qui pense d'abord à l'électorat et ensuite à la vie réelle des salariés* » —. Pour le dirigeant de la C.F.D.T., ce sont « *les luttes sociales qui doivent donner le ton pour retrouver un accord nécessaire entre les partis de gauche* ».

RÉUNI EN CONGRÈS A CLICHY

Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche veut faire peau neuve

Le Mouvement des *jeunes radicaux de gauche* (M.J.R.G.) a réuni son troisième congrès, les 15 et 16 octobre à Clichy (Hauts-de-Seine). Les soixante congressistes ont adopté de nouveaux statuts, destinés à renforcer la démocratie interne du Mouvement et à accroître ses effectifs. Ceux-ci représenteraient actuellement mille deux cents adhérents.

Outre l'élection du secrétariat national sur la base de motions d'orientation débattues en congrès, les nouveaux statuts prévoient la création de fédérations régionales autonomes regroupant les adhérents de trois fédérations départementales au moins.

A côté des Etudiants radicaux de gauche, dont la création remonte au mois de novembre 1976 (*le Monde* du 6 novembre 1976), existe désormais une Union des jeunes radicaux de gauche, qui regroupe les salariés et les chômeurs du Mouvement. Le M.J.R.G. espère ainsi se développer dans un secteur où il est jusqu'à présent faiblement implanté.

Les jeunes radicaux de gauche s'inquiètent des concessions — jugées excessives — que leur parti ferait aux socialistes. S'ils ne veulent plus servir exclusivement de colleurs d'affiches au M.R.G., ils n'entendent pas non plus être « *les porteurs d'eau* » des seconds. *Cette volonté* d'émancipation expliquerait, selon certains participants, que M. Robert Fabre, qui avait été invité à clore le congrès, se soit finalement récusé.

Deux motions se sont opposées au terme des débats. La première, présentée par la *direction sortante*, insistait sur le renouveau du Mouvement, le militantisme et la démocratie interne ; la seconde, défendue par des militants de province et quelques *éléments — minoritaires —* de l'ancienne direction, sur la décentralisation.

Les discussions n'ont pas fait apparaître de divergences politiques fondamentales entre les deux tendances. Elles témoignent cependant de la persistance des querelles de personnes qui ont secoué le Mouvement ces derniers mois et qui continuent de nuire à son rayonnement. La motion de la direction sortante a recueilli 70,95 % des suffrages exprimés.

Le nouveau secrétariat national est ainsi constitué : président, M. Jean-Maurice Duval (Ardennes) ; vice-présidents, MM. Bernard Lefebvre (Paris) et Yves Piriac (Seine-et-Marne) ; secrétaires nationaux, MM. François Blazy (Charente-Maritime), Michel Lazare (Val-d'Oise), Jean-Pierre Mattei (Hauts-de-Seine), Rémy Pontello (Hérault), Dominique *Rémy (Paris) et Philippe* Tournier (Hauts-de-Seine).

B. L. G.

★ Mouvement des jeunes radicaux de gauche, 16, rue Sauffroy, 75017 Paris. Tél. : 229-07-68.

● *Les élus communistes du dix-neuvième arrondissement de Paris* ont quitté la séance de la commission d'arrondissement, vendredi soir 14 octobre, pour protester *contre l'irruption des forces de* police dans la salle de réunion. Ils ont expliqué : « *Le président de la commission a fait appel à la police pour faire expulser un représentant de Paris-Ecologie 19e qui, selon lui, n'avait pas le droit de siéger à cette commission. Paris-Ecologie 19e avait, en effet, jugé nécessaire de se faire représenter par deux suppléants successifs pour les différentes questions à l'ordre du jour : aménagement de La Villette et plan de circulation.* »

Au cours de la cérémonie d'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Algérie

M. Giscard d'Estaing évoque le « pacte national » proposé aux rapatriés

De notre correspondant

Lille. — *En présence d'une foule évaluée à vingt mille personnes, parmi lesquelles des délégations d'anciens combattants venues de toute la France, M. Giscard d'Estaing a présidé, dimanche 16 octobre, sur la colline de Lorette (Pas-de-Calais), la cérémonie d'inhumation du corps du soldat inconnu mort pour la France au cours des opérations d'Afrique du Nord. Dans son allocution, le chef de l'Etat a notamment déclaré : « Le soldat inconnu des combats d'Afrique du Nord, comme tous les combattants de toutes les guerres, est mort pour la liberté, l'intégrité et l'honneur de la France. » Après avoir rendu hommage à l'action du général de Gaulle pour que « cessent les combats fratricides », M. Giscard d'Estaing a évoqué la situation des rapatriés auxquels, aujourd'hui, un pacte national est proposé.*

Plus de vingt mille personnes sont rassemblées, alors qu'on en attendait quelque dix mille... Pour beaucoup, la découverte sera impressionnante : au sommet de la colline, l'alignement des croix blanches. Ving mille tombes uniformes, nues. Autant de victimes dans cet immense cimetière qu'on en a dénombré dans tous les combats d'Algérie. A quelques *kilomètres de là, en 1915*, soixante mille soldats sont tombés, cent mille ont été blessés, au cours de la terrible offensive de l'Artois. Cet ossuaire, dominé par un phare qui balaie la plaine chaque nuit, a été édifié pour accueillir les restes des vingt mille soldats qui n'ont pu être identifiés. Le souvenir est resté si vivace dans cette région que, soixante ans après, les mille sept cents bénévoles d'une garde d'honneur se relaient encore chaque jour pour veiller au pied du monument.

Déjà, en 1950, un soldat inconnu de la guerre 1939-1945 est venu rejoindre les vingt mille « non-identifiés » de la bataille d'Artois. En 1955, ce fut le transfert du corps d'un déporté inconnu.

M. Giscard d'Estaing arrive un peu avant midi. Des centaines de drapeaux tricolores en berne cernent l'ossuaire, deux pelotons de spahis en burnous blancs, venus spécialement de Spire, montent la garde. M. Giscard d'Estaing est accueilli par MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, le général Colin, commandant la IIe région militaire, et les autorités régionales. Le cercueil du *soldat inconnu d'Afrique du Nord*, arrivé la veille à Arras, où un hommage lui a été rendu par la foule, a été acheminé tôt le matin sur le plateau de Lorette.

Le cortège chemine entre deux haies denses de spectateurs. Le cercueil est porté par quatre anciens combattants de 1914-1918 et de 1939-1945, et deux soldats du contingent.

Devant l'ossuaire, M. Giscard d'Estaing ranime la flamme avec la torche allumée à l'Arc de triomphe de Paris, avant de déposer une gerbe sur le cercueil. Puis, tandis que la fanfare de la Garde républicaine exécute une marche solennelle, des enfants par groupes de quinze s'avancent vers les marches de l'ossuaire pour y déposer une centaine de gerbes bleues, blanches et rouges qui tissent devant la dépouille de l'inconnu un immense drapeau tricolore, homme de l'ensemble de tous les départements français.

Cent cinquante choristes arrageois entonnent alors le *Notre Père*, de Rimsky-Korsakov, avant que ne soient prononcées les prières œcuméniques. Celles-ci sont récitées ensemble par Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras, et le pasteur Jean Delebecque, aumônier militaire protestant, puis (en arabe) par M. Mohamed Benazouaou, premier *iman* de la mosquée de Paris, et M. Jacques Mezri, rabbin de Creil, aumônier militaire.

« La page est définitivement tournée »

Le président de la République s'adresse ensuite à la foule : « *Il est juste que le soldat inconnu d'Afrique du Nord repose ici aux côtés de ses frères d'armes des deux guerres mondiales, dans ce cimetière dépositaire de tant de gloire. C'est un même hommage qui leur sera désormais rendu par la nation.* » Après avoir évoqué la deuxième guerre mondiale à laquelle l'empire n'a pas résisté, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Mais qu'un tel bouleversement ne se soit pas accompli sans hésitations, sans heurts, sans déchirements, pouvons-nous vraiment nous en étonner ? Et quoi de surprenant si c'est en Algérie, où vivait depuis plusieurs générations une population d'un million de Français de souche métropolitaine, qu'il a été le plus douloureux ? (...) Il a fallu l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, sa recherche du dialogue, son choix en faveur de l'autodétermination, pour que le combat fratricide puisse enfin trouver une issue. Après, hélas! le sacrifice de bien des victimes et aux prix du retour en métropole d'un million des nôtres qui durent quitter à jamais la terre qu'ils pensaient être la leur pour toujours. Maintenant que la page est définitivement tournée, je le dis hautement : l'armée a accompli en Algérie, dans les plus difficiles conditions qui soient, une grande tâche. Elle a évité l'affrontement sanglant de deux communautés. Elle a veillé à ne pas atteindre, autant que faire se pouvait, l'héritage matériel mais aussi moral et culturel du peuple algérien. (...) C'est grâce au courage des appelés que la France a pu choisir librement la voie de l'autodétermination sans y être militairement contrainte.* »

M. Giscard d'Estaing souligne également : « *Chaque fois qu'il honore la mémoire de ceux qui sont morts pour sa liberté, le peuple français retrouve la source de son unité. Nous devons continuer à panser les plaies afin qu'elles se referment complètement un jour. Nous devons le faire aussi en accroissant notre effort de solidarité à l'égard de ceux qui ont été arrachés à cette terre et qui continuent à souffrir de ce déracinement, je veux dire les rapatriés, auxquels un pacte national est aujourd'hui proposé pour assurer leur réintégration définitive dans la communauté nationale.* »

Enfin, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Que le soldat inconnu d'Afrique du Nord, notre jeune frère dont le nom s'est perdu, reste toujours dans notre souvenir comme un exemple et une leçon.* »

Le président de la République monte ensuite vers l'ossuaire pour accompagner le cercueil jusqu'à *la crypte où des milliers de per*sonnes défileront. Puis il salue toutes les délégations, avant de regagner la capitale. La cérémonie a duré une heure.

GEORGES SUEUR.

● *L'Association républicaine des anciens combattants (ARAC)* a réuni son congrès du 14 au 16 octobre, à La Seyne-sur-Mer (Var). Au terme de leurs débats, les congressistes ont adopté une série de motions portant notamment sur : la situation des pensionnés et ayants droit, les forclusions, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, la retraite du combattant, la sécurité sociale, la recrudescence des activités fascistes et néonazies, le désarmement, le 8 mai 1945, les conférences d'Helsinki et de Belgrade.

M. Casimir Lucibello a été élu président national.

POLITIQUE

« La Comédie du pouvoir »

(Suite de la première page.)

Dans le cas de Françoise Giroud, le crime est d'autant plus impardonnable qu'elle n'a pas seulement du courage, mais du talent. Jamais on n'a mieux ressenti qu'en lisant ce livre le plaisir d'écrire. La ronde des mots tourne, tourne, vive et légère, sur une musique alerte et tendre ; et puis soudain, au détour d'une phrase, Vivaldi s'efface, Mozart s'évanouit et trois mesures de Wagner résonnent comme la salve d'une exécution capitale.

Tout le livre est dans son titre : le pouvoir n'est que comédie. Il y a ce qu'on dit, qui est tout ; et puis ce qu'on fait, qui n'est presque rien. Dès qu'on touche à l'essentiel ou au moins à la réalité, c'est *l'Omerta*, la loi du silence de la Mafia : oui, c'est vrai, c'est bien ainsi, mais « on ne peut pas le dire ». Ne faisant rien, parlant pour faire du bruit, se taisant dès qu'il risquerait de dire quelque chose, le pouvoir n'est que faux-semblants. Ce sont les peuples qui font l'histoire, non les gouvernants, isolés de la réalité et de la vie, qui se trompent fort quand ils croient — *mais le croient-ils ?* — pouvoir changer le cours des choses.

Les conseils des *ministres* ? On s'y ennuie à périr, on n'y décide jamais rien, on n'y discute même pas. Les réformes, les changements ? Personne n'en veut, sauf parfois le président de la République et son actuel premier ministre, qui s'efforcent alors de mettre, avec des fortunes diverses, au pied du *mur le ministre concerné*. Les hommes, ah ! les hommes — et même les femmes : une galerie de portraits étonnants, tracés par touches successives, taille-douce ou eau-forte, voire sanguine, où l'indulgence amusée, presque tendre, pour Louis XI — enfin pour M. Giscard d'Estaing. — l'estime admirative mais un peu désolée pour M. Barre, viennent en contrepoint de la férocité des traits patelinement décochés à M. Jacques Chirac, à Mme Garaud et à quelques autres.

Qu'on ne cherche pas *dans ces* pages de révélations extraordinaires, de secrets d'Etat enfin dévoilés. Ce n'est ni un brûlot, ni un libelle, ni un pamphlet. Certes, tout n'était pas connu, — *il* s'en faut, du rapport secret et amer de M. de Chambrun devant le bureau politique U.D.R. sur les gaspillages insensés de la fortune de la France jusqu'à l'allusion feutrée au château de Bity, la propriété corrézienne de M. Chirac, « *magnifique demeure protégée par 200 hectares de forêt constituant le domaine privé d'amis sûrs* ». Mais comment faut-il l'entendre ? Quant à l' « affaire » de la médaille de la Résistance, expédiée en trois phrases, elle ne mérite pas plus.

Ce qui fait la force de ce livre, c'est justement qu'il n'apporte rien de sensationnel, mais qu'il retient, envoûte, fascine le lecteur, entraîné dans la farandole des vanités et des inconsciences par celle qui, sans se mettre jamais en avant, se contente de témoigner : « *J'y étais, j'ai vu.* »

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Françoise Giroud, *La Comédie du pouvoir*, Fayard, 362 p., 45 F.

Ils ont dit...

Au fil des pages, quelques propos rapportés par Françoise Giroud dans son livre :

M. Giscard d'Estaing : « *Si Mitterrand s'était situé au centre gauche, il serait président de la République.* » On demande au président : « *Il vous aurait battu ?* », il répond : « *Non, parce que je ne me serais pas présenté.* »

Au conseil des ministres, M. Sauvagnargues expose qu'il ne faut pas dramatiser la situation au Cambodge, parce que, dit-il, « *renvoyer les gens à la rizière, on y trouve des poissons, j'en ai même pêché, ils ne mourront pas de faim* ». Alors, M. Giscard d'Estaing, suave : « *Si on envoyait le Quai d'Orsay à la rizière ?* »

M. Raymond Barre soutient une mesure devant laquelle le conseil des ministres renâcle : « *Si nous ne réagissons pas, il n'y a qu'à laisser les forces conservatrices diriger et ne plus chercher à amuser le tapis.* »

Et, au sujet d'une autre mesure : « *Ce domaine est celui où la mécanique inflationniste la plus parfaite a été mise au point, accompagnée de profits scandaleux, avec des complicités électorales dans tous les partis. Nous allons voir le plus beau déploiement de tous les moyens pour empêcher la réforme...* »

A un chef syndicaliste qu'il accueille : « *Vous représentez des intérêts sectoriels, je représente l'intérêt national, qu'avez-vous à me dire ?* »

M. Jacques Chaban-Delmas : « *Chirac est un émouchet posé sur le poing ganté de Marie-France* (Garaud). *De temps en temps, Juillet tire l'anneau pour que Chirac vole une heure. Et tue.* »

A M. Teng Hsiao-ping, en visite à Paris, M. Giscard d'Estaing demande : « *Croyez-vous qu'une révolution risque de se produire dans les sociétés occidentales ?* » M. Ping se fait traduire la question deux fois, puis répond : « *Une révolution ? Elle est inévitable.* »

Le président de la République : « *Vraiment ? Pourquoi, monsieur le vice-premier ministre ?* » Alors, M. Ping : « *Vous avez entendu parler de la lutte des classes, monsieur le président de la République ?* »

Quatre portraits

M. Raymond Barre

... Raymond Barre est en tous points l'image inversée de Jacques Chirac.

Sa charge est plus lourde encore que celle de son prédécesseur puisqu'elle est double, mais il a toujours le temps. Il n'exige pas qu'on lui donne autorité sur les *ministres : il l'exerce*. Son *affabilité* universelle masque rigoureusement ses sympathies et ses antipathies...

Quelque conflit qui l'oppose au président de la République — il y en aura, — rien n'en apparaîtra hors du cercle étroit dont il est sûr.

Il a la courtoisie minutieuse de ceux qui ne pratiquent ni n'inspirent la familiarité, et ne s'en départit jamais, même lorsque affleure, sous le calme olympien, une certaine arrogance intellectuelle... *(pages 244-245.)*

Sans complaisance, mais sans insolence, sûr de lui mais armé de toutes les patiences, supportant sans nervosité d'être appelé dix fois par jour au téléphone de l'Elysée, Raymond Barre n'a qu'un défaut : il arrive trop tard. *(Page 252.)*

M. Michel Poniatowski

Qui est-il ? Rigoureusement insaisissable. Timide, certainement, ce géant rose, adorant les complots, les manigances et s'y prenant les pieds. « *Un éléphant dans un magasin de porcelaine, choisissant ce qu'il casse* », a dit autrefois de lui François Mauriac. Il y a longtemps. Depuis, il a cassé énormément.

Dix fois Valéry Giscard d'Estaing a demandé que cessent les proclamations incendiaires contre les communistes... mais autant *empêcher un chien de garde* d'aboyer quand il entend des pas dans l'escalier.

... Est-il bon, est-il méchant ? Insaisissable vraiment. Plutôt bon, dirais-je, mais tordu quelque part... *(Page 163.)*

Mme Simone Veil

Je n'ai jamais pu la voir sans penser à ce qu'un bon auteur écrit de Mme de Lamartine. Se *reprochant de n'avoir pas davantage* cultivé sa société, il ajoute : elle « *incorporait à une vraie vertu une humeur dominante, beaucoup d'orgueil, un esprit droit mais raide et parfois rude, de telle sorte qu'on ne pouvait ni s'empêcher de l'honorer, ni se plaire avec elle* ».

Mais, outre que dans sa physionomie publique, c'est la vertu qui domine et rassure, son état et sa formation de fonctionnaire la rendent plus apte que moi à la subordination aux intérêts dits supérieurs. Quoi qu'elle en ait, elle grommelle mais s'incline *(Page 146.)*

Mme Marie-France Garaud

Fascinante personne, Mme Garaud. Probablement l'une des femmes les plus haïes de France parce qu'elle a beaucoup humilié, et au-delà... Mais lorsqu'elle veut plaire, pas antipathique, au contraire. Redoutable, oui. Antipathique, non...

Elle est belle, d'une beauté impérieuse dont elle accuse l'austérité par la rigueur du chignon. Lisse, poncée, elle porte des vêtements coûteux mais qui ne le montrent pas, dont tout négligé est exclu, fût-il élaboré. Elle n'a pas l'élégance désinvolte, dite parisienne, mais le bon genre que *l'on voit parfois aux épouses de* notables de province.

Enfin, elle est cynique, totalement cynique... De sorte qu'en face d'elle quiconque nourrit le moindre idéal a le sentiment d'être le docteur Schweitzer.

En remet-elle ? C'est possible... Des duchesses de la Fronde à Mme de Porte — et combien d'autres,— l'histoire de France est pleine de femmes de cette race.

« *Une courtisane intellectuelle* », disent d'elle ceux qui l'ont vue établir son emprise sur ses « patrons » successifs... Elle le connaît, ce Chirac, comme si elle l'avait fait. D'ailleurs, elle le fait. Avec des moments d'impatience quand *elle doute, parfois*, qu'il soit à la taille des ambitions qu'elle nourrit pour lui. *(Pages 128-131.)*



Mme Giroud : pour un gouvernement socialiste dans une république giscardienne

Mme Françoise Giroud, vice-présidente du parti radical, ancien secrétaire d'Etat à la culture, qui était dimanche 16 octobre l'invitée du club de la presse d'Europe 1, a estimé qu'un gouvernement socialiste dans une république giscardienne « *ce serait parfait* ». Commentant ce jugement, elle a notamment déclaré :

« *Je suis, comme beaucoup de gens, une femme qui a toujours eu le cœur à gauche, pas seulement le cœur. Je suis en effet plus proche, sur le fond des choses, de la gauche et du socialisme. Je n'aime pas ce que portait en soit le programme commun : je n'ai pas envie de vivre dans une démocratie populaire résultat inévitable de sa réalisation. (...)*

» *Il s'agit de savoir si on est favorable à un régime communiste ou pas. Je ne le suis pas, je ne l'ai jamais été, je ne vais pas changer aujourd'hui. Mais il est tout à fait vrai que je suis sur beaucoup de points, pas sur tous, beaucoup plus proche des socialistes que d'autres partis de la majorité. C'est vrai et je n'ai aucune raison de le cacher.* »

» *(...) Malgré la pensée de Tocqueville : « On est de sa classe avant d'être de son opinion », c'est un fait que M. Giscard d'Estaing a compris l'existence d'un mouvement profond dans ce pays, et dans bien d'autres, allant non pas vers le socialisme — n'appelons pas cela ainsi, — mais vers plus d'égalité, vers plus de justice, vers plus de participation des gens aux décisions qui les concernent. Ce mouvement tenterait d'intégrer la social-démocratie. Je ne crois pas trahir des secrets en le disant.* »

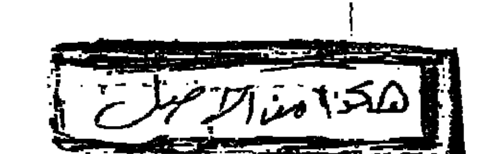
Invitée à préciser sa pensée, Mme Giroud — qui en 1974 avait voté pour M. François Mitterrand — a admis qu'elle aurait « sûrement » été plus heureuse entre MM. Rocard et Giscard d'Estaing à la tête du conseil des ministres, qu'entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing. « *Mais* a-t-elle ajouté, *je n'étais pas du tout malheureuse avec M. Barre.* »

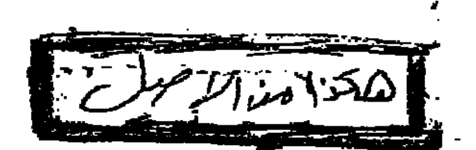
Après avoir avoué avoir « beaucoup d'affection » pour M. Giscard d'Estaing (« *C'est quelqu'un de tout à fait exceptionnel et de mal connu, en ce sens qu'on a beaucoup cherché à le décrire comme un homme un peu faible, un peu versatile, un peu ondoyant, alors que ce n'est pas vrai, que c'est l'apparence des choses.* »), elle a déclaré : « *Pour moi, la majorité idéale est une majorité qui englobe... je dirai l'aile la plus progressiste de la majorité et les socialistes qui ne sont pas proches du programme commun. Mais, enfin, nous sommes là un peu dans le rêve.* »

« L'HUMANITÉ » : le plan de la droite

Dans un éditorial titré « La confession de Françoise Giroud », Laurent Salini écrit dans *l'Humanité* du 17 octobre : « *Au fil des jours, le plan de la droite, la nouvelle disposition de ses forces, apparaissent plus nettement. (...)*

» *(...) En abandonnant le programme commun sur des points essentiels, en se détournant de l'union de la gauche, le parti socialiste a fait ce qu'espéraient de lui les Barre et les Ceyrac. Et nul ne parviendra à le cacher.* »





Le Monde

société

LES FÉMINISTES ET LE VIOL

I. — Silencieuses parce que coupables

par MICHÈLE SOLAT

Dans le sillage des luttes pour la contraception, puis pour l'avortement s'est amorcée, depuis 1975, une série d'actions contre le viol. Jusqu'ici passée sous silence, la question, aujourd'hui, fait du bruit : de combats juridiques en cours, une journée de débats à la Mutualité, quelques films, plusieurs émissions de télévision, des piles de livres et de tracts, des monceaux d'articles dans la presse féminine, féministe et même syndicale (1) en portent témoignage.

Que se passe-t-il ? Que veulent-elles encore ? diront certains sans voir qu'une même démarche, pour les femmes, se poursuit, vers une émancipation qui passe aussi par la libre disposition de leur corps. Au-delà des discriminations absurdes et des préjugés désuets, au-delà des rôles sociaux inégaux et des habitudes ancestrales, continue de s'exprimer dans le viol, la domination du premier sexe sur le second.

Engagées sur ce sujet devenu d'actualité, les discussions entremêlent très vite mille arguments divers : le juridique le dispute au social, le préjugé à l'audace et le silence aux cris.

Commençons par la loi, en apparence rigoureuse et sévère : en France, le viol est un crime relevant des cours d'assises et passible, selon l'article 332 du code pénal (inchangé depuis 1832) *de cinq à vingt ans de* réclusion criminelle. Si l'on examine l'application de cette loi, on est loin du compte : en 1975, sur 1.589 plaintes pour viol enregistrées dans les commissariats et transmises au parquet, 280 ont abouti aux assises. Les autres cas ont été jugés par les tribunaux correctionnels sous la qualification d'« outrage public à la pudeur » ou de « coups et blessures ».

C'est que l'on ne met pas le viol au même rang que les autres crimes. Sa définition légale, fixée par jurisprudence et non par la lettre du code (qui ne l'évoque qu'à propos des sanctions) est déjà restrictive : intromission de force du pénis dans le vagin de la victime. Contraindre un jeune garçon à la sodomie ou une femme à des rapports buccaux, déflorer une petite fille sans avoir recours à un phallus, ce n'est pas, juridiquement, commettre un viol.

Un faux problème ?

Il y a plus : en 1975, 280 viols et 275 meurtres ont été sanctionnés en assises. Nul ne songe à remettre en question la matérialité du meurtre comme phénomène social. C'est pourtant le cas pour le viol : nombreux sont les policiers qui disent que c'est un faux problème, ou du moins un fait d'ordre mineur, dramatique certes pour les quelques victimes, mais bénin dans son ensemble.

Autour des quelque mille cinq cents plaintes déposées chaque année pour viol, il y a, chaque fois, un halo de secret et de honte.

« *Une femme qui a été violée ne va pas spontanément porter plainte* », dit le docteur Joëlle B., qui vient d'être victime d'une tentative de viol. « *Pour ma part, je n'ai même pas songé à aller au commissariat. J'avais honte, paradoxalement mais profondément honte d'une agression dont pourtant j'avais été la victime.* »

La honte des femmes adultes s'enracine dans la pudeur des petites filles qu'elles ont été. A plus forte raison se taisent-elles lorsque l'auteur du viol fait partie de la famille. Mme Ménie Grégoire, pourtant experte en grands accidents psychologiques, dit être stupéfaite par le nombre de cas d'incestes qui lui sont soumis : « *Des femmes qui m'ont écrit, 5 % disent avoir été violées. Sur ces 5 %, plus des deux tiers l'ont été par un parent. Dans l'ordre : père, beau-père, oncle, frère (2).* » Ces incestes, répandus dans toutes les couches sociales, à la ville comme à la campagne, prennent pour victimes des fillettes de cinq à dix ans et se consomment dans la proximité du reste de la famille « *parce que là, la victime n'osera pas crier ni appeler au secours* ». Et si l'acte vient à être découvert, la mère se retournera souvent contre sa fille, non contre l'adulte. Quand les petites filles se taisent, c'est qu'elles savent qu'on leur donnera tort.

Une enquête américaine

Une enquête, faite aux Etats-Unis en 1972-1973 par Andra Medea et Kathleen Thompson (1), à partir de questionnaires publiés dans la presse féminine, permet d'approcher la réalité du viol.

Les personnes ayant répondu à l'enquête ont de sept à trente-neuf ans, la majorité d'entre elles se situant entre quinze et vingt et un ans ; 95 % des victimes étaient blanches et 88 % étaient célibataires au moment des faits ; 57 % étaient des étudiantes.

Dans 43 % des cas, la victime ne connaissait pas son agresseur ou ne le connaissait que de vue. Mais 37 % des viols ont eu pour origine des hommes catalogués comme « connaissances » dont 20 % étaient des fiancés, des amis, ou d'ex-amants.

Près de la moitié des viols ont eu lieu soit au domicile de la victime, soit à celui de l'agresseur ; 10 % se sont produits dans des immeubles autres que la résidence des protagonistes, 18 % dans des automobiles, et 25 % dans les rues, les jardins publics, les parkings ou à la campagne.

Il semble que la présence d'autres personnes puisse être dissuasive mais pas à tout coup, puisque 35 % des victimes ont été violées en présence d'autres personnes ou dans des situations telles que d'autres personnes se trouvaient non loin. Pour 69 % les agressions ont eu lieu entre 18 heures et 2 heures du matin. Le nombre des viols commence à baisser vers 3 heures du matin et recommence à monter à partir de midi, pour atteindre un maximum entre 21 heures et 24 heures.

Les types de contrainte utilisés par les violeurs comportent 38 % de menaces verbales, 23 % de violences, 23 % d'armes, 20 % de coups et 7 % de tentatives d'étranglement. Il n'empêche que 70 % des victimes n'ont pas dénoncé le crime à la police.

(1) Andra Medea et Kathleen Thompson, *Contre le viol*, Pierre Horay.

L'avant et l'après

Dans les cités-dortoirs périphériques des grandes métropoles (on parle, en particulier, de la banlieue nord de Paris), où se pratique fréquemment la torture par la brûlure de cigarette et le viol collectif, l'adolescente molestée préfère ne rien dire plutôt que de dénoncer des agresseurs qu'elle côtoie tous les jours dans le quartier. Mais il arrive que les parents découvrent la vérité. « *Ils auront énormément de mal à accepter que désormais la vie se déroule normalement pour leur fille*, explique Mme Cécile Papet, éducatrice au Bourget-du-Lac, petite ville de Savoie. *Il y aura l'avant... et l'après. De plus, le fait de ne plus pouvoir vivre les loisirs qu'elle aimait ou rencontrer ses camarades est ressenti par la fille comme une punition.* « *Ce sont » eux* (les garçons) *qui ont fait le » mal, et c'est moi qui suis pu- » nie* », *m'a dit une fille à qui sa mère avait dit : « Tu ne sortiras » plus ! »*

Une femme qui a subi un viol se confessera à ses proches, mais hésitera à porter plainte de peur d'affronter la machine judiciaire. La justice apparaît encore comme une affaire d'hommes. Les femmes, plus encore que les hommes, s'y sentent étrangères. Avec raison : la délinquance du deuxième sexe serait cinq fois inférieure à celle du premier (*le Monde* du 4 mars) et 18 % seulement de femmes auraient assisté à un procès (contre 38 % d'hommes) (3).

Honte et soumission

Si tout contribue à imposer le silence aux femmes victimes de viol, elles n'oublient pas. Hormis le risque de grossesse, les victimes s'exposent à souffrir longtemps des conséquences psychologiques. « *Le viol est vécu comme un enfermement*, dit Me Martine Le Peron, avocat. *La femme le subit comme la négation de tout son individu qui n'est plus rien qu'un objet qu'on manipule et qu'on manipule avec haine. Elle n'est plus qu'un gibier. On l'a niée et réduite au silence, presque tuée moralement car on lui a fait perdre confiance dans les autres et dans l'avenir. Le viol est pour elle l'effondrement de son système de valeurs.* »

Si, selon l'expression d'Hélène Cixous, « *violer, c'est tuer la femme, dans la femme* », comment s'étonner que les victimes soient parfois secouées de pulsions suicidaires, de répulsions meurtrières : Barbara, ancienne prostituée raconte, dans un livre récent (4), comment elle sacrifia délibéremment plusieurs années de liberté en castrant le mari de sa gardienne pour se venger du viol qu'il lui avait fait subir alors qu'elle avait neuf ans.

Certaines enferment dans la honte et le secret un souvenir qui les poursuit d'autant plus qu'elles cherchent à l'enfouir. Parfois, le blocage est tel que le mutisme sera complet.

Silencieuses parce que coupables. « *Quel que soit son âge*, écrit Ménie Grégoire, *la fille ou la femme violée se sait coupable, d'une culpabilité qu'elle sait injuste et illogique, mais qui tire sa gravité de ses racines inconscientes : à son corps défendant, l'enfant a appris que son corps est destiné à un plaisir. A son âme défendante, elle a appris que l'homme attire, même s'il fait peur et horreur. Et dans ce mélange atroce de sexualité enfantine et d'histoire d'ogres devant la chair fraîche, la blessure inatteignable s'installe à vif.* » Quelle que soit la part d'inhibition due au tabou sexuel, quelque chose d'autre est en jeu dans ce silence : elles se taisent « après » comme elles se sont tues « pendant ». Un texte écrit par des femmes du M.L.F. le suggère de manière imagée : « *Tu veux crier, mais tu es complètement aphone, car on étrangle une femme avant de la violer, car un mec ne viole une femme que déjà morte, tuée, la langue coupée (5).* »

Qu'est-ce qui peut bien serrer la gorge d'une femme au point d'étouffer jusqu'à son cri ? C'est simple. « *Attends que papa rentre et tu vas voir ce que tu vas prendre.* » Qui n'a entendu ce genre de menace pendant son enfance ? L'autorité paternelle n'est pas seulement un facteur d'ordre et d'éducation. Pour une petite fille élevée à la soumission, dont le père est le premier modèle masculin, le sentiment de la « puissance paternelle », l'aspect incontrôlable de la colère du père resteront souvent dans son esprit, de pair avec « l'effacement » de la mère, jusqu'à la paralyser devant d'éventuelles agressions : sa peur d'adulte « irraisonnée » prend ses racines dans sa peur enfantine. Ainsi, beaucoup de femmes victimes d'un viol expliquent-elles que, après une première réaction de défense, elles ont préféré cesser de se débattre parce que la violence de l'homme leur semblait plus menaçante encore que le viol. « *J'avais peur qu'il me tue* », disent-elles.

De l'imprudence au consentement

Celles qui sont relativement avantagées socialement et intellectuellement pourraient trouver les moyens de se battre pour parler de leur viol. Pourtant, elles s'avouent vaincues lorsqu'elles prennent connaissance de ce qu'exige la loi. On accepte que le personnel d'une banque lève les bras au mur sous la pression de quelques individus déclenchant la peur sous la menace. La loi ne requiert pas que le volé ait lutté des heures durant contre son cambrioleur. D'une femme violée, on attend qu'elle prouve sa propre résistance à l'agresseur, son défaut de consentement. Or, en droit civil, une fois que le consentement a été donné, on peut le reprendre en établissant que l'on a été moralement forcé ou que la bonne foi a été surprise. Pour le viol le consentement de la femme se trouverait non dans sa volonté, mais dans le coït. Ce qui fait dire à Me Claudine Herrman que « *le viol est sans doute le seul cas où une volonté contraire à celle qui a pu être exprimée, fût-ce publiquement et par écrit, peut être présumée.* » C'est aussi le seul cas, lit-on dans l'organe du Syndicat de la magistrature (6), où « *c'est le sentiment que l'inculpé a de la résistance de sa victime qui définit l'infraction* ». « *Fait exceptionnel dans la pratique judiciaire (...) la victime est présumée coupable ou est pour le moins suspecte, alors (...) que l'inculpé est présumé innocent* ».

On répondra que, en droit pénal l'accusé est toujours présumé innocent. Reste que présumer un accusé innocent et présumer que le consentement d'une victime gît ailleurs que dans l'expression qu'elle a pu en donner n'est pas la même chose. Comme en témoigne certain passage du code annoté de Me Garçon, « *la pudeur d'une femme qui se livre de son plein gré ne cède souvent qu'à des entreprises plus ou moins hardies* », le droit suppose que la femme qui dit non, au fond dit oui. Sa conduite est interprétée à partir de la présomption selon laquelle elle consentirait toujours. Bien qu'un arrêt de la Cour de cassation du 14 juin 1811 ait posé qu'« *il importait peu que la femme soit vierge ou non, mariée ou célibataire, honorable ou prostituée* », l'enquête de police tente de déterminer quelle était la conduite de la victime, et si elle a commis une imprudence. Alors qu'il existe une importante jurisprudence en matière d'accident d'automobile, l'imprudence de la femme en matière de viol n'est jamais définie. Peut-être parce qu'il faudrait admettre que se promener seule ou inviter un monsieur à prendre le thé sont des imprudences caractérisées.

Si une présomption de consentement ou d'invite pèse sur le témoignage d'une femme, celle-ci doit la combattre en faisant la preuve de sa bonne conduite, de sa vertu. Comme il semble que l'on préjuge qu'une femme qui a accepté d'avoir des relations avec *un homme* a aussi accepté d'en avoir avec *tous les hommes*, il est facile de concevoir qu'une femme qui hésite à voir sa vie privée jugée en droit préfère ne pas porter plainte.

Sur ce mutisme féminin, se surimpose une série de discours : ceux de la justice, de l'opinion publique et des auteurs de viol. Ces discours coïncident en ce qu'ils parlent de chas d'aiguille et de fabulatrices : le viol n'existe pas ou bien il existe dans quelques cas, mais la victime est seule responsable, donc il n'y a pas de viol. De cette négation, il existe une preuve tangible : jusqu'à une date récente, il y avait bien des « femmes violées », mais pas de « violeurs ». Ce terme ne se trouvait pas dans le langage et il était absent des dictionnaires (jusqu'à ce que la dernière édition du Robert (1976) l'accueille, en même temps que les mots « phallocrate » et « sexiste »). Est-ce à dire qu'il y ait conspiration du silence ? Des féministes inclinent à le penser : « *Dans tous les systèmes d'oppression sociaux ou raciaux*, observe un texte collectif de S.O.S. Femmes, *on retrouve cette même attitude de la classe dominante qui parle à la place de la classe dominée.* »

(1) « Le viol ? Parlons-en. » *Antoinette*, mensuel féminin de la C.G.T., nº 154, septembre 1977.
(2) Ménie Grégoire, *les Cris de la vie*, Livre de poche.
(3) Claude Faugeron et Dominique Poggi, « Les femmes, les infractions, la justice pénale ». *Revue de l'Institut de sociologie*, 1975, 3-4.
(4) Barbara-Mireille Deckonninck, *la Partagée*, Editions de Minuit.
(5) *Le Quotidien des femmes*, numéro spécial consacré au viol, nº 10, 25 juin 1976.
(6) « Le viol : un nouveau combat judiciaire ». *Justice* 77, mai 1977.

Prochain article :

LE TEMPS DE LA MÉFIANCE

SOCIÉTÉ

Le Festival de la femme s'est achevé sous les huées

Le premier Festival de la femme, qui a eu lieu du 12 au 15 octobre au Centre international de la porte Maillot à Paris, a fermé ses portes après avoir accueilli, selon les organisateurs, quelque trois cent mille visiteurs (le Monde des 13 et 14 octobre). Mettant à profit le débat de clôture qui avait pour thème « la femme et l'amour », une centaine de féministes se sont, samedi 15 octobre, insurgés contre « ce festival de la poupée de luxe d'où les femmes ne peuvent sortir qu'emballées ».

Le Festival s'était ouvert, mercredi 12 octobre, sur la visite de Mme Eve Barre. Arrivée en fin de parcours, Mme Barre, qu'accompagnait Mme Ludmilla Tcherina, ne broncha pas devant huit dessins d'Aslan représentant des femmes nues dans des poses affriolantes : « Oh ! vous savez, sur les plages les femmes sont de plus en plus déshabillées. Et puis, il y a celles qui luttent et celles qui ne luttent pas ! »

Le lendemain, Mme Nicole Pasquier, nommée, en août 1976, déléguée nationale à la condition féminine par M. Raymond Barre, tenait un langage différent. Elle déclara, sous les applaudissements : « On a fait un pas en arrière à Paris. La femme-objet, la femme-fleur, la femme-bonbon dans une pochette-surprise, je ne l'accepte pas » (le Monde *daté 16-17 octobre).* « Votre présence cautionne cette manifestation », *lui fit remarquer une spectatrice.* « Pas du tout, *rétorqua Mme Pasquier,* les absents ont toujours tort, et je suis venue, justement, pour dire ce que je pense. »

Car avant de franchir le seuil du Palais des congrès, aucune des femmes invitées n'avait été informée du caractère et des objectifs de cette manifestation. Aux artisanes, on avait fait miroiter les attraits de l'« endroit le plus prestigieux de Paris » *avant de réclamer 500 francs en contrepartie de la location des petits boxes qui avaient essaimé dans le hall.*

Chaque jour, un nombre sans cesse plus important de personnes invitées aux débats se décommandait au dernier moment. Chaque jour apportait son lot d'indignation. La première, Mme Thérèse Fichetet, spécialiste du patchwork, s'insurgeait : « Quand je suis arrivée, la dame qui devait faire du macramé venait de partir, car il n'y avait même pas de mur pour accrocher ses tapisseries. En fin de compte, j'ai dû menacer d'alerter *le Canard enchaîné* pour qu'on installe un fil électrique pour la lumière. » *De leur côté, les commerçants du Centre international déploraient, dans une sorte de pétition, le caractère improvisé du Festival. Pourtant, la fête continuait, voguant vers le débat consacré à* « la femme et à l'amour », *dont M. Pierre Guillermo, organisateur du Festival, annonçait :* « Les filles du M.L.F. sont inscrites au programme : elles assureront le succès de curiosité. »

Samedi soir, une dizaine de femmes, au nombre desquelles se trouvaient Mmes Xaviera Hollander, Marthe Richard, Alice Sapritch, et le docteur Hélène Bernard, prenaient possession de la tribune sous les clameurs. D'abord, le docteur Hélène Bernard constata que le sujet « ne lui disait rien », *puis Mme Zoé Oldenbourg dit son étonnement de se trouver mêlée à un tel débat. Cela ne fit que redoubler les huées. Parfois, quand les féministes voulaient bien cesser de traiter les femmes de la tribune de* « suppôts de l'amour, ce concept scélérat », *quand Mme Xaviera Hollander faisait remarquer avec douceur qu'elle aussi* « aimait bien les femmes », *et quand Anne Tristan et Annie de Pisan disaient qu'* « il y avait là un piège conçu par des types pour se ficher de la figure des femmes », *un semblant de dialogue s'instaurait. Cependant, les organisateurs veillaient et relançaient le pugilat :* « Si vous voulez vous agresser à une femme précise, faites-le donc ! » « Vous pouvez la huer si vous le désirez ! » « Allez régler vos comptes ! »

Après un peu plus d'une heure de vacarme, le débat était fini, le Festival aussi, et M. Guillermo, qui, outre le Festival de la femme, a, à son actif, le Festival du cirque et celui de la marionnette, était ravi. — M. S.

● *S.O.S. Amitié-Paris* recherche pour son poste de Boulogne des personnes bénévoles pour « écouter », le jour ou la nuit, des *personnes ayant à exprimer des* difficultés personnelles. Les permanences d'écoute durent quatre heures, quatre à six fois par mois. Une formation préparatoire est assurée.

★ S.O.S.-Amitié, Paris, B.P. 21, 92101 Boulogne.

JUSTICE

Les douanes sommées de débloquer du vin italien.

Le tribunal d'instance de Nantes, statuant en référé, a ordonné, le 13 octobre, au receveur des douanes, d'effectuer la mainlevée de 5 000 hectolitres de vin italien bloqués depuis le 11 août dans l'attente des résultats d'une analyse de conformité aux règles communautaires. Dans ses attendus, le juge indique que les analyses, « *opérations de pratique courante, doivent s'effectuer dans un laps de temps relativement bref* », et estime « *qu'il est manifeste que l'inertie de l'administration dénote sa volonté de gêner l'importation des vins en provenance d'Italie* ».

Le déblocage, demandé par la société d'importation SRIVIN, doit être réalisé dans les trois jours à partir de la signification de l'ordonnance. Passé ce délai, les services des douanes devraient payer 5 000 F par jour de retard à la société importatrice, mais le receveur des douanes a manifesté l'intention de faire appel de l'ordonnance.

La souris qui vrombissait.

Le tribunal de grande instance de Metz a condamné le 15 octobre une compagnie d'assurances à rembourser à un automobiliste les 6 350 francs de dégâts causés à sa voiture par... une souris. En novembre 1974, lors d'une mise en marche du véhicule, le moteur avait été subitement mis hors d'usage. Des souris qui nichaient sous le capot avaient été happées par la courroie du ventilateur bloquant le système de refroidissement. Le moteur avait dû être remplacé. La compagnie d'assurances avait refusé d'accorder sa garantie estimant que la présence de souris dans un moteur n'était pas « *un accident au sens technique du terme* ».

Le tribunal a estimé, au contraire, qu'un article des conventions spéciales de la police d'assurance prévoyait la garantie des dommages « *d'un choc avec un corps fixe ou mobile* », mais ne précisait pas quelle devait être la « *nature du choc* ». Le tribunal a conclu que la garantie devait s'appliquer « *dès lors que la liaison est établie entre le dommage et la présence des rongeurs* ». La compagnie a fait appel de cette décision.

POUR UN STATUT DU RÉFUGIÉ

Le Haut Commissariat veut renforcer le principe du droit d'asile

De notre correspondante

Genève. — Le comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), qui a réuni sa session annuelle du 4 au 12 octobre au Palais des nations, vient de réaffirmer que le rôle primordial de cet organisme était de garantir au réfugié la protection nationale qui lui fait défaut tant qu'une protection internationale ne lui est pas assurée. Il a adopté, à cet effet, un certain nombre de conclusions tendant à renforcer le principe du droit d'asile, du non-refoulement, et à déterminer le statut du réfugié.

Les textes adoptés affirment « *l'importance fondamentale de l'observation du principe du non-refoulement — tant à la frontière qu'à partir du territoire de l'Etat — dans le cas des personnes qui risquent d'être en butte à des persécutions si elles sont renvoyées dans leur pays d'origine, qu'elles aient ou non été officiellement reconnues comme réfugiées* ».

L'expulsion des réfugiés ne peut être admise que « *dans des circonstances exceptionnelles* ». Il est recommandé expressément que cette mesure ne soit accompagnée d'une détention que « *pour des raisons de sécurité nationale ou d'ordre public, et que cette détention ne soit pas indûment prolongée* ».

Le comité exécutif a également réaffirmé l'importance fondamentale de la réunion des familles de réfugiés séparées, ainsi que le rôle coordonnateur que le H.C.R. doit jouer à cet effet.

Soixante et onze Etats seulement — environ la moitié des membres des Nations unies — ont adhéré à la convention de 1951 et au protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés. En dépit des efforts déployés par le H.C.R. pour engager les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à ces deux instruments indispensables pour garantir la sécurité des réfugiés, un seul nouveau pays, Djibouti, a, depuis un an, répondu favorablement. Au surplus, les gouvernements qui se sont engagés vis-à-vis du H.C.R. ne respectent pas toujours leurs obligations. C'est le cas de l'Iran, qui a extradé, en octobre 1976, en Union soviétique, un aviateur qui avait demandé l'asile sur son territoire, et de la Finlande, qui a également extradé un aviateur soviétique le 13 juillet dernier.

ISABELLE VICHNIAC.

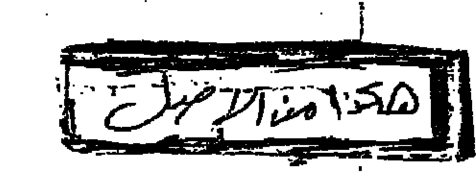
● *M. Philippe Léger, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux*, a confirmé, au nom de M. Alain Peyrefitte, les sanctions administratives prononcées à l'encontre de cinq éducateurs de la prison de Fleury-Mérogis (*le Monde* du 29 septembre et du 10 octobre). Il s'agit d'un avertissement, de deux déplacements d'office, d'une relaxe et d'une exclusion.

● *Suicides de détenus.* — Un détenu a été découvert pendu dans sa cellule à la centrale de Saint-Maur (Indre), samedi 15 octobre, vers 22 heures. Yaya Seddiki, âgé de quarante-trois ans, avait été condamné le 14 juin 1968 par la cour d'assises du Nord à la réclusion criminelle à perpétuité pour une affaire de mœurs.

Le 5 octobre, un autre détenu, Dominique Lebon, âgé de vingt ans, s'est lui aussi suicidé par pendaison dans sa cellule, à Fleury-Mérogis. Il était en détention provisoire depuis le 13 septembre dans une affaire de haschisch.

● *Mᵉ Pierre Leroy demande des indemnités à l'Etat.* — Mᵉ Pierre Leroy, notaire à Bruay-en-Artois, qui fut inculpé et écroué par M. Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, après le meurtre de Brigitte Dewèvre, et qui bénéficie d'un non-lieu, réclame à l'Etat des dommages et intérêts, en raison du préjudice qu'il dit avoir subi. La commission d'indemnisation, présidée par M. Lancien, se réunira vendredi 21 octobre, à huis clos à la Cour de cassation à Paris, pour statuer sur le bien-fondé de cette demande de réparation.





L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE JEAN DE BROGLIE

Une vérité officielle et dix mois de silence

Il y a près de dix mois, au matin du 24 décembre 1976, Jean de Broglie était assassiné devant le n° 2 de la rue des Dardanelles à Paris (17e). Le 27 décembre, les policiers arrêtent les auteurs et les instigateurs présumés du meurtre. Deux jours plus tard, le 29 décembre, le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski, annonce, au cours d'une conférence de presse à grand spectacle, que « le coup de filet est complet » et que les mobiles du crime sont connus. Il tire « un grand coup de chapeau » à la police.

Mais des questions commençaient déjà à se poser sur la si rapide conclusion d'une affaire, d'abord présentée comme complexe. Des lézardes apparaissaient dans l'explication des raisons de l'assassinat. Tout ce qui semblait clair et solide à l'origine s'effritait au cours des mois. Les vérités du ministère de l'intérieur faisaient place au doute, à tel point qu'aujourd'hui on se demande si on saura jamais répondre aux trois questions essentielles: pourquoi le meurtre, qui l'a commandité, et qui « savait » ?

Dans son bureau du palais de justice, M. Guy Floch, le juge d'instruction *chargé de l'affaire*, fait le point. Après les auditions et les confrontations qui se sont succédé au printemps, le magistrat s'apprête à procéder aux ultimes vérifications. Il vient de reprendre, pièce par pièce, cet épais dossier qui comporte un peu plus de deux mille cotes. Parmi toutes les personnes inculpées, seules quatre d'entre elles sont encore incarcérées : MM. Gérard Frèche, l'auteur des coups de feu, Serge Tessedre, qui a participé au crime, l'ancien policier Guy Simoné, qui l'a organisé, et enfin Pierre de Varga, son instigateur présumé.

Tous les autres, ceux dont les noms ont été évoqués dans l'affaire, M. Simon Kolkowicz, le docteur Nelly Azerad et surtout M. Patrick Allenet de Ribemont, ont été remis en liberté. L'ancien président-directeur général de la société de la Rôtisserie de *la Reine Pédauque* a été pratiquement blanchi bien que, selon la police, trois lettres en date des 4 et 20 décembre 1975 et du 29 janvier 1976 eussent établi de manière irréfutable le mobile d'intérêt, en l'occurrence le prêt accordé par M. de Broglie à M. de Ribemont pour le rachat de la Rôtisserie de la Reine Pédauque.

Depuis, le Quai des Orfèvres ainsi que M. Guy Floch ne font plus mystère pour reconnaître que ce qui avait été avancé avec un peu trop de précipitation comme l'explication du meurtre ne tient plus guère. M. de Ribemont s'en est toujours défendu. S'estimant victime d'une « infamie », il réclame d'ailleurs 10 millions de francs de dommages et intérêts à l'Etat en réparation du préjudice causé.

Mais alors pourquoi Jean de Broglie a-t-il été tué en pleine rue ? De nombreuses hypothèses ont été avancées. *Le député* de l'Eure était devenu gênant politiquement. Il savait beaucoup de choses. Il allait quitter les républicains indépendants pour le R.P.R. « *Il ne faisait pratiquement plus partie du mouvement* », avait déclaré M. Jacques Dominati, alors secrétaire général des R.I., comme pour justifier l'affront causé à la famille de Broglie lors des obsèques par la dérobade des principaux hommes politiques de la majorité.

Jean de Broglie a-t-il été victime, comme l'a indiqué *l'Express* le *14 février dernier*, d'un gang international de criminels « en col blanc » ? L'hebdomadaire affirmait alors que le parlementaire avait été éliminé parce qu'il risquait de mettre en circulation un faux titre des Charbonnages de France : celui-ci aurait été remis en garantie du prêt consenti à M. de Ribemont pour le rachat du restaurant de la Reine Pédauque. Cette hypothèse a été complètement écartée par les enquêteurs.

Aux abois

Reste maintenant à démêler l'écheveau des affaires dont s'occupait le prince de Broglie, qui l'ont entraîné dans un engrenage dangereux. Que cachaient certaines sociétés aux activités mal définies et ce contrat boiteux ? Au début de l'enquête, il avait beaucoup été question de la Sodetex, dont le siège est au Luxembourg. Une information judiciaire, pour infraction à la loi sur les sociétés commerciales, avait même été ouverte par le parquet du grand-duché. Elle est toujours en cours et n'a, pour l'instant, pas permis d'aboutir à des conclusions. Cette société, comme beaucoup d'autres à l'existence éphémère, permettait-elle simplement d'obtenir des capitaux auprès des banques ? Le prince de Broglie a souvent joué de sa renommée pour obtenir des prêts.

Que faisait-il de cet argent ? Les experts, nommés à la demande de la famille, établiront quelle était la véritable situation financière du prince à sa mort : le patrimoine était considérablement entamé, et une grande partie de ses biens étaient hypothéqués pour une valeur d'environ 10 millions de francs. *Comment, alors*, expliquer les difficultés de trésorerie dans lesquelles se débattait le député de l'Eure ?

∴

Dans les mois qui précédèrent son assassinat, il était à la recherche d'une somme importante et il s'est rendu, une semaine avant sa mort, au Luxembourg ou à Bruxelles. Ses proches, notamment sa secrétaire, ont même déclaré que, quelques jours avant le meurtre, le député semblait préoccupé, soucieux. Aux abois, avait-il sommé ses débiteurs de le payer, et ceux-ci, ne pouvant s'exécuter, auraient choisi de l'exécuter ? L'opération de *la Rôtisserie de la Reine Pédauque* lui permettait de disposer rapidement de 600 000 francs. Mais cela suffisait-il ?

Un homme pourrait vraisemblablement répondre à toutes ces questions. Il a d'ailleurs été interrogé par la police. Il s'agit de M. Raoul de Léon, un homme d'affaires parisien qui remplissait, en fait, des fonctions d'administrateur délégué de la Sodetex. « Fondé de pouvoir » du prince de Broglie, il était au courant de tous ses efforts.

A défaut de certitudes, il est permis de penser que la décision de supprimer Jean de Broglie est due à une conjonction de facteurs, « *un conflit d'intérêts aux prolongements politiques* ». On reste persuadé dans certains milieux, comme M. Floch lui-même, que l'affaire a des dimensions plus importantes que celles qu'on a bien voulu lui donner, les responsabilités dépassant le niveau de l'instigateur présumé, M. Pierre de Varga, l'homme que les policiers *désignent comme « un Machiavel du crime »*.

Conscience tranquille

Quelles charges pèsent contre ce peintre amateur, soupçonné d'avoir fait assassiner devant sa porte un homme qui sortait de chez lui? Après une bonne dizaine de confrontations, son principal accusateur, M. Guy Simoné — avec lequel il était en contact permanent au moyen d'un petit appareil électronique portatif, l'Eurosignal, — n'est parvenu ni à étayer solidement ses propres allégations ni à lui faire perdre son calme. « *C'est le signe d'une conscience tranquille* », répond M. de Varga, qui se prétend victime d'une machination destinée à couvrir quelqu'un d'autre. Pourtant il ne fournit pas d'explication satisfaisante *sur* l'existence de l'Eurosignal, lequel prouve, pourtant, que des relations étroites existaient entre les deux hommes. Il n'apporte pas non *plus de véritable* réponse aux déclarations de M. Gérard Frèche aux policiers, affirmant que, le jour même du meurtre, réclamant à M. Simoné sa part en exécution du contrat, il s'était fait rabrouer : « *Comment veux-tu que j'aille chercher de l'argent puisque la rue est barrée ?* »

Autre indice important à l'encontre de M. de Varga, l'intervention de son avocat, Me Alain Beaumier — qui a, depuis, été suspendu, — auprès du docteur Nelly Azerad, afin de forger un alibi à son client. Le docteur Azerad était le cardiologue de Jean de Broglie. Ce dernier devait être exécuté lors de l'un *des deux rendez-vous qu'il avait* pris pour les 26 novembre et 10 décembre, au cabinet de ce médecin.

Quelques éléments suffisent-ils à prouver la culpabilité de M. Pierre de Varga ? Le « jongleur » de la rue des Dardanelles attend confiant dans sa cellule. On parle même d'une prochaine mise en liberté, mais, pour l'instant, aucune demande n'a encore été déposée par ses avocats. Avec M. Raoul de Léon, M. Pierre de Varga est très certainement l'un de ceux qui savent. Mais ils se se taisent et se tairont.

De quels moyens dispose donc le juge d'instruction, M. Guy Floch, pour sortir de cette situation apparemment bloquée ? Le magistrat reconnaît que, à moins d'un coup de théâtre, ses chances d'éclaircir cette affaire sont très minces.

M. Floch veut entendre prochainement M. Pierre Ottavioli, le chef de la brigade criminelle, afin de connaître les éléments qui ont permis aux hommes de la brigade de recherches et d'interventions du commissaire Robert Broussard d'appréhender les assassins. On sait, en effet, que MM. Frèche, Simoné et Tessedre, soupçonnés d'avoir participé à un hold-up et supposés en préparer un autre, étaient suivis par les policiers de la B.R.I. Ces filatures *ont cessé le 8 décembre*, quand l'ancien policier Simoné s'en est rendu compte. On dit même qu'il avait photographié des inspecteurs de la brigade antigang chargés de le suivre...

Après le meurtre, tous ces hommes ont été arrêtés dans une auberge, à proximité de Marly-le-Roy (Yvelines), où ils avaient l'habitude de se rendre.

Le commissaire Ottavioli affirme qu'il connaissait les activités de Simoné depuis longtemps et que, un chèque à son nom ayant été trouvé dans le portefeuille de M. de Varga, il savait où aller le cueillir, et, la bande complète se trouvant sur les lieux, *tous ses* membres ont été arrêtés. Le chef de la « criminelle » dément aussi que la police ait été au courant des projets de meurtre du député de l'Eure — décidé environ six mois avant l'exécution, — bien que le commando ait longtemps suivi le prince de Broglie et que les futurs assassins aient été eux-mêmes suivis par les policiers.

En est-il de même en ce qui concerne les renseignements généraux, dont *on a dit* qu'une voiture se trouvait sur les lieux du crime le 24 décembre ? M. Simon Kolkowicz, contacté dès l'été 1976 pour exécuter le « contrat », est, d'autre part, bien connu des renseignements généraux, dont un ancien fonctionnaire, M. Raymond Boucher, était très lié à la famille de Varga. Le commissaire Boucher a été entendu par la police et le directeur des renseignements généraux le sera bientôt par le magistrat instructeur.

A la longue liste des inculpés, il faut encore ajouter M. Albert Leyris, qui était au courant des préparatifs, ainsi que M. André Bernard, sollicité à l'origine pour faire ce « travail ». C'est lui qui, le premier, a laissé percer le mobile « officiel » : le contrat de la Reine Pédauque. Personnage équivoque, il avait, par la suite, déclaré qu'il avait été manipulé par la police. Il avait été, d'autre part, attaqué, le 22 janvier, par deux individus qui lui avaient reproché d'avoir trop parlé.

M. Guy Floch peut donc légitimement se demander si la police était au courant de ce qui se tramait contre le député de l'Eure, et dont tant de gens paraissaient informés. Lourde de conséquences, une réponse permettrait en tout cas d'expliquer, sans ambiguïté, la promptitude des arrestations et l'étonnante célérité avec laquelle a été menée l'enquête. Cela n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'affaire Ben Barka, où, six jours après l'enlèvement du leader marocain, trois des exécutants étaient appréhendés, alors que, douze ans plus tard, le crime demeure inexpliqué.

MICHEL BOLE-RICHARD.



JUSTICE

REGARDS

DURE LIBERTÉ

« Ce n'est pas humain de revenir se faire enfermer. J'ai pu m'apercevoir lors de mes deux permissions de la force morale nécessaire au moment où l'on arrive devant la porte pour choisir de sonner plutôt que de s'enfuir. C'est vite fait de ne pas réintégrer et de se faire condamner pour évasion. C'est trop dur. »

François, vingt-cinq ans, en prison depuis quarante mois, sera libéré dans quelques jours. Après avoir essuyé deux refus de libération conditionnelle, il aurait pu, comme tous les détenus auxquels il reste à subir moins d'une année de prison, essayer de bénéficier du régime de la semi-liberté (trois mille neuf cent seize condamnés y ont ét ésdmis en 1976, dont deux mille trois cent quatre-vingt-dix-huit en corus ed peine). Comme lui, plusieurs ne le font pas : recul devant le caractère éprouvant de ce régime pour certains, présomption de voir leur demande rejetée pour d'autres.

En fin de peine, la semi-liberté vise à favoriser la réinsertion sociale par un sas entre la prison et la liberté. Elle permet, entre autres au détenu de gagner de l'argent pour aider sa famille, rembourser ses victimes éventuelles, et disposer de quelques ressources lors de sa libération. L'obtention préalable d'un travail étant en général la condition *sine qua non* pour bénéficier de ce régime, le développement de celui-ci se heurte à la réserve de certains employeurs à embaucher des condamnés. Réserve renforcée par l'absence fréquente de qualification professionnelle et par la récession du marché de l'emploi. De plus, la semi-liberté ne concerne guère les détenus les plus faciles à réinsérer, qui peuvent bénéficier auparavant d'une libération entre autres, au détenu de gagner conditionnelle (sauf si celle-ci est liée à une mise à l'épreuve en semi-liberté).

19 h. 15 au centre de détention de Melun. Dehors depuis 6 h. 30, quatre détenus regagnent le quartier de semi-liberté. Les éducateurs de l'administration pénitentiaire leur ont trouvé des emplois de manutention, de magasinier et de mécanicien. Leur salaire est versé à l'administration qui prélève 7 F par jour de « pension », et met de côté 10 % sur un livret de caisse d'épargne à titre de pécule de sortie et 10 % comme provision pour les amendes et frais de justice.

« Bien sûr, il faut faire un effort sur soi-même et avoir une certaine force de caractère pour supporter la semi-liberté. Mais il faut savoir ce que l'on veut. Tout dépend de la nature de l'emploi. Si l'on tombe mal et qu'on nous exploite, on est quand même obligé d'y rester. Nos collègues arrivent rapidement à savoir où nous logeons, parce que nous sommes obligés de refuser les « pots » pour ne pas être en retard et parce que, de ce côté de la ville, il n'y a que l'église et la prison. Mais en général ils nous acceptent bien. Pour les minettes, cela dépend. Ce n'est pas facile de les décider avant 17 heures... (L'un d'eux s'est fait passer pour surveillant de prison pour expliquer ses horaires.) *Le plus dur, c'est d'être obligé de rentrer le dimanche juste au moment où l'on commence à s'amuser. Et puis, nous ne comprenons pas que l'on nous fasse confiance un week-end sur deux pour les permissions de sortir, et pas l'autre. »*

« Au début, expliquent le directeur du centre de Melun et l'éducateur spécialisé, *le détenu compare la semi-liberté à la prison. Dans une deuxième phase, il compare la semi-liberté à la liberté. Cela devient trop pénible, et il adopte une conduite d'échec. C'est pour cela que la semi-liberté est habituellement appliquée pendant moins de six mois. »*

Cet avis est partagé par les responsables du centre autonome de Villejuif. Ici, la plupart des quarante détenus condamnés à des peines inférieures à un an, ont bénéficié de la semi-liberté dès l'incarcération (en 1976 ce fut le cas de mille cinq cent dix-huit personnes, soit 39 % des admissions à ce régime, mais 57 % de plus qu'en 1975). *L'objectif cette fois* est d'éviter l'effet nocif et désocialisant des courtes peines d'emprisonnement en permettant aux condamnés de ne pas perdre leur emploi.

Semi-confiance

Le bâtiment de Villejuif n'a que que de très lointains rapports avec une prison et ressemble *bien davantage à un foyer de* jeunes travailleurs. Lorsqu'il désire entrer dans une chambre, le surveillant, qu'on n'appelle pas « maton » ici, frappe à la porte. Chaque détenu est libre de se rendre à la cuisine, aux douches, à la bibliothèque, dans la salle de télévision, et possède la clef de sa chambre. Celle-ci, très correctement aménagée, n'a pas de barreaux, mais le mouvement de bascule horizontale de la fenêtre se *bloque à mi-parcours. Ainsi,* s'il prenait envie au détenu de s'éclipser pendant la nuit, cela laisserait des traces. A semi-liberté, semi-confiance...

« C'est grâce à l'intervention de l'assistante sociale de la chaîne de restaurants qui m'emploie que j'ai pu venir ici, explique un garçon de vingt-trois ans. Je trouve que le temps y passe vite. Mais certains ne supportent pas la semi-liberté : ça leur fout le moral en l'air d'avoir à rentrer le soir. J'en ai même connu un qui faisait le cirque exprès pour retourner en prison. »

Le bon fonctionnement d'un tel centre réclame beaucoup defforts personnels et de souplesse de la part de ses responsables. On fait tout pour que l'employeur ne sache rien (sauf si le détenu préfère le mettre au courant). *Ce qui signifie que le* pointage des heures d'entrées et de sorties doit s'adapter à diverses situations. Comme celle de ce chauffeur d'ambassadeur qui présente chaque semaine le calendrier des réceptions prévues. Ou celle de ce cadre obligé d'effectuer une tournée dans plusieurs villes, et auquel on demande simplement de faire viser un papier par les gendarmeries. Ou encore celle de ce témoin de Jéhovah qui, après avoir refusé service militaire et statut d'objecteur de conscience, a accepté un emploi de gardien de nuit et vient dormir le jour au centre.

Les échecs sont peu nombreux : en 1976, pour deux cents personnes, dix-sept révocations ont été prononcées, en majorité pour état d'ivresse (pour l'ensemble de la France en 1976, 7 % d'échecs pour la semi-liberté dès incarcération, 17 % pour la semi-liberté en cours de peine, 13 % au total). Des centres de ce type (actuellement au nombre de neuf) sont bien mieux adaptés aux exigences de la semi-liberté que des quartiers réservés dans les maisons d'arrêt ou centres *de détention, souvent éloignés* des zones d'emploi et où les contraintes de surveillance sont lourdes. Leur développement est actuellement freiné par l'opposition des municipalités, aux couleurs politiques diverses, qui, sous la pression de comités du préjugé de la méfiance et de la peur, bloquent les permis de construire. Elles privent ainsi chaque jour de leur emploi, et souvent de bien plus, des personnes susceptibles de bénéficier de la semi-liberté, qu'elles obligent, finalement, à passer derrière les barreaux.

MICHEL SIDHOM.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME

Les évêques repoussent l'idée d'un nouveau catéchisme universel

Rome. — Le synode, réuni de nouveau ce lundi 17 octobre en assemblée générale, va s'efforcer d'analyser les comptes rendus des travaux des onze groupes linguistiques qui se sont rassemblés la semaine dernière. Un consensus semble s'être d'ores et déjà réalisé au cours de ces débats spontanés. Reste à déterminer les priorités que les évêques entendront définir lorsqu'ils seront arrivés au terme *de la session.*

L'idée force que l'on pourrait dégager, dès maintenant, serait la volonté de donner à la catéchèse de nouvelles dimensions, tant par son contenu que par ses méthodes et par sa diffusion. En quelque sorte, un catéchisme « extra muros ».

Faute de pouvoir survoler l'ensemble des travaux de *tous* les groupes, nous nous inspirons ci-dessous, sans nous y enfermer, du climat plus ou moins sous-jacent du groupe francophone que présidait le cardinal François Marty, archevêque de Paris.

De notre envoyé spécial

Si elle veut enrayer la crise actuelle, l'Eglise ne peut mieux faire que de cesser de se conduire en propriétaire de la vérité. Faute de quoi, elle fait écran entre l'Evangile qu'elle entend proclamer et l'attente diffuse de l'humanité. Le message du Christ n'appartient à personne et personne ne peut se vanter de l'avoir clairement perçu et, *a fortiori,* d'en vivre. Personne, non plus, ne saurait prétendre transmettre la foi qui est don de Dieu. Ce serait déjà beaucoup si l'Eglise transmettait l'Evangile plutôt qu'une doctrine figée.

Tout au plus la catéchèse peut-elle rendre compte de l'expérience des croyants, de leur lecture de l'Evangile et de ce que cela change dans leur comportement, non à leurs yeux; mais aux yeux de ceux qui les observent. Un catéchète n'est crédible que s'il vit ce qu'il croit. C'est un témoin non un répétiteur. Il en va de même pour l'Eglise. Si utiles que soient la liturgie et les sacrements ainsi que les prises de position de toutes sortes, l'Eglise est jugée à ses actes, à son service de la justice et de la charité et à son attention affective pour tous les hommes. « *Ce ne sont pas,* comme l'a dit Jésus, *ceux qui crient Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon père.* » Annoncer la parole de Dieu, c'est d'abord en faire son pain quotidien.

La foi des jeunes repose, pour une part, sur celle des adultes. Mais à condition que ceux-ci tiennent le plus grand compte des étapes de la foi et qu'ils en respectent le rythme. « Sacramentaliser » trop vite et sans discernement revient à étouffer les germes de la foi. L'impatience des hommes d'Eglise ne doit pas se mettre en travers de la patience de Dieu.

La foi va de moins en moins de soi. A faire semblant de l'ignorer, on retarde son éclosion. La nourriture ne profite qu'à ceux qui ont faim. Les jeunes, d'autre part, ne vivent pas en vase clos. Ils baignent dans le monde de l'indifférence et de l'incroyance. Présenter les données de la foi sans en tenir compte est dangereux. La foi et l'incroyance sont corrélatives. On ne saurait exposer correctement les raisons de croire sans parler des raisons de douter. Qu'il arrive aux incroyants de tourner la foi en dérision est incompréhensible. Mais, pour un catéchète, manquer de respect à l'égard des non-chrétiens serait impardonnable, car la foi procède d'un doute surmonté, parfois de justesse, et elle devrait être pour le moins une école de liberté.

Toute dévaluation de la culture contemporaine se retourne contre celui qui s'y livre. Il ne suffit pas d'évoquer d'une manière intelligente et bienveillante les idéologies non chrétiennes, il faut aussi essayer de présenter les vérités de la foi dans un vocabulaire qui trouve des résonances auprès des catéchisés. Cette adaptation qui n'est pas à confondre avec un alignement sur les catégories de la pensée moderne reste le problème le plus difficile et le plus urgent de la catéchèse.

Par divers moyens, le synode cherche à faire sortir la catéchèse de son cocon ecclésial en rajeunissant son contenu, ses méthodes, et en élargissant ses *lieux d'implantation. Bousculée* par les idéologies modernes, déboutée de ses fiefs traditionnels, parfois privée dans certains pays de son espace vital minimal au mépris de l'équité, l'Eglise commence à se révéler moins préoccupée de défendre des droits et de se crisper sur son passé que de partir à la rencontre des « signes de Dieu » dans le monde moderne. Ce n'est qu'en dialoguant avec les pensées du jour que la communauté chrétienne perdra ses allures et sa réputation de « tribu ». Jacques Maritain demandait jadis que les chrétiens ne « s'agenouillent » pas devant le monde. Mais que dire de ceux qui lui tournent le dos ?

A partir du moment où l'on considère la foi dans son lien direct avec la vie, la catéchèse ne peut plus se limiter à ses manifestations traditionnelles (famille, paroisse, établissements scolaires, mouvements chrétiens, écoles de la foi pour adultes). Elle se trouve partout chez elle. Dans les mass media, par exemple, non évidemment sous des formes didactiques, mais par des articles ou des émissions où apparaît explicitement ou non tel ou tel axe évangélique. Les évêques *francophones ont* pris conscience de la maladresse de l'Eglise à se servir de la radio et de la télévision. Ils ont exprimé, par exemple, le désir que Radio-Vatican augmente son audience en renouvelant si besoin est le style de ses émissions (*le Monde* du 24 août).

Quant à l'enseignement formel de la religion, un point sur lequel beaucoup attendent le synode, il est acquis que l'immense majorité des Pères considèrent tout à fait indésirable la rédaction d'un nouveau catéchisme universel. Ce serait, en effet, la négation de l'effort actuel pour enraciner la foi dans les cultures locales et pour se mettre au diapason des différents âges ou milieux.

En revanche, beaucoup souhaiteraient que les données essentielles de la foi soient réexpérimentées dans un document de base. Non par des énoncés de vérités abstraites, mais par une présentation vivante de la secrétariat permanent du synode. ternationale de théologiens et de catéchètes pourrait s'atteler à cette tâche en liaison avec le secrétariat permanent dy synode.

Si ce projet aboutissait, l'assemblée n'aurait pas perdu son temps.

HENRI FESQUET.

Une pétition sur l'absence des femmes

Discrimination sexuelle ?

De notre envoyé spécial

Rome. — Avec une régularité de marée, chaque synode romain fait réapparaître le désir des femmes catholiques de jouer dans l'Eglise un rôle de partenaire correspondant à leur nombre et à leurs capacités. Certaines formes de féminisme — qu'il soit ou non chrétien — sont certes insupportables, maladroites et vont à l'encontre du but recherché. D'autres échappent à ces défauts. Ainsi, le mouvement Femmes et hommes dans l'Eglise (58, rue de la Prévoyance, Bruxelles, B 1 000) dont la discrétion et la maturité forcent l'attention.

Des théologiens comme le *Père Marie-Dominique Chenu* et Karl Rahner, parmi beaucoup d'autres, ont signé une pétition internationale adressée aux membres du synode et qui demande modestement que la session 1980 « *inclut, à part entière, des laïcs hommes et femmes pour discuter avec les évêques des nouveaux besoins ministériels* » (quatre mille signataires dont mille trois cent cinquante français). Ce mouvement ne veut pas se poser comme uniquement revendicatif et il évite soigneusement toute agressivité. Il rappelle seulement que la discrimination sexuelle, dont fait toujours preuve l'Eglise en dépit de belles déclarations et de quelques timides essais, est une atteinte à l'annonce de l'Evangile et plus encore à sa compréhension.

Une doctrine exclusivement élaborée par des hommes, selon des critères théologiques souvent dépassés, concourt à entraver la foi et à scinder l'Eglise en deux. Il n'y a pas, d'un côté, les « enseignants » qui posséderaient la vérité en fonction de leurs pouvoirs, et, de l'autre, des « enseignés » passifs. « Cathéchisants » et catéchisés font partie d'une communauté dont tous les membres sont invités à scruter l'Evangile. C'est le peuple et non la hiérarchie qui fait l'Eglise, comme l'a fait remarquer, en son temps, Vatican II dans un de ses textes les plus importants.

Des fonctions subalternes

Dans le cas présent, cette dichotomie est encore plus dommageable : « *Qui met les enfants au monde, qui les élève, qui les catéchise, sinon les femmes ?* » Pourtant celles-ci sont presque toujours et presque partout au service unilatéral (et non rétribué dans l'immense majorité des cas) de clercs plus ou moins *inexpérimentés en pédagogie,* et qui se font de la femme une idée d'autant moins réaliste qu'ils n'en ont qu'une expérience lointaine.

S'il y a quelque cinquante femmes sur deux mille personnes employées à la curie romaine, elles remplissent la plupart du temps des fonctions subalternes. Cinq femmes — dont trois religieuses — sur treize experts ont *été désignées au synode,* mais elles ne sont pas membres de l'assemblée et sont donc réduites au silence, sauf assure-t-on dans les groupes linguistiques. La commission d'étude sur la femme, créée en mai 1973 par Paul VI, a vu son mandat se terminer en janvier 1976 sans grand résultat apparent. On lui avait d'ailleurs interdit dès le départ d'examiner la possibilité d'ordonner *prêtres des femmes,* ce qui est le comble pour une commission de recherche...

L'Eglise catholique, c'est bien évident, fait partie de la société et ne peut échapper par miracle aux carences de celle-ci. On ne saurait espérer d'elle, malgré le message libérateur de l'Evangile, qu'elle soit à la pointe de la lutte pour la promotion de la femme. Mais est-il vraiment impossible d'obtenir qu'elle fasse des efforts pour cesser de mériter de passer sur ce point pour une des plus rétrogrades de toutes les institutions actuelles, civiles ou religieuses ? Combien de temps encore les hommes d'Eglise se réserveront-ils le droit de parler à la place des femmes du rôle de celles-ci dans l'Eglise ? Si saint Paul vivait de nos jours, redirait-il que les femmes doivent se taire dans les églises ?

A l'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises de Nairobi, M. Michel N. Manley, premier ministre de la Jamaïque, déplorait que le christianisme ait pu « *tolérer que l'on soumette les femmes à des injustices et à des privations permanentes qui détient toute analyse rationnelle* ». — H. F.

MÉDECINE

Inaugurant deux instituts de recherches à Lille

Mme Veil veut encourager le génie biomédical

De notre correspondant

Lille. — Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a inauguré samedi 15 octobre à Lille le centre d'immunologie et de biologie parasitaire de l'institut Pasteur (1) et le centre de technologie biomédicale de l'INSERM (2), avant de présider la séance solennelle qui marquait le centenaire de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

Ce fut l'occasion pour M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, président du conseil régional, de réaffirmer la volonté du Nord de devenir « *le troisième pôle français de la recherche médicale* ».

Mme Veil a souligné son souci de voir se développer la recherche biomédicale, dont le potentiel est nettement insuffisant au regard des besoins du pays. Deux axes de recherche doivent, en particulier, être encouragés : le génie biologique et médical, appelé à réaliser les appareils nouveaux dont ont besoin les laboratoires et les hôpitaux, qui ont trop souvent recours à l'étranger, et la recherche en santé publique pour une meilleure appréciation de la valeur des méthodes thérapeutiques afin de mieux juger de leur efficacité.

D'autre part, Mme Veil a déclaré : « *Les recherches sur l'évolution des méthodes de diagnostic sont encore embryonnaires dans notre pays. Face à leur importance, il y a un besoin urgent de chercheurs. Je souhaite que les cliniciens, les internes, les chefs de clinique, auxquels l'INSERM ouvre largement ses portes, se consacrent le plus possible à ce domaine privilégié.* » Par ailleurs, Mme Veil a déploré « *la désaffection des jeunes médecins pour les organismes de recherche* ». Elle a aussi évoqué la création de postes d'accueil pour les internes des C.H.U. en vue d'une recherche biomédicale à plein temps pendant une durée de un à quatre ans dans les grands laboratoires de l'INSERM, du C.N.R.S., de l'université et même de l'étranger. — G. S.

(1) Le Centre d'immunologie et de biologie parasitaire de l'Institut Pasteur de Lille est dirigé par le professeur André Capron. Il consacre ses activités à l'étude de trois modèles d'infection : les schistosomiases ou bilharzioses, les tripanosomiases, en particulier la maladie de Chagas, et les filarioses. Vingt-deux chercheurs participent à ce programme et disposent d'un laboratoire de 1 700 m2, d'une animalerie moderne et d'une équipe perfectionnée. Le centre occupe d'une manière permanente plus de soixante-dix personnes.

(2) Le Centre de technologie biomédicale de Lille (INSERM) : il s'agit du premier centre français de technologie créé et dirigé par M. Yves Moschetto, maître de recherches à l'INSERM. Ce centre poursuit plusieurs axes de recherches concernant l'équipement biomédical, qu'il s'agisse de petits appareillages ou de matériels plus importants. Une partie des études est *consacrée à la mise au point de prototypes* d'appareils de diagnostic et d'analyseurs automatiques.

DÉFENSE

L'armée de terre française restitue plusieurs casernements aux autorités ouest-allemandes

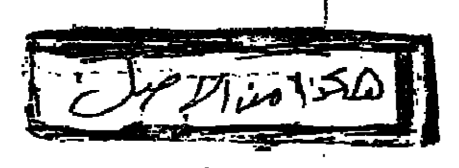
L'armée de terre française abandonne plusieurs casernements *en République fédérale d'Allemagne* et restitue ces installations aux autorités ouest-allemandes. Ce réaménagement du dispositif français outre-Rhin est lié à la décision du gouvernement de rapatrier environ dix mille hommes, pour constituer les nouvelles divisions blindées et d'infanterie du corps de bataille.

Au terme de cette réorganisation, qui a commencé l'an dernier et qui devrait être achevée en 1980, l'armée de terre sera constituée de trois corps d'armée englobant huit divisions blindées, six divisions d'infanterie, une division *alpine et une division* parachutiste.

Cette réorganisation touche une soixantaine de garnisons, au total, en République fédérale d'Allemagne et en France. Les transferts d'une garnison à l'autre et les abandons de casernements sont en cours ou en projet, pour s'étaler sur une ou deux années environ.

En République fédérale d'Allemagne, les garnisons abandonnées, totalement ou partiellement, sont celles de Constance (avec la dissolution du 129e régiment d'infanterie et le départ, probablement dans un an et demi, du 34e régiment d'artillerie), de Radolfzell (avec la dissolution du 3e régiment d'infanterie), de Weingarten (avec le départ pour Oberhoffen, dans le Bas-Rhin, du 32e régiment d'artillerie, qui sera équipé de missiles Pluton), de Horb (avec le départ de la compagnie d'éclairage et de l'escadron de transport sanitaire) et de Deux-Ponts (avec la disparition de l'établissement du matériel, transféré de l'autre côté de la frontière).

Certains quartiers sont, d'autre part, abandonnés, sans que, pour autant, l'ensemble de la garnison le soit. C'est le cas du quartier Thiéval-Espagne, à Tubingen, qui est rendu aux autorités ouest-allemandes, du casernement de la compagnie de munitions à Kenzingen et du quartier Finat-Duclos à Trèves. La compagnie d'intendance, installée à Freudenstadt, et le régiment de missiles sol-air, cantonné à Bitburg, devraient quitter leurs casernements dans un an et demi.



L'HEURE DE L'EMPLOI

APRÈS l'espoir suscité par la loi du 16 juillet 1971, la formation permanente vit aujourd'hui à l'heure de l'emploi. Le gouvernement, le premier, a jeté ses forces dans la bataille, qui consacre aux jeunes chômeurs la plupart des crédits de la formation professionnelle. Les entreprises ensuite, qui financent ce plan d'action par une taxe de 0,2 % sur les salaires (1).

Lancé en juillet dernier, le plan gouvernemental n'en est encore qu'à ses balbutiements. Mais il donne déjà lieu à une éclosion d'initiatives dans lesquelles se manifeste, comme le rapporte Roger Cans, page 18, à propos des étudiants chômeurs, le tempérament de chacun. Nul doute que la pédagogie des adultes n'en sorte enrichie.

Selon le ministre du travail ce plan aurait déjà permis de dégager fin septembre cent cinquante-cinq mille emplois ou postes de formation. Mais il n'est pas possible de dire si les entreprises ont recruté depuis la rentrée davantage de jeunes gens que l'année dernière et si ce recrutement s'est fait ou non au détriment d'autres catégories de sans-emploi.

L'enquête que nous avons menée à ce propos dans la Vienne montre que si les entreprises, les organismes consulaires et l'éducation nationale se sont mobilisés, les jeunes sont plus réservés. Il y a là un problème qui déborde celui de l'emploi et qui met en cause les perspectives offertes aux jeunes par notre société. Leurs aspirations, trop souvent bafouées, méritent d'autres solutions que celles, mécaniques, imaginées contre le chômage.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cette taxe est prélevée sur le « 1 % » de la masse salariale que les employeurs doivent consacrer à la formation de leurs salariés.

DANS LA VIENNE

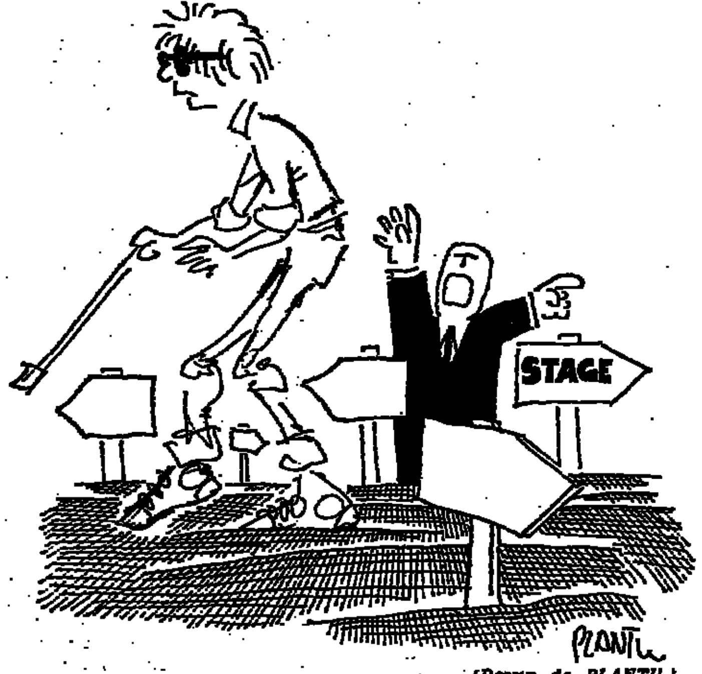
Le patronat mobilisé, les jeunes plus réticents

« Prendre des jeunes en stage ? Pourquoi pas ? D'abord, ils ne nous coûtent rien, et puis, quoi qu'on en dise, ils rendent service. » Silhouette massive et lunettes épaisses, M. Marcel Duc n'est pas le seul patron de la Vienne à exprimer cette opinion. Si le service comptable du groupe Hutchinson qu'il dirige, et qui est situé en bordure de la nationale 10, au nord de Châtellerault, accueille depuis quelques jours dix jeunes chômeurs, ce n'est pas — il le reconnaît franchement — par philanthropie. C'est surtout parce que, calculs faits et refaits, il s'est aperçu que les avantages l'emportaient sur les inconvénients.

CE calcul pour les entreprises de plus de dix salariés, assujetties, depuis la loi du 5 juillet dernier, à la taxe de 0,2 % sur les salaires, se résume à ceci : ou s'acquitter de cette obligation par un chèque au Trésor, ou bien organiser un « stage pratique » qui permet de déduire de cette taxe 2 500 F par stagiaire.

Avec dix recrues, M. Duc « économise » donc 25 000 F. Mais il n'entend pas débourser un centime de plus : « *Pour les deux cents heures de cours (1), nous nous étions adressés à l'éducation nationale. Nous leur proposions 20 000 F de manière à garder une marge pour nos frais : repas, fournitures, etc. Eux réclamaient 25 000 F. Finalement, nous avons fait affaire avec le service de formation continue de la chambre de commerce. Eux comprennent mieux nos difficultés.* »

Est-ce à dire qu'Hutchinson prend ses responsabilités à la légère ? Certainement pas. « *Pas question*, assure M. Duc, *de leur faire faire n'importe quoi. Le premier objectif est de les former* ». Ce qui n'exclut pas que les stagiaires rendent service : « *Pour nous, la fin de l'année est une période difficile. C'est le moment où nous établissons les bilans de fin d'exercice. Dix personnes en plus sur la centaine que compte le service, c'est un renfort appréciable.* »



(Dessin de PLANTU.)

Un réel effort d'information

Une entreprise respectueuse des consignes patronales, dix jeunes gens à l'abri pour huit mois des soucis et rayés, au soulagement général, des fichiers de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), l'histoire serait exemplaire si le but poursuivi n'était pas de leur donner un emploi.

Sur ce plan, l'affaire paraît moins bien engagée. Installée depuis dix ans à peine dans le département, le service comptable d'Hutchinson emploie un personnel jeune, le prochain départ à la retraite n'étant prévu que dans... douze ans. Aucun accroissement du volume d'activité n'étant non plus envisagé, la seule possibilité d'embauche réside dans le mince espoir de voir, comme les années précédentes, trois ou quatre employées quitter l'entreprise pour se marier.

Un exemple qui explique la prudence avec laquelle doivent être accueillis les premiers résultats du « pacte national pour l'emploi ». Dans la Vienne, où ont été recensés, fin septembre, 4 300 chômeurs de moins de vingt-cinq ans, 17 stages de formation (2) étaient sur le point de démarrer. Mais 250 places seulement sur 320 environ avaient trouvé preneur. Même déséquilibre pour les stages pratiques : sur les 471 places proposées, 138 étaient pourvues, les contrats emploi-formation n'ayant pas non plus rencontré un très vif succès.

A la chambre des métiers, une circulaire avait été envoyée dès le mois de mai à 1 150 artisans leur demandant d'embaucher des apprentis. Une nouvelle lettre, tirée à 2 300 exemplaires, leur a été ensuite adressée, aussitôt qu'a été connu le plan gouvernemental. Bilan : 300 offres de contrat d'apprentissage de plus que l'année dernière.

Un résultat qui reste subordonné au nombre de contrats d'apprentissage effectivement conclus : 536 dans le secteur des métiers, le 30 septembre, contre 419 l'année dernière à la même date. Le chiffre est encourageant, mais il reste pour l'instant inférieur au total des contrats enregistrés dans ce secteur en 1976 : 689.

Le réel effort d'information auquel se sont livrés les organismes consulaires et l'administration — affichage systématique dans les lieux publics, campagne à la télévision et dans la presse, lettre personnelle du préfet aux maires — aurait-il pu être plus efficace ? C'est possible. « *Nous nous sommes aperçus que certains employeurs qui avaient reçu cinq ou six lettres d'origines différentes y avaient fait à peine attention*, explique M. Michel Bouchet, directeur du département formation de la chambre de commerce et d'industrie. *En fait, il aurait fallu contacter les entreprises une à une. C'est ce que nous avons essayé de faire dans certains cas. Mais nous n'avions pas les moyens de rendre systématiquement visite à toutes, en particulier les petites, auprès de qui cette campagne semble avoir eu le moins d'impact.* »

Une distorsion qui n'explique pas tout

Il semble malgré tout que si le patronat, en général, s'est assez vite mobilisé, les jeunes, en revanche, soient plus réticents. « *Nous avions demandé à une dizaine d'entre eux de participer à la journée « emploi » organisée, le 3 octobre, par les chambres de commerce et d'industrie*, ajoute M. Bouchet. *Nous avons été frappé par leur manque d'informations concrètes sur l'entreprise et sur ce qu'on y fait.* » Cette peur de l'inconnu explique pour une part le déséquilibre observé entre l'offre et la demande de stages. Mais elle n'explique pas tout.

Un examen attentif des statistiques montre en effet que cette distorsion est d'abord imputable au faible nombre de places offertes aux jeunes filles. Ainsi, sur les 471 places proposées en stages pratiques, à peine 40 % s'adressent à des femmes. Ce phénomène reflète les caractéristiques du marché de l'emploi : alors que les filles représentent 69 % des chômeurs de moins de vingt-cinq ans du département, les entreprises embauchent surtout des jeunes gens (dans la proportion de deux tiers ces derniers mois).

Le déséquilibre est tel que lorsque le lycée Aliénor-d'Aquitaine, de Poitiers, a ouvert un stage de formation de secrétaires, 80 se sont présentées pour 25 places. Les fonctionnaires du ministère du travail, qui jusqu'ici avaient recommandé de n'organiser que des stages en fonction des débouchés, avouent avoir, dans certains cas, fermé les yeux sur des initiatives qui ne présentaient pas toujours des garanties suffisantes, justifiant ainsi l'accusation de « *formation parking* » lancée par les syndicats.

Mais la cause principale de déséquilibre, qui recoupe en partie la précédente, semble être le refus persistant des jeunes de se diriger vers certains secteurs. Ceux précisément où il y a des débouchés. Ainsi le bâtiment, difficilement accessible aux jeunes filles, rebute-t-il la plupart des jeunes gens.

« *Prenez un maçon ou un couvreur*, remarque M. Daniel Laroche, chef de la section départementale de l'A.N.P.E. *Même si nous n'avons rien à leur offrir immédiatement, il suffit d'alerter une ou deux entreprises de la région. Nous les plaçons sur-le-champ.* »

Ainsi y a-t-il eu cinq volontaires seulement pour un stage de « découverte des métiers du bâtiment » annoncé à grand renfort de publicité, mais... 250 pour un stage de formation aux métiers de la vente.

Faut-il pour autant imputer à la mauvaise volonté des jeunes les obstacles rencontrés ? Certainement pas. S'il y a pour l'instant, dans la Vienne, plus d'offres de stages et de contrats d'apprentissage que de chômeurs décidés à profiter de l'occasion, le nombre de places non pourvues reste nettement inférieur à celui des sans-emploi auxquels entreprises et pouvoirs publics ne proposent rien.

Cela dit, ces réticences sont significatives de certains obstacles qui, pour n'être pas propres au département, doivent être soulignés. D'abord le refus persistant d'un certain nombre de jeunes à « *retourner à l'école* », surtout aux niveaux de qualification les plus bas, là où précisément un complément de formation serait le plus utile. Ensuite il est clair que les réticences à occuper certains emplois persisteront tant que la politique de revalorisation du travail manuel restera à l'état embryonnaire. Deux réformes dont la nécessité apparaît de nouveau très clairement.

B.L.G.

(1) Un stage pratique en entreprise dure de six à huit mois dont deux cents heures de formation théorique à la charge de l'employeur. La rémunération des stagiaires est assurée par l'Etat : 410 F par mois de seize à dix-huit ans, 90 % du SMIC au-delà.

(2) A la différence des stages pratiques, ces stages sont organisés hors entreprise par les établissements publics et privés de formation. Leur durée et la rémunération des stagiaires sont les mêmes que celles des stages pratiques.



DES ÉTUDIANTS EN QUÊTE D'EMPLOIS

Soyez vous-même !

ILS sont une douzaine, assis en fer à cheval dans une salle du département de psychologie de la faculté des lettres de Besançon. Douze étudiants — ou anciens étudiants — âgés de vingt à trente-quatre ans. Tous à la recherche d'un emploi, presque toujours le premier. On trouve là plusieurs ingénieurs (chimie, mécanique, chronométrie), des psychologues, une biologiste, une titulaire d'un B.T.S. (brevet de technicien supérieur) de comptabilité, une informaticienne, une ancienne maîtresse auxiliaire et une bachelière mariée après un an d'études scientifiques.

Ils (ou elles) sont venus pour trois journées d'un genre nouveau : une session d'aide à la recherche d'un premier emploi à l'intention des étudiants, diplômés ou non, désireux de s'insérer dans la vie active. C'est une initiative du Bureau d'information et de relations extérieures (BIRE) de l'université de Franche-Comté, que dirige le doyen de la faculté des lettres, M. Jacques Petit, et qu'anime un jeune chargé de mission, M. René Didi.

L'expérience de vie

Première étape : le bilan personnel. René Didi et ses collègues du département de psychologie vont s'efforcer de faire découvrir à chaque candidat son véritable « moi ». « *Il faut apprendre à être soi-même*, dit-il, *apprendre à montrer sa personnalité plutôt que ses diplômes.* » Pendant un journée, les étudiants vont se livrer à une séance d' « étirage », c'est-à-dire une recherche collective des traits de personnalité de chacun. Etre diplômé de biologie animale est une chose. Etre née *dans* le Doubs, à la campagne, et avoir été monitrice de colonie de vacances sont tout aussi importants pour un éventuel employeur.

Chaque étudiant remplit une fiche d'informations sur son « expérience de vie » et la passe à son voisin, qui en tire des éléments pour apprécier la personnalité de l'autre. Le voisin porte ses conclusions dans une autre colonne, en regard de la première, et chacun peut ainsi apprécier l' « image » qu'il donne de lui-même à partir des éléments fournis.

Deuxième étape : *la* rédaction d'un curriculum vitae. Les ingénieurs, qui ont déjà à leur actif une certaine expérience des « candidatures spontanées », commencent par lire les leurs. « *Trop long* », « *trop complet* », « *trop de sigles* » : l'unanimité se fait sur une page au maximum *(« le chef du personnel n'est pas un technicien et classe les réponses d'un coup d'œil :)*. Surtout, ne pas accumuler les diplômes annexes. « *N'oubliez pas*, rappelle René Didi, *le C.V. ne sert pas à obtenir un emploi, mais à décrocher un entretien.* » Il faut donc retenir l'attention du lecteur, quitte à laisser planer un certain mystère *(« c'est parfois un moyen d'attirer l'attention »)*. Une surabondance de détails rebute et, parfois, entame la crédibilité.

« *Doit-on dire qu'on aime le ski ou la clarinette ?* » demande quelqu'un. « *Pourquoi pas ?* » répondent les animateurs. « *C'est une indication plus utile pour l'employeur que l'énoncé des examens passés avant le diplôme final.* » Chacun s'accorde à reconnaître qu'il s'agit là d'intuition. « *Dans tous les cas*, conclut René Didi, *le recruteur sait gré au candidat de ne pas s'abriter derrière un mur de diplômes et de stages.* »

L'épreuve de l'entretien

L'après-midi du deuxième jour est consacré à l'entretien d'embauche — supposé obtenu grâce au curriculum vitae et à la lettre qui l'accompagne. Chaque candidat subit l'épreuve de l'entretien avec un animateur ou un autre étudiant simulant un chef de personnel. Grâce à la vidéo, il revoit son comportement sur l'écran de télévision. Certains subiront l'épreuve de la séduction, d'autres l'épreuve de l'entretien « vache ». Pour tous, ce sera l'épreuve de vérité, même s'il ne s'agit que d'une simulation. L'ingénieur faussement sûr de lui se met à bafouiller, la petite étudiante sage tient tête et exige tranquillement « *4 500 F pour commencer* », un troisième trahit sa surprise d'un mouvement de sourcil éloquent lorsque son interlocuteur lui propose le Gabon comme lieu de travail.

Le troisième jour défilent ceux dont l'emploi ou le recrutement sont le métier. Le responsable de l'agence locale pour l'emploi explique que déjà quatre cents cadres, ingénieurs et techniciens sont inscrits chez lui, à Besançon, comme demandeurs d'emploi. « *Nous sommes au plus fort de la crise* », dit-il, en laissant entendre qu'il faut se tenir prêt à s'expatrier (d'où les mesures récentes « *d'aide à la recherche* » comprenant bons de transport et remboursements de frais d'hôtel ou de restaurant).

Le délégué de l'Agence pour l'emploi des cadres de l'Est, venu de Nancy, regrette que son association ne soit pas implantée à Besançon, ce qui permettrait notamment aux demandeurs d'emplois bisontins de consulter facilement le « J.O.B. » (journal des offres brutes), qui fait chaque jour l'inventaire des annonces parues dans cinquante journaux. « *Ce qu'il faut savoir,* dit-il, *c'est que la recherche d'un emploi, pour un cadre, est une occupation à plein temps !* »

Arrive un homme de l'art, chef du personnel dans une entreprise bisontine employant six cents personnes *(et ancien recruteur chez Peugeot)*. « *D'abord*, dit-il, *il faut avoir envie de trouver un emploi, ce qui n'est pas évident pour tout le monde.* » Ensuite ? Etre « propre », ne pas couper la parole et répondre vite, sans apprêt. Les prétentions ? « *Attendez l'entretien, même si on vous les réclame.* » Et d'expliquer que le chiffre proposé au départ — fixé à l'avance par l'entreprise — est toujours un « salaire de méfiance ». Surtout, éviter de « *se vendre le plus cher possible* ». Enfin, la conclusion, moins décourageante : « *Dites-vous bien que, après l'embauche, ce n'est pas le chef du personnel qui fait votre salaire, c'est vous.* »

ROGER CANS.

Apprenez à vous vendre !

AVERTIS par convocation individuelle ou annonce de presse, quelque soixante jeunes diplômés de l'université se sont présentés ce matin-là au Centre parisien de management de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, appelé plus couramment « Centre Malesherbes » (1) pour participer à un stage de formation à la gestion qui doit durer trente semaines. Leur rémunération est fixée à 90 % du SMIC.

Pour beaucoup, il s'agit donc d'une aubaine. Mais le Centre Malesherbes a prévenu : le stage est réservé à des diplômés de « *moins de vingt-cinq ans* », titulaires d'une maîtrise (ou à la rigueur d'une licence) de droit, de sciences économiques, de lettres ou de sciences, dégagés des obligations militaires et « *recherchant une formation à la gestion pour trouver un premier emploi dans l'entreprise* ».

Certains diplômés qui ne remplissent pas toutes ces conditions doivent faire demi-tour : ou bien ils sont « *trop vieux* », ou bien ils ont reçu une formation inadéquate — trop ou pas assez poussée. Un ingénieur, venu pour « *compléter sa formation* », se voit poliment conseiller de chercher sans plus attendre un premier emploi. « *Pourquoi perdre un an à acquérir une formation moins négociable que celle d'ingénieur ?* », lui objecte-t-on. A un autre, sur le point d'obtenir une maîtrise de droit, on conseille de rester une troisième année à la faculté pour « décrocher » le diplôme. « *Vous le regretteriez par la suite* », lui *explique-t-on*. Mais il insiste, affirmant qu'il n'apprend « *rien d'utile* » à la « fac ». Il fera peut-être partie des trente heureux élus.

Pour l'heure, les candidats ne mesurent pas encore ce qui les attend. Lorsque des licenciés ès lettres, s'entendent dire sans ambages : « *Vous êtes une sorte de produit : il faut apprendre à vous vendre* », ils se demandent d'abord dans quelle galère ils se sont embarqués. Ils écoutent ensuite les explications. Le stage se déroule en trois « périodes » : un tronc commun de quatorze semaines « *pour acquérir le langage de l'entreprise* » et se familiariser avec « *l'approche des problèmes* » qu'on y rencontre. Une période de six semaines en entreprise, « *que vous devez trouver vous-mêmes* », leur précise-t-on. Les candidats se regardent, perplexes. « *Rassurez-vous, on vous aidera.* » Ah ! bon, tout de même... Une recommandation, cependant : « *Il faut que vous trouviez une entreprise qui ait envie de vous garder ensuite.* » Plus facile à dire qu'à faire. « *On vous aidera à affronter l'épreuve de l'entretien d'embauche. Nous sommes là pour ça.* » Les candidats respirent.

Les dix dernières semaines de stage sont consacrées aux options. Il y en a trois : gestion comptable et financière ; gestion administrative et gestion du personnel ; gestion commerciale. « *Quelle que soit l'option que vous choisissiez,* leur explique-t-on, *il faudra savoir manier des chiffres, même en gestion du personnel.* » Les licenciés en droit et en lettres se regardent, mal à l'aise.

Pour rassurer l'auditoire, on fait défiler les futurs « maîtres de stage ». La première, « *passionnée par les problèmes de reconversion* », s'efforce de démontrer que « *la reconversion n'est pas une honte, mais un signe du temps* ». La deuxième, spécialiste du « *jeu d'entreprise* » (on simule la vie de l'entreprise en assignant à chaque stagiaire un rôle), *prévient* son auditoire : « Vous serez *peut-être P.-D.G. dans dix ans, mais pas maintenant.* » Le troisième, militaire devenu expert-comptable, emploie la manière forte. « *En une matinée,* leur dit-il, *vous saurez tout ce qu'il faut savoir sur la comptabilité. Mais la comptabilité n'est pas une science : c'est un art qu'on met vingt ans à posséder.* »

Les stagiaires sourient, amusés. « *Je connais les universitaires,* ajoute l'ancien militaire. *Manque total de méthodes de travail. Ici, on vous apprendra à écrire droit et à inscrire vos chiffres en colonnes pour pouvoir les additionner.* » Comme le dit l'organisatrice du stage : « *Trente semaines comme cela, il faut en avoir vraiment envie. L'Etat ne va pas payer les étudiants à se « perfectionner » en amateur. Ils doivent aussi payer de leur personne.* »

R. C.

(1) 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. 766-51-34.

FORMATION

A la conquête

A la conquête des marchés extérieurs

ETAIT-CE un mirage ? L'annonce, il y a deux ans, de la signature entre des industriels français et des Etats pétroliers d'importants contrats de construction d'usines « produits en main » a soudain mis sur le devant de la scène un problème *présenté comme nouveau et capital* : la formation liée à l'exportation. Comment allait-on former, pour ces pays clients, les ingénieurs, les techniciens, les cadres, les ouvriers qualifiés destinés à faire fonctionner dans les délais les plus rapides et dans les meilleures conditions les installations commandées à des industriels français ? Colloques, commissions interministérielles, rapports, se sont multipliés. Et voici qu'aujourd'hui ce problème paraît avoir disparu, ou du moins avoir perdu et de son urgence et de son acuité.

« La baudruche s'est dégonflée aussi vite que les fabuleux contrats dont on nous a rebattu les oreilles », nous a assuré un spécialiste en formation.

En fait, ce n'est pas si simple. Il est vrai que bien des promesses de contrats, annoncées à son de trompes il y a deux ans, n'ont finalement jamais été tenues et que les problèmes de formation qui y étaient liés se sont du même coup trouvés « réglés ». Mais si l'on parle moins, aujourd'hui, de cette question, c'est aussi que les entreprises ont, de façon dispersée et souvent discrète, commencé à y apporter une réponse.

Un échec normal

Certaines y étaient prêtes de longue date. Former le personnel nécessaire au bon fonctionnement des installations dont certains pays du tiers-monde, sans tradition industrielle et sans travailleurs *compétents*, leur passaient commande est une responsabilité que des grandes firmes ont accepté d'assumer avant même que *l'on parle de contrats* « produits en main ». Et pas par philanthropie, mais dans leur intérêt bien compris. Un exportateur, soucieux de sa bonne image de marque, prendra toutes les mesures pour que l'usine ou la centrale qu'il livre soit non seulement « en état de marche » mais qu'elle fonctionne effectivement, ce qui implique la présence d'un personnel qualifié. Pour cela, les entreprises invitaient en général le futur utilisateur à envoyer en France, pendant quelques semaines ou plusieurs mois, dans les usines et les centres de formation de la firme exportatrice, des hommes que l'on initiait à la marche des *installations. Si cette formule* subsiste, elle ne suffit souvent plus à satisfaire les clients du tiers-monde, qui réclament une véritable assistance technique pendant les premières années de fonctionnement des usines qu'ils ont achetées.

Les organismes privés de formation qui ont essayé de se lancer sur ce marché ont souvent échoué : non seulement parce qu'ils ont proposé leurs services à des prix prohibitifs, mais surtout parce qu'ils n'offraient pas *pour* la plupart l'expérience industrielle et la qualité pédagogique exigées. Ce marché à l'exportation s'est ouvert en 1974-*1975*, au *moment même* où a commencé à se manifester un « tassement » sur le marché de la formation en France, nous expliquait un industriel. Les organismes qui se sont précipités sur l'étranger étaient ceux qui n'avaient pas réussi à se développer en France ; il était normal qu'ils échouent là aussi.

Ceux qui ont réussi : tout d'abord les entreprises industrielles elles-mêmes, qui avaient une expérience de la formation comme E.D.F., qui a créé près d'une centaine de centres de formation à l'étranger (le dernier en date en Indonésie), ou Creusot-Loire Entreprise, qui a accepté, simultanément à la construction d'une usine sidérurgique en Irak, de « monter » un collège technique dont la capacité d'accueil sera bien supérieure aux besoins en personnel de cette usine. Un certain nombre de ces sociétés n'hésitent pas à demander l'aide d'organismes publics de formation : Creusot-Loire fait appel à l'expérience pédagogique de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) ; Alsthom s'associe avec l'ENSI (Ecole nationale supérieure d'ingénieurs) de Grenoble. Dans les industries mécaniques, c'est au *niveau* de la branche professionnelle que les sociétés se sont organisées en créant Mécaform.

Autre succès, qui n'est pas lié cette fois à des ventes de biens d'équipement : celui d'un certain nombre d'écoles d'ingénieurs ou d'organismes de formation d'adultes, comme le Centre d'études supérieures industrielles. Ce centre, à but non lucratif, géré paritairement par des représentants de grandes firmes et des responsables syndicaux, a pris appui, il y a plusieurs années déjà, sur l'expérience de Berliet pour développer des relations privilégiées avec l'Algérie. Il assure actuellement en France la formation de deux cents stagiaires à des postes d'ingénieurs, de cadres, de formateurs, pour huit sociétés nationales algériennes (Sonatrach, Sonelgaz, S.N. Métal, etc.) avec qui il a passé des contrats. Etape suivante et déjà entamée de cette coopération : la mise en place, en Algérie cette fois, de trois centres de formation d'ingénieurs. Ce *type* d'intervention est aujourd'hui en train de s'étendre au Maroc et à la Côte-d'Ivoire.

L'exportation de la formation n'est donc pas un mirage, même si le caractère divers et atomisé des initiatives prises ne permet pas d'en mesurer l'ampleur. Mais bien des obstacles subsistent qui freinent le développement de ce « marché ». Les uns tiennent aux pays étrangers eux-mêmes, qui veulent désormais tout définir dans des contrats mais ne sont *pas toujours aptes à préciser* clairement leurs besoins ou se refusent à prendre en considération le coût réel des opérations de *formation et d'assistance* technique. Celles-ci, nous a affirmé un industriel français, peuvent représenter jusqu'à 30 % du coût *global de la construction et* de la mise en fonctionnement d'une usine « produits en main ». D'autres obstacles proviennent des Français ; leur réputation casanière continue de se vérifier chaque jour ; les problèmes que pose l'éducation des enfants à *l'étranger* (la France a une politique restrictive dans la reconnaissance d'équivalences de diplômes) sont le plus souvent *invoqués par les cadres* qui refusent de s'expatrier ; les difficultés actuelles de l'emploi en France renforcent les réticences *de ceux que l'on* incite à partir à l'étranger. « *Retrouverons-nous un poste au retour ?* » se demandent-ils. C'est pourquoi des chambres de commerce, comme celles de Dunkerque, de Lyon, de Nantes, de Marseille, ont mis sur pied des stages de formation pour *des cadres en chômage qui* acceptent de faire de l'assistance technique hors des frontières : cycle court (quinze jours) d'initiation à *la vie dans* le pays d'accueil, *stage* plus long (trois à six mois) de formation de formateurs ou de formation aux méthodes de transfert de technologie.

La difficulté de s'expatrier

Reste une dernière difficulté, d'ordre linguistique et culturel, qui se pose aussi bien aux futurs cadres étrangers qui viennent s'initier aux techniques françaises qu'aux Français qui s'expatrient. Difficulté d'autant plus difficile à résoudre qu'elle est, semble-t-il, souvent sous-évaluée, aussi bien par les intéressés que par les entreprises exportatrices ou les clients. « *Tout le monde lésine sur le temps nécessaire pour cette formation* », nous a déclaré un dirigeant de l'ACTIM (Agence pour la coopération technique industrielle et économique), organisme *public qui s'occupe* notamment de l'accueil et de l'« environnement culturel » des stagiaires étrangers.

Dans le domaine de l'exportation de la formation comme dans bien d'autres, les choses évolueront plus rapidement dès que l'on cessera de surévaluer les difficultés techniques et de sous-évaluer les problèmes humains.

JEAN-MARIE DUPONT.

Les nourrices aussi...

QUELQUE six cent mille enfants de moins de trois ans sont confiés, pendant que leur parents travaillent, à *des nourrices. On compte* environ deux cent quatre-vingt mille nourrices agréées par les services départementaux de protec*tion maternelle et infantile* (P.M.I.). Mais il y a vraisemblablement autant de « clandestines ».

Agréées ou pas, les nourrices n'ont aucune formation spécifique. On leur demande, en quelque sorte, d'être pour les enfants *une « seconde mère », ce qui* n'est guère souhaitable et peut poser notamment des problèmes de relation (jalousie de l'enfant, *de la mère par exemple*).

La loi du 17 mai 1977, qui a défini un statut des « assistantes maternelles » — c'est le nouveau nom des nourrices — prévoit, entre autres, pour celles qui sont agréées, des actions de formation et d'information. Souhaitable pour les enfants, cette décision contribuera peut-être aussi à transformer en profession ce que l'on considère comme une simple activité. Avant même l'application de la loi, fixée au 1er janvier 1978, des actions de formation — encore limitées en nombre — ont commencé à l'initiative soit d'associations privées de placement familial, soit de centres de P.M.I. Mais les conditions de stage et leur contenu sont délicats à définir.

A partir de son expérience en *matière de formation* des familles, qui accueillent à temps plein des enfants ayant des problèmes familiaux, le Groupe de recher*che et d'action pour la petite* enfance (GRAPE) s'est intéressé à celle des assistantes maternelles.

Un journal, *l'Enfant d'abord*, leur apporte à domicile des connaissances sur « le monde des petits ». Mais, plus encore que d'informations sur la diététique ou la propreté, le GRAPE insiste sur la nécessité, pour les nourrices, de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, leurs difficultés. C'est même le point de départ de la formation conçue par cet organisme. Des *jeux de rôles, des études de cas* doivent permettre de révéler les problèmes. *« Il est important,* précise Mme Liliane Vaisman, responsable de la formation, *que les nourrices prennent conscience que leur histoire, leurs manques se répercutent sur leur comportement quotidien avec les enfants.* » C'est le groupe qui doit trouver les réponses propres à faire évoluer le comportement de chacune.

Pour aider les participantes, l'animateur doit posséder des techniques d'animation de *groupe. C'est pourquoi le* GRAPE s'attache d'abord à la formation des formateurs d'assistantes maternelles. Destinée notamment *aux travailleurs sociaux*, cette formation s'étend sur deux cycles de douze jours. Le premier est théorique (sensibilisation à la méthode de groupe et au rôle des nourrices, connaissances paramédicales, psychologiques, démographiques, économiques, sociologiques, politiques), l'autre consiste à « co-animer » des groupes d'assistantes maternelles. Le coût du stage (2 000 F) peut être pris en charge sur les crédits réservés à la formation permanente.

Les groupes ou associations d'assistantes maternelles, les centres de P.M.I., peuvent demander au GRAPE des animateurs ainsi formés. Il en coûte 600 F par jour pour un groupe de douze personnes (les sessions durent six journées, réparties sur un an).

La prise en charge des dépenses de formation des nourrices sur les crédits de la formation *continue est actuellement en discussion* entre les ministères de la santé et du travail.

CATHERINE ARDITTI.

★ GRAPE : 50, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 272-25-14 ou 277-35-16.

Les associations patronales, ces mal aimées

Le C.N.P.F. n'est pas content ! Les ASFO, autrement dit les Associations patronales de formation continue, n'ont pas bonne presse, et il s'en irrite. « *Tout le monde en parle à tort et à travers,* dit-on au siège du C.N.P.F., *sans savoir ni ce qu'elles sont ni ce qu'elles font.* » Le patronat admet, toutefois, qu'il est difficile d'y voir clair : « *C'est une institution très hétéroclite.* »

LE label ASFO recouvre, en fait, une réalité très mouvante : deux cent cinquante organismes de formation continue, de taille et d'activités très variables, qui n'ont en commun que leur rattachement à une organisation professionnelle ou interprofessionnelle patronale. Un rattachement qui, sur le marché de la formation, vaut de l'or. Il donne à ces organismes toutes facilités pour recevoir et dépenser, avec un minimum de contrôle, les fonds que les entreprises affectent obligatoirement chaque année, depuis 1971, à la formation continue : actuellement 1 % de la masse salariale. L'ASFO fonctionne un peu comme une mutuelle, à laquelle les entreprises cotisent, et qui répartit l'argent en fonction des besoins des uns et des autres. Pour l'entreprise, tout est simple : elle effectue un versement global et dispose en contrepartie d'un avoir formation ; si elle n'utilise pas tout son avoir, au bout d'un certain délai, l'ASFO peut s'en servir au profit de ses autres adhérents. Mais l'entreprise, dès lors qu'elle a versé son argent à l'ASFO, est en règle avec les pouvoirs publics (1).

Ce mécanisme profite surtout aux grandes entreprises qui dépensent chaque année plus que le minimum légal (2). Il n'en est pas de même pour la plupart des petites et moyennes sociétés, bien embarrassées souvent pour utiliser leur « 1 % », quand elles ne sont pas réfractaires à l'idée même de formation. Le versement à l'ASFO est tentant : il les décharge d'un fardeau encombrant et « *l'argent reste dans la profession* ». Aux ASFO de le dépenser !

Concurrence

Mais qu'en font-elles, de ces crédits qui ont représenté, en 1976, 600 millions de francs, soit environ le quart des sommes versées par les entreprises à des organismes de formation ?

Directeur de l'ASFO interprofessionnelle de l'Eure, M. Jaubert explique : « *D'abord, on a perçu le 1 %. Puis on a dit aux entreprises : dites-nous ce que vous voulez faire, on vous proposera des stages. La réponse a été : proposez-nous des stages, on verra si ça nous intéresse. Nous avons donc constitué des catalogues de stages, auxquels nous inscrivons les salariés que nous envoient les entreprises.* »

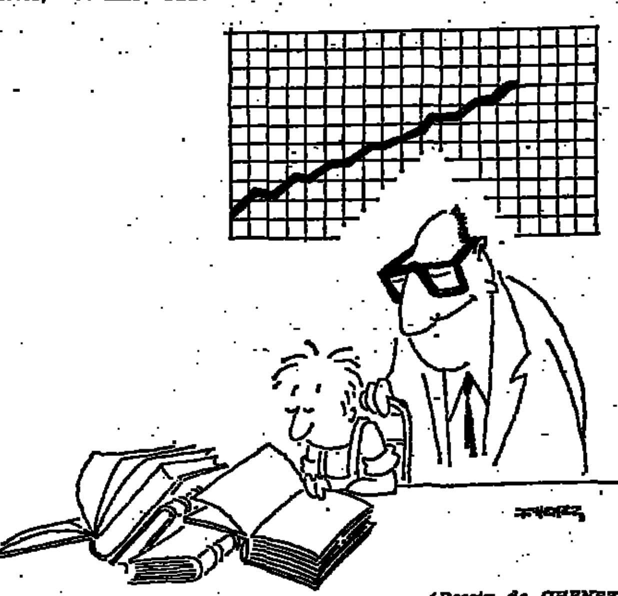
Aujourd'hui l'ASFO d'Evreux emploie dix-neuf personnes à temps plein, et son rôle s'est considérablement transformé : « *Nous prenons en charge tous les problèmes de formation de nos adhérents, pour l'essentiel des petites et moyennes entreprises ne disposant pas de service de formation ; nous établissons leurs plans de formation et nous leur trouvons les stages correspondants, que nous organisons nous-même dans la plupart des cas.* »

On trouve de tout sous l'étiquette ASFO. Des organismes très légers, sans moyens de formation propres, qui représentent environ un tiers de l'ensemble. Les autres sont plus étoffés, offrant aux entreprises des services d'assistance et de conseil en formation et faisant parallèlement office de centres de formation. Certains fonctionnent uniquement avec des vacataires ; d'autres, comme l'Institut de formation des entreprises de la région parisienne (douze millions de francs de chiffre d'affaires, mille entreprises adhérentes), « tournent » avec près de cinquante formateurs à temps plein.

La concurrence est vive entre les ASFO et pas seulement entre elles, la plupart des organismes de formation publics et privés proposant aux entreprises les mêmes services : conseil en formation, gestion des programmes, réalisation des stages. Autant dire qu'ils n'apprécient guère cette concurrence d'organismes, à la fois acheteurs — pour le compte des entreprises — et vendeurs de formation. Certes, globalement, les ASFO ne contrôlent qu'une part relative du marché (25 % des formations hors entreprise), mais, dans certaines régions où elles sont bien implantées, elles deviennent un relais obligatoire entre les entreprises et les organismes de formation.

C'est le cas dans l'Eure, ainsi que le fait observer M. Pynson, le délégué académique à la formation continue : « *La stratégie de développement de l'ASFO d'Evreux tend progressivement à évincer tous les autres organismes. Au départ, ils nous sous-traitaient un tiers de leurs actions, mais là-dessus ils prélevaient leur marge bénéficiaire et facturaient plus cher aux entreprises : par ce système, ils se sont dotés de moyens en personnel et en matériel et ont peu à peu réduit la sous-traitance. Mieux : par le biais des crédits publics à l'apprentissage, ils se sont dotés d'un centre de formation qui fonctionne à mi-temps en formation continue et concurrence maintenant nos établissements d'enseignement technique.* »

A Evreux, les ponts sont maintenant coupés entre l'ASFO et l'éducation nationale, celle-ci ayant refusé d'abandonner tout contrôle sur les stages qu'elle organisait pour celle-ci. Ailleurs, les choses se passent mieux : les responsables de l'éducation et des ASFO établissent un protocole d'accord définissant leurs rôles respectifs. Le ministère souhaiterait d'ailleurs systématiser ces rapports en concluant des « conventions-cadre » sur le plan national.



(Dessin de CHENEZ.)

Les syndicats d'enseignants dénoncent la « dénaturation » du service public de l'éducation, que ses responsables auraient volontairement placé sous la coupe des organisations patronales. Les chambres de commerce, dont les ASFO concurrencent les activités traditionnelles, et les petites et moyennes entreprises minoritaires dans les conseils d'administration de ces dernières ne voient pas non plus d'un très bon œil leur développement. Elles ont tenté de se défendre en favorisant la création des fonds d'assurance formation (FAF) compétents, eux ausi, pour collecter et gérer le « 1 % » (3).

Réussite

Au sein des ASFO, la place faite aux représentants des salariés est très limitée : absents du conseil d'administration, sauf rares exceptions, ils siègent en principe (4) dans le conseil de perfectionnement, organe pédagogique de l'ASFO, du moins quand il existe (60 % des cas).

Pour le C.N.P.F., il convient de ne pas exagérer les vertus de la gestion paritaire que pratiquent les FAF. L'important est d'inciter les petites et moyennes entreprises, clientes privilégiées des FAF comme des ASFO, à faire de la formation et « *ça, nous le faisons mieux qu'eux* ». Les pouvoirs publics sont aussi de cet avis : « *Dans le grand Far West des débuts de la formation continue, les ASFO ont joué un rôle moralisateur : elles ont fait un tri dans les organismes de formation, contestable sans doute mais pas inutile. On n'est plus au temps des grandes batailles idéologiques : il faut reconnaître qu'en l'état actuel du marché leurs avantages l'emportent sur leurs inconvénients.* »

Ces propos « réalistes » d'un haut fonctionnaire trouvent, d'une certaine manière, confirmation dans l'attitude des syndicats à l'égard des ASFO. Celle de la C.G.T. : « *Nous ne demandons pas leur démantèlement, mais l'augmentation des pouvoirs des représentants des travailleurs : extension du crédit d'heures, parité dans les conseils d'administration.* » Réalisme aussi du côté de la C.F.D.T. : « *La question est de savoir où sont les pouvoirs en matière de formation : si c'est dans les ASFO, alors il faut y être pour contrôler ce qui s'y fait. Sans pour autant les cautionner : nous dénonçons les privilèges des ASFO, instrument de la mainmise du patronat sur la formation continue, et de la mise sous tutelle du service public.* »

Les syndicats ne reprochent plus aux ASFO de gaspiller les fonds de la formation, mais de les utiliser dans le seul intérêt des employeurs. Cette critique est en même temps un compliment : chargées de convaincre les chefs d'entreprise que la formation était un investissement rentable, les ASFO auraient alors trop bien réussi.

BENEDICT DONNELLY.

(1) Une entreprise qui ne dépense pas en stages de formation son « 1 % » doit le verser au Trésor.

(2) En 1976, les entreprises de plus de deux mille salariés dépensaient en formation près de 2,5 % des salaires, contre 0,7 % pour les entreprises de moins de vingt salariés.

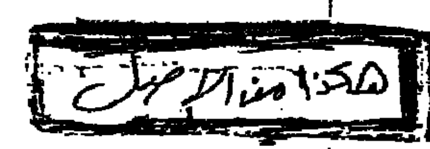
(3) Les FAF ont reçu, en 1976, 436 millions, contre 600 millions aux ASFO.

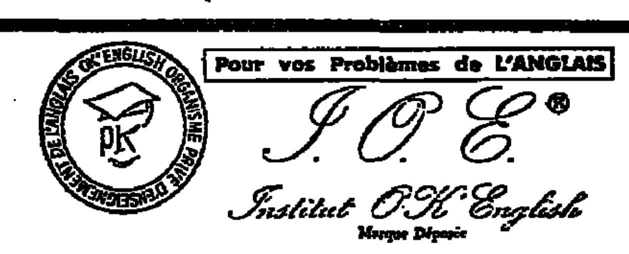
(4) Selon le C.N.P.F., la participation est variable suivant les syndicats : la C.G.C. est présente dans 80 % des cas, la C.G.T. : 70 %, F.O. : 60 %, la C.F.D.T. : 25 %.

FORMATION

NOTES DE LECTURE

L'école à perpét





NOTES DE LECTURE

L'école à perpétuité

de Heinrich Dauber et Étienne Verne

L'ÉCOLE à perpétuité, comme le bagne ? Et si la formation continue était une vaste entreprise de mystification à l'échelle de la planète destinée à conforter les inégalités, à maintenir les hiérarchies, à contrôler plus efficacement les soumis ? Le livre que publie la collection « Techno-critique » et que préface Ivan Illich ne s'embarrasse pas de circonlocutions. Pour ses auteurs, un funeste dessein des classes dominantes nous menace : « *La pédagogisation de l'enfance achevée grâce à l'école, il reste à terminer celle, bien commencée, de la prime enfance, mais surtout à assurer celle de l'âge adulte* », écrit Étienne Verne. Ce « *transfert d'une éducation limitée à une éducation illimitée et interminable* » a un objectif : « *transformer la société en une immense salle de classe aux dimensions de la planète sous l'œil de quelques satellites (...) pour mieux assurer le contrôle bureaucratique des hommes* ».

Une idée d'Illich

Tout vient d'un malentendu soigneusement entretenu par ceux qui disposent du savoir et donc du pouvoir. A l'origine, un constat : l'inefficience grandissante des systèmes éducatifs. Ensuite, une idée d'Ivan Illich : il faut aller vers la « *déscolarisation* ». Enfin, une « *récupération* » par les pouvoirs de cette idée subversive et la mise au point des systèmes de formation permanente qui, tout en s'appuyant hypocritement sur les échecs de l'école, en reproduisent — pour *tous* les âges de la vie — les méthodes, les contenus et les visées. L'écolier n'apprend que ce qu'on veut bien lui apprendre. Il en ira de même de l'adulte en formation. L'école accuse les inégalités, la formation s'adressera d'abord à ceux qui sont privilégiés ; l'école infantilise les jeunes, la formation permanente infantilisera les adultes.

La contribution de Charles Piaget

Se seraient-ils tous trompés, ceux qui considéraient que la loi de 1971 sur la formation continue, en France, était une victoire des forces de progrès contre le conservatisme ? Oui, affirment les auteurs : ils ont accepté comme une aubaine de tomber dans un piège. La formation permanente est une mystification et, loin de correspondre à une «*déscolarisation*» de la société, renforce, au contraire, le pouvoir des enseignants professionnels et de ceux qui les font agir.

Plus percutant qu'argumenté, s'appuyant plus souvent sur des textes, des rapports, des projets, que sur des réalités vécues, ce livre a le mérite de porter le débat à un niveau politique où les forces politiques traditionnelles sont mal à l'aise. La contribution de Charles Piaget, leader des ouvriers de Lip, exprime de façon plus convaincante l'idée que la formation doit émerger de la réalité, et non pas être plaquée sur elle. Racontant ce que ses camarades et lui-même ont découvert dans la «*lutte*», il peut écrire : « *Il n'y a pas d'autre solution-formation pour la classe ouvrière que celle qui consiste à se former elle-même.* »

Des stages en bonne et due forme

Après des mois d'organisation, de prises de parole, d'informations, de recherches sur le fonctionnement de l'entreprise, après des semaines de découvertes et d'apprentissage collectif, les salariés de Lip se sont vu proposer des stages de formation en bonne et due forme, des enseignants venant leur faire des cours sur la vie d'une entreprise et des séminaires de « *technique d'expression écrite et orale* » (« *A nous, qui avions tant parlé et tant écrit !* ») « *Une des idées que l'école a réussi à nous inculquer*, écrit Charles Piaget, *est qu'avant de faire une chose il faut apprendre à la faire. (...) Les Lip ont suivi exactement la démarche inverse.* » Résultat : « *La formation formelle a marqué pour nous le retour à l'ordre.* » Comme des élèves sanctionnés pour avoir fait l'école buissonnière et condamnés, de ce fait, à s'asseoir sur les bancs de l'école à perpétuité.

BRUNO FRAPPAT.

★ Éditions du Seuil, coll. « Techno-critique », 288 pages, 37 F.

L'ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI DANS LES RÉGIONS

de Jean-Marie Chanut

LES femmes occupent, en général, des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées, constate M. Jean-Marie Chanut dans cette étude. Ce phénomène est encore plus marqué chez les femmes actives âgées de vingt-cinq à trente-quatre ans, qui possèdent statistiquement plus de diplômes que l'ensemble de la population féminine. M. Chanut explique notamment cette «surqualification» par une plus grande difficulté pour les salariées à trouver un travail dans certaines régions où il existe un sous-emploi important, comme le sud de la France, et dans une certaine mesure le Nord et la Lorraine. Second handicap de la population active féminine : elle posséderait surtout des diplômes d'enseignement général.

Au sujet des salariés masculins, M. Chanut observe que l'absence de diplôme est particulièrement fréquente dans certaines régions très agricoles ou très industrialisées. Il cite à ce propos la Basse et la Haute-Normandie et indique qu'un emploi de cadre supérieur exige davantage de qualification à Paris que dans le reste de la France. A propos de l'inadéquation entre la formation et l'emploi occupé, l'auteur note que celle-ci est presque toujours plus marquée chez les femmes, car « *plus le niveau de qualification offert par l'appareil productif est élevé et plus la population active féminine est surqualifiée* ». — E. F.

★ Les collections de l'INSEE, série R, nº 28, août 1977, 195, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12. 16 F.

L'Université et la formation continue

de Daniel Chevrolet avec la collaboration de Roger Gaulun et Robert Cuq

L'ENSEIGNEMENT supérieur est malade, la formation continue ne va pas très bien non plus. C'est dire les difficultés qui assaillent les services d'éducation permanente des universités. Tout le monde ou presque, selon l'auteur, qui dirige à Rennes un de ces services, est coupable. Les entreprises, les organismes privés de formation, les délégués académiques à la formation continue (DAFCO), auxquels il n'attribue « *ni compétence ni rôle pédagogique notables* », mais aussi le secrétariat d'État aux universités, dont les initiatives ne reflètent, selon les cas, qu'« *impuissance, incapacité ou incompétence, paralysie, incompréhension, aboulie, laisser-aller, désintérêt* ».

Cette virulence qui ressemble fort à de l'espoir déçu n'est heureusement pas la seule facette de ce livre clair et précis. Au commencement, explique Daniel Chevrolet, était la société libérale. Plus soucieuse de rendement que de promotion, elle ne s'intéressait guère à la formation des adultes, laissant ce soin aux syndicats et à quelques associations. Dès le lendemain de la guerre cependant, se dessine «*un intérêt accru des classes dirigeantes pour l'adaptation des salariés au processus d'industrialisation* ».

C'est le péché originel. Soumise à des impératifs de rentabilité, la formation permanente ne vise plus guère à l'épanouissement individuel. Pire, elle est devenue depuis la loi de 1971 un immense marché, objet de convoitise et de concurrence acharnée. C'est cette logique qu'auraient dû refuser les universités. C'est cette logique que leur a pourtant imposée le secrétariat d'État, en décrétant qu'elles devaient s'autofinancer.

Une gageure

Or, si l'on regarde de près l'utilisation des crédits consacrés par les entreprises à la formation continue, on s'aperçoit qu'une grande partie d'entre eux sont directement versés à des organismes agréés et aux associations patronales de formation. Restent 243 millions de francs (en 1973), qui représentent le marché réellement « *libre* ». C'est la moitié de ce marché que les universités devraient conquérir si elles devaient s'autofinancer. Une gageure, qui contraindrait en outre « *une bonne partie des enseignants à un quasi-doublement de leurs services* ».

Les universités doivent-elles se laisser entraîner sur ce terrain ? Certainement pas, souligne Daniel Chevrolet, qui propose une autre « *logique* » fondée notamment sur la satisfaction des demandes individuelles « *non économiques* » et sur les besoins collectifs des travailleurs.

On comprend ce souci de redorer le blason de l'enseignement supérieur et on souscrit volontiers à l'affirmation selon laquelle ces réformes ne pourront aboutir sans un changement de comportement. Mais on aurait aimé en savoir un peu plus sur certains blocages qui, quoi qu'en dise l'auteur, ne sont pas tous extérieurs à l'université. C'est la principale faiblesse de cet ouvrage qui, bien qu'il s'en défende, cherche un peu trop systématiquement à démontrer que l'université est « *l'outil unique et immédiatement parfait de l'éducation permanente* ».

B.L.G.

★ Casterman, coll. « Orientations », 196 pages, 36 F.

ÉDUCATION

A Marseille

La région s'intéresse à l'école... ...et réciproquement

De notre correspondant

Marseille. — *Les professeurs d'histoire et de géographie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vont désormais disposer d'un document pédagogique élaboré à leur intention et intitulé :* Campagnes méditerranéennes - permanences et mutations, *grâce à une coopération exemplaire entre l'administration, la région et l'enseignement. Ce fort ouvrage de plus de trois cents pages format 21 × 29, abondamment illustré de cartes et de photos, contient des études sur l'histoire et la géographie régionales. Il a été conçu par l'université, subventionné par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et édité par le Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.).*

Le livre — axé sur l'étude du monde rural — veut être un recueil de la richesse documentaire de la région à travers sa littérature, son iconographie, ses vestiges, son architecture, ses modes de vie, son habitat, son ethnologie et sa sociologie, mêlant des textes de géographes et d'historiens.

L'ouvrage, élaboré par un groupe de sept maîtres assistants, est né des rencontres entre ces universitaires, des enseignants du primaire et du secondaire, et des animateurs d'organismes socio-culturels. « En octobre 1976, *explique Mme Marie-Claire Amouretti, professeur d'histoire et animatrice du groupe des auteurs,* l'inquiétude des enseignants d'histoire et géographie devant les changements de programmes, dont personne n'avait la teneur, et l'absence de perspectives de formation permanente, dont l'université était délibérément écartée, nous a conduits à mettre en route cette entreprise. »

Avec le soutien de l'Association régionale des professeurs d'histoire et géographie, les promoteurs du projet se mirent en devoir de faire, pour les enseignants du secondaire, la synthèse d'une masse de travaux universitaires (thèses et mémoires) concernant la région. Sans subvention, le projet n'avait guère de chance de voir le jour. Mme Amouretti trouva appui auprès de Mlle Michèle Merli, chargée de mission au conseil régional, et d'un élu, Mme Geneviève Béguin-Lebellégou, présidente de la commission éducation nationale et affaires culturelles du conseil régional, qui persuada à son tour ses collègues de voter une subvention de 60 000 F. En retour, les auteurs ont proposé de travailler bénévolement.

Le Centre régional de documentation pédagogique a tiré l'ouvrage à quatre mille exemplaires, dont deux mille ont été rachetés grâce à la subvention du conseil régional, ce qui va permettre de distribuer l'ouvrage gratuitement dans chaque lycée, à chaque professeur d'histoire et de géographie. Ni recette pédagogique ni canevas pour un cours général, ce « livre du maître » veut aider ceux qui s'intéressent au patrimoine de leur région.

Un travail semblable a pu être réalisé, toujours grâce à une subvention du conseil régional (120 000 F) accordée à la publication de cartes de géographie en quadrichrome destinées à l'enseignement du second degré réalisées par une équipe de géographes de l'université d'Aix-Marseille-II placés sous la direction de M. Bernard Barbier.

JEAN CONTRUCCI.

LES ÉLECTIONS AUX COMITÉS DES PARENTS

La pédagogie restera l'affaire des professionnels

déclare le directeur des écoles

« *Un événement majeur pour la réforme du système éducatif.* » C'est ainsi que M. Jean Deygout, directeur des écoles, a présenté récemment, la prochaine mise en place des comités des parents. « *Pour la première fois, en effet — depuis quatre-vingt-dix ans que l'école publique existe, — les parents disposeront d'une instance officielle de concertation avec les maîtres.* » Pour le directeur des écoles au ministère de l'éducation, ces comités des parents — qui ne sont qu'un « essai » — modifient profondément « l'esprit » du système éducatif.

M. Deygout a cependant souligné que cette initiative ne devait pas être considérée comme « *une manifestation de défiance envers les instituteurs* », car la pédagogie reste « *l'affaire des professionnels* », eux-mêmes réunis en conseil des maîtres dans chaque école. « *Mais,* a poursuivi M. Deygout, *l'élève continue à vivre en dehors de la classe. Les parents ne peuvent rester à l'écart de la vie scolaire alors qu'ils ont un rôle éducatif dans les activités péri ou post-scolaires.* »

Le directeur des écoles s'est montré très prudent sur une éventuelle politisation des élections. « *Les comités des parents seront un lieu où se confronteront et non s'affronteront les points de vue des maîtres et des parents* », a-t-il expliqué.

« *Dans la plupart des cas, l'élection se jouera sur un faible nombre de voix (entre cent et deux cent cinquante dans les écoles à neuf classes), et l'on ne voit pas comment, dans ces conditions, les élections pourraient se politiser à outrance.* »

Enfin, a propos du rôle des associations de parents d'élèves dans ces élections, M. Deygout a déclaré : « *Il est dans l'ordre des choses que les fédérations de parents s'intéressent à la mise en place des comités. Mais les parents doivent savoir qu'il n'est pas nécessaire d'adhérer à une association pour voter ou se porter candidat.* »

● *Porte ouverte pour les élus de Lorraine.* — Les élus de toute la région Lorraine ont été accueillis, samedi 15 octobre, dans les laboratoires de recherche de l'université de Nancy et de Metz. L'initiative en revient au recteur de l'académie qui a voulu que la valeur de la recherche régionale soit appréciée à sa source par les élus appelés à défendre ses dossiers financiers.
(Corresp.)

● *A Orléans, une manifestation* de plus de mille cinq cents personnes a eu lieu le samedi 15 octobre pour protester contre le licenciement des directeurs des maisons de jeunes et de la culture intervenu à la demande de la mairie (*le Monde* du 28 septembre). Les manifestants avaient choisi le ton humoristique. Des personnages portant des masques représentant des conseillers municipaux tiraient un corbillard chargé des « dépouilles » des M.J.C. Les manifestants ont ensuite accroché aux grilles de la mairie une déclaration où l'on pouvait lire que le maire, M. René Thinat (maj.), était « *licencié sans préavis pour faute grave commise contre la vie associative et la culture populaire* ». — *(Corresp.)*

L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

Nouvelles protestations contre la réduction de crédits des IREM

La décision du ministre de l'éducation de réduire de 20 % les crédits des Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (*le Monde* du 11 octobre) suscite de nouvelles protestations.

Pour le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), « *cette mesure autoritaire, nouvel effet de la politique d'austérité appliquée à l'enseignement, montre le peu de cas que fait le ministre de l'éducation de la nécessité d'une formation continue pour les enseignants (...). S'attaquer aux IREM, dont le rôle positif est unanimement reconnu, c'est illustrer la volonté d'abaisser les contenus scientifiques d'enseignement que les programmes de la réforme Haby concrétisent.* » Le S.N.E.S. estime que le ministre de l'éducation « *torpille l'enseignement des mathématiques et la formation continue des enseignants* ».

Parlant de « *gâchis* » et d'« *inconséquence* », le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) considère que « *M. Haby vient de démontrer son peu de souci de la pédagogie* » et déplore que « *la formation des enseignants fasse les frais de la restructuration budgétaire* ». « *S'il s'agit,* conclut le S.G.E.N., *de procéder au démantèlement du service public de l'éducation nationale, nul n'est mieux placé pour le faire, avec méthode et sans scrupules, que le ministre de l'éducation.* »

SCIENCES

A Marseille

Savants soviétiques et français ont étudié le lancement futur d'un ballon sur Vénus et d'un télescope spatial

Marseille. — Depuis 1966, des Français et des Soviétiques se réunissent chaque année pour étudier des projets en coopération de recherche spatiale. La quatorzième réunion vient d'avoir lieu à Marseille, du 9 au 15 octobre, sous la direction de M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (CNES), et de l'académicien Boris Petrov, président d'Intercosmos ; cet organisme, dépendant de l'Académie des sciences soviétique, gère toute la coopération spatiale de l'U.R.S.S. avec d'autres pays. Cent vingt spécialistes représentant une trentaine de laboratoires ont participé à cette réunion.

De notre envoyé spécial

Une semaine de travail en commun a permis de mieux définir plusieurs projets. Le plus important est celui d'un ballon construit par la France, qu'une sonde soviétique amènera et fera flotter dans l'atmosphère de Vénus. L'U.R.S.S. a déjà envoyé plusieurs sondes vers Vénus, et largué des capsules qui sont descendues jusqu'au sol de la planète en parachute. Cela ne permet d'étudier l'atmosphère que pendant la courte durée de la descente. Une fois posée sur le sol, la capsule est soumise à des conditions proprement infernales, une pression de 90 atmosphères et une température proche de 500 degrés, auxquelles aucun appareillage ne saurait résister longtemps.

Un ballon flottant à 55 kilomètres d'altitude trouvera des conditions plus clémentes, la plus grave difficulté étant le grand changement de température entre le jour et la nuit. Il semble possible que le ballon supporte une transition, mais non deux. Comme la haute atmosphère de Vénus fait le tour de la planète en quatre jours terrestres, on peut espérer faire des mesures pendant une petite centaine d'heures, ce qui est infiniment plus long que les quelques dizaines de minutes que dure une descente en parachute.

Un programme de coopération sur l'astronomie

La réunion de Marseille a permis d'établir le calendrier de la préparation de cette expérience : elle sera suffisamment définie l'été prochain pour que puisse être alors signé l'accord intergouvernemental qui engagera formellement sa réalisation. Le lâcher du ballon est envisagé pour 1983.

Un autre important programme en coopération concerne l'astronomie. L'U.R.S.S. prévoit de mettre en orbite, vers 1980, un télescope de 80 centimètres de diamètre, qu'elle construira, et qui focalisera la lumière des étoiles sur un spectrophotomètre de fabrication française ; ce dernier analysera la lumière et mesurera son intensité. Il est actuellement étudié par le laboratoire d'astronomie spatiale de Marseille, et devrait être le principal instrument dont on disposera dans l'espace jusqu'au lancement du grand télescope orbital construit par les Etats-Unis et l'Europe, que la navette spatiale américaine mettra en orbitre en 1983.

De nombreux projets

Il y a de nombreux autres projets, parmi lesquels une nouvelle expérience Araks de création d'aurores boréales artificielles. Le programme de biologie spatiale se développe rapidement, et un appareil français permettra de mesurer, depuis l'extérieur de l'organisme, le flux de sang qui transite par les artères carotides pour irriguer le cerveau. On devrait ainsi mieux connaître les perturbations qu'introduit la pesanteur dans la circulation du sang.

La coopération avec l'U.R.S.S., commencée modestement en 1967 par quelques tirs de fusées-sondes, est en passe de devenir la principale composante de la recherche spatiale française. Les deux pays sont complémentaires : l'U.R.S.S. apporte ses moyens de lancement et sa construction presque en série de satellites ; la France dispose de bonnes compétences dans plusieurs technologies de pointe

Des années de rencontres entre chercheurs ont noué des relations confiantes dont se sont félicités les deux présidents de la réunion de Marseille. Le stade où des expériences, conçues et construites soit en France soit en U.R.S.S. étaient placées côte à côte dans un même engin, les résultats seuls étant partagés, est dépassé. On en vient à mettre sur pied des expériences très complexes, auxquelles participent plusieurs laboratoires de chaque pays, chacun ayant la responsabilité d'une partie de l'appareillage.

MAURICE ARVONNY.

● *Un plongeur français* a trouvé la mort, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 octobre, dans un accident survenu sur une plate-forme de production de gaz naturel dans la mer du Nord. L'identité de la victime n'a pas encore été révélée. Les responsables du consortium D.U.C. qui, groupant les sociétés A.P. Moeller (propriétaire officiel de la concession), Chevron (opérateur sur Maersk Explorer), Shell et Texaco, détient le monopole de la recherche et de l'exploitation dans le secteur, ont reconnu que cet accident était dû au mauvais fonctionnement d'une des vannes de sécurité. Les quelque cinquante techniciens travaillant sur la plate-forme ont dû être évacués à cause du danger d'explosion. — *(Corresp.)*



Le Monde DE L'ECONOMIE

La fortune des Français dans l'inflation

EN matière de croissance économique, le sentiment si répandu de « fin de partie » et de début d'une « autre période » incite à l'établissement de bilans. Si le tableau, en ce qui concerne l'évolution des flux au cours du quart de siècle écoulé (croissance des revenus, de la consommation, etc.), *est relativement facile à dresser, malgré* les changements de base de la comptabilité nationale, il n'en est pas de même des variations d'actifs détenus par les ménages. Des cadres existent, en effet, *pour les comptes patrimoniaux, mais* ils restent très largement à remplir.

Plusieurs travaux et notamment une étude récente du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) menée pour le compte du CORDES (1) apporte cependant quelques informations sur l'accumulation, la composition et l'évolution de la distribution des patrimoines des ménages au cours de cette période.

Avant de présenter quelques résultats concernant chacun de ces trois volets, *il est sans doute utile de rappeler qu'en* principe la croissance des patrimoines et celle des revenus sont relativement indépendantes. Dans une économie où le revenu moyen des ménages reste stationnaire et fixé par exemple à 100, avec un taux d'épargne de 10 % et un patrimoine de départ lui-même égal *à 100, ce patrimoine moyen croît en* dix ans, à prix constants, de 100 %, soit à un taux annuel de 7,2 % (2). Dans la réalité, l'étude de la croissance du patrimoine des ménages est sensiblement plus complexe, puisque non seulement le revenu et le taux d'épargne *peuvent varier, mais encore, et peut-être surtout,* les prix des actifs patrimoniaux détenus par les ménages ne doivent évidemment pas être considérés comme constants.

Le patrimoine moyen par ménage (3), égal à un peu plus de 15 000 F au début de 1949, est légèrement supérieur à 200 000 F *en fin de période* (1er janvier 1975) : le coefficient multiplicateur est donc un peu supérieur à 13, soit une croissance annuelle en valeur de 10,4 %. Compte tenu de l'augmentation du *nombre* de ménages, *l'accroissement* du patrimoine global est plus fort, proche de 12 % en moyenne annuelle.

Ce qui frappe si l'on examine les facteurs de cette évolution, c'est la place importante qu'y occupent les mouvements de prix : ils comptent pour à peu près les *deux tiers de la croissance en* valeur. Le dernier tiers représente donc la croissance « en volume » due à l'épargne, mais aussi — puisque ce sont les patrimoines bruts qui sont ici étudiés — à *l'endettement, dont le rôle augmente* dans les dernières années de la période.

Le premier enseignement que l'on peut tirer du rapprochement des croissances respectives des flux et des actifs est que, si la croissance en volume des actifs a sans doute été quelque peu *inférieure à celle des flux de la comptabilité* nationale (production, revenu, consommation), la croissance des indices de prix de patrimoines a été notablement plus forte que celle des indices de prix de production ou de consommation. Cependant, avant de tirer de cette observation une conclusion trop hâtive *quant au rôle joué par l'inflation dans* les déséquilibres apparus sur les divers marchés des actifs patrimoniaux, il faut distinguer deux périodes.

De 1949 à 1962, la hausse des prix des patrimoines est vive et doit être attribuée à deux facteurs : la forte augmentation de prix des biens immobiliers et celle du cours des actions en fin de période. En ce qui concerne cette dernière, elle ne peut guère être considérée comme un phénomène inflation*niste puisqu'elle représente,* au moins pour une bonne part, la contrepartie de l'épargne constituée dans l'entreprise par l'autofinancement.

De 1963 à 1975, l'indice des patrimoines ralentit qeulque peu sa course — c'est que la Bourse connaît l'évolution que l'on sait, — mais les prix des *biens immobiliers* continuent d'augmenter à peu près au même rythme que précédemment. Au total, l'évolution des prix de patrimoine tend à rester au-dessus de celle des prix à la production, *même si les deux évolutions tendent à* se rapprocher en fin de période. L'étude de la contribution, par divers canaux, de la hausse *des prix des biens immobiliers* à l'inflation qu'a connue la France au cours du quart de siècle écoulé est donc à entreprendre ; c'est une tâche certes difficile, mais qui *apporterait beaucoup à la compréhension* de cette phase de notre histoire économique.

L'examen de la composition des fortunes, de 1949 à 1975, nous fait retrouver, sous un autre angle, les mêmes *phénomènes que ceux qui viennent d'être évoqués.*

ANDRE BABEAU,
professeur à l'université de Paris-X, secrétaire général du CREP.

(Lire la suite page 24.)

STRUCTURE DES PATRIMOINES DES MÉNAGES FRANÇAIS (1949-1962-1974)

(en pourcentages)

	Encaisses monétaires et liquides	Valeurs mobilières	Entreprises individuelles	Immobilier bâti	Terres et forêts	Total
1949	22,8	4,9	10,1	41	21,2	100
1962	20	7,5	9,6	46,5	16,4	100
1974	19	4,3	9,3	53,7	13,7	100

(1) « Patrimoine et inégalité 1949-1975 », par Michel Fanton, André Masson et Dominique Strauss-Kahn.

(2) *Ce taux est évidemment décroissant* sur la période puisqu'il est égal à 10 % *la première année et seulement 5,3 % la* dernière.

(3) Ce patrimoine comprend la plupart des actifs physiques et financiers des ménages ; en sont cependant exclus, pour *diverses raisons, les biens durables* autres que le logement, les espèces, meubles et *objets d'art*, ainsi que l'or détenu par les ménages.

PARADOXE PÉTROLIER

COMME chaque fois que se rapproche une réunion de l'Organisation *des pays exportateurs de pétrole* — la conférence de Caracas aura lieu dans deux mois, — les spéculations vont bon train sur le prix futur ou brut. *Déjà, l'Algérie réclame une augmentation* de 15 %, les Emirats arabes unis parlent d'une « *hausse modérée* » et le *secrétaire général* de l'OPEP *affirme* généreusement qu'il n'y aura pas de doublement des prix.

Pourtant, le marché regorge de pétrole. Les cours SPOT (achats au coup par coup) *sont inférieurs de plus de* 3 % aux prix OPEP et nombreux sont les exportateurs qui offrent des rabais : le Koweït, par une réduction de 10 cents par baril, l'Iran, *par un allongement* des délais de paiement qui correspond à une ristourne de 15 à 20 cents. On a *même murmuré à New-York que de* petites quantités de pétrole saoudien étaient offertes avec un rabais de *12 cents par baril. Et, si certains pays* — notamment africains — ne réduisent pas leurs prix, c'est qu'ils n'augmen*teraient pas pour autant leurs ventes* : partout les cuves sont pleines.

Cette pléthore, provoquée tant par la morosité des consommateurs que par *l'arrivée sur le marché des bruts de* la mer du Nord, du golfe du Mexique et de l'Alaska, pourrait durer quelques *années. Et, cependant, paradoxe : les* prix du pétrole augmenteront très vraisemblablement en janvier.

Conférences et études multiples ont *démontré abondamment cette année que* les hydrocarbures n'étaient qu'une peau de chagrin — dont le rythme de réduc*tion sera largement conditionné par la* politique énergétique américaine — et que leur rareté devait signifier leur *cherté. Se rapprocher des coûts des* énergies de substitution est désormais une idée acceptée dans les pays indus*trialisés. Les représentants des compagnies* pétrolières réunis à Vienne pour un séminaire par l'OPEP ne l'ont pas contesté. Il est vrai que « *la crise* » a *largement profité aux* « *majors* »...

A plus court terme, des éléments autres que le seul marché peuvent intervenir. Ainsi, l'Arabie Saoudite a-t-elle récem*ment réduit sa production à 8,5 millions* de barils par jour pour obtenir l'instauration de la paix au Proche-Orient et l'acceptation par Israël du retour aux *frontières d'avant 1967. L'arme du pétrole* n'a donc pas été remisée. Enfin, les pays producteurs ne manqueraient sans *doute pas de réagir si la baisse du* dollar se poursuivait...

On le voit, il y a des paradoxes qui n'en sont pas vraiment.

Un remède à la crise : la réduction des impôts

LA théorie économique actuelle peut-elle apporter une solution au problème de la coexistence de l'inflation et du chômage appelé « crise » en raison de sa durée et de son caractère mondial ?

Quelles sont d'abord les recettes des théories « passées », à savoir celles des classiques, des keynésiens et des monétaristes ?

Pour la *théorie « classique »*, c'est-à-dire celle d'avant Keynes, un haut niveau de l'emploi est un état « naturel ». Certes, *elle admet* qu'il *existe* une certaine alternance des récessions et des booms, mais elle recommande aux gouvernements de maintenir le budget en équilibre et de laisser les choses suivre leur cours « *naturel* ».

Dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* de 1936, Keynes, *conscient* des lacunes de l'enseignement classique, créa la théorie « macro-économique », dans laquelle la *demande* globale assume le rôle-clé de l'activité économique. Pour assurer le plein emploi, le gouvernement *devrait* agir sur le budget et sur la monnaie, afin que la demande globale s'élève à un niveau qui *garantisse* la *prospérité*.

Mais la théorie keynésienne a aussi ses lacunes. Les politiques budgétaire et *monétaire qu'elle recommande* de suivre se révèlent être une cause d'inflation. Le maintien du plein emploi a un coût imprévu : celui de l'inflation, sinon celui d'une inflation croissante. Le phénomène inflationniste des *années 60* a *donné* naissance à l'école monétariste, pour laquelle l'inflation est un phénomène monétaire (ce que la *théorie* classique a toujours soutenu) qui n'a d'influence sur l'emploi que dans la mesure où il existe une illusion *monétaire* définie par des anticipations inflationnistes en retard sur l'évolution de l'*inflation effective* (qui *stimule* l'emploi) ou en avance (qui crée du chômage).

Depuis 1974, la théorie économique est dans une impasse, ni la théorie keynésienne ni la théorie monétariste n'ont *débouché sur le problème du chômage* dans les termes où il se pose aujourd'hui. La thérapeutique keynésienne, avec sa relance de la demande globale, affecterait immédiatement les anticipations inflationnistes et *produirait un taux* d'inflation plus élevé sans réduire sensiblement la situation du chômage — prévision fondée sur la pensée monétariste, mais aujourd'hui largement acceptée par la plupart des keynésiens. *Les remèdes* monétaristes sont plutôt ceux de l'attente : juguler l'inflation par une poli*tique* monétaire restrictive *et* graduelle, et lutter contre le chômage par des mesures non conjoncturelles, à *savoir* augmenter la mobilité, rendre plus transparent le marché du travail, ajuster l'allo*cation*-chômage au niveau économique optimum, intensifier la reconversion de certaines catégories de chômeurs, *etc.*

Il est difficile d'attribuer la nouvelle pensée en *matière « macro-économique »* ou conjoncturelle à un groupe particulier d'économistes. Elle est apparue, voici *deux ou trois* ans, aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe. Certes, elle n'est pas purement nouvelle, parce *qu'elle emprunte aux trois* « anciennes écoles » certains éléments et les combine pour formuler une nouvelle politique *conjoncturelle.* Cette nouvelle pensée économique en matière de politique économique est *conservatrice* (ou libérale) : elle explique la croissance économique par les stimulations du marché libre. Tout ralentissement de la croissance à long terme est dû à une diminution relative du secteur privé et au gonflement des dépenses de l'Etat. Les faibles taux de croissance de ces dernières années sont aussi expliqués par les distorsions de prix provoquées par la longue période d'inflation qui a élevé les salaires réels et les taux d'intérêt réels à un niveau tel que les *bénéfices* à attendre d'un investissement restent assez aléatoires. Cette conception est *certainement plus « classique » que « monétariste ».* Elle peut être considérée en même temps comme dogmatique si on l'*oppose* à la *théorie socialiste* ou marxiste, qui explique la faible croissance du long terme et du court terme par la proposition strictement inverse.

La première recommandation de cette « nouvelle » pensée en matière de politique économique est l'arrêt de la progression du secteur de l'Etat dans l'activité économique et l'*intensification* de la concurrence. Une deuxième recommandation, en matière de politique *conjoncturelle*, est *le respect* des équilibres budgétaires et la poursuite d'une politique monétaire quantifiée (fixation d'un taux de croissance de la masse monétaire destiné à réduire graduellement l'inflation). Un budget équilibré est certainement une recette anti-keynésienne. Cependant, la « nouvelle » école reconnaît la nécessité d'un *soutien* de la demande globale pour stimuler l'activité économique. Aussi propose-t-elle une *réduction massive des impôts sous forme* d'une réduction importante des barèmes fiscaux, qui créera au début un déficit budgétaire mais qui engendrera, par sa stimulation de la croissance, un équilibre du budget à moyen terme.

C'est surtout cette dernière recommandation de la « nouvelle » école qui *a été discutée — et seulement* partiellement appliquée — au cours de l'élaboration des plans de relance conjoncturelle qui ont vu le jour aux Etats-Unis et en Allemagne ces deux derniers mois. *Leur attrait indéniable* réside dans leur action simultanée sur l'offre et la demande globales.

L'offre sera stimulée par la *diminution* (relative) des coûts de production : d'une part, la revendication des salaires avant impôts sera moins importante en raison du gain après impôts à la suite de la *diminution* du barème *fiscal* ; d'autre part, la réduction des impôts sur les entreprises par l'intermédiaire d'une amélioration importante des facilités d'amortissement dégressif augmentera les bénéfices après impôts. En *même* temps, la demande globale sera relancée aussi bien du point de vue des consom*mateurs (augmentation des salaires* nets) que du point de vue des investisseurs (augmentation des bénéfices).

Il serait souhaitable qu'un tel programme soit discuté et appliqué en France. *Les mesures conjoncturelles décidées* au début du mois de septembre sont plutôt axées sur les dépenses de l'Etat que sur les impôts. Il est vrai *que* le faible montant de dépenses supplémentaires (d'environ 6 milliards de francs) constitue plutôt une mesure tendant à éviter une aggravation de la récession. Avant d'attendre *trop* longtemps les effets incertains des plans de relance récents (et modérés) des Etats-*Unis, de l'Allemagne et du Japon sur* notre activité interne, il serait bon d'envisager un plan conjoncturel dans les termes de la « nouvelle » école *pour* relancer l'économie française d'une manière vigoureuse.

EMIL-MARIA CLAASSEN,
professeur à l'université Paris-IX-Dauphine.

LES GROUPES INDUSTRIELS, LEURS FILIALES ET L'ÉTAT

Faut-il nationaliser la S.N.C.F. ?

Motif véritable ou simple prétexte, la querelle sur les nationalisations *divise la gauche à divers niveaux. Dans* quels délais les partenaires acceptent-ils de nationaliser à 100 % la sidérurgie (puisque le principe d'un contrôle *majoritaire — de l'ordre de 70 %* — dès l'arrivée d'un gouvernement de gauche au *pouvoir* est acquis, par *transformation* des prêts publics en participation au capital des aciéries) ? Combien d'entreprises peuvent correspondre à la *définition des filiales « stratégiquement indispensables* à l'orientation de l'industrie » qu'a donnée le comité directeur du P.S. le 9 octobre ? Y a-t-il lieu de retenir sur *la liste* des *filiales* entrant dans le champ des natio*nalisations* les *quelque quarante-cinq firmes citées par* le P.C.F. où les neuf groupes industriels nationalisables de *1972 n'ont qu'une participation minoritaire ? Faut-il* ou non accepter les cas des quarante sociétés appartenant aux ensembles Nobel-Bozel et Pricel, qui n'ont aucun lien direct avec les neuf groupes en question ?

Enfin y a-t-il lieu *de faire acquérir par la collectivité* publique la totalité du capital des quelque quatre cents filiales où les neuf groupes ne possèdent qu'une partici*pation majoritaire* n'atteignant pas 98 % ? Cette dernière question, qui pose le problème des rapports *entre les* groupes et leurs filiales, a pris une place croissante au fil des jours. Nous y consacrons pages 24 et 25 un premier *dossier*.

AVEC une insistance particulière, le parti communiste demande — ou *plutôt demandait, avant de juger* peu intéressante la poursuite de la négociation — que l'Etat acquière la totalité du capital des filiales industrielles des neuf groupes inscrits au programme de *1972. Pourquoi cette demande ?* Parce que, a-t-il *expliqué*, seule la possession à 100 % de ces filiales permet d'y faire la *loi*, d'y *opérer* les *restructurations* souhaitées, d'y assurer la gestion démocratique promise depuis cinq ans. Avec 100 % aux mains de l'Etat, plus d'actionnaires privés grincheux, plus de « droit de blocage » de propriétaires minoritaires, utilisant les possibilités que leur offre la loi pour bloquer (ou retarder) les fusions souhaitées *par la puissance* publique.

On s'étonne, à vrai dire, si ce discours est parfaitement sincère, que le parti *communiste n'ait pas pensé à le faire* plus tôt. Car, dès avant la guerre, l'Etat avait choisi de ne posséder qu'une majorité du capital dans un bon nombre *d'entreprises ou de filiales qu'il contrôlait*, tendance qui s'est largement développée depuis.

Plus de cent entreprises publiques concernées

Les propagandistes du P.C. savent-ils, par exemple, que, dans plus de cent entreprises publiques, l'Etat ne *détient qu'une majorité* ? Et qu'il ne s'agit pas, pour plusieurs d'entre elles, de firmes mineures. Puisque, au total, quelque 500 000 salariés travaillent actuellement dans des entreprises publi*ques de ce genre. Soit* à peu près *autant* que dans les sept cent vingt-neuf filiales des neuf groupes dont le P.C. demande précisément la nationalisation à 100 % !

En tête, bien entendu, la S.N.C.F., dont l'Etat ne possède que 51 % depuis 1936. *Ce qui permet à MM.* de Boissieu (groupe Rothschild), Pagézy (assurances privées du groupe de Paris) et Getten (Société financière *pour les industries* du tourisme) de siéger à son conseil d'administration. Sans guère de pouvoirs, bien sûr, puisque, précisément, la majorité que détient l'Etat lui assure *la maîtrise totale de l'entreprise.*

La Société des chemins de fer a d'ailleurs fait école, si l'on peut dire. Puisque trois de ses filiales principales ne sont, *elles aussi, contrôlées* par l'Etat qu'à la majorité : les transports frigorifiques STEF, avec 53,6 % ; les transports auxiliaires SCETA, avec 83,5 %, et Air Transport, avec 85,1 % (plus 3,3 % détenus par Air France).

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 25.)

La fortune des Français dans l'inflation

(Suite de la page 23.)

L'évolution de la structure des patrimoines, sur les vingt-cinq années de la période, fait ressortir trois faits marquants *(voir tableau page 23)* :

● La décroissance de la part des valeurs mobilières : elle est due, semble-t-il, non pas à des ventes de titres, mais à l'évolution des cours boursiers : de 5 % environ en 1949, cette part s'élève à 7,5 % à la fin de 1961 pour retomber, en 1975, à quelque 4 % ;

● La diminution de la part des terres et forêts de 21 % à 14 % : elle est, *a priori*, plus étonnante si l'on se réfère au comportement des prix de ces actifs au cours de la période : mais elle se comprend mieux si l'on observe que, par nature, l'importance des surfaces possédées par les ménages n'est guère susceptible d'augmenter. On a donc affaire ici à une croissance en volume nulle, alors que celle qui caractérise d'autres actifs a été forte ;

● La forte augmentation de l'immobilier bâti, qui passe de 41 % à près de 54 % du patrimoine brut : à une forte croissance en volume (le nombre des propriétaires du logement principal passe de 4,4 millions de ménages à près de 9 millions) s'ajoute une croissance en prix qui a été très soutenue.

Au total, malgré le maintien des encaisses monétaires et liquides à un niveau élevé (environ un cinquième du patrimoine, sans variation importante sur la période), les actifs physiques pris globalement (maisons, terres, entreprises individuelles) ont accru leur poids relatif, dépassant assez nettement les trois quarts de la valeur globale du patrimoine brut au début de 1975. On ne peut évidemment manquer de se demander comment cette croissance des actifs à des rythmes différents a pu affecter la distribution des fortunes au sein des ménages.

Un mouvement contrarié

Tous les critères de disparités économiques peuvent être contestés à quelque point de vue. Le coefficient de Gini, utilisé dans l'étude, n'est pas plus contestable qu'un autre ; il fait apparaître, sur la période, une légère augmentation de la concentration des patrimoines (4) : la croissance, diront certains, s'est donc bien traduite par une accentuation des inégalités. Mais cette accentuation est, en fait, tout entière acquise en 1962, et le coefficient de Gini reste rigoureusement stable pendant les treize années qui suivent, où la croissance économique a cependant été spécialement forte : l'augmentation des inégalités patrimoniales n'accompagne donc pas nécessairement le développement économique.

En fait, il apparait même que l'on aurait pu obtenir une déconcentration non négligeable des fortunes, si certaines évolutions de prix d'actifs avaient pu être contenues. L'importance de l'inflation et les déformations du système de prix relatifs qui se sont manifestées ont contrarié un mouvement de réduction des inégalités, qui aurait normalement dû être le fruit de la forte croissance en volume caractéristique de la période.

Cela peut être aisément montré en soulignant les causes de l'évolution ou de la stabilité de la concentration des patrimoines pour chaque sous-période. De 1949 à 1962, les disparités tendent à se creuser quelque peu, en partie parce que les portefeuilles d'actions se situent, le plus souvent, dans les patrimoines élevés et que la Bourse se porte bien, comme on l'a déjà noté, mais aussi, et peut-être principalement, parce que les prix de l'immobilier augmentent beaucoup et que la proportion de propriétaires de logements est encore assez faible.

De 1963 à 1975, la stabilité de la concentration des fortunes est la résultante de plusieurs forces qui s'exercent en sens opposé. L'évolution défavorable de la Bourse et la rapide diffusion de la propriété du logement principal jouent dans le sens d'une réduction des disparités. Le développement de la pratique des donations, qui avantage les ménages jeunes, joue aussi dans ce sens. Mais l'écart entre la situation des propriétaires de biens immobiliers et celle des non-propriétaires tend à se creuser, introduisant ainsi une force opposée aux précédentes, et qui pratiquement les annule.

L'augmentation de cet écart peut être expliquée de la façon suivante. L'accélération de l'inflation au cours de cette sous-période (tout spécialement sensible au cours des dernières années) entraîne avec elle une croissance régulière du prix relatif de toutes les catégories de biens immobiliers ; une accentuation de la réduction du prix relatif des actifs financiers libellés en francs courants (perte de la valeur réelle des encaisses monétaires et de l'épargne liquide), actifs qui occupent forcément une grande place dans le patrimoine des locataires.

Deux remarques, encore, pour mieux cerner les déterminants de la distribution des patrimoines :

— La prise en considération de la diffusion des biens durables autres que le logement (automobile, équipement du ménage) contribuerait évidemment à réduire les disparités mises en évidence ; mais il ne faut pas trop s'exagérer l'importance réelle de ce facteur. Ces biens durables représentent en moyenne moins de 10 % de la valeur globale du patrimoine ;

— L'insertion, à côté des composantes classiques du patrimoine, de la valeur actuelle des droits acquis aux pensions et retraites a, sur la distribution des fortunes, un impact beaucoup plus marqué. Un rapide calcul montre que, en fin de période, la valeur de ces droits pourrait être de l'ordre d'un tiers du patrimoine classique. Comme ils concernent un très grand nombre de ménages parmi les détenteurs de patrimoines modestes, la distribution de cette fortune « élargie » est sensiblement moins concentrée que celle de la fortune traditionnellement prise en compte.

Ainsi, la croissance des patrimoines apparaît-elle comme un phénomène complexe encore très mal connu dans tous les pays. Un effort s'impose donc, à la fois empirique et conceptuel, pour aboutir à une meilleure connaissance. Il n'est plus acceptable, en effet, de mesurer l'évolution du bien-être en se référant uniquement à la croissance des flux (revenu, consommation, etc.) et en négligeant celle des actifs patrimoniaux.

ANDRE BABEAU.

(4) Le coefficient de Gini qui est toujours compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (toute la fortune est détenue par un ménage) passe de 0,516 en 1949 à 0,552 en 1975.

Les rapports entre

Le vrai problème :

LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

LE programme commun de 1972 prévoit, on le sait, la nationalisation d'un certain nombre de « groupes » industriels. Où commence et où finit cette notion ? Nul ne le sait, quantité de critères pouvant être utilisés, qui conduisent au tracé de frontières très dissemblables. Quelle que soit la définition retenue, un groupe comporte normalement une société mère (ou un holding) et des filiales. Faut-il nationaliser les filiales, et, si oui, lesquelles ?

En simplifiant un peu, on peut dire que, pour le parti socialiste, ces problèmes sont de faux problèmes. Si, en effet, on nationalise la tête du groupe (société mère ou holding), la collectivité nationale s'approprie son portefeuille d'actions, donc toutes ses participations (minoritaires ou majoritaires) dans d'autres sociétés. Les participations majoritaires permettaient aux dirigeants de la société mère de contrôler la composition du conseil d'administration d'une filiale, de lui imposer telle politique, d'en avoir indirectement la direction. Les responsables qui leur seront substitués à la barre de la société mère, après nationalisation de celle-ci, disposeront des mêmes possibilités, des mêmes pouvoirs. Dès lors, à quoi bon nationaliser les filiales dans lesquelles une société nationalisée est majoritaire, serait-ce avec 51 % des actions ? Nationaliser le reste n'apporterait rien de plus, si ce n'est des charges financières supplémentaires !

Si les socialistes s'accommodent de participations privées restant minoritaires au niveau des filiales, les communistes estiment cette survie inconciliable avec les objectifs mêmes de la nationalisation des groupes concernés. C'est donc à ces objectifs qu'il faut confronter les deux thèses en présence.

Les auteurs du programme commun ont expressément fait des nationalisations l'instrument essentiel de deux politiques : économique, d'une part ; sociale, d'autre part. Deux maîtres mots reviennent sans cesse à leur sujet : restructuration, démocratisation. La nationalisation est censée accroître, par des restructurations, la cohérence et l'efficacité des secteurs soustraits à la seule loi du profit ; elle doit également permettre de leur donner des structures de gestion plus démocratiques.

Les moyens de restructurer

● RESTRUCTURATION D'ABORD. — Le mot recouvre une grande diversité d'opérations. Tenons-nous en aux plus simples : les fusions. Deux ou plusieurs sociétés sont réunies en une seule, dans un souci de rationalisation de l'ensemble. Pour réaliser semblable opération, il faut modifier les statuts des sociétés intéressées ; or une telle modification suppose une résolution prise par une assemblée extraordinaire des actionnaires, à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Si la société mère nationalisée ne possède pas les deux tiers des actions d'une filiale, si donc un particulier, une société ou un groupe hors secteur public en détient 34 %, cela suffit pour faire obstacle à toute restructuration dans laquelle serait impliquée la filiale en question.

Affirmer que l'on peut tout faire avec 51 % des actions est, de ce fait, profondément inexact en l'état actuel du droit des sociétés : il faut en posséder au moins 67 %, et encore sous réserve de certaines règles relatives à la protection des minorités ou sous réserve de dispositions statutaires particulières. Dans la mesure où le programme commun a expressément fait des nationalisations l'instrument de certaines restructurations, le parti communiste semble donc marquer un point sur ce thème, en dénonçant la faiblesse ou l'ambiguïté de la position de ses partenaires.

A y regarder de plus près, cependant, l'affaire est moins évidente qu'il n'y paraît au premier abord. D'abord parce que, si l'on pose le problème en ces termes, la difficulté ne concerne que les filiales dont la société mère posséderait un nombre d'actions inférieur à 66 % : l'argument tiré des éventuelles restructurations perd sa force dans tous les cas où la participation est supérieure à ce dernier chiffre.

D'autre part, la loi du profit n'a pas forcément orienté le déploiement des secteurs nationalisables dans des directions aberrantes : personne n'a la naïveté de croire qu'ils devront être restructurés de A à Z, surtout s'il ne faut licencier personne... Dès lors, pourquoi procéder à des nationalisations au niveau des filiales si c'est inutile neuf fois sur dix ? Pourquoi nationaliser Cartier ou Rochas ?

Enfin et surtout, sous réserve de quelques précautions constitutionnelles, le législateur est souverain : il peut parfaitement, si le besoin s'en présente, émousser ses exigences relatives à la modification des statuts, en substituant la majorité simple à la majorité des deux tiers. Dès lors, dans l'hypothèse où la gauche l'aurait emporté au Parlement, où serait le problème ? Le comité directeur du P.S. a formellement opté pour cette formule le 9 octobre, en annonçant qu'un projet de loi modifiera, dans cette hypothèse, les règles sur la « minorité de blocage ».

Démocratiser

● LA DEMOCRATISATION du secteur nationalisé pose d'autres problèmes. Le programme commun prévoit que l'extension du secteur public s'accompagnera d'un « *développement parallèle de la participation des travailleurs et de leurs organisations à la direction et à la gestion des entreprises nationales.* » De façon plus précise, « *responsable de l'orientation de la direction et de la gestion, le conseil d'administration des entreprises nationales sera constitué de représentants élus des travailleurs, de certaines catégories d'usagers (syndicats, collectivités publiques, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le nouveau pouvoir démocratique. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Le conseil d'administration élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise* ».

On retrouve, ici, le principe d'un tripartisme — représentants des travailleurs, des consommateurs, de l'Etat — déjà retenu en 1945 pour diverses entreprises nationalisées (E.D.F., etc.), avec toutefois une différence fondamentale : dans le cas de ces dernières, l'exécutif — P.-D.G., directeur général — est généralement nommé par le gouvernement, alors qu'il est élu ou désigné par le conseil d'administration dans le schéma du programme commun.

Nationaliser la société mère, et elle seule, dit le parti communiste, c'est renoncer à démocratiser la gestion des filiales ; comment greffer à une société anonyme dont le conseil d'administration est actuellement composé de membres élus par l'assemblée des actionnaires un conseil tripartite correspondant aux canons du programme commun ? La démocratisation des entreprises devant accompagner l'extension du secteur public, il faut donc nationaliser les filiales pour les pourvoir de structures de gestion remodelées ; le progrès serait illusoire sur le plan de la démocratisation si la nationalisation qui le permet ne devait concerner que quelques sociétés mères.

Une telle analyse appelle deux observations. D'abord, le maintien des filiales dans leur moule juridique actuel, avec simple participation majoritaire de la société mère, n'interdit nullement la démocratisation de leur gestion. En effet, si la société mère nationalisée, elle-même pourvue d'un conseil tripartite, est majoritaire dans une filiale, elle peut, pratiquement, imposer à celle-ci un conseil d'administration composé à sa convenance. Sans doute, pour être administrateur, faut-il remplir certaines conditions ; mais les exigences légales sont bien modestes. La loi elle-même prévoit, d'ores et déjà, qu'un tiers des membres du conseil d'administration d'une société anonyme peut être composé de salariés de la société ! Si donc l'aménagement des structures de gestion au sommet procède d'un principe démocratique, ce principe doit normalement se diffuser de lui-même au niveau des filiales. Avec même d'éventuels « gauchissements », si les conseils d'administration des filiales doivent être composés à la seule image de la tendance dominante dans le conseil de la société mère.

D'autre part, la cohésion et l'efficacité d'un groupe reposent, actuellement, sur le fait que le jeu des participations permet à la société mère (ou au holding) de contrôler ses satellites et de leur imposer une politique commune, rationalisée à l'échelle du complexe. Par hypothèse, ce sont ces participations, parfois croisées, qui constituent le ciment du groupe. Sans doute s'agit-il là de données juridiques de base typiques du sytème capitaliste. Mais il serait pour le moins imprudent de les jeter par-dessus bord sans disposer d'un produit de remplacement suffisamment fiable.

Or si la nationalisation — *qui n'a rien à voir avec l'étatisation* — implique l'élimination du rôle traditionnel des actionnaires dans la désignation des administrateurs, et la mise en place de conseils tripartites composés d'élus des travailleurs, de représentants des usagers, de représentants de l'Etat, elle implique qu'une autonomie de principe soit reconnue à l'entreprise nationalisée. Comment, si les représentants de l'Etat sont de toute façon minoritaires — comme l'exige le programme commun — évitera-t-on les divergences, les mouvements centrifuges ? Qu'est-ce qui assurera et garantira la cohésion du groupe si chacune de ses principales composantes accède à l'indépendance, ou, en tout cas, à une large indépendance ?

En réalité, de deux choses l'une :

— Ou bien, conformément à la position socialiste, les filiales conservent leur statut actuel ; en ce cas, compte tenu des pouvoirs quasi discrétionnaires d'un actionnaire majoritaire dans la désignation des administrateurs, les maîtres des sociétés mères nationalisées auront toute liberté pour placer les hommes de leur choix aux commandes des filiales.

— Ou bien, conformément à la position du parti communiste touché par la grâce de l'autogestion, on donne aux filiales des structures de gestion démocratisées ; mais il sera néanmoins nécessaire d'assurer, par un biais ou par un autre, un contrôle minimum de la société mère sous peine de prendre le risque d'une désagrégation du groupe.

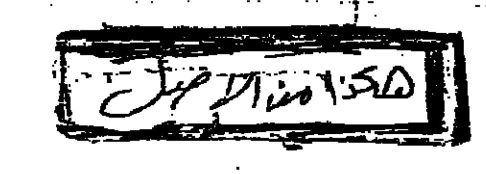
A qui le pouvoir ?

Pour parer à ce risque, on peut renverser les termes du problème et, au lieu de nationaliser *séparément* chacune des principales composantes du groupe nationalisable, les réunir en une entreprise *unique*, elle-même nationalisée. Toutefois cette unification risque fort de s'avérer artificielle si les activités des différentes sociétés concernées sont profondément différentes. Une telle solution préjuge le contenu exact que l'on entend donner à la politique de *restructuration* sans que, par ailleurs, au niveau de sociétés nationalisées gigantesques le progrès soit évident au plan de la démocratisation.

En réalité, quelle que soit la direction empruntée, le problème que l'on a voulu poser à la périphérie reflue automatiquement au centre du groupe : qui détiendra réellement le pouvoir au niveau de la société mère ? Tout est là. Une chose est certaine : dans l'esprit des auteurs du programme commun, ce ne doit pas être l'Etat. Alors qui exactement ? Comment désignera-t-on les représentants des usagers ? Quel sera le rôle des syndicats dans l'élection des représentants du personnel ? Quelles seront les compétences des conseils ? etc.

Là se trouvent les véritables difficultés. Or elles ne semblent pas avoir été préalablement débattues et tranchées par les partenaires de la gauche, comme cela eût été logique avant que soit abordée la question, secondaire selon nous, des filiales.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.



les groupes industriels et

La tradition

UN FRUIT DE LA

Le modèle anglo-saxon

La naissance des groupes français

les groupes industriels et leurs filiales

La tradition française : UN FRUIT DE LA CROISSANCE EXTERNE

UNE vision par trop centrée sur l'Hexagone pourrait faire croire que la multiplicité des filiales est un trait commun à toutes les entreprises de grande taille. La comparaison avec les structures anglo-saxonnes, adoptées en particulier aux Etats-Unis, montre qu'il n'en est rien.

Les entreprises américaines connaissent généralement une croissance effectuée à l'intérieur de l'entreprise, la « croissance interne » — qui se déroule en trois étapes. A une période d'expansion initiale correspond une entreprise monoproductrice. Le développement des produits fait ensuite apparaître la nécessité d'aménager les ressources de l'entreprise par un processus d'intégration verticale, et par la centralisation de services communs aux différentes unités de production. Enfin, l'expansion est dirigée, au sein de l'entreprise, vers des secteurs ou des produits nouveaux, dont la variété incite à adopter une structure par unités homogènes, analogues à des entreprises monoproductrices.

Le modèle anglo-saxon

Ces unités opérationnelles, généralement appelées « divisions », correspondent chacune à un *« couple » produit-marché*. Chaque division, autonome en *matière de production* et de *commercialisation*, dépend étroitement de la *direction générale pour la planification* stratégique, la gestion financière, les décisions d'investissements et le contrôle de ses résultats. La direction générale est elle-même le plus souvent éclatée en branches, qui assurent chacune le contrôle de plusieurs divisions présentes sur un même marché et coordonnent leurs orientations à moyen terme.

Le responsable parisien d'un grand cabinet d'organisation américain voit dans cette structure quatre avantages principaux :

● *Une entreprise qui se présente sous* une seule entité juridique peut faire circuler librement les fonds entre ses différentes divisions. Elle peut ainsi financer aisément plusieurs produits dont les phases sont complémentaires : les profits tirés des produits en phase de maturité pourront financer le démarrage de nouveaux articles, éventuellement dans des secteurs d'activité très différents, qui remplaceront eux-mêmes les précédents lorsqu'ils auront atteint une phase d'obsolescence.

● La centralisation des décisions d'investissement permet théoriquement d'obtenir un optimum global dans *l'allocation* des ressources, supérieur à la somme des optima locaux obtenus dans plusieurs sociétés.

● La mise en commun des services et en *particulier l'unicité de la trésorerie* sont source d'économies d'échelle.

● Enfin, le personnel est plus mobile, notamment au niveau des cadres et des agents de maîtrise.

La naissance des groupes français

Ce mode de développement des entreprises, fondé sur un processus de croissance interne, s'explique par la taille du marché américain. En France, au contraire, la croissance interne a atteint le plus souvent un palier dans l'entre-deux-guerres, pour donner lieu à des ententes entre groupes, qui ont multiplié *les prises de participation croisées* et constitué des holdings financiers ou *industriels pour répartir les risques*.

Les fondements d'une croissance externe, *effectuée par absorption et par* fusion d'entreprises, étaient ainsi posés. Le mouvement d'expansion *économique*, observé à partir des années 50 et jusqu'à la crise du pétrole, a été de ce fait caractérisé par le développement de groupes industriels, centrés sur des holdings ou des sociétés porteuses, et appuyés par de grandes banques d'affaires. Les mouvements de concentration ont ainsi fait apparaître le réseau complexe des multiples filiales que nous connaissons aujourd'hui.

Différents *facteurs* sont intervenus pour accélérer le processus dans les *quinze* dernières années. Le développement du Marché commun représentait en effet un *véritable* défi industriel, auquel ont répondu notamment les *orientations* dégagées par le Vᵉ Plan en *faveur* de grandes entreprises de taille *internationale et* la *réforme* du régime juridique des sociétés en 1966. Ainsi se *sont constituées les grands groupes* actuels, sous la pression de la croissance *internationale* : *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson* (né de la fusion en 1970 des *activités « verre » de* Saint-Gobain, *et* « canalisation-mécanique » de Pont-à-Mousson, sous le parrainage *de* la Compagnie financière de Suez) ; Rhône-Poulenc (*qui regroupe des activités dans* la chimie, le textile, la pharmacie, les *pellicules et films photographiques)* ; Pechiney-Ugine-Kuhlmann (comme son nom l'indique) ; B.S.N.-Gervais-Danone (issu du rapprochement en 1974 d'un groupe verrier : Boussois - Souchon - Neuvesel, et d'un groupe alimentaire) ; Creusot-Loire, Thomson...

On observe un mouvement parallèle dans le secteur public, appelé à accepter « l'impératif industriel » selon des règles de gestion inspirées du « rapport Nora » (1967). Apparaissent ainsi de véritables groupes industriels - p u b l i c s comme l'ERAP (1966), devenue en 1976 la Société nationale Elf-Aquitaine, l'Entreprise *minière et* chimique (1967), la Société chimique des Charbonnages (1968), la *SNIAS (1970)*, la Compagnie générale maritime (1973)... Par ailleurs, un exemple chiffré *montre bien* l'importance des filiales dans les groupes industriels publics : les effectifs des filiales représentaient au 1ᵉʳ janvier 1976, en pourcentage de l'effectif total du groupe, respectivement 55 % chez Renault, 49 % à la Compagnie générale *transatlantique* (avant restructuration), 43 % chez C.d.F.-Chimie, et 21 % chez Air France.

Comment les groupes sont-ils organisés ? L'exemple de Saint-Gobain-*Pont-à-Mousson* permet d'illustrer un schéma général d'organisation. Le groupe détient quelque cent trente filiales contrôlées à plus de 50 %, emploie cent soixante mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 28,5 milliards de francs. Une société holding contrôle et coordonne un ensemble de filiales et de participations, soit directement, soit, pour la plupart, par l'intermédiaire de six sociétés-pilotes détenues en quasi-totalité par le groupe.

Afin de remédier à la dispersion de ces multiples filiales et de doter le groupe d'une véritable structure de gouvernement, des liaisons verticales ont été établies sous la forme de six *départements* correspondant aux grands marchés auxquels s'adressent ces entreprises : construction, canalisation et mécanique, emballage, entreprises et services, commerce, produits réfractaires. *Chacun* de ces départements est dirigé par le président de la société-pilote correspondante.

De nombreux autres groupes, *tels* Rhône-Poulenc depuis sa réorganisation *en 1974*, *B.S.N.-Gervais-Danone*, Creusot-Loire, la Société nationale Elf-Aquitaine ou la Société chimique des *charbonnages* ont adopté une structure reposant sur les mêmes principes. Trois niveaux de compétence sont ainsi distingués :

— Le niveau opérationnel, autonome pour la production, l'approvisionnement et la commercialisation, présente généralement la forme d'une filiale, contrôlée le plus souvent entre 50 et 80 % ;

— Le niveau des orientations sectorielles correspond à la définition de branches qui contrôlent la gestion de plusieurs filiales et décident de leurs investissements en deçà d'un certain seuil. Dans la plupart des cas, cette structure de branche repose sur une structure juridique de filiale contrôlée à près de 100 %. Ainsi, Saint-Gobain-Industries pour la branche « construction » de S.G.P.M., ou Rhône-Poulenc-Textile, *ou* encore, Renault-Véhicules industriels, société créée en 1977 par la *fusion de Berliet* et *SAVIEM* ;

— Enfin, le niveau de coordination est *généralement celui d'une société holding* qui assure l'animation du groupe, le contrôle des *décisions* à long *terme*, *de* la planification et des grands investissements, et fournit les services communs à l'ensemble du groupe.

Les avantages des filiales

La constitution de grands groupes répondait, au départ, à une nécessité économique : faire face rapidement au développement de la concurrence internationale. Cette structure ne se serait *pas maintenue, cependant*, si elle n'avait pas présenté de multiples avantages. A en croire les *dirigeants concernés*, plusieurs raisons ont milité pour faire préférer en France la filialisation à la structure multidivisionnelle.

● *Gestion financière.* — Le régime fiscal du bénéfice mondial des sociétés intégrées permet de faire circuler les fonds *sans difficulté* entre société mère et filiales détenues à 100 % ; en *particulier*, le *régime* des *sociétés intégrées* exonère les sociétés françaises de l'impôt de 3,75 % *normalement* perçu sur les dividendes v e r s é s par les filiales. D'autres canaux permettent une libre circulation des flux financiers dans un groupe, notamment les rémunérations de brevets, les redevances d'assistance technique ou de recherche fondamentale, et les prix de cession interne. La multiplicité des filiales rend, enfin, plus aisées les modifications des contours du groupe : la fusion ou l'absorption d'une petite entreprise par une sous-filiale est plus facile à réaliser, comme les cessions d'activité à un autre groupe.

● *Les filiales facilitent les rapports avec l'extérieur du groupe.* — A l'étranger d'abord, pour des motifs juridiques et fiscaux, et souvent pour permettre une association avec des capitaux locaux sous contrôle privé ou public. En France, les avantages de la souplesse procurée par une taille limitée sont le plus souvent évoqués : *« Une filiale dispose généralement d'une meilleure faculté d'adaptation aux fluctuations des marchés et des produits*, dit un responsable. *Elle facilite les relations avec les clients et les fournisseurs, qui craignent souvent d'être dominés par un géant et préfèrent traiter avec une entreprise de taille analogue à la leur, tout en disposant de la caution d'un groupe important. En outre, elle permet de développer à peu de frais une concurrence commerciale entre deux marques d'un même groupe.* »

Les préoccupations des consommateurs sont évidemment inverses, les grands groupes ayant tendance à vendre des produits similaires sous des noms et des *marques* concurrentes (Thomson, par exemple, avec ses machines à laver *Brandt et Vedette*).

● *Les prestations de services à l'extérieur du groupe sont souvent assurées par une filiale.* — Dans le domaine de l'informatique, l'importance des investissements incite à centraliser les équipements nécessaires aux différentes firmes du groupe dans une filiale unique. Filiale qui peut, en outre, assurer des prestations à l'extérieur, pour amortir ses équipements (la Compagnie Internationale de S e r v i c e s Informatiques (CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, par exemple).

● *Meilleure déconcentration de la gestion d'un grand ensemble.* — C'est sur ce point qu'insistent le plus les groupes *qui* connaissent à la fois divisions et filiales. « *Celles-ci proposent au personnel un horizon de rattachement, un niveau de conscience plus proche*, estime un directeur de Saint-Gobain-Industries, *surtout dans une entreprise de moins de mille salariés voire de cinq mille. Les cadres et les agents de maîtrise n'aiment guère les très grandes sociétés ; ils s'y sentent des pions, dans une machine dont ils ne contrôlent ni ne perçoivent l'évolution.* »

Le degré de dépendance ressenti par les cadres joue beaucoup, il est vrai. Les dirigeants des filiales se sentent souvent plus responsables, et jugent plus « vrai » le résultat financier de leur firme que celui d'une division soumise à une répartition arbitraire des frais généraux du groupe (même quand le jeu des prix de cession interne tempère ce jugement).

Jugement inverse des syndicats

● *S'agissant des statuts du personnel et de la représentation syndicale, le jugement est au contraire très contrasté.* — Les dirigeants d'entreprise *accordent deux avantages aux filiales* : lorsque les secteurs d'activité diffèrent, la variété *des conventions collectives* permet d'éviter l'extension à l'ensemble *du groupe* de mesures particulières à un secteur donné, notamment dans le cas des entreprises à statut ; la diversité des sociétés permet, en outre, de *limiter l'extension des conflits sociaux.*

Les syndicalistes d'entreprise voient *précisément* dans la *filialisation* un démantèlement de la société mère, lorsque celle-ci est une *entreprise industrielle*, et ce, tout particulièrement dans *le secteur public. Il leur est malaisé de* mettre en place une concertation efficace entre *structures syndicales* des différentes filiales et entre comités d'entreprise du groupe. *Inversement*, leur influence sur une entreprise de taille moyenne est souvent plus importante.

Des réactions nombreuses se sont produites ces dernières années, notamment de la part de la C.F.D.T., dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie. Il est probable que se développera un pouvoir syndical au niveau du groupe, aussi bien dans les domaines traditionnels de revendication sur les salaires et les conditions de travail que dans celui de l'information sur la gestion de l'ensemble du groupe.

La crise économique a d'ores et déjà modifié deux éléments considérés comme profitables aux groupes :

— la mobilité du capital a diminué depuis 1973 : l'intérêt des filiales pour la *croissance externe* tient donc une moins grande place ;

— l'encadrement du *crédit*, la faiblesse des investissements, les inquiétudes *conjoncturelles*, ont r e n f o r c é la mainmise des directions de groupes sur *les filiales opérationnelles*, réduisant la relative indépendance des dirigeants de celles-ci.

Ces deux effets conjugués ne paraissent cependant pas suffisants pour renverser la tendance. La méthode des filiales, publiques ou privées, conserve finalement un atout majeur : elle demeure dans bien des cas un facteur essentiel de lutte contre le gigantisme et l'irresponsabilité.

CHRISTIAN DE GOURNAY.

Le but et le moyen : DEUX LIVRES DE TECHNICIENS DE GAUCHE

LE hasard fait parfois bien les choses. Alors même que les nationalisations sont au centre du débat entre partis de gauche, deux experts — MM. Anicet Le Pors, sénateur communiste depuis les dernières élections, et Alain Boublil, membre de la commission économique du P.S. — font paraître deux livres sur ce sujet brûlant. On reproche souvent aux spécialistes de compliquer à l'excès les discussions. Cette fois, il n'en est rien : la lecture de ces deux ouvrages permet, au-delà des querelles de mots et de pourcentages, de mieux cerner ce qui fondamentalement sépare socialistes et communistes dans l'approche du dossier.

Haut fonctionnaire, M. Anicet Le Pors connaît bien, de par ses fonctions, *l'industrie française et est chargé de* cours à l'université Paris-XII. Il est aussi responsable, au sein de *la section économique* du comité central du parti *communiste*, du département « nationalisations et politique industrielle ». Il y a *un an, il publiait une remarquable étude* sur *« Les transferts Etat-industrie en France et dans les pays occidentaux »*, à la Documentation française. Cette *étude lui a fourni la matière de la première partie de son livre*, *les Béquilles du capital (1)*.

Que dit-il ? Tout simplement que l'on constate depuis plusieurs années un gigantesque transfert financier de l'Etat vers l'industrie. Ce transfert, qui revêt diverses formes : subventions, dotations en capital, exonérations fiscales, prêts, avances, recherche, dévalorisation du secteur public, aide fiscale aux sociétés, peut être estimé à 75 milliards de francs pour l'année 1976. Encore ce chiffre ne prend-il pas en compte des types de transfert plus délicats à déterminer : politique de prix, de passation des marchés publics et d'aide à l'exportation par exemple.

Ce phénomène n'est pas propre à la France : tous les grands pays industrialisés capitalistes agissent de même et le montant des transferts Etat-industrie y est comparable. C'est le « capitalisme monopoliste d'Etat » (C.M.E.) vigoureusement dénoncé par le P.C.

Pour M. Anicet Le Pors, le C.M.E. *« apparaît de plus en plus clairement comme système historiquement dépassé. C'est ce qui traduit la gravité et l'ampleur de la crise actuelle »*. Pour sortir de cette crise, une seule solution : le *socialisme*, dont l'établissement passe par l'application du programme commun et la mise en œuvre des nationalisations qu'il comporte, jugées *« décisives »*. Certes, *« le seuil de nationalisations actualisé ne crée pas pour autant de base matérielle du socialisme dont les deux conditions sont la propriété sociale des grands moyens de production et d'échange et le pouvoir politique des travailleurs, dont la classe ouvrière est la force décisive »* ; mais *« ce seuil minimum touche l'essentiel de l'essentiel. »*

Démarche essentiellement politique, on le voit. Il ne s'agit pas pour l'auteur de nationaliser « à la carte », au vu d'objectifs précis de politique industrielle, mais bel et bien d'amorcer un processus irréversible. Dès lors, il n'est pas surprenant que M. Anicet Le Pors préconise l'expropriation des groupes nationalisables et de la totalité de leurs filiales et qu'il rejette le concept de contrôle, défendu par les socialistes.

« La nationalisation d'une firme est justifiée sur le plan économique quand elle se rattache à des objectifs industriels », écrit, au contraire, M. Alain Boublil dans *le Socialisme industriel* (2), *même s'il* s'empresse d'ajouter que, *« la finalité première* (de la nationalisation) *est de donner une nouvelle légitimité à ceux qui fixent les orientations, autant aux yeux de la collectivité nationale qu'au regard des travailleurs qui vivent dans cette firme »*, son propos marque bien une différence d'approche.

Partant d'une *analyse* souvent proche de celle de M. Le Pors — on trouve dans *le Socialisme industriel* une vigoureuse dénonciation des transferts Etat-industrie et de la mainmise du capitalisme financier sur l'économie — M. Boublil parvient à des conclusions fort divergentes. Sans doute peut-on remarquer qu'il *n'est pas un politique*, au sens où l'on entend généralement ce terme : il *a voulu faire* — *à titre personnel*, sans engager son parti — œuvre de spécialiste *en décrivant* avec précision les grands groupes nationalisables et en *formulant* des propositions de réorganisation du secteur public comportant *certaines restructurations* industrielles. Cela rappelé, on peut constater qu'aux *yeux* de cet auteur les nationalisations et la planification démocratique, si elles sont de conditions nécessaires pour sortir de la crise, ne sauraient, pour autant, être considérées comme suffisantes. Une politique industrielle de grande envergure devrait être mise en œuvre par la gauche si elle arrivait au pouvoir, le champ des nationalisations — donc le sort réservé aux filiales des groupes nationalisables — étant subordonné aux impératifs de cette politique. Les nationalisations n'apparaissent donc pas comme un but mais comme un moyen.

La divergence avec M. Anicet Le Pors n'est pas négligeable. Est-elle suffisamment importante cependant pour expliquer que les partis respectifs des deux auteurs aient suspendu leurs négociations ? Non, si le débat ne porte réellement que sur le champ des nationalisations. S u b o r d o n n e r le sort des filiales de groupes nationalisables à des objectifs de politique industrielle, comme l'a confirmé le P.S. lors de la dernière réunion de son comité directeur laisse, en effet, la porte ouverte à un compromis, pour peu que la volonté d'aboutir existe. Mais qui peut penser aujourd'hui que le champ des nationalisations soit seul en cause ?

PHILIPPE LABARDE.

(1) *Les Béquilles du capital*, par Anicet Le Pors. Editions du Seuil. Prix : 39 F.

(2) *Le Socialisme industriel*, par Alain Boublil. Presses universitaires de France. Prix : 62 F.

Faut-il nationaliser la S. N. C. F. ?

(Suite de la page 23.)

Moins connus sont les cas des *deux* grandes sociétés publiques de transport maritime : la Transat (Compagnie générale transatlantique), contrôlée à 64,2 % seulement par le groupe public Générale maritime, et les Messageries maritimes, contrôlées, elles, à 79,1 %. Air Inter est dans la même situation, avec 59,15 % seulement détenus par les pouvoirs publics (24,95 % par Air France, autant par la S.N.C.F., 4 % par la Caisse des dépôts et — ceci était d'ailleurs d'une nature différente — 5,25 % par les chambres de commerce). Dans le secteur des transports, on relève encore le cas de Trapil, société de pipe-lines dont la puissance publique s'assure le contrôle à travers les participations de l'Etat, du Port du Havre, de la Caisse des dépôts et — cas plus nuancé, lui aussi — de la Française de raffinage.

Dans le domaine industriel, la puissante *Société chimique* des *charbonnages* (C.D.F.-Chimie) n'est contrôlée par l'Etat *qu'à concurrence* de 92,4 % (les Houillères sarroises possédant le reste). Près d'une *dizaine* de filiales de cette entreprise n'appartiennent également *qu'en majorité* à la *collectivité* nationale, parmi lesquelles les Huiles, *goudrons et dérivés (58 %)*, l'Artésienne de vinyle (75 %), la Chimique de Douvrin *(80 %)* et la *Copena (80 %)*. De la même façon, les Charbonnages de France n'ont qu'une participation *majoritaire* dans les plastiques Sidral *(84,3 %)* ou la SACEUC (80 %).

Les trois grandes banques nationales elles aussi...

L'E.D.F. possède, elle aussi, une dizaine *de filiales contrôlées simplement à la* majorité, parmi lesquelles l'Auxiliaire d'énergie *(75 %)*, la Centrale nucléaire NERSA (51 %), les Forces hydrauliques de la Meuse (62 %) et la Société du « tout électrique » dans les immeubles (50 %). Pareillement, Gaz de France contrôle avec 50 % la Compagnie française du méthane.

Renault a multiplié depuis quinze ans les filiales de ce genre, dont plusieurs sont fort importantes : la Société nouvelle de roulements (contrôlée à 79,3 %), les Ateliers de Vénissieux (70,9 %), Gordini (69,6 %) *et* les Alpines (87 %), Bernard Moteurs (63,2 %), deux fabriques de machines-outils : les Constructions *de Clichy* (54 %) et *SEIV-Automation* (51 %), l'outillage Carbex (60 %)...

Pour ne pas *lasser*, nous mentionnerons seulement les dizaines de filiales majoritaires d e s compagnies d'assurances nationalisées, les imprimeries de la SNEP (Bugey contrôlée à 88 %, Montlouis à 52 %, Paul Dupont à 60 %, Sofima à 80 %), Vidéogramme (filiale à 50 % de la Radiotélévision), Brevatome (filiale à 50,4 % du C.E.A.) et bien entendu Radio-Monte-Carlo (possédé à concurrence de 83 % par la Sofirad). Une mention particulière doit encore être faite de Havas, contrôlée à 56 % seulement, et de ses grandes filiales qui sont dans le même cas (Avenir-Publicité, Métrobus-Publicité, Information et Publicité), ainsi que de la Régie française de publicité (64 %) et de la Sonacotra (55 %), spécialisée dans le logement des immigrés.

A tout seigneur tout honneur : finissons par les trois grandes banques nationalisées (*la B.N.P., le Crédit lyonnais* et la Société générale) qui ne sont pas, *elles non plus possédées à 100 % par* l'Etat puisque, depuis la loi de janvier 1973, le « plancher » fixé à la part de la puissance publique n'est plus que de 75 %, de f a ç o n que le personnel puisse avoir — c'est déjà commencé — une fraction non négligeable des titres de l'entreprise. S'il faut vraiment, pour que l'E t a t puisse contrôler les entreprises nationales, qu'il possède la totalité de leur capital et de celui de leurs filiales, le parti communiste va-t-il d e m a n d e r la nationalisation de la S.N.C.F. et des trois grandes banques d'Etat ?

GILBERT MATHIEU.

LE CONGRÈS DE LA SIDÉRURGIE A ROME

Face à la crise mondiale, une montée du protectionnisme paraît inévitable

L'heure de vérité a-t-elle sonné pour la sidérurgie mondiale, qui s'enfonce dans la crise ? A en juger par la violence des déclarations enregistrées chaque jour, cela est bien possible. Le fait nouveau de ces derniers mois, et même de ces dernières semaines, est la très vive réaction des producteurs d'acier américains, qui procèdent à des licenciements massifs et s'estiment fondamentalement menacés par les importations étrangères.

En Europe même, les partenaires de la C.E.E. commencent à se *déchirer, à propos notamment des fameux petits producteurs italiens,* les « Bresciani ». Si l'on en croit le secrétaire général de l'Institut *international de l'acier, s'exprimant à l'issue du onzième congrès* mondial qui vient de se terminer à Rome, seuls les gouvernements ont *la capacité d'élaborer des solutions. Mais une chose est certaine,* telle qu'elle ressort des statistiques : la sidérurgie des grands pays anciennement industrialisés est désormais en position défensive face à un avenir de plus en plus incertain.

De notre envoyé spécial

Rome. — « *Ce n'est que lorsqu'on ressent du plaisir dans la souffrance que l'on commence à comprendre la signification profonde de la vie.* » En citant ces paroles d'un célèbre prêtre de la secte Zen, M. Eishiro Sato, président du géant japonais Nippon Steel et de l'Institut international de l'acier, a sans doute voulu aider ses collègues à supporter leur malheur. Dans la plupart des pays, les entreprises enregistrent des pertes énormes, licencient du personnel ou font les deux.

L'Europe, on le sait, déjà touchée par la crise depuis trois ans, est de plus en plus durement affectée. En Allemagne fédérale, les effectifs viennent de diminuer de 10 000 personnes en six mois. En France, il est prévu 16 000 suppressions de postes d'ici à 1979. En Suède, où la situation devient critique, un rapport officiel préconise des compressions portant sur 15 % du personnel, soit plus de 5 000 personnes. En Belgique, un moratoire des licenciements a été décrété jusqu'en décembre 1977 ; mais les très graves difficultés rencontrées par certaines sociétés comme Cockerill vont entraîner presque inévitablement des allègements. En Grande-Bretagne et en Italie, les pouvoirs publics, *qui contrôlent la plus grande partie des* entreprises sidérurgiques, bloquent tout dégagement de personnel, mais doivent financer des déficits effarants (1 million de livres par jour pour la British Steel Corporation).

Aux Etats-Unis, où les importations *croissent très rapidement, au point de* couvrir plus de 15 % de la consommation intérieure, les aciéristes s'apprêtent à licencier 50 000 personnes, et 20 000 ont déjà été mises à pied. Même au Japon, les grandes sociétés commencent à dire qu'elles ne pourront maintenir le système *traditionnel de l'emploi à vie* et annoncent déjà une réduction des effectifs par l'arrêt de l'embauche. Heureux Nippons de n'envisager que cette extrémité dans une telle conjoncture !

La chasse aux débouchés

Les raisons qui expliquent cette crise sont déjà connues. En augmentation très rapide jusqu'en 1973 (+ 14 % cette année), la *consommation* d'acier a chuté très brutalement en 1975 (— 16 %) pour ne reprendre qu'à un rythme beaucoup moins rapide en 1976 (+ 5,6 %) et ne progresser que lentement en 1977 (+ 2,6 % environ). Les capacités de production, en revanche, ont continué à augmenter au fur et à mesure de l'achèvement des programmes de construction qui avaient été mis en route avant le changement de conjoncture. Le résultat prévisible a été un excédent croissant dans toutes les gammes de produits, avec le fait aggravant de l'apparition de nouveaux sidérurgistes, *équipés de façon ultra-moderne,* et dont les marchés intérieurs ne peuvent absorber la production : il s'agit *notamment* de la Corée du Sud, de l'Australie, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne même, s'ajoutant au Japon, qui *s'était* déjà installé, en 1974, dans les tout premiers rangs mondiaux.

Dans cette chasse aux débouchés à tout prix, une fiévreuse partie de « *quatre coins* » s'est engagée. Ce fut d'abord la période japonaise : les producteurs nippons ont littéralement submergé l'Europe, au point qu'un accord de limitation dut être signé. Du coup, ils se déversèrent sur les Etats-Unis, à la grande fureur de ces derniers, qui sont en train d'aiguiser les armes de leur arsenal anti-dumping.

Puis ce fut l'arrivée des « *casseurs de prix* ». On vit un bateau rempli de ronds à béton sud-africains errer dans la Manche après s'être vu fermer les ports anglais et s'être fait chasser à coups de gaffe ailleurs. Enfin la *malheureuse Europe — dernier endroit où l'on* pouvait vendre encore un peu d'acier supplémentaire — *fut envahie* par les Sud-Coréens et les pays de l'Est.

Pour comble de malheur, assaillie de l'extérieur, l'Europe s'est trouvée également *investie de l'intérieur. La Lorraine* et la Bavière sont actuellement submergées de ronds à béton et de petites cornières fabriquées par les extraordinaires « Bresciani », les petits sidérurgistes de la région de Brescia : point de hauts fourneaux ni d'aciéries géantes, mais simplement un *petit four électrique* (60 tonnes au plus) alimenté en ferraille à très bas prix et accompagné d'un *petit* laminoir intégré.

Plus discrètement, l'usine française de Fos, seule usine du pays à fonctionner à plus de 80 % de sa capacité, fournit l'Italie du Nord en bobines de tôles minces à chaud. Aux Italiens qui se plaignent il est reproché par les Français d'importer d'Australie de telles bobines. Dernier paradoxe : l'usine de Fos marche actuellement à un feu d'enfer et livre 600 000 tonnes par an de bobines aux Etats-Unis sur une production de 3 millions de tonnes.

De ces luttes anarchiques il résulte *tout de même que les Etats anciennement* industrialisés sont les plus touchés. Si les usines japonaises atteignent encore 83 % de leur production maximum de 1973-1974, ce pourcentage fléchit à 81 % pour les Etats-Unis, tombe à 75 % pour l'Europe des Neuf, chute à 65 % pour la seule Belgique, la France s'établissant un peu au-dessus. Inversement la Corée du Sud est à 190 %, l'Inde à 128 % *et* le Brésil à 140 %. Pour ces deux derniers pays qui n'exportent pas mais seront bientôt autosuffisants, ce sont des marchés qui se ferment aux exportations européennes ou japonaises.

Le plus terrible est qu'à terme la situation n'apparaît guère brillante. On *ne le répétera jamais assez : l'acier produit* va pour 70 % aux équipements d'investissement, le reste étant consommé *par l'automobile* (15 à 20 %) et par l'électroménager. Or, du fait de la quasi-stagnation mondiale, la demande *d'équipement* reste languissante, ce qui n'est heureusement pas le cas pour l'automobile, mais pour combien de temps ? On se le demande.

De nouveaux plans

Il importe donc pour les sidérurgistes de tirer de nouveaux plans sur la comète. Dans l'immédiat, comme l'a souligné M. Baker, secrétaire général de *l'Institut de l'acier,* seuls les *gouvernements* ont la possibilité d'élaborer des solutions et de les faire appliquer. Parmi ces solutions, la plus citée est celle des accords d'autolimitation. Puis viennent les contingents quantitatifs, pour finir avec les droits anti-dumping. Dans le *passé les accords d'autolimitation ont été* fréquemment utilisés avec un *succès* inégal, les producteurs marginaux ne respectant guère les accords dans la plupart des cas. A l'heure actuelle les Etats-Unis, auxquels les sidérurgistes *européens,* par la voix de M. Jacques Ferry, *président des producteurs français* d'acier, viennent de proposer un tel accord, s'y refusent. Pour eux le vrai problème est celui des prix des importations, réputés trop bas et de nature à compromettre le développement de leur propre industrie, au risque de les rendre *dépendants de l'étranger dans l'avenir,* qui est jugé « *inacceptable* ».

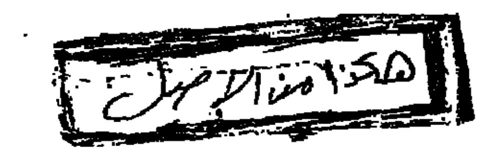
A cette occasion, il faut s'interroger sur ce que *doit être le véritable prix* de l'acier dans les différents pays. Les Américains accusent les Japonais de dumping en mettant l'accent sur l'aide qui leur a été apportée par leurs pouvoirs publics. A Tokyo, tout en déniant cette aide, on répète que les succès nippons sont dus à un *appareil* de production ultra-moderne et à des investissements énormes (18 milliards de *dollars* entre 1970 et 1976) ; on ajoute que les investissements effectués dans les usines américaines *dans* le même laps de temps n'ont atteint que 4 milliards de dollars et que la productivité par ouvrier est tombée, aux Etats-Unis, à 321 tonnes d'acier par an, contre 515 au Japon. En Europe, toutes choses égales d'ailleurs, les conditions de production des « Bresciani », quelles que *soient* les nombreuses réserves que l'on puisse valablement formuler, sont beaucoup plus économiques que celles du géant Sacilor, en Lorraine. A chacun ses Japonais.

Une redistribution du travail

On peut donc se demander si dans l'avenir une certaine redistribution du travail ne devra pas s'opérer, les « *géants* » *se cantonnant dans les* productions à haute technicité et à investissements très élevés (tôles fortes, tôles minces, tubes, grosses poutrelles) et laissant à des mini-usines le soin de fabriquer les produits moins élaborés (ronds à béton et petites poutrelles). Dans l'immédiat, en tout cas, compte tenu de l'ampleur de la crise, il est fatal, sinon souhaitable, que des mesures *protectionnistes soient prises,* ne fût-ce que pour éviter toute catastrophe. Ainsi les « Bresciani », qui vendent à 20 % au-dessous des tarifs minima fixés par la Commission de Bruxelles et jugés par eux trop élevés, seront forcés de relever leurs prix, sous peine de *se* voir fermer les frontières à l'intérieur même de la C.E.E. Les Etats-Unis vont sans doute obtenir des concessions de la part des Japonais et des Européens.

De cette façon, il serait peut-être possible d'attendre que la consommation d'acier rattrape la production, ce qui, hélas ! n'est pas pour demain, compte tenu des sur-capacités présentes et à venir. Il n'est toutefois pas exclu — c'est *même probable* — qu'au terme de ce rattrapage, c'est-à-dire avant 1985, une pénurie d'acier réapparaisse, faute d'investissements suffisants. Ce ne serait pas le moindre paradoxe d'une situation qui, de l'aveu même d'un des congressistes, n'est jamais apparue aussi mouvante et aussi imprécise.

FRANÇOIS RENARD.



LES PROGRAMMES 77-78 DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

GESTION SOCIALE : LES ENTREPRISES A LA RECHERCHE DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Comment associer efficacité économique et objectifs humains et sociaux ?

Aujourd'hui, dans l'entreprise comme dans les organisations, l'émergence des problèmes sociaux et humains est une réalité. Longtemps admise comme un problème essentiel, elle n'a cependant pas toujours fait l'objet de politiques, de réflexions, de formations intégrées au développement de l'entreprise.

Maintenant, la pression pour un changement se généralise. La mentalité des jeunes cadres est différente : les phénomènes de pouvoir et de groupes s'accentuent, l'encadrement est en crise. Du côté des Pouvoirs publics, des réformes sont en cours et entraînent une évolution de la responsabilité des chefs d'entreprise. Le bilan social devient une obligation ; sera-*t*-il l'occasion pour les entreprises de prendre mieux en compte leurs réalités sociales, voire de redéfinir de nouveaux systèmes de valeurs ?

Face à cette évolution, bon nombre de dirigeants éprouvent la nécessité de chercher des réponses progressives et efficaces, de posséder des outils de diagnostic social, humain et économique.

Il s'agit pour eux d'avoir une attitude volontariste de changement dans le respect des individus et dans un esprit de dialogue avec les différents partenaires sociaux, et d'admettre que leur autorité comme leur compétence s'acquerront désormais grâce à leurs qualités d'animateur. En période de conjoncture difficile et de croissance désormais faible, toutes les décisions font plus ou moins l'objet de négociations. Cadres et dirigeants doivent donc admettre et maîtriser des comportements différents auxquels ils n'ont pas été préparés, sur lesquels ils seront finalement jugés et dont dépend le développement de l'entreprise.

Une entreprise ne peut plus viser une réussite économique sans la prise en compte des hommes qui la constituent.

Alors, comment faciliter ou provoquer ce changement ?

Améliorer la qualité de la communication entre les différents niveaux hiérarchiques est essentiel, mais il faut concevoir des procédures nouvelles de gestion des hommes.

Pour les appliquer et les contrôler, il faut admettre aussi que la gestion sociale concerne l'ensemble de l'encadrement et pas seulement les responsables de la fonction personnel.

C'est dans cet esprit que l'Institut de Gestion Sociale a conçu l'ensemble de ses programmes et actions pour 1977-1978, et, en particulier, les Unités de Perfectionnement présentées plus largement aujourd'hui, ainsi que le programme Management et Gestion Sociale, dont la deuxième session débutera en décembre.

SESSION NOVEMBRE 1977

LES UNITÉS DE PERFECTIONNEMENT AUX « PRATIQUES DE LA GESTION SOCIALE » OUVERTES A TOUS LES CADRES

ANIMER DIALOGUER NEGOCIER	Direction des hommes, communication, motivation, changement. *	Pratique de la législation sociale et fonctionnement des instances légales.	Tensions et conflits : entraînement à la négociation. 1	Tensions et conflits : entraînement à la négociation. 2
S'ENTRAINER A L'EXPRESSION, A L'ENTRETIEN, A LA PEDAGOGIE.	Entraînement à l'entretien et à l'appréciation. *	Entraînement à la conduite de réunions et à l'animation de groupe.	Entraînement au rôle pédagogique de l'encadrement.	Organisation et communication.
AMELIORER LES CONDITIONS ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL.	Analyse du travail et nouvelles formes d'organisation. *	Analyse systématique d'expériences d'amélioration des conditions de travail.	Hygiène — Sécurité — Santé dans l'entreprise.	Analyse et diagnostic Sociotechnique.
CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE GESTION SOCIALE.	Méthodes et outils : *Tableau de bord Bilan social.* *	Méthodes et outils : *Diagnostic et Audit Social.*	Systèmes de planification sociale.	Systèmes d'information et politique sociale.

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT A LA FONCTION PERSONNEL

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.	Les postes. *	Les hommes.	Les relations.	Structure et politique de la fonction personnel.

★ Voir détail ci-dessous.

L'ensemble des UNITÉS DE PERFECTIONNEMENT de la première grille est regroupé selon quatre thèmes d'actions et de réflexions principaux pour la mise en œuvre d'une politique de gestion sociale. Ainsi, chaque participant pourra choisir en fonction de ses orientations personnelles et approfondir les techniques et les outils qui faciliteront de nouvelles attitudes à l'intérieur de son entreprise ou de son service. A TITRE D'EXEMPLE : sont détaillés ci-après les objectifs et les thèmes des premières unités de chacune des lignes :

DIRECTION DES HOMMES COMMUNICATION, MOTIVATION, CHANGEMENT

OBJECTIFS :

Permettre aux responsables opérationnels d'améliorer leurs méthodes et leur style de direction, de mieux connaître les motivations du personnel dont ils ont la responsabilité, de s'entraîner aux nouveaux modes de relations avec l'encadrement et le personnel.

THEMES :

- — Motivations et aspirations des hommes au travail.
- — Styles de direction.
- — Autorité et pouvoir.
- — Relations hiérarchiques. Décisions de groupe.
- — Participation et délégation.
- — Information et communication. Expression du personnel.
- — Rôle pédagogique de l'encadrement.
- — Résistance au changement. Attitudes et comportements face aux différents types de changement.

ENTRAINEMENT A L'ENTRETIEN ET A L'APPRÉCIATION

OBJECTIFS :

Etre capable de conduire un entretien interpersonnel et plus particulièrement un entretien d'évaluation et d'appréciation.

THEMES :

- — *Définition de la situation d'entretien.*
- — Analyse des différents styles d'entretien.
- — Développement des capacités d'écoute et de reformulation.
- — Entraînement pratique à l'entretien (utilisation du magnétoscope).

ANALYSE DU TRAVAIL ET NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

OBJECTIFS :

- — *Appréhender les différentes dimensions d'une situation de travail.*
- — *Mieux connaître les principaux outils d'analyse et les nouvelles formes d'organisation du travail.*

THEMES :

- — Evolution des conditions de travail.
- — Le poste, l'atelier, l'unité de production.
- — Grilles d'analyse des conditions de travail.
- — Nouvelles formes d'organisation : causes, expériences, conditions préalables, conséquences.
- — *Analyse et mise en œuvre d'un changement.*
- — Rôle de l'encadrement et de la maîtrise.

Les moyens d'un plan de perfectionnement adapté

Tous les cadres opérationnels, comme les spécialistes de la gestion du personnel, seront amenés à se former et à se développer dans un domaine en constante évolution : *la gestion sociale.*

Une formation intensive dans ce domaine risquerait de n'apporter qu'une connaissance superficielle parce que la gestion sociale est avant tout affaire de pratique, le but d'une formation dans ce domaine *étant de permettre à chacun de confronter sa pratique, son expérience, avec les théories existantes et les expériences en cours.*

C'est pourquoi, suite à une enquête de besoins menée l'année dernière à la demande de plusieurs entreprises, l'INSTITUT DE GESTION SOCIALE a, parallèlement à des programmes longs (Management et Gestion sociale) et des actions spécialisées (voir calendrier au bas de la page), conçu *un ensemble d'unités de perfectionnement* permettant à la fois un entraînement et un enseignement complet dans des domaines précis.

Les Unités de perfectionnement aux pratiques de la gestion sociale répondent aux besoins des cadres des entreprises par :

- — un étalement dans le temps évitant la rupture avec la vie professionnelle, et facilitant la mise en œuvre des acquisitions (module de sept journées à raison d'une journée tous les quinze jours) ;
- — une journée de synthèse, deux mois après la fin de la session, dans le but de permettre à chaque participant de faire le point sur les acquisitions et leur permettre une confrontation à l'épreuve des faits ;
- — un corps professoral largement composé de praticiens.

TABLEAU DE BORD - BILAN SOCIAL

OBJECTIFS :

- — *Répondre à la nouvelle législation en matière de bilan social.*
- — *Concevoir les bases d'un système de gestion sociale.*
- — *Mettre en place un tableau de bord social pour l'encadrement.*

THEMES :

- — Analyse et interprétation des textes relatifs à l'établissement d'un bilan social dans l'entreprise.
- — Structure et fonctionnement d'un système de gestion sociale.
- — Champ d'investigation social, nomenclature, banque de données, indicateurs sociaux.
- — Tableau de bord social.
- — Bilan social.
- — La mise en place : informer et former l'encadrement.

LES POSTES DE TRAVAIL

Les hommes ne sauraient, dans l'entreprise, être gérés indépen*damment des tâches qu'ils ont à y accomplir.* La connaissance de ces tâches, de leur complexité et de leurs conditions de réalisation est le point de départ de la gestion du personnel. Cette unité de perfectionnement aborde donc les éléments de la gestion prévisionnelle liés aux postes de travail : description de poste, définition de fonctions, évaluation de la qualification et des conditions de travail, rémunération liée aux postes.

Les programmes de l'Institut de Gestion Sociale

M. ....

Fonction ....

Entreprise ....

Adresse ....

....

Tél. ....

● Souhaite rencontrer un des responsables du Centre d'orientation de l'Institut de Gestion Sociale ☐.

● Souhaite s'inscrire aux unités de perfectionnement suivantes : ....

....

● Est intéressé par les sessions spécialisées suivantes :

....

● Souhaite recevoir *les* programmes *détaillés* ainsi que des dossiers d'inscription ☐.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Centre privé de formation continue
déclaré conformément à la loi
du 31 décembre 1975
2, rue de la Paix, 75002 PARIS – 260-10-30

SESSIONS SPÉCIALISÉES
Calendrier du dernier trimestre 1977

DÉFINIR ET METTRE EN PLACE UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES CADRES
(24 au 28 octobre 1977)

Au cours de ces cinq journées, techniques et outils de gestion de cadres seront abordés et feront appel à un large échange d'expériences et de réflexions sur la mise en œuvre et le développement d'une gestion des cadres intégrée dans une politique sociale et humaine globale.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET HUMAIN DE L'ENTREPRISE
(22, 23, 24 novembre 1977 - 10, 11 janvier 1978)

Ce groupe d'études permettra aux participants, avec l'apport de responsables de *l'Administration et de personnalités du monde politique et économique, de réfléchir aux* modalités de mise en œuvre d'un projet social de l'entreprise : changement social, efficacité économique, choix d'axes prioritaires, plan social (...).

BILAN SOCIAL (22, 23 novembre 1977)

Obligation légale ou occasion de changement. Ces deux jours, en présence de responsables du ministère du Travail et d'entreprises avancées dans le domaine, permettront une réflexion concrète sur les problèmes d'actualité.

ENTRAINEMENT A LA RÉUNION CONTRADICTOIRE (13, 14, 15 décembre 1977)

En groupe très restreint, cet entraînement permettra une meilleure maîtrise des participants, face aux débats, aux réunions et aux confrontations, et qu'ils ne manqueront pas de devoir assumer.

PRATIQUE DE L'ÉVALUATION DANS LA FORMATION
(3 et 4 novembre 1977 - 19 et 20 janvier 1978)

Ce groupe d'études s'interrogera sur les moyens d'améliorer la pratique de l'évaluation des actions de formation et de permettre une plus grande rigueur dans les résultats, dans les décisions d'orientations des fonds et dans leur choix.

UN CENTRE D'ORIENTATION

Toute inscription à l'Institut de Gestion Sociale pour les unités de perfectionnement est subordonnée à un entretien entre le futur participant et un membre du comité d'orientation de l'établissement.

Le but de cet entretien est indépendant du niveau de base du candidat, mais permet de déterminer quelles sont les unités de l'Institut *de Gestion Sociale qui* correspondent le mieux à sa formation première, son expérience, ses préoccupations professionnelles immédiates et sa carrière, en tenant par ailleurs compte de l'entreprise à laquelle il appartient.

Il s'agit également, pour l'Institut de Gestion Sociale, d'aboutir à la constitution de groupes homogènes, permettant une formation plus riche et plus cohérente.

Le comité d'orientation de l'Institut de Gestion Sociale est donc l'organe privilégié d'information des participants et des entreprises.

Institut de Gestion Sociale
2, rue de la Paix, 75002 PARIS
260-10-30.

SPORTS

GOLF

LE TOURNOI DES CHAMPIONS A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Un Australien au 73e trou

On prend les mêmes et on recommence. Enfin, pas tout à fait. Quatre nouvelles vedettes ont fait leur entrée *dans le catalogue* du tournoi des champions, qui s'est disputé à Saint-Nom-la-Bretèche *du 13 au 16 octobre* : un Australien, Graham Marsh ; un Anglais, Nick Faldo, et deux Américains, Gene Littler et Georges Burns. Pour le reste, du sûr et du connu, des abonnés de la ballade à Paris : *Jean Garaïalde, le seul Français* qu'on ose produire dans le grand champ ; Arnold Palmer (saint *Arnold Palmer*) ; *Gary Player*, quarante et un ans, épaules pliées par les victoires, et Severiano Ballesteros, *le « tenant du titre »*, la *diva*.

Près de vingt mille personnes ont *frisonné* durant *quatre jours* aux exploits de ces huit gentlemen, qui étaient venus voir si la *Tour Eiffel était encore à sa place* et rafler une grosse poignée de dollars. Enthousiasme. Mais c'est ainsi. *Le « Lancôme », puisque* c'est son nom, est une opération publicitaire superbement montée, *et qui, au fil des années, tente* très astucieusement de récupérer cette idée selon laquelle le golf *mériterait de se démocratiser. On* en remet, et à Saint-Nom-la-Bretèche ! L'un des clubs où, sans *doute, on frémit le plus de voir* les hordes de néophytes venir piétiner les pelouses.

Entrée libre — presque — à la kermesse. Dans l'assistance, beaucoup d'apprentis, beaucoup de « jeunes-cadres-fin-de-mois » qui se font les dents sur des terrains bon marché et que tous ces sortilèges allaient laisser l'œil étonné. Beaucoup de vieux mâcheurs de gazon aussi qui discutaient des ficelles du métier en se rappelant l'époque où leur « swing » pouvait encore sortir dans le monde. C'est une vraie misère le golf. Ça vous fabrique des nostalgies à pleurer. Des coups tragiques à la mémoire. A un moment donné, les tringleries ne répondent plus. Reste les bons moments qu'on a mis dans l'album, cet album qu'on feuillette quand des « pros » vous racontent sur le terrain la manière d'attaquer le 13.

Secrètement, les *fameux* organisateurs — qui, l'année dernière sans le vouloir vraiment, avaient *fait trébucher le vieux Palmer sur* la mécanique Ballesteros au soixante-douzième trou du quatrième *jour — se disaient* qu'une rencontre « au sommet » entre ce même Ballesteros et la jeune *étoile anglaise* Nick *Faldo, ne* manquerait pas de produire son effet. C'était tentant pour le spectacle. L'histoire se serait racontée toute seule. On imaginait déjà les titres : *« La petite classe fait des siennes ! », « Les juniors matraquent ! »*. Et on a pu un moment penser que Ballesteros finirait par se mesurer à Faldo tant il est vrai que ce dernier, malgré des erreurs de jeunesse, au bout de trois jours, commençait à marquer des points, à agiter sérieusement la chronique de Saint-Nom. Un swing furieux, ample, servi par un grand garçon blond auquel il manquait le canotier pour ressembler à un collégien d'une c l a s s e *terminale* d'Eton. C'était tentant d'imaginer les deux jeunes loups se dévorant le *foie devant des dames à collier...*

Mais Ballesteros, ça l'a agacé, le jeune rival d'outre-Manche. Le vendredi, *il l'avait prévenu qu'il* faudrait se lever de bonne heure pour croiser le fer avec sa « seigneurie ». Ce jour-là, l'Ibérique battait son record personnel et ramenait une carte de 64 !

Il a épaissi, l'artiste, il s'est fait un visage plus sévère, une attitude plus arrogante encore. Il discute, il appelle les arbitres, il chinoise sur tout. Le public jouait Faldo pour qu'on en termine avec toute cette insolence.

Mais Faldo, professionnel seulement depuis quelques mois, ne devait pas tenir la distance. Il s'est écroulé le dimanche dans l'indifférence générale. Malheur au vaincu... Une petite phrase qu'a dû se répéter Ballesteros à la fin de la journée, quand la foule pressait en triomphe le souriant Graham Marsh, vainqueur à la fin d'une épreuve de barrage sur le trou n° 1.

Ils étaient partis tous les deux dans le soleil en faisant attention où ils mettaient leurs pieds. *Un point les séparait.* Avantage Ballesteros. Grand jeu tout de suite. On travaille dans les *birdies — un sou le par. Rien* ne va résister à ces deux redoutables. Ils attrapent le green dans *les grandes cadences, ne se démoralisent* sur rien. Le score va chuter à un rythme très impressionnant : moins neuf, moins dix, moins onze sous le par... Ballesteros tenait la m a r q u e accrochée par Marsh, qui bucheronnait ses balles à l'économie, très flegmatique, très attentif. Le silence alternait avec les ovations. On voulait du spectacle, on en avait.

Au 15, Ballesteros manque un putt de joueur de croquet. Virage du match. Au trou numéro 18, Marsh va lever les bras au ciel. Il vient de rejoindre l'Espagnol : moins 15 pour les deux hommes. Du coup, une demi-division de suiveurs fait mouvement vers le 1, où se jouait le play-off. Des *fidèles autour du gazon, c'était* une chapelle ce green où se jouait le barrage — la « mort *soudaine* ». — Marsh assassinait Ballesteros avec un putt de 7 mètres. Il n'y avait plus rien dire. Le 73e trou avait *fait* la *différence*.

J.-P. QUÉLIN.

TROPHÉE DES CHAMPIONS A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

1. Marsh (Aust.), 70 + 69 + 68 + *66 = 273 (vainqueur après barrage au soixante-treizième trou)* ; 2. Ballesteros (Esp.), 74 + 64 + 67 + 68 = 273 ; 3. Littler (E.-U.), 71 + 70 + 70 + 70 = 281 ; 4. Faldo (E.-U.), 67 + 69 + 73 + 74 = 283 ; 5. Player (Afr. du Sud), 74 + 70 + 70 + 70 = 84 et Garaïalde (Fr.), 71 + 71 + 73 + 69 = 284 ; 7. Burns (E.-U.), 288 ; 8. Palmer (E.-U.), 292.

Les résultats

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION
(Septième journée.)

*Antibes b. Caen	104-91
Villeurbanne b. *Denain	107-92
*Tours b. Challans	106-91
*Le Mans b. Clermont	99-77
*Nice b. Racing	101-73
*Orthez b. Monaco	109-98
Berck b. *Jœuf	89-85
*Bagnolet b. Avignon	73-72

Classement. — 1. Villeurbanne, Berck, Le Mans, Orthez, 6 pts ; 5. Tours, Caen, Nice, Antibes, Bagnolet, Monaco, Avignon, Clermont, 3 ; 13. Denain, Challans, Racing, Jœuf, 2.

Football

COUPE DU MONDE (ELIMINATOIRES)

Dans le groupe II européen, l'Italie a nettement dominé la Finlande (6 à 1) et amélioré sa position de favori avant de rencontrer l'Angleterre.

Dans le groupe Amérique centrale et Amérique du Nord, le Mexique a renforcé sa première place en battant le Surinam (8 à 1). Le Canada a vaincu le Guatemala (2 à 1) et Haïti s'est imposé devant le Salvador (1 à 0).

Dans le groupe asiatique, le Koweït s'est imposé à Sydney devant l'Australie (2 à 1).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(dixième journée)

GROUPE A

*Besançon bat Toulon	1-0
*Angers bat Epinal	1-0
*Auxerre bat Avignon	1-0
*Béziers et Alès	0-0
*Saint-Dié bat Haguenau	1-0
Toulouse bat *Melun	1-0
*Arles bat Martigues	2-1
*Ajaccio bat Fontainebleau	3-1
*Cannes bat Chaumont	3-2

Classement. — 1. Martigues et Auxerre, 15 pts ; 3. Epinal, Besançon et Ajaccio, 14; 6. Angers, 13;

GROUPE B

*Lille bat Tours	4-1
*Angoulême bat Red Star	1-0
*Boulogne bat Dunkerque	2-1
*Châteauroux bat Nœux	1-0
*Guingamp bat Gueugnon	1-0
*Lucé bat Rennes	2-1
*Paris F.C. bat Limoges	3-0
Brest bat *Caen	2-1
*Quimper bat Poissy	2-1

Classement. — 1. Lille, Tours et Châteauroux, 14 pts ; 4. Red Star et Lucé, 13 ;

Handball

Battu dans sa salle par 16 à 14, le Racing Club de Strasbourg a été éliminé au premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions par l'équipe portugaise de Belenenses.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION
(Quatrième journée.)

Poule A

*Stade marseillais U.C. b. PUC	12-11
*Besançon b. Ivry	17-15
*Toulouse b. Cannes	27-21
Nîmes b. *A.S.P. Police	18-17

*Gagny - Strasbourg reporté au mardi 1er novembre.

Classement. — 1. Stade marseillais U.C., 12 pts ; 2. Paris U.C., 10 ; 3. Ivry, 8 ; 4. Gagny, 7 ; 5. Nîmes, 7 ; 6. Strasbourg, 6 ; 7. Toulouse, 6 ; 8. A.S.P. Police, 6 ; 9. Besançon, 6 ; 10. Cannes, 4.

Poule B

A.S.P.T.T. Metz b. *Voltaire	20-16
*Mulhouse et Villemomble	20-20
*Stade messin E.C. b. Altkirch	26-20
*Gonfreville b. Nantes	19-16
*Dijon b. Saint-Maur	17-16

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 12 pts ; 2. Dijon, 12 ; 3. Mulhouse, 10 ; 4. Saint-Maur, 9 ; 5. Gonfreville, 8 ; 6. Voltaire, 8 ; 7. Villemomble, 7 ; 8. Stade messin E.C., 6 ; 9. Altkirch, 4 ; 10. Nantes, 4.

Hippisme

Le prix de Sctory, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Air Peruvian, *suivi de* Hip Off *et de* Brevert. *La combinaison gagnante est 5 - 8 - 19.*

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION
(septième journée)

POULE A

Toulouse bat *Bordeaux	40-9
*Albi bat Saint-Estève	33-25
*Villeneuve bat Carcassonne	22-5
Pamiers bat *Lézignan	9-5
XIII Catalan bat *Roanne	25-24
*Pia bat Limoux	30-16

Classement. — 1. XIII Catalan, 19 pts ; 2. Toulouse, 17 ; 3. Limoux, 17 ; 4. Albi, 15 ; 5. Avignon, 15 ; 6. Roanne, 15 ; 7. Pamiers, 13 ; 8. Villeneuve, 13 ; 9. Marseille, 13 ; 10. Lézignan, 13 ; 11. Pia, 12 ; 12. Carcassonne, 12 ; 13. Saint-Estève, 11 ; 14. Bordeaux, 6 points.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION
(4e journée)
GROUPE 1

POULE A

*Tyrosse bat Auch	25- 9
*Béziers bat Agen	48-10
*Lourdes bat Le Creusot	46-10
*Bègles bat Vichy	39-15

1. Béziers, 12 points ; 2. Lourdes, 11 ; 3. Agen et Tyrosse, 8 ; 5. Bègles, 7 ; 6. Auch, Le Creusot et Vichy, 6.

POULE B

*Toulon bat Montauban	33- 6
*Perpignan bat Brive	29- 9
*Bourgoin bat Albi	10- 9
*Tarbes bat Mérignac	37-18

1. Perpignan et Toulon, 11 points ; 3. Montauban, 10 ; 4. Tarbes et Bourgoin, 8 ; 6. Brive et Mérignac, 6 ; 8. Albi, 4.

POULE C

*Beaumont et Mazamet	12-12
*Stade Toulousain b. Biarritz	24-15
*Nice bat Bourg	19-15
*Aurillac bat Chambéry	7- 6

1. Stade Toulousain et Nice, 10 ; 3. Beaumont, 9 ; 4. Biarritz, Aurillac et Bourg, 8 ; 7. Mazamet, 7 ; 8. Chambéry, 4.

POULE D

*Graulhet bat Oloron	28-12
*Romans bat Rodez	31-12
*Bayonne bat La Rochelle	26-19
*Montchanin bat Bagnères	11-10

1. Graulhet, 12 points ; 2. Bayonne, 11 ; 3. Romans, 10 ; 4. La Rochelle, 8 ; 5. Oloron, 7 ; 6. Montchanin et Bagnères, 6 ; 8. Rodez, 4.

POULE E

*La Voulte bat Salles	17-10
*Montferrand bat Dax	24-11
Narbonne bat *Tulle	24-16
*Carcassonne bat Valence	9- 3

1. Montferrand et Narbonne, 10 ; 3. La Voulte, Tulle et Carcassonne, 8 ; 6. Dax et Valence, 7 ; 8. Salles, 6.

GROUPE 2
POULE F

*Mont-de-Marsan b. Gaillac	54-27
Lavelanet b. *Arras	21-18
*Marmande b. Quillan	37- 6
*ngoulême et Orthez	6- 6

1. Mont-de-Marsan, 12 pts ; 2. Gaillac, 10 ; 3. Angoulême, 9 ; 4. Lavelanet et Marmande, 8 ; 6. Orthez, 7 ; 7. Arras, 6 ; 8. Quillan, 4.

POULE G

Périgueux b. *Bergerac	15- 9
*Pau b. Lannemezan	30- 0
*Mimizan b. Mauléon	15- 8
Nîmes b. Langon	16- 4

1. Pau, 12 ; 2. Périgueux, 10 ; 3. Lannemezan, Mimizan, Mauléon et Nîmes, 8 ; 7. Bergerac, 6 ; 8. Langon, 4.

POULE H

*Millau bat Lyon O.U.	35- 9
*Saint-Médard bat Prades	23-12
*Saint-Jean-de-Luz bat Vic	36- 3
*Castres bat Carmaux	9- 3

1. Castres, Millau, Saint-Jean-de-Luz et Carmaux, 10 ; 5. Saint-Médard, 8 ; *6. Prades, Vic-en-Bigorre, 6* ; 8. Lyon O.U., 4.

POULE J

*Lombez bat Coarraze Nay	18-10
Le Boucau bat *Saint-Claude	35-11
Pamiers bat Voiron	14- 6
**Grenoble bat Avignon*	*12- 9*

1. Le Boucau, 12 points ; 2. Grenoble et Saint-Claude, 9 ; 4. Lombez et Avignon, 8 ; 6. Coarraze Nay, Pamiers et Voiron, 6.

POULE K

Racing bat *PUC	43-12
*Cahors bat Montélimar	26- 6
Saint-Girons bat *Fumel	14-11
*Dijon bat Thuir	12- 7

1. R.C.F. et Dijon, 10 ; 3. Cahors et PUC, 9 ; 5. Saint-Girons, 8 ; 6. Montélimar, Fumel et Thuir, 6.

Suite rugby —? —? ?

CYCLISME

Hinault « trop cher » pour les Six jours de Grenoble

Bernard Hinault, le meilleur coureur français de l'année, ne figure pas à l'affiche des Six Jours de Grenoble, ce qui surprend quand on sait qu'il a gagné le critérium du Dauphiné libéré, *une épreuve appartenant aux mêmes organisateurs, et que les Six Jours entrent dans la catégorie des courses par invitation.*

Or, Hinault avait précisément inscrit à son programme cette compétition sur piste qui se déroulera du 27 octobre au 2 novembre, mais ses prétentions financières ont été jugées excessives par la direction du Palais des sports de Grenoble, qui n'a pas caché les raisons de sa non-participation.

Aujourd'hui, Cyrille Guimard, directeur sportif du routier breton, contre-attaque : « Nos ambitions n'étaient pas exagérées, dit-il. Nous demandions 35 000 francs. On nous en a proposé 18 000. Le tiers du contrat de Thévenet et le quart du contrat de Moser : inacceptable. J'ai ensuite rejeté le principe d'une transaction à 25 000 francs. Hinault n'est pas à brader. »

Le vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, du Dauphiné *et du Grand Prix des nations se trouve de la sorte écarté de la seule course de six jours organisée en France, ce qui est regrettable à tous égards, pour le public et pour lui-même, dans la mesure où son activité sur piste est complémentaire de son activité sur la route.*

On voit, dans cette affaire, le prolongement du conflit qui oppose Cyrille Guimard aux managers, le premier ne reconnaissant pas aux seconds le droit de disposer de ses propres coureurs et rejetant le système en vigueur ainsi qu'il l'avait publiquement fait savoir durant le dernier Tour de France. La tension devait inévitablement s'aggraver à l'occasion des Six Jours de Grenoble, dont le manager, Daniel Dousset, est en quelque sorte le « matchmaker ».

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL

Une fête juive au Parc des Princes

Depuis que les récepteurs de télévision offrent à domicile le spectacle des meilleures équipes du monde, les matches amicaux ne font plus recette sauf s'ils donnent à des communautés religieuses, philosophiques ou en exil, une occasion de se rassembler. C'était le cas le 16 octobre au Parc des Princes où près de vingt cinq mille personnes avaient répondu à l'invitation de l'Appel unifié juif de France qui organisait, pour célébrer le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, une rencontre de football entre l'équipe nationale israélienne et Paris-Saint-Germain.

Le match fut ainsi précédé d'une fête juive dans un stade très surveillé, jusque sur la toiture, par des forces de sécurité exceptionnelles.

De plus en plus souvent boycottés par les pays socialistes et par les sportifs du tiers-monde, les footballeurs israéliens avaient l'occasion de se mesurer avec des professionnels occidentaux. On les attendait avec curiosité après leur prometteuse apparition à la Coupe du monde 1970 au Mexique où ils furent battus par l'Uruguay (3 à 0), mais firent matches nuls avec l'Italie (0 à 0), le futur finaliste, et avec la Suède (1 à 1).

A l'évidence, les Israéliens n'ont pu remplacer des techniciens comme Spiegel ou Spiegler qui ont poursuivi leur carrière en France. Leurs successeurs pratiquent un football sans grande imagination en attaque et trop rude en défense à l'image de Shum, le capitaine, auteur d'une agression qui entraîna d'emblée la sortie de Carlos Bianchi. Déjà privés de Mustapha Dalheb qui s'était abstenu, Paris-Saint-Germain s'imposa néanmoins in-extremis par deux buts (M'Pelé et Justier) contre un (Peretz). C'était une confirmation de l'élimination sans gloire des Israéliens de la Coupe du monde 1978 par la Corée du Sud.

G. A.

JEUX OLYMPIQUES

Un contrat pour la France

De notre correspondant

Moscou. — M. Jean-Pierre Buissoni, président de Thomson-C.S.F., a signé, vendredi 14 octobre, avec la centrale soviétique du commerce extérieur, un contrat pour la fourniture des équipements de télévision destinés à la « couverture » des Jeux olympiques de 1980. Thomson-C.S.F. équipera un centre de commutation d'images et sons qui sera le plus grand du monde. La firme française fournira, d'autre part, du matériel de reportage et de traitement des images, notamment des caméras couleur, des faisceaux hertziens mobiles et des télé-cinémas couleur. L'ensemble du contrat représente une valeur de 160 millions de francs français, mais Thomson-C.S.F. n'est pas la seule société intéressée ; sa part dépasse sensiblement les 100 millions de francs.

Thomson-C.S.F. a dû faire face à une concurrence très dure des firmes ouest-allemandes, tant pour ce qui concerne les prix que les délais de livraison. Après les échecs français pour la construction du second aéroport de Cheremietevo, qui est allée aux Allemands de l'Ouest, et pour l'équipement informatique des Jeux olympiques, qui sera assuré par I.B.M., ce contrat apparaît comme une consolation qui récompense plusieurs années d'efforts sur le marché soviétique. — D. V.

VOILE

L'arrivée au Cap de « 33-Export »

Le sloop français 33 Export *est arrivé au Cap, terme de la première étape de la course autour du monde, dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 octobre. Tout va bien à bord, sauf la radio, dont les piles étaient en panne, ce qui explique le long silence de l'équipage. Le bateau est resté encalminé pendant plus de six jours, après avoir choisi — depuis Madère où il avait dû relâcher — un cap à l'est qui l'avait engagé dans des zones de haute pression.*

Le yacht britannique Condor, *lui aussi retardé, a également rejoint Le Cap peu après* 33 Export. *Le dernier voilier à n'avoir pas encore atteint l'escale était le yacht français* Japy Hermes. *Toutefois, sa position était connue et on l'attendait dans le port sud-africain au cours de la nuit du 17 au 18 octobre.*

RUGBY

La victoire du Racing sur le PUC à Charlety

« FLUCTUAT NEC MERGITUR »

Du bois de Boulogne au parc Montsouris, il y a un monde. Et l'on ne manquait jamais autrefois de le faire sentir aux joueurs du Racing, sénateurs en visite chez les poètes anarchistes, lorsqu'ils se rendaient à Charléty. Mais les traditions se perdent : *la fanfare* des Beaux-Arts préfère se faire de l'argent de poche du côté de Saint-Germain-des-Prés, et les étudiants semblent éviter ce stade où ne plane même plus le souvenir du grand rassemblement d'un lundi de mai 1968.

Pourtant, maintenant que les deux clubs parisiens sont rentrés dans le rang d'une seconde division qui n'ose pas dire son nom, c'est un peu à une fête provinciale qu'ils nous conviaient ce *dimanche 16 octobre*.

Les notables n'étaient d'ailleurs pas ceux qu'on pense : l'imagination avait fui les étudiants, et la lourdeur de leurs jambes était là pour démontrer que s'il reste une coutume respectée, c'est bien celle de l'insuffisance d'entraînement.

Ces jambes-là les portèrent quand même pendant quarante mintes. Malgré les atermoiements du demi de mêlée puciste Lamy et les difficultés des avants à se regrouper, la deuxième ligne prenait assez de ballons en touche pour contenir les « bleu et blanc ». Il fallut donc que Taffary sorte un coup de pied tout neuf — long et précis, et non plus la pichenette qui le fit écarter de l'équipe de France il y a quelques saisons — pour que le Racing mène 6 à 3 à la mi-temps.

Mais à peine les p u c i s t e s avaient-ils repris leur faible souffle qu'ils virent l'ailier Brana, lutin surgit de nulle part, poser entre les poteaux une balle frivole que Taffary avait envoyée sur la barre d'une q u a r a n t a i n e de mètres.

C'en était fini de l'espoir de la citadelle mauve de marquer sa suprématie sur le rugby parisien. Gourds et lourds comme les figurants du Bolchoï, face au corps de ballet, les pucistes allaient laisser le Racing, où la troisième ligne Peron, Andrieu, Chevalier n'aurait pas fait honte à Crauste, Moncla et Marquesuza, marquer six essais et l'emporter par 43 points à 12.

Boudées par les agents d'E.D.F. amoureux du Sud-Ouest, oubliées des sportifs incorporés sous les drapeaux, désertées par les étudiants désireux de rester au soleil du Midi, méprisées des joueurs confirmés qui *obtiennent* qui un garage, qui un café pour opérer dans quelque ville de province, les *équipes du Paris Université* Club et du Racing Club de France ont formé des jeunes. Et pourtant elles s'amusent. A Paris, le rugby flotte peut-être. Il ne coule pas. — B. D.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Avec un peu d'entêtement.

Hors des circuits de distribution traditionnels, une aventure au pays de l'édition musicale, une gageure plutôt. Vu de l'extérieur, ce sont deux albums : Trente essercizi per gravicembalo, de D. Scarlatti (1), *par Scott Ross, et* l'Œuvre pour orgue de Brahms (2), *par Jean Boyer, que l'on trouve chez les disquaires avec un peu d'entêtement, mais dont les revues spécialisées ne parlent pas.*

C'est qu'Alain Villain, le maître d'œuvre de cette collection, a choisi de faire bande à part. Comme il ne se contente pas de produire des disques — une quinzaine à son catalogue depuis 1972 : orgues historiques, clavecin, musique de l'Inde, — il cherche chaque fois un prolongement. En même temps que l'enregistrement, il édite en fac-similé l'original des Essercizi *de Scarlatti (vendus séparément 180 francs environ), de même qu'il filmait Imrat Khan exécutant un raga, sans trouver pour autant, malgré la mode et la qualité de ce document, un débouché dans les salles de cinéma ou à la télévision.*

Auparavant, il avait réussi à promener sa caméra dans les entrailles de l'orgue de la cathédrales de Poitiers (un grand seize pieds) et à fixer sur la pellicule l'orgue du Gaumont-Palace le jour de son démontage, trouvant tout de même le temps de remplir deux pleines faces de microsillon sous les doigts de Tommy Desserre, qui, pendant trente années, était un peu le roi de l'entracte.

Pour faire bonne mesure, sur un coup de foudre, Alain Villain s'est mis en tête de faire graver à l'ancienne le dernier opéra de Rameau : les Boréades... *Une entreprise qu'aucun éditeur en place n'aurait osé risquer ; une folie qui attend encore des interprètes dignes d'elle.*

A paraître bientôt : le second livre de Pierre Vidal (après le succès mérité de Bach et la machine orgue). Ecouter Bach, *et, à chercher chez les libraires de la musique,* Bomarzo, *photographies, histoire et exégèse, par D. Boudinet et R. Fouque, d'un jardin italien de la Renaissance.*

(1) STIL 0809 et 1409 S 76.
(2) STIL 0605 et 0905 S 76.

★ STIL discothèque, 76, boulevard de Vincennes, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 873-60-13. Catalogue sur demande.

Félix le notaire.

Une feuille de papier réglé couverte de notes — des variations sévères, à la Bach — avec, d'un même coup de plume assuré, des silhouettes dessirées, et, tout en haut, une figure géométrique avec sa formule : $ab^2 + de^2 = ...$ *Presque tout Mendelssohn est déjà dans cette esquisse de jeunesse : maîtrisant la fugue et le contrepoint dès l'âge de dix ans, il dessinait comme il écrivait, avec la même finesse de trait, et, possédant le sens de la spéculation abstraite, se passionnait pour le jeu d'échecs.*

Grâce à son iconographie, à une approche qui sait prendre ses distances avec les idées reçues, le livre de Remi Jacobs réhabilite le « notaire élégant et facile » dont parlait Debussy, ce Félix qu'on voulait croire heureux et qui, parlant à sa sœur Fanny de l'ouverture des Hébrides, *ajoute :* « Tout le développement sent davantage le contrepoint que les mouettes et la morue salée, et ce devrait être le contraire. »

La biographie est coupée judicieusement d'analyses des œuvres principales, mettant en lumière tel ou tel point ; on s'étonne pourtant que l'auteur s'applique à dénoncer une licence d'harmonie dans le début de la afmeuse Marche nuptiale *sans se demander si la popularité du morceau ne vient pas de la vigueur de cette modulation inattendue...*

★ Collection Solfèges, nº 36, 192 p., 14,50 F.

Kagel à Metz.

Précédées d'un mois d'animation dans toute la région par Harry Halbreich, les VIes Rencontres de Metz auront lieu du 17 au 20 novembre : créations de Kagel, Xenakis et Amy.

★ Renseignements : RIMC, hôtel de ville, Metz. Tél. : (87) 75-25-12.

Musique

« OTELLO », à Strasbourg

Il y a des œuvres qui se donnent, d'autres qui restent rebelles et se vengent d'être sollicitées quand elles voudraient continuer leur long rêve en silence. « J'ai mais tant la solitude en compagnie d'Otello et de Desdémone, *disait Verdi au lendemain de la première,* mais la foule, toujours avide de nouveauté, me les a pris et ne me laisse plus que le souvenir de nos entretiens secrets, de notre chère intimité. »

Parce qu'aux beautés de la partition s'ajoutent celles du livret de Boïto, fidèle de Shakespeare et réellement pensé pour le théâtre lyrique (Boïto était également compositeur), Otello exerce sur les directeurs, les artistes — metteurs en scène, chefs d'orchestre, chanteurs — et le public une étrange fascination. C'est toujours après qu'on se rend compte qu'il s'agissait d'une entreprise impossible : tout sonne trop juste dans cet ouvrage qui, comme un révélateur, dénonce les insuffisances de la représentation. Reste le mérite d'avoir essayé et de n'avoir pas complètement échoué...

Lors de la précédente production de l'Opéra du Rhin, en décembre 1973, Alain Lombard avait été invité par Pierre Barrat à conduire les cinq premières représentations (avec Sandor Konya, Andréa Guiot et Kostas Paskalis). Il s'agit cette fois d'une coproduction avec l'Opéra de Lyon, plus exactement d'un spectacle monté à Strasbourg et « exporté » à Lyon au mois de novembre. Alain Lombard, devenu entre-temps directeur artistique de l'Opéra du Rhin, est à nouveau au pupitre, tandis que la mise en scène a été confiée à Jean-Pierre Ponnelle. Après une très belle Bohème *à Strasbourg, en mars dernier (et récemment retransmise à la télévision), après le* Falstaff, *de Glyndebourne, on pouvait s'attendre à tout sauf à ce qu'on a vu : une foule qui lève les bras sur les temps forts, un jeune Turc grillé tout vif en coulisses sous l'œil facétieux des dames de Chypre qui n'avaient jamais vu cela — mais il faut bien occuper les chœurs quand l'action est ailleurs, — et Iago (Kostas Paskalis, comme en 1973) si ostensiblement fourbe qu'il faut toute la complaisance naturelle des ténors pour prêter l'oreille aux discours malveillants de ces barytons-là...*

Le décor, grands murs de pierres blanches percés de fenêtres, usés, « ruines avant la ruine », et draps suspendus, présages sans doute du dénouement, les costumes et les éclairages du dernier acte subsistent seuls d'un naufrage inutile. Très tendu pendant les deux premiers actes, Guy Chauvet, qui abordait le rôle-titre pour la première fois, a repris peu à peu confiance, laissant bien présager des représentations ultérieures. Magdalena Cononovici (Desdémone) s'est également révélée dans le dernier acte ; Simone Codias (Emilia) membre comme elle de la troupe permanente lui donnait une excellente réplique, tandis que Alberto Cupido se jouait des difficultés du rôle ingrat de Cassio.

GÉRARD CONDÉ.

Danse

Le retour de Serge Lifar à l'Opéra

La salle Bailleau au palais Garnier, la rotonde sous la coupole qu'éclaboussent les rais de lumière à travers les œils-de-bœuf et qui a les proportions réduites, le tremplin en bois blond de la grande scène d'en bas. Aux sons d'un piano de répétition, une trentaine de danseurs en maillots académiques s'élèvent dans les airs, traversent l'espace, puis amortissent leur chute sur le plancher en des « pliés » sans empreinte à l'instant précis où le Maître frappe dans ses mains.

Le Maître en pull-over noir et pantalon tire-bouchonné, c'est Serge Lifar faisant répéter « Suite en blanc », l'un de ses ballets préférés qui, avec « Phèdre » et « les Mirages », va composer son spectacle de rentrée du 18 octobre. A soixante-douze ans, il a toujours son profil mongol, *son cheveu noir* luisant, cette vivacité de gestes qu'atteste sa santé increvable et cet accent russe à couper au couteau *que sa grosse voix porte imprudemment* au loin, jusque derrière les portes les plus fermées du sérail.

« Vous premier corps de ballet du monde. Alors, traînez pas par terre, sautez, sautez ! Ecoutez pas les bêtises (il dit un mot plus fort) qu'on vous raconte... »

Leurs mains crochées comme des serres d'oiseau à la barre, les danseurs écoutent, *ruisselant de sueur,* recrus mais amusés. Certains qui ont dansé dans leur adolescence pour Lifar et qui rafraîchissent sa mémoire toujours défaillante ont retrouvé le sourire. « Enfin nous dansons et l'on rigole », disent-ils. Les jeunes beautés du corps de ballet que l'œil infaillible du Maître a distinguées comme solistes d'un soir soupirent, ravies : « Quel personnage ! » Seules, dans un coin, les délaissées qui ne sont pas de *la distribution font la fine bouche :* « Dans la crise actuelle de l'Opéra, il ne manquait plus que Lifar avec ses ballets démodés pour anciens combattants... »

Hommage ou rétrospective, réhabilitation ou revanche, que cette série de treize représentations *exceptionnelles accordées en fin de* parcours par M. Rolf Liebermann ?

Il est écrit qu'aucune rentrée de Lifar au palais Garnier — c'est *la cinquième de sa carrière* — ne se fera sans pleurs ni grincements de dents. L'émission « L'homme en question » à lui consacrée ce dimanche soir par FR 3 en donnait hier une illustration éloquente. Avoir régné avec pleins pouvoirs et une activité boulimique sur notre première scène de 1929 à 1944, puis de 1947 à 1958, y être revenu épisodiquement en 1963 puis en 1968 ne saurait changer son homme. *Passé maître dans l'art de se faire des ennemis en même temps que doué d'un* flair infaillible pour la réclame personnelle — « il se prostituerait pour une ligne dans un journal », disait de lui Stravinsky, — très drôle et bravant tous les ridicules, bourreau de travail, et méprisant l'argent — de fameuses vertus par le temps qui court ! — gonflé d'importance dans les parades du Foyer mais d'une extrême gentillesse avec les plus humbles coiffes des loges, Lifar est à la *fois abhorré et adoré. Mais il demeure* que ce grand masque de théâtre, ce danseur apollonien que nous connûmes il y a un demi-siècle dans tout l'éclat de sa plastique triomphante, ce chorégraphe tellement épris d'art français, si étrangement imprégné de nos traditions classiques qu'il en aura *inventé un style, et dont le nom* est gravé vivant sur le frontispice de notre Académie nationale, a cette Maison dans le sang, et qu'à chacune de ses apparitions dans une rotonde, sur un simple claquement de pouce ou battement de pied, la passion renaît.

L'énigme de demain est de se demander ce que donnera sur scène la transposition de ses épures linéaires et si celles-ci ne vont pas accuser des rides comparées aux ballets de masse dont Maurice Béjart est le paladin du monde occidental.

A voir comment *Lifar balaie* celui-ci d'un revers de la main, de même que Balanchine, Roland Petit, ses collègues anciens de la *Maison Aveline,* Staats, Ricaux, et la grande Zambelli et Suzanne Lorcia, et comme il néglige superbement Rolf Liebermann ainsi que pour les administrateurs passés, Jacques Rouché, qui prit l'initiative de l'engager en 1929, Georges Hirsch, qui eut le courage de le réintégrer en 1947, Maurice Lehmann, qui eut l'élégance de le soutenir, Georges Auric et André Chabaud, qui le firent revenir, on se doute bien que, tout mirobolant de son « hommage », aucune critique ne l'atteindra.

C'est même le narcissisme phénoménal de ce Kean de la danse, qui, tout en exaspérant ses admirateurs les plus fidèles, finit par provoquer chez eux une sorte d'attendrissement. A titre de morceau de bravoure *premier choix,* ces lignes tirées de son livre « Ma vie » et décrivant son émotion lors de sa rentrée le 2 février 1949 en vedette américaine du défilé du corps de ballet : « Au Foyer de la danse, je m'approche de la porte de la caverne, j'entends des milliers de voix qui hurlent, qui m'appellent en criant mon nom. Je me présente enfin tout en blanc, étoile et maître de ballet... Public et artistes, debout, saluent sans fin. *J'aurais pu mourir en cet instant...* »

En fait de mourir, Serge Lifar, Dieu merci ! tient toujours bon la rampe — et même l'estrade. Souhaitons de tout cœur son succès, mais qu'il laisse maintenant parler le ballet.

OLIVIER MERLIN.

Un intérêt d'archives ?

Que peut bien représenter Serge Lifar pour la jeunesse aujourd'hui ? C'est une question à lancer dans le hall du Théâtre de la Ville où Béjart est joué à bureaux fermés. Les réponses arrivent sur le mode ironique : « Pourquoi, nous devrions nous sentir concernés ? » « C'est qui Lifar, un danseur belge ? » « Moi, *déclare un étudiant en architecture,* si j'ai l'occasion, j'irai voir ses ballets ; d'abord, parce que c'est historique, ensuite pour rire de tous les gens qui applaudiront en croyant que c'est encore vivant. » *Chez les danseurs, les opinions sont plus nuancées :* « Lorsque j'étais à l'Opéra, *se souvient Jacques Garnier,* on dansait des extraits de *Suite en blanc.* C'était plastiquement très beau. En revanche, toute la partie *expressionniste de l'œuvre de* Lifar date. Il a été un grand chorégraphe, mais notre goût va vers d'autres formes. » *Avis que partage Félix Blasks :* « Au Conservatoire, nous avions des billets pour aller voir ses ballets. Je crois que les danseurs aimaient travailler avec lui. Roland Petit, même s'il ne l'aime pas, a été marqué par lui. L'Opéra a sans doute ses raisons de lui rendre hommage, mais l'intérêt ne peut être que rétrospectif. »

Jean-Claude Ramseyer, danseur et chorégraphe dans la compagnie Le Cercle, demeure perplexe : « Je ne l'ai jamais vu que sur des photos. C'était sculptural, très beau. Il a créé un style personnel qui jouait sur son physique : ça ne peut rien apporter au public, sauf, peut-être, le côté rétro de la chose. »

« Je ne suis pas au courant, *dit Karin Waehner, professeur à la Schola Cantorum.* Un hommage à Serge Lifar... ça peut avoir un intérêt d'archives. C'est triste que la danse vieillisse. Lifar a été le pionnier de la sixième position et ça me fait toujours un peu rire, car, pour nous danseurs modernes, c'est la position primitive, le retour au point zéro, au singe quoi ! »

Stéphane Bricard-Hampe, lui, vient de Mudra. Chorégraphe en herbe, il a été primé au concours de Bagnolet pour une version acidulée du Pierrot lunaire : « J'ai dansé *Suite en blanc* avec Rosella Hightower, et ça m'a paru prodigieusement ennuyeux. Serge Lifar est le premier à avoir parlé de néo-classicisme. C'est important dans la mesure où Béjart est l'aboutissement de cette lignée-là. »

Lucien Mars, danseur à Lyon, où il a ouvert un centre chorégraphique, admire profondément Serge Lifar : « Il a été un grand créateur — un peu mégalomane sans doute, — mais il a fait progresser le vocabulaire de la danse académique, et c'est important, même si ses ballets peuvent paraître kitch. Sur trente élèves interrogés, dix connaissaient au moins le nom de Lifar. » *Mais si Lucien Mars est venu à Paris, c'est, avoue-t-il, pour voir Merce Cunningham et Carolyn Carlson.*

« Lifar, *conclut l'historien Jacques Baril,* a été un grand danseur ; mais sa chorégraphie est un geste égocentrique. Il a prolongé le ballet académique *en un style néo-classique,* qui n'a pas su évoluer. Il n'a pas fait école. Ce retour est inutile. Il risque de ne pas être compris *par le public jeune.* Il est à mille lieues de ses préoccupations. »

MARCELLE MICHEL.

Théâtre

LE GROUPE TSE A SAINT-DENIS

« Les Peines de cœur d'une chatte anglaise »

Chats, chiens, souris, lapins, renard, plus quelques oiseaux mirifiques ont envahi Saint-Denis. Les animaux dessinés par Grandville prennent corps et voix, des voix exotiques. Le Théâtre Gérard-Philipe les retient entre de vrais *et de faux rideaux rouges* où s'encastrent des toits londoniens. Des accents venus d'Argentine traversent l'Angleterre inventée par Balzac... A quoi bon chercher sur le globe terrestre les sources de l'enchantement ? Au son d'un violon, d'une guitare, d'un orgue de barbarie, il naît, par-delà les frontières et au-delà du temps, dans l'hyper-théâtralité du groupe T.S.E.

Pour la première fois, le T.S.E. raconte une histoire toute simple. Ce n'est pas, comme dans *Comédie policière,* la fragmentation de l'intrigue-type. C'est une vraie intrigue à rebondissements, *une copie conforme* de mélo edwardien avec du rire, des larmes, des intermèdes chantés et dansés, des personnages corsetés dans des définitions psychologiques. *Comme ces personnages* sont des chats, des chiens, des souris, un renard et des oiseaux mirifiques, le spectacle ne peut pas être reçu au premier degré. *Il est peut-être le plus sophistiqué* que le T.S.E. ait produit.

Au commencement, il y a eu le désir de travailler avec des masques — *les masques fantastiques* de Doboujinsky — qui obligent le corps à écrire l'histoire. Il y a les dessins de Grandville et une nouvelle peu connue de Balzac, *les Peines de cœur d'une chatte anglaise,* ou les aventures de Beauty, adorable chatonne blanche née en Irlande et donc très pauvre. Recueillie par une corneille puritaine et victorienne (Alfredo Arias) et protégée par une chienne fofolle, elle apprend les bonnes manières, devient une lady, épouse un matou obèse et châtré, mais très riche. Elle tombe amoureuse d'un chat français séducteur, beau parleur (Facundo Bo), qui est assassiné par un amant éconduit, le renard à l'âme noir (Alain Salomon). Elle finit célèbre, auteur d'une émouvante autobiographie.

Balzac, qui était anglophobe et misogyne, fustige les mœurs britanniques, la perfide Albion et l'inconséquence des femmes. En adaptant cette nouvelle, Geneviève Serreau en élargit la portée, en efface le chauvinisme buté, en fait une satire légère et aiguë de *l'hypocrisie des mœurs* bourgeoises, sans distinction de pays. En général, le théâtre sert à proposer une morale sociale ou politique, le T.S.E. se sert d'une parabole sociale pour proposer le théâtre, pur et absolu, à travers sa forme la plus rabâchée, la plus désuète, un théâtre de consom*mation, d'illusion. Le T.S.E. glo*rifie l'illusion jusqu'à la détacher de ses supports concrets : le bois, les toiles, les comédiens, les lumières... Il en fait l'objet même du spectacle.

Ils sont étranges et presque effrayants ces animaux engoncés dans des crinolines et des jaquettes dont l'apparence exprime mieux que les discours le fondement de la morale chrétienne : les corps doivent disparaître, être oubliés, punis dès qu'ils manifestent un désir. Seuls les têtes sont nobles, têtes démesurées, splendides, si exactes que, dans leurs grands yeux de verre, on croit voir *sourires* et *souffrances.*

Etranges, ces animaux qui nous tirent vers eux, et que nous comprenons, non parce qu'ils parlent notre langage, mais parce que nous croyons comprendre le leur. Illusion-théâtre, théâtre de travestissement qui efface tranquillement, pudiquement, la « normalité ». Les ambiguïtés se traduisent dans le décalage entre le ton exagéré des voix *déformées par les masques,* et l'effarante justesse des gestes gracieux et fonctionnels qui deviennent une danse, une écriture claire, un graphisme précieux chargé *de sens et d'émotion.*

Pour la première fois, l'insolente élégance du T.S.E. laisse percevoir une mélancolie tendre. *L'ironie glacée fait place* à une sorte de gaieté farouche, comme un appel à la vie. Comme une affirmation cinglante de l'éternité du théâtre. La preuve de son existence par la perfection. Il n'est pas d'autre mot pour parler du spectacle, du plaisir qu'il offre dans son ensemble et à chaque instant.

Le T.S.E. doit quitter Saint-Denis pour que la Volksbühne de Berlin-Est puisse venir du 22 au 27 novembre avec *la Bataille,* de Heiner Muller. Les théâtres populaires ont des charges de programmation, mais il serait tout simplement criminel de voir *les Peines de cœur...* disparaître de l'affiche, de ne pas les accueillir ailleurs.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30.







ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Il était une fois l'Amérique » de George Stevens

Le cinéma est un vaste miroir. Malgré ses trucages et ses déformations, le passé qu'il évoque, le présent qu'il reflète, l'avenir qu'il annonce, prennent racine dans une réalité concrète. Viendra le jour où les sociologues découvriront que tous les films sont des témoignages de culture et de civilisation. Où ils les étudieront, non en tant qu'œuvres d'art, mais comme des éléments de psychanalyse populaire.

Nous n'en sommes pas encore là, et l'« analyse spectrale » à laquelle procède George Stevens dans « Il était une fois l'Amérique » relève moins de l'histoire ou de l'ethnologie que de la littérature héroïque. *C'est une œuvre de prestige, élaborée sous l'égide de l'American Film Institute à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis. Divisée en cinq chapitres — la Terre, les Villes, les Familles, les Guerres, l'Ame, — elle rassemble des extraits de quatre-vingt trois films réalisés par cinquante-quatre cinéastes et interprétés par une pléiade de comédiens qui en soixante années firent la gloire d'hollywood. Pour le cinéphile, cette anthologie est une source de retrouvailles stimulantes. Au spectateur non spécialisé, elle offre l'occasion de détecter à travers l'extraordinaire diversité de la production américaine les mythes d'un grand pays.*

Qu'il y ait des lacunes dans cet hymne à la naissance et à l'épanouissement d'une nation ; que le commentaire ne fasse pas suffisamment office de contrepoint ; que la « bonne conscience » l'emporte trop souvent sur l'esprit critique, on ne peut le nier. C'est un peu la légende dorée des Etats-Unis que célèbre ce film. Mais cette légende est trop belle et trop riche — trop émouvante aussi parfois — pour qu'on ne soit pas passionné par le film qui la chante.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Arlequin, Broadway, Convention Saint-Charles, Ermitage, Mistral, U.G.C.-Gobelins, Rotonde, Rex.

Danse

Les expériences de Cunningham

Les huit ballets et les deux « events » que Merce Cunningham et sa compagnie ont dansés à Nanterre représentent à peu près vingt années de création. De « Summerspace » (1958) à « Travelogue » (1977), on a pu apprécier la diversité d'inspiration du chorégraphe, mais aussi la constance de sa démarche.

Cunningham ne rejette aucune technique mais, en refusant tout contenu anecdotique, en remettant en question les notions de temps et d'espace, il réutilise aussi bien les figures de la danse classique que les gestes de la vie quotidienne. Ses danseurs, comme des cosmonautes jetés dans une autre atmosphère, bénéficient d'un champ d'expression corporelle pratiquement illimité.

Chacun des ballets de Cunningham témoigne d'une nouvelle expérience du mouvement : déplacements latéraux dans « Summerspace » qui libèrent *une énergie diffuse* ; rapidité et multiplicité des regroupements dans « Sundance », d'où se dégage une dynamique explosive ; abouties dans « Travelogue », rehaussé des costumes acides de Rauschenberg. Avec « Torse », les danseurs semblent vouloir épuiser toutes les possibilités du saut, de la course et *de la chute. En principe abstraits*, ces ouvrages ne cherchent pas à provoquer l'émotion du public. Il arrive pourtant qu'elle surgisse quand, par exemple, dans « Inlets », Cunningham exécute, en contrepoint, des amples évolutions de ses partenaires, des petits pas qui évoquent ceux d'un aveugle, tandis qu'un *soleil noir conçu par Morris Grave*, se déplace inexorablement.

M. M.

Expositions

« Caricaturque » à l'UNESCO

L'histoire de la caricature en Turquie est aussi celle de la lutte *pour la démocratie. La nouvelle* génération de caricaturistes, apparue *depuis 1960*, a provoqué à la fois un large renouvellement graphique et une évolution des thèmes vers les problèmes sociaux les plus aigus — et l'on sait qu'un bon dessin plus que tous les éditoriaux.

Pour présenter au public français la caricature turque contemporaine, une exposition a été organisée à l'UNESCO, qui a ouvert ses portes le 11 octobre et les fermera le 29. Les *œuvres* les plus marquantes des dessinateurs les plus en vue sont ainsi visibles à « Caricaturque ».

Musique

Les Concerts Pasdeloup

Les concerts Pasdeloup paraissent avoir moins de problèmes que les concerts Colonne avec une clientèle *fidèle* au rendez-vous du dimanche après-midi au Théâtre des Champs-Elysées qui fut naguère celui de la Société des concerts du Conservatoire. L'orchestre a, semble-t-il, gagné en qualité sonore individuelle et collective, et il s'est montré très chaleureux dans la Quatrième symphonie en ré mineur de Schumann *sous la direction de son chef, Gérard* Devos, qui ne prétend pas renouveler notre regard sur la musique mais la servir honnêtement, sans surprise.

Dans le Concerto pour piano de Grieg, Thérèse Dussaut cherchait plus à briller qu'à chanter. Son agréable technique mériterait d'être accompagnée d'un toucher plus soutenu et d'une diction plus souveraine.

Les concerts Pasdeloup s'attachent courageusement à servir la musique contemporaine. La création de la Cinquième symphonie de Jacques *Charpentier* (sous la direction du compositeur) n'a pas ravi tous leurs *abonnés ; c'est cependant une œuvre* d'une belle qualité sonore, avec de longues séquences pensives aux trames profondes d'où surgissent de grands développements dynamiques, des éclatements de cuivres, de puissantes touches de couleurs qui se *diffractent.* — J. L.

Théâtre

« Hedda Gabler » d'Ibsen

Sept comédiens du Jeune Théâtre national ont depuis quelques mois travaillé sur la pièce d'Henrik Ibsen, « Hedda Gabler ». Le résultat de cette expérience, dirigée par Claude Risac, est présenté à la Cité universitaire : ce portrait si fort d'une femme de 1890 a subi des dommages.

Dès les premières secondes, le simple *geste d'Hedda d'aller ouvrir les* rideaux bleus sonne faux, et le projecteur qui, derrière, s'allume à point nommé envoie un jour d'emprunt. La coiffure d'Hedda est trop bien laquée, et sa robe trop bien repassée la fait ressembler, elle si jeune, à un mannequin de mode pour dames vraiment dames.

La violence d'un vie manquée si tôt et exprès peut-elle se résumer à un peu de moue poseuse, un peu de ton agacé ? Les autres ? Ces protagonistes engoncés dans un jeu obstinément naturaliste, comment seraient-ils les témoins, les responsables, *de sa souffrance* ?

Etait-il bon de dévisser et de détendre les ressorts de la pièce, d'en poser à nu les rouages ? La simplification de principe ne convient pas aux caractères fouillés qu'indique Ibsen, héritier du protestantisme. Faiblesses, méchancetés, indifférence, de ces âmes ne peuvent être *réduites à des attitudes* typées.

L'idée de présenter cette pièce dans une double distribution (un soir sur deux les acteurs changent de rôle) n'a peut-être pas mis les acteurs à l'aise. Et la soirée s'en ressent. — M. L. B.

Variétés

Charles Dumont

Compositeur du célèbre titre Non, je ne regrette rien et d'une trentaine d'autres chansons pour Edith Piaf, Charles Dumont s'est lancé depuis quelques années dans le récital. Celui qu'il donne au Théâtre de la *Renaissance procure un curieux* sentiment de malaise et d'irritation *dû au style maniéré* de l'interprète (gestes et voix), au choix des mots attendus, au langage et à la sensibilité un peu anachroniques inlassablement exposés sur le thème de l'amour. — C. F.

Théâtre de la Renaissance, 21 h.

Cinéma

MORT DE ROLAND TOUTAIN

L'acteur et cascadeur Roland Toutain est mort le dimanche 16 octobre à Argenteuil (Val-d'Oise). Il était âgé de soixante-douze ans.

Né à Paris en 1905, Roland Toutain, le roi de la cascade, le Belmondo des années 30, l'ami de Gil Delamare, était plus connu sous le nom de Rouletabille depuis son interprétation, en 1931, de ce rôle de globe-trotter dans un film de Marcel Lherbier, *le Mystère de la chambre jaune*, première adaptation du roman populaire de Gaston Leroux. Roland Toutain devait jouer ensuite dans *le Secret de Rouletabille*, *le Parfum de la dame en noir* et *Rouletabille aviateur*, où il marchait sur les ailes d'un avion en vol.

Son « génie » de l'acrobatie lui valut de participer à plus de cent films parmi lesquels *Trois de Saint-Cyr*, *Veillée d'armes*, *Macao, l'enfer du jeu*. Jean Renoir avait fait appel à lui en 1939 pour être le pilote Jurieux dans *la Règle du jeu*. Il travailla également pour Marcel Carné (*Jenny*), Abel Gance (*le Capitaine Fracasse*), Jean Delannoy (*l'Eternel Retour*). Refusant toujours d'être doublé, Roland Toutain fut « l'homme le plus cassé de France ». Il prit aussi part à un grand nombre de meetings d'acrobatie aérienne. « *Il est l'enfant de la chance* », disait de lui son ami Joseph Kessel.

En 1951, Roland Toutain dut être amputé d'une jambe. Dès lors, il ne trouva plus guère d'emploi au cinéma : l'acteur — disait-on — n'était pas à la mesure de l'acrobate. Capable, pourtant, de s'adapter à des rôles très divers, comédien et chanteur plein d'humour, ce casse-cou du cinéma français vivait donc depuis de nombreuses années dans une retraite modeste et solitaire.

PRESSE

● « *L'Autan* », *hebdomadaire régional* de gauche, vient de naître à Toulouse. Comme son concurrent et néanmoins ami *la Tribune du Midi* (*le Monde* du 21 septembre), *l'Autan* se veut « *l'amorce d'une presse qui ne soit plus une simple entreprise commerciale mais un lieu de réflexion et de rencontre* ». Le chiffre du tirage parait ambitieux : dix mille exemplaires par semaine. Comportant 16 pages, il sera vendu 4 francs. Dans son premier numéro, *l'Autan* s'attache à démythifier le supersonique Concorde et, dans un article consacré au chômage, il dresse une critique sévère de l'Office national de l'emploi. D'autre part, *l'Autan* explique son entreprise à ses futurs lecteurs : « *Donnez-nous les moyens de vous informer. Nous avons besoin de 80 000 francs chaque mois, mais il nous faut 300 000 francs pour démarrer.* » Les dirigeants ont créé, pour trouver les fonds nécessaires, une société civile Midi-Pyrénées-Informations, dont les parts sont vendues 1 000 francs. Les amis de l'hebdo *assureront eux-mêmes* la diffusion et la vente. — (*Corresp. rég.*)

★ *Autan* du Midi-Pyrénées, 2, place Arago, 31500 Toulouse. Directrice de la publication : Mme Janine Delaunay.

Lundi 17 octobre

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel.

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : *la Cantatrice chauve* ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h : Apprends-moi, *Céline*
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Palais-Royal, 20 h. 30 : *Chansonniers, vous avez raison.*
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h 30 : Topaze.
Théâtre Daniel Sorano, 21 h. : George Dandin.
Théâtre d'Edgar, *20 h. 30 : Sylvie* Joly.
Theatre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 ; le Retour.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 21 h. : Nicole Derhille (airs d'opéra).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. M. J. Pires (Gluck, Mozart, Beethoven, Stotzel).
Eglise Saint-Augustin, 20 h. 30 : S. Chaisemartin (Bach, Franck, Vierné).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : M. Gelliot et J. Vandeville (Bach, Lameland, Haendel, Hindemith).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Danielle *Laval* (Bach, *Mendelssohn*, Grieg, Beethoven).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques, Compagnie Lubat.
Théâtre Fontaine, 21 h. : *Groupe* Albert Marcœur, folk.
Palais des Glaces, 20 h. 30 : Cousin Joe From New Orleans.
Lucernaire-Forum, 19 h. : Nicole *de Vaust*.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

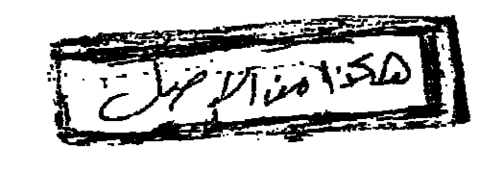
Chaillot, lundi, 20 h., Le cinéma macédonien (films inédits).
Centre Georges-Pompidou, 15 h., « Louise Nevelson making a lithographe », de Diana Mac Koron ; « la Maison aux images », de J. Grémillon ; « Alechinsky d'après nature », de Luc de Heusch.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, 6e (554-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU PLACARD, film français de Benoit Jacquot. 14-Juillet - Parnasse, 6e (326 - 58 - 00) ; Saint-André-des - Arts, 6e (326 - 48 - 18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de René Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-F. Roux. Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, fil américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAMOURAI AVEUGLE, film japonais de Kazuo Ikehiro. V.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE, film montage américain de G. Stevens Jr. Rex, 2e (236-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'HOMME SANS MERCI, film américain de Daniel Vance V. o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; *Paramount - Opéra*, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Clnévog-Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio - Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. - Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; mercredi, jeudi, lundi et mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

EL MACHO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).

EMMA (Fr., v. am.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).

LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) ; Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MANQUE (Fr.) (*) : La Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 30).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-38) H. Sp.

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : la Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (372-62-98) (sf le 17 à 20 h. 30), la Seine, 5e (325-95-99) à 22 h.

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V., S. et D. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic, 14e (542-67-42).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

PLEASANTVILLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

PLUS CA VA, MOINS CA VA (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, 19e (206-71-33).

WIVES (Norv.) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) . Le Marais, 4e.

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). H. sp.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (*) (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40).

MORE (**) (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

NETWORK (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PIERROT LE FOU (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

ROSEMARY'S BABY (**) (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). Sf mar.

SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

THE BUS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

THE KILLING (l'Ultime Razzia) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

VOYAGES AU CENTRE DE LA TETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). A 20 h., perm. sam. et dim.

Les festivals

L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : la Stratégie de l'araignée.

FILMS DE FEMMES : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), H. sp. : Images de Gilles de Rais, Wand, Sous les pavés, la Plage.

CARMELO BENE (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Dom - Juan.

FELLINI-CAVANI-SCOLA (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 14 h. 15 : les Clowns ; 16 h. et 22 h. : Portier de nuit ; 18 h. : Drame de la jalousie ; 20 h. : Affreux, sales et méchants.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : 13 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 17 h. (V. et S. + 23 h. 45) : Un après-midi de chien ; 19 h. : Mort à Venise ; 21 h. 15 : les Damnés ; II : 13 h. : Cadavres au dessert ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 45 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

DEUXIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; le Grand Caruso, Wozzeck, l'Enlèvement au sérail, le Prince Igor.

HOMMAGE A LA FOX (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Trois Visages d'Eve, les Déchaînés, les Plaisirs de l'enfer.

HOMMAGE A JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Enfants terribles.

VALENTINO (v.o.) : La Pagode 7e : l'Aigle noir.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (I., v.o.) : 11 h. 50 (sf D.) : Maîtresse ; 14 h. : Mahler ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. : Saloon Kitty ; 20 h. 20 : Casanova de Fellini ; 22 h. 40 : Aguirre, la colère de dieu ; II : 12 h. (sf D.) : Glissement progressif du plaisir ; 14 h. 10 : les Mille et une nuits ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.

J. LOSEY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) ; 14 h. 30 : Monsieur Klein ; 16 h. 30 : le Messager ; 18 h. 45 : Modesty Blaise ; 20 h. 45 : les Damnés ; 22 h. 15 : Accident.

CHARLES-BELMONT : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Histoire d'A.

D'une chaîne à l'autre

LE PARTI REPUBLICAIN POUR UNE RADIO LIBRE

● Le conseil national du parti républicain a adopté, dimanche 16 octobre, sur proposition de M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, une motion qui déclare notamment :

« *La tradition républicaine est celle de la liberté de la presse que les républicains d'autrefois ont imposée et garantie. Le parti républicain se doit de réaliser la liberté de l'expression par la radio. Par ailleurs, nous sommes conscients de la nécessité de l'organisation de son exercice. (...) C'est sur ces principes que s'édifiera, sans arrière-pensées, une radio libre par et pour tous les citoyens.* »

R.M.C. : UNE DÉMISSION

● M. Maurice Ponton d'Amecourt vient de quitter ses fonctions de directeur administratif et financier de Radio-Monte-Carlo. Il occupait ce poste depuis le 7 juillet 1977, date à laquelle il avait succédé à M. Frédéric de La Panouse. Son départ après la démission de M. Henri Dolbois, directeur général de la station (*le Monde* daté 25-26 septembre), remplacé depuis par M. Frédéric de La Panouse.

FRANCE - INTER EN POITOU-CHARENTES

● Après l'Aquitaine et le Nord-Pas-de-Calais, c'est en Poitou-Charentes que France - Inter continue, du 17 au 23 octobre, sa politique de décentralisation. Cette fois encore, toutes les émissions (sauf celle d'Anne Gaillard) auront lieu dans les principales villes de la région, comme Poitiers, Angoulême ou La Rochelle, avec la participation des personnalités locales et des habitants. Dans son journal « Inter-Midi », André Lemas ouvrira, dans la semaine du 17 au 21, des dossiers concernant successivement le fait régional, l'agriculture, l'industrialisation, la pêche et le tourisme.

FR 3 : L'EMPLOI DES JEUNES

● « *Pour s'associer à l'action en faveur de l'emploi des jeunes* », FR 3 diffuse les mardis, mercredis et jeudis, dans ses programmes régionaux, à 19 h. 20, et pendant trois mois, une annonce sur les offres d'emploi et de stage des agences locales pour l'emploi de chaque région concernée.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 17 OCTOBRE

Michel Drancourt, vice-président de l'institut de l'entreprise dispose de la tribune libre de F.R. 3 à 19 h. 40.

MARDI 18 OCTOBRE

La tribune libre est ouverte à la *Fédération des églises baptistes de France* : « Qui sont les Baptistes ? », sur F.R. 3 à 19 h. 40.

L'édition de T.F. 1 sera diffusée *en direct du Conseil économique* et social à 13 h.

ÉCHECS

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Le congrès de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), qui se tient actuellement à Caracas, a décidé la nomination de quantre grands maîtres internationaux. Il s'agit de Dragoslav Minic (Yougoslavie), Carlos Torres (Mexique), Julio Bolbochan (Argentine) et Esteban Carral (Pérou).

Le championnat du monde sera organisé l'an prochain, à partir du 1er juillet, et opposera le tenant du titre, le Soviétique Karpov, au vainqueur de la finale du tournoi des prétendants, organisée à partir du 15 novembre 1977 en Yougoslavie entre Spassky et Kortchnoi.

Le champion du monde a accepté que, lors du prochain championnat, le nombre de parties soit illimité ; on ne tiendra pas compte des parties nulles et la finale se poursuivra jusqu'à ce qu'un des joueurs ait gagné six parties. C'est une décision importante puisqu'elle reprend les propositions de l'ancien champion du monde, l'Américain Robert Fischer. Karpov lui-même a déclaré à Caracas : « *Ce fut une erreur de ne pas se mettre d'accord en 1975, quand je devais rencontrer Fischer. J'aimerais jouer contre lui, et je pense que maintenant il y a de bonnes chances que cela se produise.* »

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

DE MELIES A VERGEZ

Eblouissant cet Enlèvement du régent, *samedi, sur Antenne 2. Pas un temps mort, pas une fausse note, allegro vivace de bout en bout : la perfection. C'était encore plus travaillé, plus réussi que* l'Assassinat de Concino Concini *et les* Mystères de Loudun, *les deux premières prestations de la troupe du Théâtre historique. Dans un genre très différent, un genre qui consiste à mélanger, à escamoter les genres, un genre dont la tradition, d'où son charme peut-être, remonte aux origines mêmes du spectacle.*

Au départ, une très libre adaptation d'Alexandre Dumas, à l'arrivée ce qu'on pourrait appeler — Gérard Vergez, le réalisateur, en serait ravi — de la « télé dell'arte » : une comédie musicale impertinente et tendre, jouant à saute-mouton sur des tréteaux improvisés, tambourinant à nos carreaux, mêlant les dessins animés aux ressources de la vidéo et renouant près d'un siècle après avec Méliès... Méliès, successeur de Robert-Houdin, à la tête de sa petite salle bonbonnière de cent soixante places : Méliès lui-même héritier des bateleurs du Pont-Neuf et des machineries du Châtelet, avec ses femmes volantes, ses acrobates et ses tempêtes de toile peinte ; Méliès, cet illusionniste de profession, ce prestidigitateur passionné de trucages photographiques, ce fabricant d'enthousiasme qui allait ouvrir au cinématographe la voie royale, la voie secrète, magique, maquillée, décorée, costumée, fantasmagorique de la mise en scène théâtrale.

Les années passent, le grand écran et après lui le petit oublieront Méliès et se précipiteront dans la direction opposée, sur les traces des frères Lumière, celles de la nature, et s'efforceront de faire toujours plus vrai, plus ressemblant, de rendre croyable l'incroyable et naturel le surnaturel. Pour un Caligari, combien de King-Kong ? Vous connaissez la suite : Dada, le surréalisme, Tanguy, le théâtre noir tchèque et Karel Zemen.

Averty enfin. Vergez lui doit beaucoup. Il a su emprunter sans se gêner ce qui pouvait le mieux convenir au récit éclaté, bousculé, raconté, chanté, dansé, des complots ourdis pour la duchesse du Maine et son balourd de mari contre l'aimable Philippe d'Orléans, libertin, musicien — c'est Paul Crauchet, il est parfait — tout à l'émoi des répétitions au Palais-Royal de sa Louisiane galante. *Voyez si c'est bien imbriqué, babas russes, tables gigognes : dans une émission de télévision, une opérette tirée d'un roman de cape et d'épée, où l'on voit naître un opéra, prétexte à un feu d'artifice électronique.*

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 17 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal ; 18 h. 35, Pour les petits : 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES HOMMES PERDUS, de S. Lumet (1965), avec S. Connery, H. Andrew, I. Bannen, A. Lynch, O. Davis. (N. Rediffusion.)

Pendant la seconde guerre mondiale, dans un camp disciplinaire de l'armée britannique, en Afrique, des sous-officiers traitent leurs prisonniers comme des bêtes. Un Noir et un Blanc leur tiennent tête.

Malgré une certaine surenchère de la violence, un réquisitoire qui porte loin. Sean Connery dans un rôle inattendu.

22 h. 30, Les archives du vingtième siècle : Gabriel Marcel, par P.A. Boutang ; 23 h. 30, *Journal*.

CHAINE II : A 2

l'autre monde
N 13 - OCTOBRE
J. MIGUÈRES, CONTACTE EXTRA-TERRESTRE ; SON INTERVIEW EXCLUSIVE.
l'autre monde
8 F

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Les chemins de Chagall, de D. Lecomte (première partie).

22 h. 45, Bande à part : Portrait d'Eléonore en petite fille (nouveau) modèle, réal. G. Sanas.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Drancourt ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MONSIEUR, de J.-P. Le Chanois (1964), avec J. Gabin, M. Darc, L. Pulver, P. Noiret, J.-P. Darras, G. Morlay. (N. Rediffusion.)

Un banquier, passant pour mort, abandonne son milieu et devient maître d'hôtel chez de grands bourgeois dont il va faire le bonheur ainsi que celui de son ancienne femme de chambre.

Comédie boulevardière tirée d'une pièce de théâtre. Une morale ironique à la Sacha Guitry et une interprétation sur mesures de Gabin.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : « les Nouveaux Prêtres », de M. de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Présence des arts : l'Affiche, avec Max Gallo ;

20 h., Documentaire : « Hommage à Jack London », réalisé par Radio-Canada.

Pour le centenaire de la naissance de l'écrivain et en préface à la diffusion de « Martin Eden », adapté par D. Chraïbi.

21 h., Journées musicales de Kassel... Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. O.M.S. Maga : Schumann, Beethoven, Moscheles, Rossini ; 22 h. 30, Entretiens avec... Leonora Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz times ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 5, Epigraphes : « M. Croche et M. Teste », par M. Soumagnac : Liszt et Debussy ; 20 h. 30, Cycle de l'IRCAM, en direct du Théâtre de la Ville... Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik, avec S. Walker, P. Muller, P. Thibaud, D. Weberill : « Equivalences » (J.-C. Eloy) ; « Onze Lieder pour trompette et orchestre », création (B. Jolas) ; « Meridian » (H. Birtwistle) ; 23 h., Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; *0 h. 40, Petite musique de nuit.*

MARDI 18 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique (*reprise à 17 h.*) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de Guy Béart et R. Grumbach (avec Rufus, Charles Vanel, Carolyn Carlson, Yves Simon) ; 21 h. 30, Série documentaire : les Provinciales (*la vigne et le vin, troisième partie : le fermier* de Monbousquet), prod. J.-Cl. Bringuier, réal. H. Knapp ; 22 h. 35, Concert : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Beethoven. Avec le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction d'E. Krivine (soliste : Leonid Kogan).

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Les arts du métal travaillé ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; *18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dossiers de l'écran. Téléfilm : « Une affaire de viol », de B. Segal.

La femme violée devient, pour la police et la société, une autre sorte de femme-objet. Elizabeth Montgomery est au centre du fait divers, dans ce téléfilm-choc américain.

Vers 22 h., Débat.

Avec Mme Fargier, auteur d'un ouvrage sur le viol, le docteur G. Zwang, Me G. Halimi et deux femmes qui ont été violentées.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue, La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération des églises baptistes de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : L'HOMME AUX COLTS D'OR, d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone, D. Michaels. (*Rediffusion.*)

Les habitants d'une bourgade de l'Ouest font appel à un tueur professionnel pour chasser des bandits. Un homme se fait alors élire shérif pour assurer le respect de la loi.

Western psychologique trop long et trop compliqué. Mais les acteurs vedettes sont sensationnels.

21 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens, par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : L'inceste ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Francine Mallet ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Tempo », de Camille Bourniquel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ;

20 h., Dialogues : « Ecouter les hommes », par Pierre Desgraupes et Jean Lacouture ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Léonora Carrington ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales : Les hydlophones ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : A. Nicolas.

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne (Deller, Jommelli, Zumsteeg) ; à 15 h., Œuvres de Senfl et Buxtehude ; à 15 h. 32, Œuvres de Bruckner, Strauss, Hindemith ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; *19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ;*

20 h. 30, Musique de chambre avec P. Fontanarosa, J. Prat, violon, B. Pasquier, alto, R. Fontanarosa, violoncelle, O. Gardon, piano, M. Nordmann : Quatuor à cordes « les Quintes » en ré mineur nº 2 (Haydn), « Nocturnes en do dièse mineur » (Chopin), « Quatuor à cordes » (A. Casanova), « Vingt regards sur l'Enfant-Jésus », extrait pour piano (Messiaen), « le Masque de la mort rouge » pour quatuor à cordes et harpe (A. Caplet) ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Relais : Musique en représentation.

CARNET

Naissances

— Amandha-Julie,
M. Tommy Bartshukoff et Mme, née Dominique Saadi, ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Raphael, Nicolas,
le vendredi 14 octobre 1977, à Göteborg.
Smörgatan, 68,
41276 Göteborg (Suède).

— M. Michel Mund et Mme, née Catherine Ledoux, ainsi que Cyril, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de
Maxime et Albane,
le 27 septembre 1977.
219 bis, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— Marc, Evelyne et Nicolas Houdart ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivier,
le 10 octobre 1977, à Paris.
100, rue Orfila, 75020 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Sylvie Cayrel
avec Sylvain-Roger Bellion.
25, rue du Moulin-de-la-Vierge,
Paris.
Villeneuve-sur-Lot.

— M. et Mme Marc Blanc,
M. et Mme Francis Lepatre,
ont le plaisir de faire part du mariage de
Christine et *Thierry*,
qui a été célébré, le 15 octobre, dans l'intimité.
98, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.
137, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

Pierre TAINTURIER

Mme Pierre Tainturier,
Le docteur et Mme Georges Mathieu *et leurs enfants*,
M. et Mme Jean-Marcel Plat et leurs enfants,
M. et Mme André Thiebault et leurs enfants,
Les familles Joseph, Vany, Tainturier, Trouvé, Rocault, Peltier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre TAINTURIER,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
préfet honoraire,
président-directeur général
du journal « l'Ardennais ».
Les obsèques auront lieu au cimetière de Charleville-Mézières, le mardi 18 octobre, à 15 h. 45.

[Fils d'un préfet qui exerçait à Dijon *lors de sa naissance, le 15 mars 1901*, M. Pierre Tainturier avait choisi lui aussi la carrière préfectorale au terme de ses études supérieures. Il fut successivement chef de cabinet du préfet de l'Indre (1921), sous-préfet de Mortain (1923), secrétaire général de la préfecture des Ardennes (1929), puis du Loir-et-Cher (1932), sous-préfet de Saint-Gaudens (1937), puis de Corbeil (1940).

C'est à ce poste que, après avoir refusé *de collaborer avec les autorités de Vichy*, il fut, au lendemain de la défaite, démis de ses fonctions.

Après avoir participé à la Résistance dans les Ardennes, il devint à la libération cofondateur du journal « l'Ardennais », où il assuma les fonctions de directeur de 1944 à 1960, puis de P.-D.G. *jusqu'en 1973, date de son départ en* retraite.

De 1946 à 1973, M. Tainturier fut l'un *des vice-présidents du Syndicat des quotidiens* de province et membre du bureau de la Fédération nationale de la presse française.

Depuis 1954, il était administrateur des caisses de retraite des cadres de la presse et des quotidiens de province.

Il était membre du Rotary et président du comité départemental de lutte contre le cancer.]

— On *nous prie de faire* part du décès de
Mlle Marcelle
BURNE-KREUTZBERGER
(Marion Sénones),
survenu le 3 octobre 1977 à Rabat (Maroc), où a eu lieu l'inhumation.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Mme Pierre Charpentrat et ses enfants, Jean-Pierre et Anne,
Mme Georges Chevaux,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Pierre CHARPENTRAT,
leur époux, père et gendre, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Le service funèbre aura lieu le mardi 18 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire. Il sera suivi, le même jour, de l'inhumation à Mouroux, près de Coulommiers (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 12 octobre, de
M. Roger COGIS,
ingénieur des arts et manufactures.
Les obsèques ont eu lieu le 15 octobre.

— Mme Jean Darqué,
M. Gilles Darqué,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès subit de
M. Jean-Baptiste DARQUÉ,
leur époux et père, survenu le 14 octobre 1977.
La bénédiction aura lieu en l'église *de Samois-sur-Seine*, le mardi 18 octobre 1977, à 16 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Mme Jean Darqué,
55, rue d'Alsace, *92110 Clichy*.

— Mme Henri Desmond, son *épouse*,
Mme Marc Desmond, sa mère,
Ses parents, ses amis,
ont la profonde *tristesse de faire* part du décès de
M. Henri DESMOND,
survenu le 7 octobre 1977 à Paris, à la suite d'une longue et cruelle maladie.
L'inhumation religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 octobre 1977, à Ax-les-Thermes (09110).
Un service religieux sera célébré ultérieurement à *Paris*.
3, rue Alexis-Carrel, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Yves-Marie-Georges DUMY,
président-directeur général
de la société V. Capillon,
Assurances Dakar,
chevalier de l'ordre
du Mérite social,
chevalier de l'ordre
de la Valeur de la République unie
du Cameroun,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 14 octobre 1977, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Neuilly-sur-Seine (167, boulevard Bineau), le mercredi 19 octobre, à *11 heures*.

— Mme Yves-Marie-Georges Dumy,
Patricia Dumy,
Serge Gauthron,
ont la douleur *de* faire part du décès de
M. Yves-Marie-Georges DUMY,
*leur époux, père et beau-père, sur*venu à Neuilly-sur-Seine, le 14 octobre 1977, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Neuilly-sur-Seine (167, boulevard Bineau), le mercredi 19 octobre, à 11 *heures*.
37, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— Mme Gabrielle Gautier, sa mère,
M. Bruno Gautier, son frère,
ont la *douleur de faire part* du décès, à vingt ans, de
Jean-François GAUTIER.
L'inhumation a *eu lieu le* 13 octobre 1977 à Saint-Germain-en-Laye dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
59, rue Saint-Blaise,
Paris (20e).

— Mme Francis Harlé,
Jérôme Harlé,
Mme André Blanc et ses enfants,
Mme Jean Widmer et ses enfants,
M. et Mme Philippe de Mesmay et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Francis HARLÉ,
leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 11 octobre 1977.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 14 octobre.

— Mme Léon Koumetz, son épouse,
M. et Mme Marcel Koumetz, ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur *de faire part du* décès de
M. Léon KOUMETZ,
Les obsèques auront lieu mardi 18 octobre 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

— M. et Mme André Gauron font part du rappel à Dieu de leur fille
Anne LEVINGE.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 octobre à Hatfield (Essex).
33, avenue Ernest-Reyer,
75014 Paris.

— Toulouse.
Le docteur *Armand* Hochdoerffer et Mme,
M. et Mme Pierre Pancrazi,
M. et Mme Alain Benech et leur fils Renaud,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mlle Jeanne PANCRAZI,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,
leur sœur *et tante, pieusement décé*dée après une longue et douloureuse maladie.
La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale Saint-Etienne, le jeudi 13 octobre 1977, à *Toulouse*.
3, avenue Jean-Rieux,
31500 Toulouse.
14, *rue Beranger*, 24500 Périgueux.

— Mme Jean Renon,
M. et Mme Michel de Mareuil et leurs enfants,
Mme Monique *Legrand*,
Bruno et Martine Ducouret,
ont la douleur de faire part du décès *accidentel* de
M. Jean RENON,
survenu le 14 octobre 1977, dans sa soixante-troisième année.
La divine liturgie funèbre sera célébrée le *mardi 18 octobre 1977*, à 8 h. 30, en l'église Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, à Paris (13e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Creuzier-le-Vieux (Allier) dans le caveau de famille.
85, boulevard Pasteur, 75015 Paris.
17, *rue Francis-Pédron*,
78240 Chambourcy.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 4. - Extrême-Orient.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 13-14. - Obj. art et bel ameubl. principalement 18e.
S. 16. - Faïences. Dentelles.

VENTES

S. 1 à 21 h. - Kimonos et obis de de 1800 à 1950.
S. 9. - Obj. d'art et d'am. princ. 18e.
S. 11. - Obj. hte curiosité hte époq.

VENTE A CHARTRES (28)



CARNET

— Mme Georges Saint-Mieux,
M. et Mme Jean Bourgeois et leurs enfants,
Docteur et Mme Jean-Marie de Sinety et leurs enfants,
M. Eric Saint-Mieux,
Mlle Jane Saint-Mieux,
M. et Mme Michel Saint-Mieux, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Saint-Mieux et Huzar, ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SAINT-MIEUX,
survenu le 11 octobre 1977, 12, rue du Regard, Paris (6e).
Les obsèques ont eu lieu à Dinard, en l'église Saint-Enogat, le samedi 15 octobre, à 11 heures.

— Paris - Poilly-sur-Serein.
M. et Mme Emile Thevenoux, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Dubout, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Robert Thevenoux, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Paul Thevenoux, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Anne-Marie Thevenoux,
M. et Mme Michel Thevenoux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Albert THEVENOUX,
née Geneviève Farcy,
survenu à Vichy, le 14 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Ses obsèques auront lieu ce lundi 17 octobre en l'église de Poilly-sur-Serein (Yonne).

Avis de messe

— Mme Berthommé Saint-André adresse ses sincères remerciements pour les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui lui sont parvenus à la suite du décès de son époux,
M. BERTHOMMÉ SAINT-ANDRÉ,
survenu le 1er octobre 1977.
Elle informe les amis du défunt qu'un hommage lui sera rendu au cours d'une messe célébrée le 25 octobre 1977, à 17 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Messes

— Une messe de requiem sera célébrée le jeudi 20 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, pour le repos de l'âme de
Mme André DELAPORTE,
née Lucie Mermilliod,
rappelée à Dieu le 21 août 1977.
De la part de M. et Mme Daniel Delaporte et de Sœur Marie de l'Enfant Jésus.

— Une messe sera célébrée, le vendredi 21 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e), à l'intention de
M. Pierre SIMON,
commandeur de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des ponts et chaussées (E.R.),
Président d'honneur
de l'Entreprise industrielle.

Communications diverses

— *Les Heures musicales de l'Oratoire du Louvre*, 145, rue Saint-Honoré, auront lieu le dimanche 23 octobre à 17 heures. Au programme : « Musique et instruments anciens ».

— Le Centre d'études anti-impérialistes (CEDETIM) organise, 14, rue de Nanteuil à Paris (15e), une semaine de réflexion sur le thème « *Quel impérialisme en 1978 ?* ». Chaque jour, à partir de 18 h. 30, film et débat seront présentés avec la participation de membres d'organisations politiques, syndicales et démocratiques :
Lundi 17 : « la stratégie politique et militaire de l'impérialisme » ; mardi 18 : « redéploiement et stratégie économique de l'impérialisme » ; mercredi 19 : « les bourgeoisies locales et le capitalisme d'Etat » ; jeudi 20 : « la question du droit des peuples » ; vendredi 21 : « crise et migration » ; samedi 22, à 15 heures : « stratégie actuelle de l'impérialisme français ».

Visites et conférences

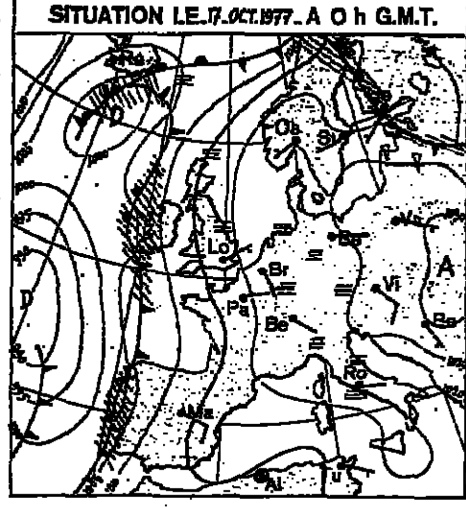
MARDI 18 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 16 bis, place des Vosges, Mme Allaz : « Le Marais ».
14 h. 45 : métro Cambronne, Mme Legregeois : « L'UNESCO ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier : « L'Hôtel de Lauzun ».
15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Magnani : « Le Paris de Louis XIV ».
15 h., 65, boulevard de Clichy, Mme Pennec : « Chapelles et lieux de culte au pied de la Butte Montmartre » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, place Sainte-Geneviève : « L'Eglise Saint-Etienne du Mont » (Mme Ferrand).
15 h., 7, quai Anatole-France : « L'Hôtel Drouot-Rive gauche » (Paris et son Histoire) (entrées *limitées*).
CONFERENCES. — 20 h. 30, crypte de Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Mme Madeleine Neige : « Juifs, chrétiens et musulmans dans la Jérusalem de David Shahar » (Amitié judéo-chrétienne).
21 h., 147, avenue Malakoff, D. Abel : « Les mystères de la Grèce antique » (Nouvelle Acropole).
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et l'épanouissement de l'individu » (entrée libre).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.OCT.1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.10.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 octobre à 0 heure et le mardi 18 octobre à 24 heures :

Un flux chaud, de secteur sud, persistera sur la France entre les hautes pressions continentales et les basses pressions océaniques.

Mardi 18 octobre, les vents de sud à sud-est seront faibles dans l'intérieur, modérés près de l'Atlantique et de la Méditerranée. Le temps sera le plus souvent ensoleillé, sauf dans l'est et le nord-est du pays, où les brouillards matinaux, assez longs à se dissiper, feront place à un ciel encore très nuageux. En fin de journée, les nuages deviendront plus nombreux dans l'Ouest et le Midi.

Lundi 17 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,6 millibars, soit 764 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 22 et 8 ; Cherbourg, 20 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 3 ; Dijon, 20 et 6 ; Grenoble, 17 et 6 ; Lille, 19 et 5 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille, 23 et 13 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 25 et 8 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 9 et 7 ; Tours, 21 et 8 ; Toulouse, 23 et 16 ; *Pointe-à-Pitre, 28 et 22.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 4 (min.) ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 14 et 3 ; Bonn, 15 et 7 ; Bruxelles, 19 et 7 ; Iles Canaries, 30 et 21 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 20 et 14 ; Moscou, 2 et —2 ; New-York, 17 et 8 ; Palma-de-Majorque, 24 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 54-1023 du 13 octobre 1954 portant règlement d'administration publique et relatif au statut général des personnels des offices publics d'habitations à loyer modéré ;

● Portant publication de la convention sur la délivrance de brevets européens (ensemble un règlement d'exécution, quatre protocoles, un acte final, une déclaration, deux décisions et une résolution), faite à Munich le 5 octobre 1973.

Stages

● *L'Institut de formation des animateurs de Collectivités* des Hauts-de-Seine organise du 29 octobre au 6 novembre et du 26 décembre au 3 janvier deux sessions de préparation au brevet d'aptitude aux fonctions da'nimateurs (BAFA) des centres de vacances et de loisirs.
★ 23, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie. Tél. : 789-20-40.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■			■			
IV			■			■			
V		■				■			
VI						■			
VII		■			■		■	■	
VIII									
IX		■							
X	■					■			
XI			■	■					■

HORIZONTALEMENT

I. En étroit rapport avec le parquet. — II. Ne sont donc pas à plaindre. — III. Vers latin ; Conjonction ; Redonne parfois quelque éclat *aux charmes* de notre vieille planète. — IV. Mot restrictif ; Adverbe ; Tient plus de la grimace que du sourire. — V. Orientation ; Trouve facilement des admirateurs. — VI. Temps de neige ; Roussin d'Arcadie [inversé]. — VII. Temps arbitraire. — VIII. Ignorer la presse. — IX. La dernière est de tout repos. — X. Crochet ; Légumes. — XI. Grossit après l'orage ; Moralement déprécié, physiquement dévalué.

VERTICALEMENT

1. Effets de torse. — 2. Chantait ; D'un auxiliaire. — 3. En temps normal, il a un modeste débit ; Dans une exposition. — 4. Qu'on ne saurait remettre. — 5. Eut plusieurs fils ; Lance. — 6. Pronom ; Fournissait le gîte à nos ancêtres. — 7. Quelle sale bête ! ; Assortir des coloris. — 8. Figure mythologique ; Manque d'objectif. — 9. Très rigides.

Solution du problème n° 1 894

Horizontalement

I. Tarif ; Pub. — II. Routine. — III. Ode ; Ceuta. — IV. Lièvres. — V. Al ; Le ; NS. — VI. Seul ; Uti. — VII. St ; El ; Ae. — VIII. Iras ; Emir. — IX. Nécessité. — X. Ré ; Te. — XI. Etésiens.

Verticalement

1. Troc ; Singe. — 2. Aod ; Astre. — 3. Ruelle ; Acre. — 4. IT ; Sées. — 5. Ficelle. — 6. Névé ; Leste. — 7. Peur ; Mien. — 8. Tentait. — 9. Brassières.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Booz, Allen & Hamilton International

recherche
pour diriger l'organisation d'un complexe sidérurgique

UN CADRE SUPERIEUR

- *Diplômé d'une grande école d'Ingénieur*
- 10 années d'expérience professionnelle exclusivement dans la sidérurgie et au minimum niveau directeur d'usine
- Connaissance approfondie des systèmes de gestion (production, maintenance, qualité) est essentielle
- Expérience de conseil de quelques années dans un grand cabinet international est également un atout
- Ce poste est à pourvoir dans un pays d'outre mer.

Rémunération et avantages très élevés.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé à

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber - 75784 PARIS CEDEX 16

Important chantier AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recherche

CHEF BRIGADE TOPOGRAPHE ou GÉOMÈTRE

très expérimenté, capable de coordonner travaux. équipes topo avec le bureau d'études et d'effectuer sur terrain certains relevés difficiles tels que : réimplantations polygonales, axes, etc.

POSTE A POURVOIR AU 1er DECEMBRE 1977

Ecrire avec C.V. détaillé copie certificats et photo (non retournée) n° 48.243 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi, mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

directeur de chantier
AFRIQUE DU SUD

Société d'ingénierie de grande envergure réalisant de très gros projets en consortium à l'étranger (multi-milliards), recherche un ingénieur grande école afin de diriger l'un de ses chantiers situé en Afrique du Sud.
Il coordonnera les activités du groupement, en gérera le budget de fonctionnement, établira et suivra le planning général, maintiendra tous les rapports entre clients et groupement sur le chantier.
Il assurera également les contacts avec les autorités locales.
L'homme que nous envisageons à ce poste : 40 ans minimum - c'est bien sûr un bon organisateur doublé d'un bon diplomate - sachant bien choisir les problèmes à gérer - possédant une dizaine d'années d'expérience de direction de gros chantiers à l'étranger.
L'anglais est indispensable - l'affectation en Afrique du Sud peut, à terme, être suivie d'une intégration au siège parisien ou sur un autre site à l'étranger.

Adresser candidature et c.v. s/réf. 9293 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

RECHERCHONS
INGÉNIEUR ou AUTODIDACTE
Cadre supérieur d'envergure
40 ans minimum, très bonne santé — très actif.
Sens aigu organisation et commandement
de préférence connaissance T.P. et construction, gestion automatisée — Anglais souhaité.
Nationalité indifférente si francophone.
— POUR TRES IMPORTANT CHANTIER AFRIQUE FRANCOPHONE :
- Volume estimé des travaux : 100 milliards de francs C.F.A. — durée 5 ans.
- Valeur du matériel : 18 milliards de F C.F.A.
- Valeur des stocks : 3 milliards de francs C.F.A. sur 70 000 articles répartis en 4 magasins.

Poste à pourvoir :

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS ET MAGASINS

— pouvant justifier des qualités et de l'expérience nécessaires à ce poste.
— Résidence sur place à proximité capitale.
— Logement — voiture de fonction.
— Rémunération à l'échelle des responsabilités.
— Avantages divers — Régimes sociaux — Discrétion assurée.

Adres. C.V. manuscrit et détaillé avec photo (non retournée) et prétentions à n° 48.282 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

EXPERTS SOFTWARE MITRA 125

Cherchons pour engagement immédiat Belgique
Plusieurs spécialistes MITRA 125 MMT-OS
Connaissance de l'anglais obligatoire

EXPERTS INTÉGRATION SOFTWARE ET TEST HARDWARE

Mini-PL1 variant - IBMJCL - TSO - Assembler
Moniteur temps réel

C. S. I.
Rue Général-Leman, 43 — 1040 Bruxelles
649-90-30 - 735-28-19

Recherchons pour démarrage
USINE ÉLÉMENTS INDUSTRIALISÉS BÉTON
AU QATAR
UN INGÉNIEUR DIRECTEUR TECHNIQUE
LIBRE DE SUITE
LANGUE ANGLAISE ou ARABE souhaitée
Ecrire d'urgence à GIBAT, B.P. 51, 55102 Verdun.

Groupe Agro-Industriel Afrique Noire Francophone recherche

directeur général directeur d'exploitation

Les candidats doivent justifier de plusieurs années d'expérience à un poste similaire, d'un diplôme d'une Grande Ecole.
Envoyer CV manuscrit et photo sous référence 8309 LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

offres premier emploi

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE DE GESTION
cherche pour le 7. XI.77
10 JEUNES DEBUTANTS
1er emploi
libérés des obligations militaires, de formation IUT, Maîtrise ou équivalent.
Les postes à pourvoir impliquent des contacts fréquents avec les clients (mais pas de commercial) et parfois des déplacements en province.
Une formation est assurée pendant les trois premiers mois.
Envoyer votre CV, accompagné d'une lettre *manuscrite et d'une photo sous référence 202 à*

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9 rue Alfred de Vigny 75008 Paris

offres premier emploi

Le Monde *met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'annonces classées :*

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.



emplois régionaux

Offshore Systems Technology

Single Buoy Moorings Inc., filiale du groupe international IHC Holland, s'occupe de l'étude et du développement de terminaux flottants offshore pour le transport et le stockage de produits pétroliers. Les systèmes SBM sont installés et fonctionnent dans le monde entier. A la suite de la demande internationale pour ses produits, la société se développe rapidement et offre aux ingénieurs une carrière dans un environnement professionnel fort stimulant.

INGENIEUR PROCEDURES D'INSTALLATIONS – BASE A MONACO

Responsable de l'élaboration des procédures préliminaires d'installation offshore des terminaux SBM. Utilise les moyens d'étude (modèles Mathématiques et modèles Physiques) ainsi que l'ordinateur. Participe à la création des nouveaux programmes Mathématiques nécessaires à l'étude des terminaux prototypes. Assiste les ingénieurs des chantiers d'installations dans l'élaboration des procédures finales et contrôle sur chantier l'application de ces procédures. Les candidats seront des ingénieurs diplômés avec 3 ans minimum d'expérience offshore, connaissance de l'informatique souhaitée. La connaissance de l'anglais sera très appréciée.
Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

SBM OFFSHORE MOORING SYSTEMS

Les interviews se tiendront à Paris.
Veuillez envoyer des détails sur votre carrière, et joindre une photo à Chef du Personnel, Single Buoy Moorings Inc., P.O. Box 157, Monaco (Principauté de Monaco).

C.A. : 700 MILLIONS DE FRANCS, DONT 60 % A L'EXPORTATION

Notre groupe a donc une dimension internationale de premier plan qui lui garantit d'ailleurs sa place de leader mondial dans sa spécialité. Une opportunité s'y libère pour un

CADRE DES FINANCES INTERNATIONALES

Rattaché à la direction administrative et financière, il sera tout particulièrement chargé de la gestion des filiales étrangères et de la résolution de tous les problèmes financiers et administratifs avec l'extérieur.

Assisté d'une équipe d'exécutants de tout niveau, ainsi que d'un service informatique, ce collaborateur en même temps qu'une expérience internationale confirmée doit pouvoir témoigner des compétences humaines requises pour faciliter son insertion.

Une formation comptable et financière (DECS - Sup. de Co) paraît nécessaire, ainsi que la pratique courante de langues telles que l'anglais et éventuellement l'allemand.

Quelques déplacements internationaux de courte durée sont à prévoir dans l'année.

Le poste est à pourvoir dans l'Est de la France à proximité d'une grande ville universitaire.

Votre dossier complet adressé au Cabinet MANAGING sous REF. N° 2570 sera traité confidentiellement par M. JARDINI à qui vous pouvez téléphoner pour renseignements préalables (88) 361200

40, rue du Tivoli 67000 STRASBOURG
managing

IMPORTANTE CONSERVERIE LOIRET
en expansion recherche

directeur commercial

Le candidat, âgé de 30 ans au moins, devra avoir une expérience de plusieurs années dans le secteur alimentaire, y compris Centrales d'Achats, être bon vendeur, habitué à diriger et à animer une équipe commerciale. Il sera chargé de couvrir tous les aspects de la Direction Commerciale (relations avec la clientèle, Études, Gestion du Service).

responsable administratif

Le candidat, 30 ans minimum, devra posséder l'esprit d'équipe, des qualités d'organisateur et de bons contacts humains. Il sera chargé de la coordination des services, de la gestion prévisionnelle et des budgets. Des connaissances en INFORMATIQUE et en législation sociale seraient appréciées. L'expérience de la fonction est indispensable.

Pour ces deux postes, rémunération en fonction de l'expérience et de la formation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à S.J.F.F. - 8, place Albert 1er 45000 ORLÉANS



cm consultant

recrute

UN CONSULTANT DE HAUT NIVEAU
30 ans minimum

— Diplômé d'études supérieures ;
— Niveau licence maîtrise ou doctorat ;
— Ayant une expérience de consultant ou de responsable à un poste commercial ;
— Une très grande facilité dans les contacts humains est absolument nécessaire ;
— Connaissance de l'allemand souhaitée.
— Disponible.

Lieu de résidence Métropole Nord

Envoyer curric. vitae. lettre manuscrite + photo à

M. Willy Augustinus, sous référence 178, C.R.M., 91, boulevard Carnot - 59420 MOUVAUX.



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DE HAUTE-NORMANDIE

recherche pour son centre informatique équipé d'un H. B. 6000

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

PROFIL :
Formation supérieure (D.U.T. informatique ou équivalent minimum).
Plusieurs années d'expérience en gestion.
Bonnes connaissances : H.B. 66-6000 indispensables I.D.S. indispensable, T.D.S. souhaitées.
Connaissances bancaires appréciées.
Rémunération annuelle 60 000 à 80 000 F selon *profil et expérience.*
Avantages sociaux.
Lieu travail : BOIS-GUILLAUME (proxim. ROUEN)
Adr. C.V. détaillé, photo et prétent. à CRCAHN, Service Relations sociales et humaines : 3027 ROUEN Cedex 76041.
Discrétion absolue.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

La Société - 600 personnes - 3 usines dans l'Est - est un fournisseur des constructeurs automobiles.
Pour le seconder sur l'ensemble des problèmes techniques : (méthodes, Etudes, Outillages, Coordination des fabrications) le Directeur des usines recherche un Ingénieur Mécanicien diplômé AM, ENSI ou simil. de plus de 32 ans et ayant une expérience confirmée des fabrications grandes séries.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 771M2

MEULES BARRE
recherchent pour leur usine de MONTBELIARD (Doubs) un

CHIMISTE

pour lui confier des responsabilités technico-commerciales :
- essais techniques
- contrôle fabrication
- visite clientèle.

Ce poste doit évoluer à court terme vers une fonction de direction.
- Connaissance de l'allemand appréciée
- Logement de fonction possible.

Ecrire avec CV à MEULES BARRE - Monsieur BARRE - BP 43
92133 ISSY LES MOULINEAUX

---

ingénieur d'affaires

Un groupe de promotion, étudiant, faisant construire et vendant des bâtiments industriels et commerciaux cherche, pour Lyon, un ingénieur d'affaires chargé de la constitution des dossiers techniques, de leur négociation et du suivi des chantiers.
C'est un ingénieur (Centrale, TP, AM), 35 ans minimum, qui a une expérience de plus de cinq ans à un poste identique.
Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 406 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

LE HAVRE recrute par concours sur titres et sur épreuves pour son école régionale des BEAUX-ARTS :

UN PROFESSEUR PLASTICIEN
polyvalent, 16 heures hebdo.
Net mens. début : 3.370 F.

UN PROFESSEUR
DE CULTURE GENERALE
(histoire de l'art), 16 heures hebdo. Net mens. début : 3.370 F

UN TECHNICIEN
POLYVALENT (bois, métal, plastique, électricité, maquettes), 40 heures hebdo.
Net mens. début : 2.430 F.
Renseignements : Ecrire ou tél. de 8 h. à 19 h. à :
L'ECOLE DES BEAUX-ARTS (16-35) 42-26-43. Adres. candidat. MAIRIE DU HAVRE, Bureau gestion et formation du personnel.

---

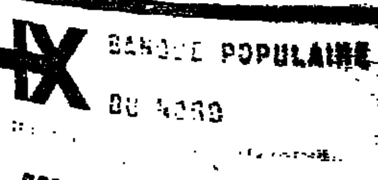
emplois régionaux

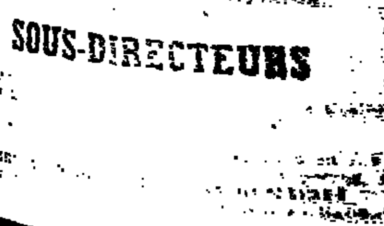
ingénieur d'...
hardware con...

chef de fabrication papeterie

HOMME ou FEMME

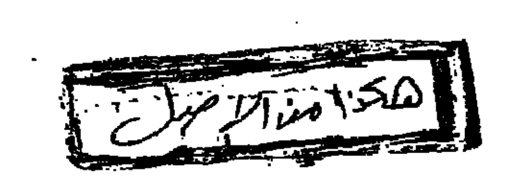
UN JEUNE INGÉNIEUR





BANQUE POPULAIRE DU NORD

SOUS-DIRECTEURS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour faire face à la croissance de son département *Systèmes Spéciaux, situé à Annecy,* DIGITAL EQUIPMENT FRANCE recherche un

ingénieur d'études hardware confirmé

Son rôle : étudier, mettre au point, lancer la production de petites séries d'équipements hardware raccordés à nos ordinateurs (PDP II).

Nous lui demandons :
- Une solide expérience (5 ans minimum) en électronique et en logique.
- La connaissance d'un langage assembleur et des microprocesseurs.
- La maîtrise de la langue anglaise.

Le *développement de notre groupe permet à chacun de* trouver une évolution de carrière à la mesure de ses capacités et de ses ambitions.

Ce poste étant à pourvoir le plus rapidement possible, veuillez adresser votre C.V. complet sous la réf. CSS/M1 à la Direction du personnel de

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 16 avenue du Rhône, 74000 ANNECY

GRENOBLE

Fabrique française de papiers dont la qualité est reconnue par l'ensemble des utilisateurs, recherche

chef de fabrication papeterie

Rattaché au Directeur Général, il assure le bon fonctionnement de tous les moyens de production dans les meilleures conditions de qualité-délais-prix. Il dirige et anime 150 personnes.

La réussite dans cette mission doit conduire à des fonctions de Directeur Technique.

Ce poste de confiance convient à un Ingénieur de formation, âgé d'au moins 35 ans, ayant une expérience papetière confirmée, un sens aigu du commandement et des qualités de gestionnaire. Anglais souhaité.

Facilités de logement dans la région.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 720 M à notre Conseil

centor — DEPARTEMENT EMPLOI — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

---

cm consultant

recherche pour son SERVICE RECRUTEMENT

HOMME ou FEMME

30 ans minimum

— Diplômé de psychologie, maîtrise ou doctorat ;
— Ayant une expérience dans un cabinet de recrutement ou à la tête d'un service du personnel ;
— Un très grand sens du contact humain est absolument nécessaire ;
— Une très grande disponibilité est demandée.

Envoyer curric. vitae, lettre manuscrite et photo au C.R.M., M. Willy Augustinus, sous référence 179, 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX.

IMPORT. SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES DE TAILLE INTERNATIONALE recherche pour son usine (3 200 pers.) de la région

Bourgogne - Franche-Comté

UN JEUNE INGÉNIEUR

— Diplômé d'une école dispensant une formation polyvalente (type E.C.P., A.M., Sup-Elec...).

— Ayant effectué des études complémentaires ou ayant acquis une expérience industrielle dans le domaine de la CONDUITE AUTOMATIQUE DE PROCEDES INDUSTRIELS A L'AIDE D'ORDINATEUR.

Le candidat retenu sera responsable d'une section « informatique de procédé » à *créer dans le cadre* du Service « Contrôle et Régulation ».

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Logement assuré.

Les offres de candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, sont à adresser à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, sous la référence 32.353, qui transmettra.

BANQUE POPULAIRE DU NORD

propose, pour assurer son expansion, deux postes de

SOUS-DIRECTEURS

pour Agences situées, l'une dans ville universitaire, l'autre dans ville importante du littoral.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. *détaillé indiquant* derniers émoluments perçus, à DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES, 847, av. de la République - 59700 Marcq-en-Barœul sous référence ES 5.

MANCHE PORCS B.P. 196 58007 NEVERS rech. VENDEUR haut niveau pour vente charcuterie et viande fraîche auprès des grandes surfaces et des boucheries-charcuteries. Envoyer C.V. et prétentions.

Equipe prévention recrute urgence TRAVAILLEURS (EUSES) SOCIAUX pour travail de rue adolescents et jeunes adultes c.c. 66. Adresser C.V., 8 bis, rue M.-Rollinat, 18000 BOURGES.

ORGANISME PUBLIC recherche

PUPITREUR

2 ans expér. IBM - DOS/VS sous Power. Disponibilité immédiate. Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions. Écrire G. 9889 Havas Bordeaux.

Dans grande ville de province AGENCE DE PUBLICITE *très professionnelle,* membre de l'A.A.C.P., recherche CONCEPTEUR-REDACTEUR situation très intéressante à candidat valable. Écrire nº 711 917 M. R.-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

Recherche pour département réactifs de laboratoire

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Région Rhône-Alpes, dégagé obligat. militaires.

Préférence donnée à candidat ayant connaissances en BIOCHIMIE ou expérience de l'analyse médicale. (Niveau minimum B.T.S.) Situation intéressante et d'avenir pour élément DYNAMIQUE. Salaire important + *primes et frais.*

Env. C.V., photo, réf. et prétent. à nº 5.348 SIPEP, 3, rue Choiseul, 75002 Paris qui transm.

Vous avez
- *UNE MAITRISE EN DROIT*
- MOINS DE VINGT-CINQ ANS

Vous êtes
- SANS EMPLOI

L'INSTITUT SUP. DE DROIT des affaires (Université d'Aix - Marseille - II) *Grande école de droit* de l'entreprise vous propose d'accéder aux carrières de conseil juridiq. *et fiscal, conseil en droit social, juriste d'entreprise, etc.* en vous préparant au

DIPL. DE JURISTE-CONSEIL D'ENTREPRISE
- Sélection de 30 stagiaires.
- Enseignement pratique *de tous niveaux, réalisé* avec les organisations professionnelles et clôturé par un stage d'été.
- Rédaction d'un mémoire.
- Rémunération pendant la scolarité 90 % du SMIG.
- Durée du 25 octobre 1977 au 30 septembre 1978.

Tél. : (rapidement) (91) 39-14-02.

STE STANLEY-MABO BESANÇON

Usine. Française d'Outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, *affiliée à Groupe mondial* recherche pour BESANÇON

UN CHEF DE PRODUITS

(Service Marketing.) Expérience souhaitée.

Nous offrons :

— Rémunération intéressante dans une situation d'avenir.

— *Position Cadre.*

Adres. C.V. manusc. détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1579, 25009 BESANÇON CEDEX. Discrétion assurée.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

SOCIETE PETROCHIMIQUE implantée à

STRASBOURG

cherche pour *entrée immédiate*

INGÉNIEUR-CHIMISTE

(débutant ou ayant quelques années d'expérience)

Pour un poste d'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA CLIENTELE.

La pratique courante de l'allemand est indispensable et des notions d'anglais sont souhaitées.

Adr. C.V. sous nº 32.231 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE MECANIQUE AUTOMOBILE DE PRECISION

recherche

LE RESPONSABLE du département Contrôle Qualité

LE CANDIDAT RETENU DEVRA :

— être diplômé d'une grande école : A.M., E.N.I. ou équivalent ;
— *être âgé d'au moins 30 ans ;*
— avoir une bonne expérience des relations industrielles ;
— posséder de solides connaissances métallurgiques ;
— parler anglais couramment ;
— lieu de travail : région Val de Loire.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo à : ORLET, nº 203.452, 136, av. du Général-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

I. C. A. R. E.

Société d'Economie Mixte INFORMATIQUE COMMUNALE RHONE-ALPES *recherche un*

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

28/30 ans - 2 à 3 ans d'expérience FORMATION GRANDE ECOLE ou EQUIVALENT

Dans le cadre d'une petite équipe d'ingénieurs, le candidat retenu aura à conduire des études d'organisation et d'automatisation dans les domaines les plus variés de la gestion municipale, puis à mettre en œuvre les solutions retenues.

Résidence LYON.
Rémunération *indicative* 75 000-90 000 F/an.

Adr. C.V. et prétentions s/référ. 77/3 à I.C.A.R.E. 30, boulevard Vivier-Merle, 69431 *LYON CEDEX 03.*

FIRME Française Semiconducteurs (circuits intégrés complexe) rech. pour *poste à caractère très technique* et commercial

INGÉNIEUR

spécialiste systèmes numériques, expérience minim. 4 a. Connais. pratique microprocesseurs, microprogrammation, circuits *intégrés logiques.* Connaiss. en linéaire appréciée, expérience circuits à la demande. Anglais courant indispensable, allemand souhaité. Poste à pourvoir immédiatement à Grenoble. Env. C.V. et prétent. à EFCIS 85 X, 38041 Grenoble Cedex.

UNIECO

Enseignement privé par *correspondance recherche*

PROFESSIONNELS EN EXERCICE

pour rédaction de cours dans les domaines suivants : VENTE REPRÉSENTATION COMMERCE PUBLICITE

Tél. au (35) 88-60-32 et demander M. Von Lennep, UNIECO, 24, rue des Champs-Maillets, 76000 ROUEN.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble *des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen,* pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ *Marketing relations publiques publicité.*
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ *Direction commerciale vente.*
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) *Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :*

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	72	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	196	254	308	361	406	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1023	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________________ ou SOCIETE : ______________________

ADRESSE : ______________________________ TEL : __________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER *envoi aérien :* + 1 F par fonction et par semaine.

18 OCTOBRE 1977



offres d'emploi

LES CAFES JACQUES VABRE

600, personnes, recherchent

1 ANALYSTE FINANCIER

Adjoint au Responsable de l'Analyse Financière.

Il aura pour tâche :
- plans, budget, *prévisions à court terme*
- reporting
- contrôle budgétaire, etc...

Ce poste peut convenir à un candidat HEC, ESSEC, ESCP ou formation supérieure équivalente.

Ayant déjà acquis une expérience de 1 à 2 années dans un poste similaire.

Anglais indispensable. Salaire annuel de 85 à 90.000 suivant expérience.

Adresser C.V. et prétentions Cafés Jacques Vabre Département du Personnel *Zone Industrielle - Les Petites Haies* 5, rue Charles Martigny 94 Maisons-Alfort.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE *Secteur Métallurgie* 8000 personnes - 15 filiales à l'Etranger recherche *pour comptabilité analytique* et suivi budgétaire de ses unités de production

UN JEUNE DIPLOME EN SCIENCES ECONOMIQUES OU EN GESTION

« LICENCE OU MAITRISE »

Cette opportunité permettra à un jeune gestionnaire ayant une personnalité affirmée et le sens du travail en équipe de *confirmer une première*

EXPERIENCE DE 3 ANS MINIMUM acquise dans un poste équivalent.

Déplacements fréquents et de courte durée en province.

Lieu de travail : proche banlieue EST.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 32.346 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

MERCEDES

recherche pour sa Direction MARKETING

RÉDACTEUR

Il sera chargé d'un secteur information

— Formation journalistique appréciée,
— maîtrise de la rédaction et de la mise en page exigée,
— *connaissances* audio-visuelles appréciées,
— expérience indispensable, si possible en milieu automobile, véhicule utilitaire, transport.

- Déplacements fréquents
- Possibilité d'évolution

Lieu de travail : ROCQUENCOURT (78)

Adresser C.V., photo prétentions à MERCEDES BENZ France Direction des Relations Humaines BP 486-17 - 75830 PARIS CEDEX 17

---

banque

Importante Banque Privée recherche

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT des CRÉDITS

Le candidat, de formation supérieure, devra avoir acquis au sein d'un département similaire ou dans un service Inspection d'un grand établissement à un niveau de responsabilités, une solide expérience *des engagements de banque, la connaissance* parfaite des crédits et une excellente pratique de l'appréciation du risque, de nature à lui permettre de défendre avec autorité les dossiers dont il aura la charge.

Nous lui demanderons un sens critique développé et des qualités d'animateur pour encadrer une jeune équipe d'analystes de crédits.

Adressez C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence RDC/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Dans le cadre de son développement DECIS, Société de Conseil recherche

● UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— formation supérieure ;
— de préférence débutant.

● UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

— Niveau I.U.T. pour mise en place systèmes conversationnels, avec si possible une bonne exp. dans la programmation.

Env. curriculum vitae, photo et prétentions, à : DECIS, 26, rue Henri-Barbusse - 92110 CLICHY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Sté Service Compagnies Aériennes

(50 M. CA - 400 personnes) recrute son

Contrôleur de Gestion

Cette Société filiale d'un Groupe Important est spécialisée dans la restauration et l'assistance hôtelière des Compagnies Aériennes. Sa croissance rapide et son souci de satisfaire au mieux des objectifs ambitieux l'incitent aujourd'hui à créer le poste de Contrôleur de Gestion

Celui-ci, interlocuteur direct du Directeur Administratif et Financier aura la responsabilité du système d'information de l'Entreprise (Budget Annuel, Tableau de Bord, Comptabilité Analytique, etc...). La partie essentielle de sa mission consistera à remanier profondément celui-ci en vue d'une meilleure adaptation aux besoins des utilisateurs et d'une informatisation ultérieure, ceci en liaison avec les services spécialisés du groupe.
Le candidat à ce poste devra être de formation supérieure (HEC, ESSEC, ISA) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle réussie de trois à quatre ans dans ce domaine. En outre, une *familiarisation avec l'informatique est souhaitable.*
Une réussite dans le poste ouvrira de nouvelles possibilités d'évolution à l'intérieur du Groupe.
La rémunération de départ sera de l'ordre de *100 000 F +/an.*

sperar

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence CA 1055/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln, 75008 PARIS

JEUNES H.E.C, E.S.C...

Nous sommes un des tout premiers groupes industriels français aux activités très diversifiées. Nous recherchons pour une de nos filiales deux jeunes *cadres de formation commerciale supérieure* qui, ayant acquis une première expérience professionnelle de quelques années (1 à 3 ans), souhaitent maintenant intégrer une grande entreprise. Ils pourront réaliser, à travers *différentes fonctions de plusieurs années,* une brillante carrière jusqu'à l'accession à des responsabilités de direction pour peu que leur potentiel et leurs qualités humaines soient à la mesure de leur ambition. Dans un premier temps, nous proposons les postes de

ADJOINT AU RESPONSABLE DU PLAN

Vous serez chargé d'études sur les activités (marché, concurrence...) de l'entreprise et vous participerez à la mise au point de stratégies adaptées en liaison étroite avec les opérationnels et en synergie avec les perspectives du groupe. Votre travail implique que vous ayez déjà une première pratique du marketing et des connaissances de gestion, et que vous possédiez bien la langue anglaise. A terme, votre orientation vers un poste opérationnel vous sera facilitée par cette expérience en liaison avec l'ensemble des directions. Réf. 5.179.

DELEGUE COMMERCIAL EXPORT

Vous serez responsable d'un secteur géographique à la grande exportation qui sera déterminé en fonction de vos connaissances linguistiques, l'anglais bien sûr, mais aussi une deuxième langue, l'allemand si possible ou l'espagnol. Votre activité nécessite des déplacements importants de trois à quatre semaines pour 50% du temps. Vous aimez travailler seul, de manière autonome, conquérir de nouveaux marchés et vous avez déjà une expérience de vendeur à l'exportation. Vous gérerez les territoires sous votre responsabilité : recherche de distributeurs, suivi et animation de ceux-ci, assistance auprès des utilisateurs. Votre réussite dans ce premier poste vous ouvrira des débouchés intéressants. La nationalité est *indifférente. Réf. 5.180.*

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, écrivez (en précisant la référence) aux consultants de SERIFO à qui nous avons confié le soin d'assurer les premiers contacts.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS



BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (OVERSEAS) LIMITED

Recrute : pour la France et les Pays francophones

1°) CADRES et GRADES :
Possédant une grande expérience des différents services bancaires et du marketing. Sens des responsabilités.
5 à 15 ans de pratique sont nécessaires.

2°) EMPLOYES DEBUTANTS :
Bonne éducation, bonne présentation.
Formation assurée dans tous les départements bancaires, à notre siège et à l'étranger.
Grandes possibilités d'avenir pour les candidats consciencieux et travailleurs.

CONDITIONS INDISPENSABLES :
• *Connaissance parfaite de la langue anglaise.* • *Etre de nationalité* française. Ces deux conditions sont absolument exigées.
Les candidatures et le curriculum vitae *devront être rédigés en anglais.*
Ne se présenter en aucun cas. Il sera répondu à tous les postulants.
Joindre une photo et indiquez l'ordre de salaire souhaité.
B.C.C.I. Personnel division
125 Champs-Elysées - 75008 PARIS

Située à Paris, notre société est filiale d'un groupe international, leader en Europe dans sa spécialité, dont nous importons et commercialisons les gammes en France.

Avec un effectif de soixante personnes, nous réalisons un chiffre d'affaires de vingt-cinq millions de Francs, et notre expansion se poursuit très régulièrement.

Directeur administratif et financier

Attaché au Directeur Général, vous superviserez l'ensemble des services intérieurs : administration, personnel, comptabilité, informatique, stocks ; au total près de quarante personnes.

Vous prendrez plus particulièrement en charge trésorerie, comptes d'exploitation et contrôle de gestion, où des méthodes et des procédures sont à *élaborer, lancer et suivre.*

L'allemand, ou l'anglais, vous sera nécessaire dans vos relations avec la Direction du groupe. Une expérience de plusieurs années dans une fonction analogue, avec responsabilités d'encadrement, le goût pour une petite entreprise, une formation supérieure sont autant d'atouts de réussite dans notre société. Votre rémunération de départ se situera entre 120 et 140.000 Francs.

Nous avons confié l'examen de votre dossier (C.V., lettre manuscrite, *rémunération actuelle, sous réf. M 111) à Mme Bernié,*
80 rue Taitbout, 75009 Paris,
qui vous garantit discrétion et réponse.

structures - recrutement - sygnéfuleien - formation - travail en équipe - information - progrès social

la gestion de personnel aujourd'hui.



Annonces de recrutement Les cadres sont pour. Et contre.

Pourvus ou non d'un emploi, désirant ou non en changer, les cadres lisent dans leur grande *majorité les offres d'emploi diffusées dans* la presse.

En confirmant ce point, l'enquête MAKROTEST - HAVAS CONTACT met fin à une vieille polémique comme elle lève aussi le voile *sur d'autres interrogations tout* aussi essentielles et tout aussi controversées.

Le contenu des annonces, leur taille, la présence ou l'absence du nom de l'entreprise qui recrute satisfont-ils les cadres ? Jouent-ils un rôle, et lequel, *dans leur décision de* répondre aux annonces qui leur sont destinées ?

Quel *type d'annonce* incite le plus les cadres concernés à répondre ?

HAVAS CONTACT a prévu de présenter les résultats de cette enquête aux responsables de recrutement *qui* voudraient bien en *formuler la demande.*

Pour cela, il suffit d'appeler :
Marie-France HECKLY (poste 247), ou
Sylvie CARPENTIER (poste 246)
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann,
75008 PARIS.
Tél. : 236.42.81 - 755.99.08.

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE LEADER DANS L'EXPORTATION DE BIENS INDUSTRIELS
recherche pour l'une de ses unités en REGION PARISIENNE

ingénieur fabrication

HAUT NIVEAU

(Débutant ou première expérience industrielle) rattaché au Chef du Département Production.

CHARGE DE :
- suivre la mise en oeuvre des fabrications mécaniques au sein des services méthodes
- *collaborer avec une équipe de spécialistes* à la mise au point de techniques avancées de fabrication.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ECP, Mines, ENSAM...)
- présentera de solides connaissances mécaniques et métallurgiques
- anglais correct indispensable.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le No 32321 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Centre de recherche d'un Grand Laboratoire Pharmaceutique International

recherche

VÉTÉRINAIRE

pour prendre en charge la responsabilité des Animaleries.

Les candidats doivent avoir :

— 30 ans et plus ;

— une expérience dans une position analogue ;

— un bon niveau scientifique.

Rémunération élevée.

Adresser C.V. sous n° 7.808, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

STE IMPORTATION SPECIALITES CHIMIQUES

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

— 35 ans minimum ;
— Solides connaissances chimie ;
— Expérience vente produits industriels minimum 5 ans ;
— Anglais parlé et écrit indispensable, connaissances *allemand appréciées ;*
— Résidence région parisienne.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 71.741 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

Second Oeuvre du Bâtiment

Notre Société (190 millions de CA et 550 personnes) est en expansion depuis *plusieurs années. Nous sommes filiale* d'un groupe important et nous recherchons :

un Chef Comptable-Adjoint

Le candidat a une bonne formation générale et une spécialisation comptable de niveau DECS minimum. Bien qu'il soit encore *dans la première partie* de sa carrière, il a déjà quelques années d'expérience pratique d'une comptabilité de gestion.

Il sera chargé de mettre au point les procédures comptables du suivi quotidien des comptabilités et veillera à leur application.

Il collaborera avec le Chef Comptable pour définir les nouveaux besoins dans le cadre de la refonte en cours des programmes de traitement informatique, *et pour proposer des solutions nouvelles qu'il contribuera à mettre en place.*

Le poste est à pourvoir à Servon près de Brie-Comte-Robert.

Le salaire prévu ne sera pas inférieur à *90 000 F.*

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier avec lettre *manuscrite et photo d'identité à :*

sperar

WEBER ET BROUTIN
SERVON - 77170 - BRIE-COMTE-ROBERT

hb conseil

Conseil de Direction des cinquante premières entreprises du marché français recherche

Ingénieurs Grandes Ecoles

ayant au moins trois ans d'expérience dans une société multinationale, et connaissant l'allemand.
Ecrire: HB Conseil, 70, rue de Ponthieu, 75008 Paris

Organisme de formation (secteur Distribution)

recherche

2 FORMATEURS (TRICES)

- *Possédant une expérience de* la formation d'adulte dans la distribution alimentaire ou dans l'administratif (comptabilité, secrétariat, droit).
- Capable d'adaptation rapide.
- Aimant les déplacem. (Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est).

Libre rapidement.

Désirant exercer un métier vivant dans une équipe jeune.

Téléph. 828-10-13, 9 h. à 12 h., 14 h. à 18 h. pour rendez-vous.

Importante Société Paris (8e) recherche

JEUNE CADRE

Etudes supérieures, statistiques, économie, comptabilité pour activités d'études.

5 X 8. Salaire X 15. *Participation.* Avantag. sociaux.

Env. C.V. man., photo et prét. sous réf. 9.010, à Axial Publ., 91, Faubourg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

S.S.C.I. recherche pour projets importants en Logiciel de base et démarrage de systèmes temps réel

INGÉNIEURS

CII, SIRIS 3, SIEMENS, MITRA. M. Rivière, téléph. 337-99-22/72, Informatis, 26, r. Daubenton-5e.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE RENOM INTERNATIONAL
- produits touchant aux industries d'art -
crée à son siège de PARIS *un poste d'*

adjoint à la direction commerciale

Basé à Paris, il prendra en charge toutes études, contrôles et recherches commerciales à l'étranger, plus particulièrement *aux U.S.A., et* nécessaires à la Direction Commerciale pour prendre les décisions concernant le développement de la société.

Nous souhaitons rencontrer des candidats :
- minimum 28 ans,
- *d'une excellente formation supérieure* commerciale (+ l'INSEAD ou MBA apprécié),
- parfaitement *bilingues* Anglais (+ espagnol apprécié),
- prêts à voyager *50%* de leur temps,
- d'une excellente présentation.

Dans cette société prestigieuse, un candidat de valeur peut espérer une carrière très intéressante.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 5.130 B,

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

SIAS-ORSAN

Finances - Comptabilité

Le groupe SIAS-ORSAN, CA 500 millions, pratique la D.P.P.O. et étend ses activités dans des secteurs variés : biochimie, agriculture, papier, immobilier.
Son Directeur Financier cherche son Adjoint.
Supervisant les services comptables des divers centres de profit, il sera responsable de la consolidation de leurs bilans, de l'audit interne du groupe, des liaisons avec le service informatique (IBM 3-15) et le contrôle de gestion, et participera étroitement aux études et à la politique financière.
Ce poste, offert à Paris, convient à un diplômé d'une Grande Ecole Commerciale + DECS, *ayant plus de 5 ans d'expérience en comptabilité générale* et analytique, initié au traitement des données comptables sur ordinateur. La connaissance des langues allemande ou anglaise serait appréciée.



Adresser lettre man. et CV détaillé *sous réf. 23489/M* à Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui *s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.*

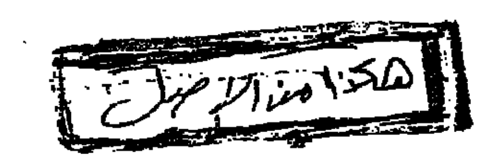
Sté Française à activités multinationales diversifiées
recherche
pour le lancement d'un nouveau produit au niveau européen

UN H.E.C., assistant direct de son Directeur Commercial à PARIS

Ce poste de responsabilité implique une expérience confirmée du commerce international de matières premières ou de biens industriels durables, et l'animation sur le terrain de la force de vente.
Déplacements à prévoir en France et en Europe.

Adresser C.V. sous n° 18103 B à

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

responsable achats

SECOND OEUVRE TECHNIQUE

Notre Groupe, C.A. : 1,5 milliard de francs, 20 % de progression annuelle, a une activité second œuvre technique en plein développement orientée essentiellement sur l'Etranger, principalement les pays du Moyen-Orient. Le volume d'achats de ce département est de l'ordre de 30 à 40 millions par an et le matériel peut provenir aussi bien d'Europe que d'Asie ou des U.S.A. Nous désirons confier la responsabilité de ces achats à un homme habitué aux négociations dans la branche, connaissant bien la climatisation et capable de rechercher les meilleures stratégies. La connaissance de l'Anglais est *indispensable*.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71009/M (à mentionner sur l'enveloppe).
La secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

LE SERVICE ÉTUDES ET RECHERCHES

d'un important Groupe Bancaire

souhaite engager un

INGÉNIEUR
DE HAUT NIVEAU

pour participer au sein d'une petite équipe à la réflexion sur les moyens d'Organisation et d'Informatique avancés.

Technicien de l'Informatique, possédant une large expérience — en particulier dans le domaine du Télétraitement et des architectures de réseaux —, il jouera essentiellement un rôle de Conseil auprès des Etats-Majors des Etablissements du Groupe et d'animation de groupes de travail.

Cette fonction implique des déplacements de courte durée en province.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur dossier sous la référence 4.157 M à notre Conseil Jean PORRACCHIA.



BANQUE INTERNATIONALE

recherche

POUR SA DIRECTION A PARIS LE

RESPONSABLE
DE SON SERVICE

INSPECTION

La préférence sera donnée à un candidat *classe V minimum*

— Bilingue ou trilingue français, allemand anglais ;
— Ayant une expérience bancaire de quelques années avec au minimum 3 à 5 ans dans l'audit d'une banque de dépôt.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 9.901 à ZENITH, 36, av. Hoche, 75008 Paris, qui transm.

PHILIPS

recherche pour son service
DE PROPRIETE INDUSTRIELLE

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN confirmé

Formation complémentaire brevets assurée.



Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo ainsi qu'une enveloppe non timbrée pour la réponse sous référence 416 au : SPID - 209, Rue de l'Université - 75007 PARIS

PARIS
IMPTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son *service informatique* équipé d'un IBM 370/158

Chef de projet
HAUT NIVEAU

CE POSTE EXIGE :
- une formation d'ingénieur grandes écoles,
- une première expérience de 2 à 3 années en informatique de gestion,
- la connaissance du COBOL.

Les capacités d'adaptation, le sens de l'organisation, les qualités d'animation d'une équipe feront des atouts importants pour réussir dans la fonction.
Adresser C.V. avec photo et prétentions sous référence AL 1, à :

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, rue Auber - 75009 PARIS

Burroughs

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial

BURROUGHS vous offre en même temps : — une formation complète et dynamique comme INGÉNIEUR COMMERCIAL dans un domaine informatique en pleine expansion — un début de carrière immédiat avec des contacts professionnels de haut niveau — une rémunération de départ attractive et des possibilités d'évolution rapide. Engagement immédiat.

Une information complète sur la fonction ainsi qu'un rendez-vous dans l'entreprise vous seront donnés en appelant sous référence 250 du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures :
EMPLOI INFORMATION 609.95.95
Vous pouvez également adresser lettre manuscrite et CV (référ. 250) à la Direction du Personnel
230, avenue Laurent Cély
92231 GENNEVILLIERS CEDEX

Emploi Information
609.95.95

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

engagée dans une activité commerciale cherche

UN CADRE

pour diriger le service financier de sa filiale située en plein centre de Paris

Le candidat doit :

— avoir de préférence un diplôme d'expert comptable, ou équivalent ;
— avoir au moins 5 ans d'expérience dans une affaire commerciale ;
— avoir minimum 30 ans ;
— avoir de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Nous offrons une bonne rémunération et de bonnes perspectives de promotion pour un élément capable et dynamique.

Ecr. av. C.V. et photo à Rossel Régies Publicitaires n° 517.571, rue Royale, 112, 1000 BRUXELLES.

IMPORTANT FABRICANT DE
Produits Industriels pour le Bâtiment et les T.P.
CA : 1milliard de F. — 6 usines en France
5600 personnes
recherche un

Chef du Personnel

pour son USINE (800 personnes) située à 30 km Ouest de Paris.

Son rôle est de mettre en oeuvre au niveau de son établissement la politique du personnel de la Société, notamment en matière de recrutement, rémunération, formation, sécurité, relations sociales.

Le titulaire de ce poste devra avoir une bonne formation administrative et sociale et surtout une expérience en usine lui ayant permis d'acquérir une connaissance parfaite de ce métier.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1382 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (8e)
équipée d'un I.B.M. 370/138 DOS VS
temps réel base de données
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

D.U.T. informatique.
2 à 3 ans expérience informatique de gestion.

ANALYSTES
CHEFS DE GROUPE

Formation supérieure maîtrise ou école d'ingénieurs. 3 à 5 ans expérience informatique de gestion. Connaissances langage P.L.1 et expérience problèmes de paies seraient appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/référ. 6.834 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Entreprise Travaux Publics et Bâtiment

C.A. 350 MILLIONS DE FRANCS

recherche

pour prendre la direction de l'ensemble des services comptables du Siège, des Agences et des chantiers étrangers

CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU

(EXPERTISE COMPTABLE)

Expérience pratique confirmée dans la profession préférable mais non déterminante.

Adresser curr. vitae très détaillé et prétentions à : N° 5.303 - PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75081 Paris, qui transm.

SIEGE EUROPEEN DE STE INTERNATIONALE

recherche

L'Assistante du Chef du Personnel

La candidate devra être :
- Une secrétaire de direction bilingue anglais *confirmée* ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation sociale ;
- Le sens et le goût des contacts à tous les niveaux doublé de grandes possibilités d'adaptation.

— Une expérience de 2 à 5 ans dans la fonction personnel serait appréciable ;
— Une présentation soignée et une parfaite éducation sont indispensables.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
N° T 8255 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JOUVENEL ET CORDIER
(3 usines, 1000 personnes, 20% du C.A. à l'exportation)
recherche

technico-commercial export

Formation de base (B.T.S. ou E.N.I.) en *électromécanique. Une première expérience* de la vente de biens d'équipements industriels serait appréciée.

Il sera intégré au sein de notre équipe pour participer au développement des ventes dans les **PAYS DE L'EST** et **l'AFRIQUE DU NORD.**

Déplacements fréquents de 2 à 3 semaines.

BILINGUE ALLEMAND INDISPENSABLE + connaissance anglais souhaitée.

Écrire avec CV détaillé, en précisant la rémunération actuelle à,
M. JOUSSET, sous réf. 12793 (M)

plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.



UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS
recherche

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

d'une de ses plus importantes branches: 900M.CA.
En position de collaborateur privilégié auprès de son Directeur Général, il aura à contrôler la gestion financière mais aussi à élaborer avec lui le management social du département.
Le niveau des responsabilités proposées exige le recrutement d'un élément doté d'un fort facteur de personnalité et d'un passé professionnel particulièrement éloquent.
Son expérience devra être axée vers l'animation des circuits décentralisés de grandes unités de profit et de distribution.
La situation offerte sera de premier ordre.

Adr. dossier de candidature, C.V. dét. à N° 10117.
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 Paris



IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche un

COMPTABLE/AUDITEUR
DE HAUT NIVEAU

pour participer, au sein d'une petite équipe, à la réforme de la direction de la comptabilité, en liaison avec l'informatique.

Il devra assurer le suivi de la mise en place du nouveau système et proposer des réformes de structures et de procédures.

Niveau d'études supérieures avec une expérience de 5 années au moins dans le domaine de la comptabilité des opérations bancaires.

Adressez C.V., photo et prétentions, sous n° 2.336, COFAP, 40, rue de Chabrol — 75010 PARIS, qui tr.

Consultant Service Software

3, RUE LE CORBUSIER - SILIC 254
94-568 RUNGIS CEDEX - TEL. : 686-50-38

recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Expérience FORTRAN.
— Libres très rapidement.
— Anglais.
— Expérience mini-ordinateurs (HP-DEC).

Téléphoner pour rendez-vous.

Importante Société Industrielle
Région Parisienne
OFFRE POSTE

INGÉNIEUR
d'ÉTUDES et de RECHERCHE
département filtration

— E.N.S.I.C. NANCY, spécialisé génie chimique ;
— Débutant ou non, 28 ans minimum ;
— Apte, après période d'adaptation, à diriger travaux d'études et d'essais ;
— Relations extérieures ;
— Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 32.207, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SPIE BATIGNOLLES

recherche pour son département
CATÉNAIRES

- **INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
  E.S.E. - E.T.P. A.M. *ou similaire*
- **ADJOINT TECHNIQUE**
  de très haut niveau.

ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine des lignes de traction par caténaires. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo, références à
SPIE BATIGNOLLES, Lignes THT Caténaires,
13, av. Morane-Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay.

KEPNER TREGOE
6, rue Paul-Gervais, 75013 PARIS

Depuis la mise au point de nos concepts et idées, nous n'avons cessé de contribuer au développement *des Organisations et des Hommes.*
Nous sommes actuellement présents dans 34 pays.
Notre expansion au BENELUX nous conduit à rechercher un candidat

— de nationalité néerlandaise ;
— parlant français et anglais ;
— expérience prouvée dans MARKETING, VENTE, GESTION ;
— esprit de réalisation ;
— motivation réelle pour résultats concrets, avec et à travers les individus ;
— BASE A PARIS, 50 % déplacements au BENELUX.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous n° 7.804, « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ALLIANZ

(quartier ETOILE)
recherche pour secteur

Risques Industriels Incendie

COLLABORATEUR

ayant une solide expérience professionnelle et un bon niveau de culture générale.
Connaissance de l'Allemand souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à ALLIANZ, *Service du Personnel* B.P. 24
75761 PARIS CEDEX 16

LES ÉDITIONS GALLIMARD et le C.D.E.

recherchent un

CHEF de VENTES

pour assurer la direction d'une équipe de jeunes représentants.
Ce poste consiste notamment à recruter, former et suivre des représentants débutants et exclusifs.

Seront particulièrement appréciées :
— Une expérience de chef de vente ;
— Une parfaite connaissance du métier de représentant ;
— Une connaissance approfondie du réseau des libraires français.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo aux Editions Gallimard, Serv. Commercial Recrutement, 5, rue Sébastien-Bottin, PARIS-7e.

SORO
GROUPE ISA/CREUSOT LOIRE

pour sa filiale énergie solaire

en cours de création, recherche

Directeur

Ingénieur haut niveau - Quelques années d'expérience - Goût des contacts commerciaux.

Envoyer C.V. à 38, rue Berthollet - 94110 ARCUEIL.
Tél. : 657-12-63 (P. 13).

TELEDIFFUSION DE FRANCE
Etablissement public de l'Etat
recherche
pour ses services parisiens

INGÉNIEURS

DIPLOMES de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E.

Adresser candidature : Division du Personnel, pièce 618, B.P. 518, 92542 MONTROUGE CEDEX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

RECHERCHE

POUR SERVICES JURIDIQUES DU SIÈGE SOCIAL A PARIS

JEUNES JURISTES

Ils seront formés aux problèmes variés d'un très grand Groupe dans des domaines tels que : droit commercial, droits des sociétés, négociations de contrats à l'échelon international, affaires immobilières, droit du travail, fiscalité...

Formation exigée :

DOCTORAT EN DROIT PRIVÉ

quelques années de pratique seraient appréciées.

Larges perspectives de carrière dans un Groupe de premier plan.

Envoyer dossier de candidature sous n° 591479 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Importante Société du Domaine Nucléaire

recherche

POUR CONTROLE DE SES FILIALES FRANCE ET ETRANGER

CADRE COMPTABLE

Le candidat devrait avoir une formation du niveau ESSEC - HEC - SUP de CO, DECS expertise-comptable ou équivalent.

Il exercera ses fonctions dans la Région Parisienne - Banlieue Sud.

S'agissant d'une création de poste, quelques années d'expérience dans un poste similaire seraient appréciées.

Adresser C.V. et photo à No 24214, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

METOX

FABRIQUANT COMPOSANTS ELECTRONIQUES (PASSIFS)

recherche :

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Connaissance connecteurs C.I.

Travail itinérant Région parisienne éventuellement province.

Age minimum 35 ans — Possédant voiture. Libres immédiatement.

Pr rend.-vs, contactez *Mme* Bonnetou 028-96-35

BANQUE IMPORTANTE

CHEF DE FILE D'UN GROUPE BANCAIRE A RAMIFICATION PROVINCIALE, recherche :

ADJT DIRECTEUR ENGAGEMENT

(crédit direct ou en participation)

Ce poste sera proposé à un candidat faisant montre de personnalité et bénéficiant d'environ 10 ans d'expérience dans le domaine

- de l'exploitation bancaire ;
- de l'étude des crédits à court et moyen terme,
- *et de la gestion administrative des dossiers*

La rémunération sera discutée librement.

Envoyer curriculum vitae à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, sous la référence 7700 M.

SOCIETE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche dans le cadre de la loi sur Emploi des jeunes (moins de 25 ans)

2 JEUNES DIPLOMES

Grandes Ecoles (H.E.C., Arts & Métiers,ESSEC, Sup. de CO.)

Après 2 ans de formation au siège à Paris, il leur sera confié en Afrique des postes leur permettant d'accéder aux fonctions de :

Directeur d'Exploitation

Adresser lettre manuscrite C.V.,et photo s/réf 8815 à P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 - qui transmettra -

---

SOCIÉTÉ D'ÉDITION JURIDIQUE PRATIQUE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE recherche

1) JURISTE

Possédant une MAITRISE ou un D.E.A. DROIT PRIVE

pour assurer, en tant qu'attaché à la Direction de la rédaction, la coordination de travaux affectant l'ensemble des publications de la société.

2) FISCALISTE

Ayant plusieurs années d'expérience professionnelle pour collaborer à la rédaction des publications de la société.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet en indiquant rémunération souhaitée aux :

EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES 19, rue Peclet, 75739 PARIS CEDEX 15.

Organisme social national recherche

CADRE EN ORGANISATION

administrative, niveau études supérieures, expérience en organisation nécessaire.

SA MISSION :
- Etude des circuits administratifs
- Réalisations d'analyses fonctionnelles
- Conception d'imprimés
- Mission de conseil.

Ecr. av. C.V., photo et prétent. s/réf. 1.029/M, à BAC Personnel Conseil, 27, avenue Pierre-Ier-de-Serbie - 75116 Paris.

STE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES recherche

INGÉNIEUR

AYANT :
- Expérience de la conception des bâtiments métalliques à un niveau.
- Connaissance approfondie en informatique scientifique et de gestion.

ANGLAIS APPRECIE

Env. C.V. et photo (retournée), à ETS PRIVE - Service du Personnel - 61, rue Victor-Hugo, 94701 MAISONS-ALFORT

SOCIÉTÉ SEDAP recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL - IBM - OS

PROGRAMMEUR PL1 - IBM - OS

PROGRAMMEUR COBOL - BULL 6000 Débutant s'abstenir

Téléphoner ou écrire à SEDAP, 197, rue de Bercy - 75012 Paris Téléphone 346-12-35 (poste 47-88), M. GUILLAUME.

Le Centre de documentation d'une gde entreprise nationale recherche

1) DOCUMENTALISTE début.

de format. scientifique : maîtrise de mathématiques, physique ou chimie complétée par un diplôme du niveau I.N.T.D.

Lieu de travail : banl. OUEST.

2) AGENT de maîtrise déb.

possédant diplôme niv. : I.U.T. et spécialisé dans les sciences de l'information. Connaissances scientifiques souhaitées.

Lieu de travail : région de FONTAINEBLEAU

Envoyer très rapidement C.V. à M. GUIMARD, 11, r. Servandoni, 75006 PARIS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

N 3 ASSISTANT confirmé pour travaux révision

STAGIAIRE D.E.C.S. complet

Ecrire Cabinet TUILLET, 22, rue de la Banque, 75002 PARIS

COLLABORATEUR gd standing, contacts haut niveau, possibilité gains importants. - 236-12-30.

IMPTE STÉ DE SERVICE quartier BOURSE, cherche CAISSIERE ou CAISSIER expér. Apte à assurer également le contrôle et le suivi des opérations comptables. Env. C.V., photo et prétent. s/n° 712 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

Grosse entreprise BTP recherche

1) Pour son siège Sud-Est UN JURISTE, minimum licence, expérimenté Droit des sociétés, Droit commercial et Droit du travail, pr serv. précontentieux.

2) Pour chantier ARABIE SAOUDITE, UN MEDECIN, connaissant medecine générale et petite chirurgie, anglais indisp. Retour en France ts les 6 mois. Salaire intér. Départ en célibat. Env. C.V. détaillé et prétent., à SAF, 10, rue Puget, 06100 NICE.

IMPORT. BUREAU D'ETUDES siège social PARIS recherche

INGÉNIEUR AUTOROUTIER

diplômé d'une Grande Ecole, cet ingénieur a acquis une bonne expérience en projets d'exécution, sa disponibilité personnelle lui permettra de travailler, soit en France, soit à l'étranger.

Vous êtes prié d'écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous référence 911 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORT. SOCIETE RECH.

DOCUMENTALISTE

bilingue (anglais), système Sélecto.

Téléphoner Chef du personnel, au 776-42-32, pour rendez-vous.

Rech. assistants, maîtres-assistants physique et chimie, enseignant à l'Université. — Ecrire P. P. P., 12, rue Léon-Cogniet, 75017 PARIS.

Equipée de C.I.I.-Honeywell Bull 66-20 et 61-60, recherche

PROGRAMMEUR SYSTÈME

Formation GCOS - IDS - TDS indispensable.

PROGRAMMEUR COBOL

DEBUTANT

Formation Bac informatique ou IUT.

Env. C.V., photo et prétent. à J. BOREL INTERNATIONAL, Service Informatique, 33, av. du Maine 75735 Paris. Cedex 15.

Rotork motorisation vannes recherche

CHEF COMPTABLE

Niveau DECS. Comptabilité décalque manuelle. Bilingue. ANGLAIS exigé. Bilan, paie, déclarations sociales et fiscales, réglementations change import - export, problèmes administratifs. Expérience 5 ans min. dans le poste similaire. Ecrire avec C.V. et prét. à : 124, rue de Clignancourt, PARIS-18e.

ORGANISME IMPORTANT recherche

DÉLÉGUÉS

- Bonne formation générale ;
- Expérience de la vente ;
- Age minimum 30 ans ;
- Possédant voiture ;
- Déplacements en province — SECTEURS : SARTHE - ORNE — courte durée mais fréquents.

CONNAISSANCE Assurance maladie appréciée.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR

Adresser C.V. et photo sous référence 1794 à : INTER PA - B.P. 508 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

BANLIEUE SUD (15 km de Paris par autoroute)

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE Diplômé (ée)

RECHERCHE SYNTHÈSE ORGANIQUE

Quelques années d'expérience industrielle dans ce domaine.

13e mois - avantages sociaux - restaur. d'entrepr.

Env. C.V. manuscrit, photo et prét. n° 31.253, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

recherche

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

- Il est chargé du recrutement, de la formation et de l'animation de son équipe de vente.
- Après étude de marché, il propose et applique des plans d'action pour chaque programme.
- Il a une expérience de 3 ans dans un poste similaire (si possible dans le secteur aidé).

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° T 0287 M REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

SOCIETE D'ARCHITECTURE dont les bureaux sont situés à PARIS

recherche

JEUNE ARCHITECTE DIPLOMÉ

inscrit à l'ordre des Architectes pour étude de dossiers de bâtiments industriels et établissement de toutes formalités nécessaires.

Adresser demande, C.V. et photo ss la réf. 48.218 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Importante Entreprise Travaux Publics recherche pour la division terrassement de son Siège Social à LA DEFENSE

CADRE INFORMATIQUE TECHNIQUE

- Pour prendre en charge sa cellule de calcul automatique.
- Connaissances topographes et métrés sur terrassements souhaitées.

Envoyer curr. vitae, photo, sous référ. n° 3.782, L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante société à établissements multiples constructeur de véhicules industriels poids lourds recherche pour sa direction régionale parisienne

UN CADRE COMMERCIAL DE VENTE

statut V.R.P.

Conviendrait à vendeur haut niveau, dynamique, accrocheur, introduit dans la profession. Formation sur les produits assurée. Nécessité résider dans région parisienne et posséder voiture. Fixe + intéressement + frais voiture. Poste intéressant pour candidat motivé.

Ecrire no T. 000.340 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PRESSE

recherche

pour son service de Documentation

CADRE

(H. ou F.)

Sérieuse expérience des questions et des milieux politiques, administratifs et financiers indispens.

Adresser curriculum vitae détaillé à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour usine d'environ 600 ouvriers banlieue parisienne INGENIEUR, CHEF DE SERVICE CONTROLE possédant expérience dans domaine mécanique générale de précision depuis plusieurs années avec fonction de responsabilité. Connaissance de la langue allemande exigée. Ecr. n° 711.788, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Important Cabinet Expertise COMPTABLE recherche COLLABORATEUR diplômé ou finaliste, minim. 3 ans expér. révision. Ecr. indiquant âge, références, sal. demandé, à MINET Pub., n° 3.618/0, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transm. Discrétion absolue assurée.

Recherche cadre bancaire, cinquantaine, pour assurer gestion et secrét. gén. Env. C.V. au no 7.813, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L.T.M. CONSULTANTS recherche pour une Société de TRANSPORT national et international, solidement implantée

DIRECTEUR D'AGENCE

REGION EST (68)

Le candidat devra posséder avant tout des aptitudes commerciales ainsi que des qualités de gestionnaire et d'animation pour assurer le développement de cette agence en création dont l'activité s'étendra à tous modes du transport national et international. Expérience indispensable. Langue allemande parlée et écrite. (Réf. 295/M.)

ATTACHÉ COMMERCIAL

SAINT-LOUIS (68)

pour les secteurs de St-Louis et R. F. A. Indispensable : jeune candidat pouvant justifier son goût pour la vente par sa formation ou par son expérience. Allemand parlé et écrit exigé. (Réf. 292/M.)

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions sous référence du poste à L.T.M. CONSULTANTS Département Sélection Cadres Tour Horizon, 52, quai National, 92806 PUTEAUX

Recherchons

TRADUCTEUR

français, arabe, éventuellement anglais. Formation universitaire ou expérience exigée. Salaire avantageux - 526-61-40

BUREAU D'ETUDES recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé grandes écoles, formation complémentaire économique souhaitée pour études dans le domaine des systèmes de transports terrestres ou maritimes et de la distribution.

Adr. C.V. et prét. à CERLIC, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES

BUREAU D'ETUDE recherche pour son secteur logistique

UN INGÉNIEUR-CHEF DE PROJET

UN INGÉNIEUR CONFIRME

ayant expér. de 3 à 5 ans en méthode, organisation, manut., transports, distribution. Adr. C.V. et prét. à CERLIC, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES

Cabinet International de Conseil Immobilier, rech.

JEUNE ÉCONOMISTE

ou équivalent. Formation en Suisse pour études et recherches. 2e langue : anglais, allemand ou espagnol. Ecrire avec C.V., photo et prét. à Larry Smith Consulting, 7, r. Caumartin (9e)

Important Fabricant de meubles, Paris (20e) rech. pour Directeur Exportation

SECRÉTAIRE TRILINGUE

Allemand, anglais. Ecr. s/réf. 1100, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Ecole Technique Privée sous contrat recherche

PROFESSEUR STENODACTYLO

Diplôme exigé B.T.S. Téléph. : 607-82-35

DEPLACEMENT EST DE LA FRANCE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR FORTRAN

Niveau DUT ou IUT connaissant cartes contrôle IBM/OS

Se présenter SRS 66, rue de Provence, 9e 285-43-37

EU SELEC

Travail Temporaire recrute pour groupe bancaire très important

UN CHEF COMPTABLE

en compte bancaire, classe 7 DECS nécessaire. Se prés., 63, av. F.-Roosevelt-8e. 225-61-10 + 256-37-20 +

REXROTH - SIGMA recherche pour Bureau LEVALLOIS

INGÉNIEUR

- Parlant allemand,
- Pour poste technico-ccial,
- Connaissance électronique,
- Applications principales commande numérique,
- Expérience dans ce domaine,
- Visite clientèle toute la France.

Ecrire avec C.V. à no 31.725, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS (6e) recherche

COMPTABLE QUALIFIE

pour traiter dossiers P.M.E. Expérience cabinet exigée.

Env. C.V. et prét. à no 32.135, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société 25 personnes, filiale Groupe Suédois recherche d'urgence

CHEF COMPTABLE

- niveau D.E.C.S. ou B.P. pour comptabilité, situations mensuelles, bilan.
- Anglais souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo, prétentions à : PERSTORP S.A., 15, boulevard de la Muette, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

REXROTH - SIGMA recherche pour Bureau LEVALLOIS

TECHNICIEN

- pour assurer mise en service et service après-vente de matériel électronique pour applications à commande numérique,
- connaissance allemand souhaitable,
- suppose déplacements fréquents toute la France.

Ecrire avec C.V. no 31.729 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE DE CONSEILLERS DE DIRECTION recherche un

AGENT COMMERCIAL DYNAMIQUE

Après formation, il sera chargé de présenter les activités de la Société auprès des directions d'entreprise.

Agé de 30 ans minimum, le candidat possède :
- une expérience de la commercialisation dans le secteur des services,
- une bonne connaissance de la vie des entreprises.

Adresser C.V. détaillé à :

CTM ERGOS TECHNIMEDIA Département Recrutement 45, rue de l'Est, 92100 Boulogne.

EDITEUR DE PERIODIQUES DIVERS recherche

RÉDACTEUR POLYVALENT (H. ou F.)

(excellent français exigé)

pour rewriting, mais aussi interviews, reportages variés et coordination des travaux confiés à des pigistes extérieurs.

Ecrire avec C.V., photo et prét. no 48.235 P.A. - SVP, 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

DISCRETION ASSUREE

SOCIETE DE CREDIT RECH.

PROGRAMMEURS

P.L. 1 IBM 370/138 OS/VS Min. 2 ans d'expér. 5 X 8 X13. Restaurant d'entreprise Env. lettre manuscrite et C.V. Chef du Personnel B.P.- 720-08 75361 PARIS CEDEX 08.

URGENT - STE D'INTERIM en expansion recherche pour ASNIERES (92)

UN RESPONSABLE D'AGENCE

très introduit dans les milieux administratifs et industriels. Fixe + commissions Adr. C.V. ENTEX, 15, rue de Toulon, 92380 GARCHES.

La ville de NANTERRE 100.000 habitants - recrute *UNE PUERICULTRICE D.E.* 5 a. ancienneté profess. minim. Pour direction crèche familiale. Logement assuré à titre onéreux avec indemnité de compensation partielle du loyer. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire de Nanterre.

S. E. R. B.

INSTITUT DE RECHERCHES ECONOMIQUES APPLIQUEES A L'INDUSTRIE VENANT DE SE CREER recherche UN 1er COLLABORATEUR CADRE

INGÉNIEUR DÉBUT.

qualités recherchées :
- Aptitude aux contacts et à l'expression écrite.,
- Dynamisme.

ET SI POSSIBLE :
- FORMATION TYPE I.A.E.
- LANGUE ALLEMANDE.

Ecr. av C.V., prét. no T 00304 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

SOCIETE DE SERVICES en relations avec compagnies aériennes. Effectifs : 400 pers. C.A. : 50 millions ; en croissance rapide recherche

SON CHEF DE SERVICE PLANNING

pour réorganiser et gérer le service.

MISSIONS ESSENTIELLES :
- Tenir à jour les programmes d'activité.
- Définir les effectifs et les moyens matériels correspondants.

Ce poste autonome nécessite une maîtrise parfaite des techniques de planning, ainsi qu'un sens développé du contact.

Rémunération de l'ordre de 60.000 F.

Lieu de travail : ROISSY.

Adres. lettre manuscrite + C.V. + photo aux : SERVICES EUROPEENS DE SELECTION, 8, bd Voltaire, 75011 PARIS. (Réf. L.B. 346.)

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

minimum 35 ans spécialisé grosse mécanique expérience pétrochimie, pour déplacements Afrique du Nord MEDIA-TECHNIQUE 2, boul. Montmartre, PARIS-2e Tél. 246-13-71, dem. M. Guervin.

GRAVEURS sur machines à divisées linéaires ou circulaires

GRAVEURS PENTOGRAPHES connaissant les graduations

SOPRAS 100, bd Voltaire (11e) 355-36-49

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. + photo no 3.306 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Sté Etudes Financ./Bourse rech.

PROGRAMMEUR DÉBUTANT

dégagé O.M. - Possédant D.U.T. ou équiv. - PL1 et ou FORTRAN Ecrire C.V. avec prétentions S.F.T.I.F., 125, rue Montmartre, 75002 PARIS

Importante Société d'Expertise Comptable offre postes à PARIS

CHEFS DE MISSION

sur dossiers intéressants de SURVEILLANCE COMPTABLE

Ces postes nécessitent 4 ans d'expérience minimum, le désir d'évoluer techniquement en assimil. la méthode d'Audit. Formation asurée.

Ecrire à HELIOS FRANCE 7, r. de Chaillot, 75116 PARIS Discrétion garantie

---

MITSUI Cie EURO S.A. Filiale en France de la plus gde Sté japonaise de commerce internationale. recherche pour son département produits sidérurgiques JEUNE HOMME parfaitement bilingue français-anglais. Diplômé universitaire. Ayant si possible expérience du marché.

Adresser C.V. et prétentions à : M. ROULIN, 37, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, PARIS - 8e.

Jne mécanicien pr rénovation voit. ancien. Format. par spéc. Bugatti, avenir assuré chez coll. Tr. haut sal. ap. format. si sér. Libre de suite, libéré O.M. Téléphoner au 491-82-86 ou écrire au no 6 584. « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société Ingénieurs-Conseils PARIS recherche

INGÉNIEUR ÉTUDES V.R.D.

diplômé d'une Grande Ecole, ayant une expérience de quelques années en études de réseaux eau et assainissement. Cet ingénieur sera disponible pour travailler à l'étranger. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Veuillez écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous référence 918 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Importante Société d'ingénierie recherche pour mission au MOYEN-ORIENT

INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

De formation supérieure, cet ingénieur aura acquis une bonne expérience dans le domaine des ponts mobiles (mise en place du matériel contrôle d'exécution), acquise pour partie à l'étranger.

Pr ce poste, auquel sont attachés les avantages de l'expatriation, la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les candidats intéressés sont invités à prendre contact rapidement en écrivant (joindre C.V. + dernière rémunération annuelle) sous référence 888 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

ORGANISME PUBLIC proche banlieue SUD recherche

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

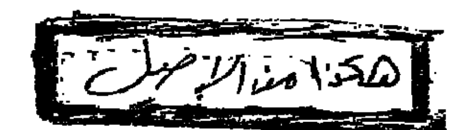
Jeune homme licencié de Gestion, ESSEC, SUP. de CO. Dégagé O.M. Ayant une première expérience.

Envoyez C.V. et prétentions ss no 41.326 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

93390 CLICHY-SOUS-BOIS 23 000 habitants, CES, CET. *Recrute par* MUTATION 3 CHEFS DE BUREAU ou REDACTEURS ayant vocation à ce grade pour diriger.
- Service Personnel (dont paye informatisée).
- Service action sociale et santé.
- Service socio-éducatif (écoles, centres de loisirs, vacances).

Conditions statutaires possibilités de logement à titre onéreux.

Adresser C.V. à M. le Maire de Clichy-sous-Bois (93390). Secrétariat général.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

représentation offres

REPRÉSENTANT EN PUBLICITÉ MULTICARTES

Vous travaillez actuellement sur la Banlieue Parisienne et connaissez bien les Agences Immobilières de votre secteur.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR :

UNE CARTE SUPPLÉMENTAIRE

avec la représentation d'un important Quotidien National

Il s'agit d'une réelle opportunité pour candidat de valeur - Situation assurée.

Écrire Nº 703 M. à RÉGIE-PRESSE 85 bis rue Réaumur 75002 Paris. qui transmettra

Cherch. Représentants multicartes bien introd. dans les entreprises pour diffusion articles cadeaux d'affaires. Écrire : Ets Burdeyron, à Chanos-Curson, 26600 Tain-L'Hermitage

GROUPE INDUSTRIEL recherche

REPRÉSENTANTS EXPÉRIMENTÉS

pour vente matériels : protection et sécurité alarme électrique coffres-forts. Résidence région parisienne. Prospection province. Fixe + frais + commissions. Ecrire à COGEFI/D, Tour Septentrion, PARIS-LA DEFENSE. 92400 Courbevoie — Cédex 9.

Boulangerie-Pâtisserie (spécialités portugais.) rech. URGENCE REPRESENTANTS qualif., disp. voiture (fixe + commission). Ne pas se prés. Envoyer Candidat. avec C.V. : S.A.R.L. GRIMA. 67, rue Boursault, 75017 PARIS

représent. demande

Pour Midi-Pyrénées, résidant région TARBES-LOURDES, grde expérience commerciale, nombreuses références et introductions. Recherche représentation produits de consommation ou bien d'équipements courants. Ecr. : FERRE Rés. Montpensier CAUTERETS 65110

propositions diverses

CADRES AYANT UN PEU SERVI...

... Vous qui avez dans les 30, 40 ou 50 ans, on a toujours besoin de vous dans l'Industrie ou les Affaires. Les clients de CHUSID prouvent, constamment, que ce sont là les années de travail les plus riches et les mieux rémunérées de leur carrière. Pour savoir comment les Cadres « ayant un peu servi » ont abordé le tournant de leur vie professionnelle (et personnelle), vous êtes invités à rencontrer l'un de nos Conseils en carrière, sans engagement ni aucuns frais. Téléphonez ou écrivez pour prendre un rendez-vous personnel et confidentiel.

Frederick CHUSID et Co.

FRANCE

Conseils Internationaux en évaluation de Cadres et en avancement de Carrières

6, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : 225-31-80.
35-37, Fitzroy Street, LONDON W 1 P 5 AP 580-78-61

Sociétés affiliées à l'étranger.
Nous ne faisons pas de recrutement.

Part. ch. tableaux anciens 17e et 18e. Ecrire : nº R 6626, Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX

enseignem.

LANGUES tous niveaux tous diplômes
Particuliers et entreprises
Petits groupes et individuels
LÆTITIA - Ecole des Langues
1, carrefour de l'Odéon, Paris-6e.
633-37-85 - 033-99-48

cours et leçons

MATH Rattrapage par Prof. expérimenté. Tél. : 278-77-71

Américaine donne cours privé en anglais. Pour renseign., tél. au 325-23-47

J.F. étud. nation. espagn., donn. cours espagnol de tous niveaux. Ecr. nº 6580, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. comm.

Représentant visitant

MIROITERIE - VITRERIE

encadrement Rhône-Alpes, Provence cherche carte complémentaire. Dépôt possible.

Ecrire HAVAS LYON, Nº 9.

Constructeur d'immeubles rech. capitaux intérêt 15 % garantis sur appts locatifs. Entr. Gandolfi - 883-84-69

formation professionnelle

Formation Continue

D.U.T. INFORMATIQUE

1 an, temps complet pour demandeurs d'emploi et salariés d'entreprises.
Quelques places disponibles.
Début : 14 novembre.
I.U.T. VILLETANEUSE, FORMATION CONTINUE, avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE. Tél. : 822-80-60.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

A vendre 404 PEUGEOT, année 1966, puissance 9 CV, amortisseurs refaits, parf. état carrosserie et intérieur. Prix 2.500 F. Tél. 020-85-46, à partir de 18 h.

DATSUN 260 Z 2 + 2, gris métallisé, 1977, 23.000 km, vraiment exceptionnelle. M. VERMONT, 524-57-70, 9 h. 30 à 12 h.

+ de 16 C.V.

COUPÉ B.M.W. 30 CSI
1975, état exceptionnel, 35.000 km Téléph. : 527-16-55, hres repas.

divers

VOLKSWAGEN PASSAT - SCIROCCO GOLF - AUDI
97, rue Michel-Ange, Paris-16e. 224-71-50.

box parking

MARCHE DES NOTAIRES (16e) - R. J.-RICHEPIN. Sous-sol. Tél. 203-94-83. Me Broquisse

bateaux

PPTAIRE - Part. vd Vedette Baglietto 16,50 m, état neuf. Visible port Saint-Laurent-du-Var, NICE (93) 81-46-93.

demandes d'emploi

AMERIQUE ou EXTREME-ORIENT

33 ANS - BANQUE INTERNATIONALE

EXPÉRIENCE COMMERCIALE ET BANCAIRE
9 ANS PLACES ÉTRANGÈRES DONT 6 ANS

AU JAPON

NATIONALITE FRANÇAISE
Langues : Anglais, Italien, Japonais

désire joindre BANQUE ou SOCIETE pour carrière avec AGENCES, FILIALES EXTÉRIEURES ou AFFAIRES INTERNATIONALES

Ecrire sous nº 1.572 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

J.H. célibataire, 26 ans, étudie toutes propositions de gérance salariée. Ecrire SALICIS, 2, rue Micolon, 94140 ALFORTVILLE.

AMERICAN BA, ENGLISH/SPEECH seeks position teaching, literature, editting, mass media. R. Sauve, villa David, Vincennes 94300, or T. 700-13-30, 3-5 PM.

CHEF DE SERV. JURID. 40 A. gde expérience droit maritime et terrestre, niv. doctorat, droit privé, dipl. Inst. droit des affaires, CAPA, anglais courant, ch. situat. stable et intéressante, milieu juridique ou affaires. Ecr. nº 1 763, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR A.M. 34 ANS de Conseiller informatique près grand administration, expérience passée dans S.S.C.I., étudie toutes propositions. HAUTE RESPONSABILITE. Ecr. nº 7.798, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ÉCONOMISTE
26 ans, licence + DES SC. ECO + I.A.E. + Centre d'études des communautés européennes. Bonne connaissance Anglais., ch. poste d'ETUDES ECONOMIQUES et FINANCIERES du développement régional. FRANCE ou ETRANGER. Ecr. nº 77.344 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ANIMATRICE TELEX
grande expér., sens des respons. cherche poste stable Paris. Ecr. T 000.264 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION MAQUETTISTE
J.F. 33 a., bnes connaiss. techn. impression, format. artistique, cherche place dans la presse. Ecr. nº 6.581 « le Monde » Pub., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

HOMME DE COMMUNICATION
Formation supérieure ancien collaborateur d'un grand quotidien parisien, parfaite expression écrite et orale. Relations au niveau le plus élevé, en Europe, dans milieux politiques et avec partenaires sociaux. Actuellement collaborateur d'un grand mensuel européen, connaît parfaitement la Communauté et surtout l'Allemagne, rech. poste avec larges initiatives dans une entreprise de presse ou dans service d'information d'une société industrielle ou commerciale. Ecr. nº 6.581 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

GESTION CCIALE, VENTES
Cont. 1 an. Assist. Direct. Ccial Market. 30 a., 8 a. exp. indust. Lic. Sc. Eco. Docto. gestion (Market.), domaines électroniq., distribution, autres, 869-05-64, de 17 h. à 21 h.

TRAD. DOCUMENT. QUADRILINGUE
Allemand (maternel), Anglais, Espagnol, Français, propose services à Société ayant relations internationales. Ecr. nº 1.772, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPR.
Redécouvrez le cadre supérieur dont l'EXPERIENCE n'a pas de prix : un MANAGER, gestionnaire multination. France, C.E.E., Afriq., dont les facteurs d'appréciation sont : formation, capacités, personnalité, potentiel, aspirations, motivations, désirs, dont les relat. humaines sont en tête de ses préoccupat., vs offre sa collaborat. en fonction des désirs, souhaits, besoins, pour vous élaborer dans une ambiance de travail, une rétribution adéquate. Offre pour France, C.E.E., Afrique. Ecrire à nº 2.329, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

E.C. STAGIAIRE 26 ANS
D.E.C.S. complet, maîtrise gest. ANGLAIS/ESPAGNOL cherche
STAGE 2e ANNEE
Sud-Ouest de préférence Ec. nº T. 000067 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR INFORMATICIEN 35 ans cherche poste (Avignon) ou région parisienne 12 ans expérience Matériel IBM (DOS, OS) T.P. (CICS, WESTI, IMS), DL1, Assembleur, COBOL, PL1, RPG Chef de projet (industrie) Ingénieur système Changement souhaité pour raisons familiales Société de service s'abstenir Ecr. nº 1.800, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Jne Hme, études sup. SC. ECO, dynamique, passionné et curieux, recherche travail de relations et responsabilités domaine International. Ecrire DAG, 65, r. de Rivoli, Paris-1er, q. tr.

INGEN. ECP + Sc. P., 42 ans, 5 ans marketing industriel, 11 a. développement technique et commercial, secteurs parachimie et mécanique, étudie tte proposit. Ecr. nº 1.784, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professeur EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE ch. heures supplémentaires Paris, école, gym. volontaire. - Tél. 271-61-47.

DIRECTEUR DES VENTES
31 ans - BIENS D'EQUIPEMENT

Diplômé ingénieur électricien-mécanicien. Formation commerciale I.A.E. PARIS. 6 ans d'expérience animation et direction des ventes dans secteurs construction électrique et manutention.

recherche

DIRECT. COMMERCIALE, VENTE, MARKETING.

Ecrire Nº 000098 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LICENCIÉE SC. ECO. GESTION
26 ans, 3 ans d'expérience, cherche poste

CADRE FINANCIER EXPORT

— Coface ;
— financement moyen et long terme ;
— préfinancement, calcul des coûts.

Ecrire sous le numéro 7806, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DOCTEUR D'ÉTAT
(sciences physiques)

32 ans. Disponible immédiatement - 8 ans de recherche dans laboratoire d'organisme d'Etat.

Recherche poste :
— Ingénieur Développement Recherche.
— Ingénieur Technico-Commercial.

Etudie toute autre proposition.

Ecrire sous le numéro 1.751, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

GRÈCE
INGÉNIEUR FRANÇAIS (43 ans)

16 ans expérience bâtiments travaux publics INSTALLE A ATHENES cherche collaboration avec société déjà installée ou désireuse implantation en Grèce, domaine indiff. Réponse assurée à toutes propositions sér.

Ecrire nº 77.319 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CADRE TECHNIQUE ET GESTION
DIPLOME C.N.A.M.

Ingénieur 35 ans - 12 ans expérience Industrielle P.M.E. Ingénierie.

D.E.S.E. Economie et Gestion Marketing Industriel. I.A.E. + D.E.C.S.

Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le numéro 77318 M., à Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR E.T.P. + I.E.A.

expérience de 5 ans en

ASSISTANCE TECHNICO-COMMERCIALE et MARKETING

de produits bâtiment cherche poste similaire toute industrie : Sud-Est, Rhône-Alpes ou Paris.

Ecrire sous le numéro T 00277 M., à Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE. — Licence + DES Dt privé, diplômé Inst. DT des affaires. Bonnes connaiss. anglais + comptable. Grande expérience : contentieux, avoués avocats. RECHERCHE : situation similaire, secrétariat général ou autre poste responsab. (Section B).

DIRECTEUR DE VENTE. — H., 45 ans, 20 ans d'expérience de cadre commercial, dont 10 ans dans la fonction de direction, d'animation et de gestion d'une importante force de vente. Homme de contact et de terrain. Très grande disponibilité.

ETUDIE toutes propositions (Section F).

CHEF DE PUBLICITE. — 43 ans. Très qualifié : 10 années expérience graphisme création et commercial. RECHERCHE : poste à responsabilités chez annonceur (Section F).

CADRE SUPERIEUR EXPORTATION. — 50 a. Longue expérience marchés asiatiques et africains produits industriels, biens d'équipement, organisation réseaux de distribution. Parfaite connaissance technique exportation (COFACE, transit, shipping, etc...). Très bien introduit sur l'Afrique. RECHERCHE : société désirant développer ses exportations (Section B).

ANPE

s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS. CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

URBANISTE, 27 a., D.I.U.P., 2 a. d'exp. profess. diplôm. etud. urb. E.H.E.S.S. et CERCOL univ. Paris II, ch. empl. Lib. de suite. Ecr. Lacard, 74, r. Halle, 75014.

DIRECTEUR ADMINISTR. et FINANCIER, 35 ans
4 lang., large expér. ds import. Multinationale industr. et sur opérations inter., responsabilités touj. assumées avec succes, ch.
POSTE DIRECTION FINANCIERE
ds sté importante avec activités à l'EXPORTATION
Rémunération élevée. Ecrire nº T 00.278 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H. 28 ans, dég. O.M., dipl. Ecole Commerce ECCIP + une année Commerce Extérieur ch. situation Equipe de vente TRANSIT IMPORT-EXPORT. Ecr. nº T 00279 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. Maîtrise de gest. dauphine, DESC expér. banque. Cabinet ch. emploi stable. Ecr. HAVAS CONTACT 156, boul Haussmann, 75008 PARIS, nº 68.321.

J.H. 25 ans, B.T., C.A.P. électrotechnic, 3 ans expérience dépannage alarme, ch. situation stable. HAGEGE, 12 Le Pré-de-l'Enclos, 95400 Villiers-le-Bel.

Cadre sup. 39 a., conn. parfait. l'All., l'Arabe et l'Angl., bien introd. en R.F.A. et ds pays arabes, ch. poste à respons. Comm., Gest. Anim. et coordin. dans P.M.E. Etud. tte propos. Ecr. nº 1.801, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. Monteur frigoriste P. 2, rech. place stab. Libre de suite. Ecr. nº 60.710 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Hme 26 a., licence Sc. Eco Gestion, CHEF DE SERVICE, responsable administratif locaux et personnel, relations fournis., budgets, ch. empl. cadre position hiérarchique ou fonctionnelle. Ecr. nº 7.805, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Prof. de maths donne cours part. 6e à term. - 548-40-15. De Phily, 75, rue de Lille (7e).

H. 40 a., tr. sér., chef rayon long exp. vente Bazar, cap. dir équip., rech. situat. intéres. ou gérance app. (Reprès. s'abst.). H. MYRE, 5, Square Ch.-Foucauld, ORLY. - 684-09-72.

VOTRE HOMME EN ALLEMAGNE
Français, 31 ans, lic. Sc. Eco., homme de terrain, 8 ans exp. professionnelle depuis 4 ans en R.F.A. 3 ans directeur général filiale allemande Société française de distribution (Marketing, gestion administration), recherche position similaire au sein d'une équipe dynamique. Branche indifférente. MARREAU, Goseriede 47, D-2833 HARPSTEDT.

Jne Fme 30 ans, excellente présentation, expér. secretariat de Direction, Dactylo, bilingue anglais, notions allemand, ch. poste stable collaboratrice, préférence contacts clients. Tél. : 905-11-73.

CADRE CCIAL EXPORT très introduit auprès importateurs mat. indust. et ent. bât T.P. aux Pays Arabes et Afriq. Tél. 8 h. à 13 h. 656-81-38.

Secrétaire comptable expérim. ch. place stable près gare de Lyon ou banlieue Sud-Est. Ecr. nº 6.581, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PHYSICIEN, niv. doctorat, H., 34 a., américain bilingue 7 ans expér. : rech. fond. enseignem. supér., trad. tech., télécom. Libre immédiat. Ecr. Martin Smith, chez M. André Seprière. Romagne, 86700 Couhé 49-87-70-67.

F. libre mardi, mercredi, ch. emploi comme employée bureau classement, même manutention. Ecr. nº 6.579, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur « recherche-développement » débutant, diplômé de l'I.N.P. Grenoble en génie physique, ch. emploi dans région quelconque. J.-L. Desvaud, 22, r. Hélène-Boucher, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. (35) 66-59-98.

Industriels, si vous chercher à pénétrer dans le domaine AGRO-ALIMENTAIRE secteur PACKAGING ou similaire 2 JEUNES CHEFS DE PRODUIT rompus aux négociations industrielle au niveau technique et marketing vous offrent leur savoir-faire. Pour prendre contact, écrire nº 31 853 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J.F. COMPT.-MECANOGRAPHE très expérmentée, sens respons. ch. emploi stable, libre de suite. Ecr. nº 1 785, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J'ai 30 a., 5 a. d'exp. ciale et un excel. contact client. J'ai const. 1 voil. ds le but de part. 1981 pr la périple. Dur. 3 a., je rech. sté int. par ccial sér. 94/91/77, non choq. par le caract. marginal de cet. ann., esp. réal. chez elle part. budg. néc. à mon dép. Pas sér. s'abst. offres détaillées M. A. VAN LAETEM, 2 bis, rue du Réveillon, 91800 BRUNOY.

ASSISTANTE SOCIALE 45 ans, diplômée d'Etat, rech. poste à responsabilités à Paris. Salaire annuel : 85 000 F. nº 32 334, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J. H. 36 a., excell. présentation, maît. dr. et lett., Sc. Po, école cinéma, exp. tourisme, rel. internat., journal., radio., fr., angl., esp., ital., cherche sit. à Paris. Etudierais toutes propositions. TEL. : 705-78-08, H.B.

JEUNE HOMME 30 ans, licencié en anglo-américain cherche situation - Tél. 782-48-29.

EXPORTATION PAYS ARABES

... AUX ENTREPRISES souhaitant s'implanter ou développer leurs activités dans ces pays,

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL, 26 ANS

offre ses services

— Trilingue : anglais-arabe. Business School USA.
— Présentement, et depuis trois ans, adjoint au P.D.G. responsable export pays arabes au sein d'une société de commerce internationale notoirement connue.
— Réelle expérience du marché des pays suivants : Arabie Saoudite, Irak, Emirats, Koweït, Egypte.
— Libre au 1er janv 1978 ; plus tôt si indispensable.

Ecrire sous le numéro 77340 M., A REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

J'AI FAIT du Secrétariat de direction (10 ans) ; de la Sélection du Personnel (5 ans).

J'AI 34 ANS
Je pense avoir une bonne présentation et un certain dynamisme. le sens des relations publiques.

Je dispose d'une voiture et d'une grande disponibilité. Libre immédiatement.

JE SOUHAITE rester CADRE, occuper un poste motivant : COMMERCIAL - DE SELECTION DE PERSONNEL. PUBLICITAIRE ou ASSISTANTE DIRECTION. Pour une rémunération de 65.000 francs par an.

Tél. : 977-37-92 ou écr. nº 32.361, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

HOMME de PUBLICITÉ et de MARKETING

Très solide expérience de tous les problèmes de publicité : gestion de budget, conception rédactionnelle et graphique, édition, presse, radio, promotions, relations publiques, etc.

Actuellement Directeur en Agence Conseil

cherche poste de

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ
chez un Annonceur.

Ecrire sous Nº 709 M A REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
34 ans, diplômé E.S.S.E.C.

Solide expér. réussie de postes fonctionnels et opérationnels, dynamique et disponible, sens de l'animation et du commandement. Excellent négociateur Connaiss. approfondie des méthodes de gestion moderne de l'entreprise, tant au plan de l'élaboration qu'au plan de l'application. Prêt à étudier toute proposition pour situation nouvelle. Discrétion assurée.

Ecrire nº 32.578 CONTESSE-Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transm.

AFRIQUE - ASIE

25 ans célibataire. Expérience Afrique Equatoriale.

RECHERCHE CONTRAT BOIS OU T.P.

— Anglais courant.
— C.V. sur demande.

Ecrire nº T. 00321 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS - 2e.

DIRECTEUR FINANCIER

Formation supérieure + M.B.A. PARFAITEMENT TRILINGUE ANGLAIS-ARABE parlés - écrits

recherche poste à responsabilité France ou étranger

Prière écrire nº T. 00.276 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra.

JNE HOMME, 25 a., lib. O.M. DUEL anglais-allemand Dipl. Chambre comm. britanniq. Dipl. Ecole d. cadres du comm. et de l'indust., sect. comm. int., 3e de sa promo., ayant effectué nombr. stages France et G.-B., étudierait toutes proposit. Paris et gdes villes sud de la France. Accepte déplacements France et étranger. Ecrire M. MAGNIER, 2, rue Charles-Tellier, Paris-16e.

SECRETAIRE, 10 a., d'exp., ch. trav. bureau ou dactylo à dom. (néerland., franc., angl., allem.). Ecr. not. 000262 M. Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dame, 58 a., rech. emploi à mi-temps, rég. Ouest Nanterre-Rueil Ecr. nº 6.583, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

CADRE CCIAL EXPORT très introduit auprès importateurs mat. industr. et entr. bât. T.P aux pays arabes et Afrique. Tél. 8 h. à 13 h. au 656-81-38

J.F 24 ans, licence anglais, espagnol, chambre de commerce britannique, rédactrice et traductrice assurances transports, import-export, cherche emploi offrant possib. d'avenir, de préférence dans secteur bancaire. Ecrire : SEVIN Catherine, 16, rue de Montessuy 75007 Paris

Jeune Fille, maîtrise psychologie, ch. emploi auprès d'un (e) handicapé (e). Sérieuses référ. Téléphoner le soir au 927-45-37 à Mlle Caroline MALLET

J.H. 23 ans, dégagé O.M. Technicien Micromécanique 2e échel. sur appareils Ciné, instruments Optique, ch. emploi Paris ou banl. Est. Ecr. nº 6.575, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COUPLE SEUL 50 ANS
NON RETRAITE
ch. emploi PROVINCE ds centre de vacances, collectivité, home d'enfants, etc., pour accueil, approvisionnement, entretien courant et gardiennage. — Ecrire nº T 198 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pour être informé des emplois offerts en Amérique latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc.) aux cadres, ingénieurs et personnels qualifiés, demander la documentation gratuite sur la revue spécialisée A.L.E. (E 2) B.P. 422-09 Paris

traductions

Demande

Toutes Traductions Interprétation SERBO-CROATE FRANÇ./SERBO-CROATE par professionnelle qualifiée. Mme Gusic-Hellégouarch, 4, av. Général-Leclerc, 91800 BRUNOY, Téléph. : 046-05-47

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

9e IMMEUBLE ANCIEN 1880 RUE DE MAUBEUGE
Grand 4 pièces professionnel en 100 m2 - 522-48-55.

HOTEL-DE-VILLE
Pptaire vd ds imm. pierre de t. 87 M² à rénover. Possibilité profession libérale. 734-98-06, HEURES BUREAU.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

ÉPARGNANTS INQUIETS
DEVENEZ
INVESTISSEURS HEUREUX
de 35.000 à 300.000 F comptant plan épargne logement possible
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélection de program. d'invest.
— Accroiss. rapide du capital ;
— Rentabilité immédiate ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Gestion assurée.
Check-up financ. et fisc. gratuit.
C. F. I. Pierre
8, avenue Hoche - 75008 PARIS.
Tél. : 758-68-80 +
ts les jrs et samedi de 8 à 20 h.

PASSY - 7e ÉTAGE
Ds imm. 1966, très bon standg, plein soleil 3 P., 60 m2, ouvr. sur le balcon, vue dégagée. — FRANK ARTHUR : 766-01-69.

BUTTES-CHAUMONT
200 m. du parc, grand studio, TYPE ATELIER D'ARTISTE, 4,10 mètres sous plafond, baie vitrée, tout confort, 150.000 F, frais notaire inclus.
VIS. S/R.-VS : 766-13-14

TERNES - 140 m2
5 P., cuis., bains, toilette, bel immeuble P. de T. 1930, 4e étg., chambre de service. - 567-22-88.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Dans cadre de verdure et de charme

Libres à la vente quelques appart. de 2 et 3 Pces

Visite demain de 15 heures à 20 heures
12, BOULEVARD FLANDRIN PARIS (16e)

MUETTE-FLANDRIN
MAGNIFIQUE RECEPTION
+ 4 chbres, parfait état, box. Tél. : 633-29-17 et 577-38-38.

SUR AVENUE VICTOR-HUGO
étage élevé, dble liv., 3 chbres, GAR., SERVICE. T. 723-71-88.

8e ETOILE
SPLENDIDE RECEPTION
9 pièces 430 m2, plein soleil. NEVEU et Cie. JASmin 51-84.

Près avenue Foch, très bel appt de réception, 4e étage, luxueux, calme, soleil. EUROPA 705-24-10.

Près SAINT-VINCENT-DE-PAUL très bel imm. tt cft, gd 7 p., impeccable. Vis. mardi 15-18 h. 53, RUE DE CHABROL.

MARAIS studio 36 m2, grand stdg, sur 2 000 m2 jardin à la française, imm. hab., tout cft. Prix : 308 500 F. Tél. : 278-29-20.

RUE DE GRENELLE
140 m2, 6 p., cuis., bains, toil., étage élevé, imm. tout confort. TEL. : 567-22-88.

RUE COMMINES, magnifique 3 p. cuis., bains, 85 m2, bel immeuble. Téléphone : 567-22-88.

PICPUS Cause départ
Ds imm. p. de t. ravalé, 4 pces, ref. neuf, tt cft, soleil, vue dégagée, charges min. Tél. 628-55-69

8e EUROPE 38 rue de MOSCOU
2 pièces, gd confort, état neuf, hall, salon, cuis., chbre, bns, wc, plein soleil, s/rue, balc., imm. pierre, téléph. Prix 225.000 F ou 240.000 F avec cuisine agencée. Vis. lundi, mardi, de 11 à 20 h.

MAILLOT 2 GRANDES RECEPTIONS
+ 2 chbres tt cft + serv. Box. 11-16 h 30 : 38, bd Gouv.-St-Cyr.

8e PONTHIEU - BERRI
Charmant 63 m2, tt confort, étage élevé, asc. - ODE. 73-37.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Richepin - 3 Pces, 64 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 203-94-83 - Me Broquisse.

MARCHE DES NOTAIRES
RUE CHEVREUL, 3 Pces 55 m2 et 6 Pces 105 m2. Près R.E.R. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 202-05-27 - Me Allix.

MARCHE DES NOTAIRES
RUE RICHELIEU - 3 P. 69 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 684-70-13 - Me Martel.

MUETTE - Ds imm. tr. gd st. Très original sur 3 niveaux, 435 m2. Décoration luxueuse. Px élevé justifié - 651-32-20.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Faisanderie - 7 P. 230 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 544-38-70 - Me Ader.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
Calme, 4-5 pièces, confort
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ETOILE - 17, av. Carnot, dans bel imm. Appt., salon 50 m2, S. à manger, 3 chbres, 2 bns, cuis. équipée, dépend. luxueux décoré. Visite mardi 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS - 265-49-85

ETOILE - AV. CARNOT (17e)
Duplex atelier, 4 chbres, bains, 5e/6e ét. Tt cft, 2 chbres serv. MICHEL & REYL - 265-90-85

MARAIS - SAINT-PAUL
TR. BEAU STUDIO 30 m2, tt cft PLEIN SOLEIL : 220.000 F. 633-29-17 - 577-38-38.

Paris Rive gauche

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Jobbé-Duval, 3 P., 70 m2, crédit possible par C.F.F. Téléphoner 265-66-45, à Me Poisson.

VIVRE AU CALME AU CŒUR DE PARIS, 80 m2, exceptionnel. Vis., mardi 18/10, 7, rue Suger, 14 à 17 h. Tél. 757-13-96, matin.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
3 P., SUPER CONFORT, 100m², gar. Prix 1.200.000 F. 724-73-88.

Séjour dble + chbre, 82 m2, 5e étage, asc., vue s/parc, tt cft, chb. serv., cave. Lundi, mardi, 13-18 h., 181, rue de l'Université.

PASTEUR. Immeuble nf, étage élevé, pl. soleil, liv. + 2 chbr., 2 bains, parking. Impeccable. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

DANS COUR-PATIO
2 beaux DUPLEX et APPART. décorés, S/pl., 3, rue Brancion. 532-83-18 - 206-15-30.

PROXIMITE MOUFFETARD
Dans imm. entièrement rénové, TR. GD STUDIO ref. nf, jolie décoration style Habitat. Téléphonez : 608-62-55, 336-13-42, soir.

LUXEMBOURG, grand 4 Pièces, RAFFINE, tout confort. IMPECCABLE. 280-39-97, H. B.

S/le Luxembourg, R. Guynemer, 196 m2, 4e étage + 2 chbr. de pers. + park. Europa 705-24-10.

SEVRES-BABYLONE
Immeuble ancien, 5e étg., asc., BEAU 5 PIECES, CLASSIQUE. Très lumineux. Au calme. 633-29-17 - 577-38-38.

VUE CLUNY ET ARBRES
Charme, 130 m2, Luxe. SOLEIL. ODE. 95-10. CALME.

13e, PRES QUARTIER LATIN : STUDIOS, cft, à part. 100.000 F, 4, rue Jonas. Samedi, 14 à 18 h. ou R.-V. à : 542-73-85, matin.

VIe, Luxembourg, Montparnasse, belle entrée, salon, S. à M., 3 chambres, cuisine équipée, S. de B., S. d'Eau, chf.imm., asc., bel immeuble P. de T., moins de 7.000 le m2. Lundi 15 h., Mardi 13 h., 4, rue Huysmans.

PANTHÉON
PAR PPTAIRE. Restauration très raffinée dans immeuble 17e siècle, 2 PCES et DUPLEX, caractère, tout conft. SUR PL. LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, 13 à 18 h., 15-17, RUE TOURNEFORT. TEL. 579-36-01.

ALESIA RUE CALME IMM. RECENT
FAÇADE EN TRAVERTIN
4 PIECES 85 m2 + LOGGIA
STUDIO avec vraie cuisine
CHBRE individ. avec sanitaires, chauffage urbain. VISITE
SENEZE 65, AVENUE GL-LECLERC PARIS 14e - 331-68-88

6e Ds HOTEL PARTICULIER
18e siècle, plein soleil, calme absolu, dble living + 2 chbres tt cft, parf. état, 110 m2. 325-82-66.

VUE SUR EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Imm. ancien, 4e étage, ascens.
4 P. CLASSIQUE 140 M2. 633-29-17 - 577-38-38

5e QUARTIER LATIN
près de la Seine et Notre-Dame, GRAND 2 PCES, tél., ascenseur. Visite sur place mardi et mercredi, de 14 h 30 à 18 h : 23, rue de Bièvre.

INVALIDES Immeuble catégorie
EXCEPTIONNELLE 100 m2, étage élevé, loggia, garage. ZANNETTACCI - 727-21-27

15e SEVRES - Plein soleil, calme, atel. + chbre, cuis., bains, état rare. - ODE. 73-37.

131, RUE DE L'UNIVERSITÉ
6e étage, 102 m2, neuf, 3-4 Pièces : double liv., 2 chbr., 2 bs. Visite sur R.-V. : M. GERGES. Téléphone : 288-84-48.

Région parisienne

LOUVECIENNES (Les Clos)
125 m2, 2e étage, salon, S. à M. 43 m2, loggia 18 m2, plein Sud, sur verdure, 2 chambres, 2 S. de B., possible chbre de serv. DEGUELT : 926-92-06 - 98-89.

VERSAILLES. - Résidentiel
130 m2, liv. dble sur loggia + 4 chbres, 2 S. de B., possibilité chambre de service. DEGUELT, Tél. : 926-13-12 - 91-80 - 98-89.

VILLE-D'AVRAY. Propr. vend dans résidence neuve, gd stdg, SUR PARC SAINT-CLOUD : petit stud., w.-c., s. d'eau, chff., pender., locat. poss. 500 F/mois. Px 75 000, créd. 720-89-18, p. 33.

Neuilly - Place Parmentier
Dble récept. + 3 chbr., 140 m2, soleil, balc., 2 serv. 650.000 F. Téléphone : 267-55-71.

Neuilly, Saint-James, tr. calme, entouré de jardin, PART. VD 4/5 P., jard. privatif, 50 m2. Tél. : 624-11-56. Ce jour 20-22 h. AGENCES S'ABSTENIR.

Particulier vend à Fontenay-le-Fleury, « PARC MONTAIGNE », appt 4-5 P., 120 m2, loggia sud-ouest, liv. dble + 3 chbres, 2 S. de B., 2 wc, 2 dressings, tél., cave, park. Prix : 355.000 F. Tél. 770-09-56, heures de bureau.

VINCENNES - FONTENAY
11, rue Massenet, Part. vds au 4e étg. imm. 1964, 5 P., 123 m2 + balc., S. de B. + dche, 2 wc, cuis. équip., gar. fermé, caves : 570.000 F. 872-98-47 (apr. 18 h.).

COURBEVOIE PROX. MAIRIE
Beau 2 P., locat. assurée. Idéal investisseur. OGECIM : 359-25-06

BOUGIVAL Standing, 130 m2 séjour + 4 ch., 2 bains. 500.000 F. - 027-57-48.

NEUILLY - 5 et 8 P.
Verdure, soleil. Matin, 578-93-93.

LOUVECIENNES
Lux. 5 P., 142 m2 + 15 m2 loggia, 2 bs, park. + gar. 675.000. Rueil Immobilier : 967-03-48.

MEUDON dans résidence SUR JARDIN
Imm. pierre de taille. SEJOUR + 3 CHBRES, 2 bns., cuis. 580.000 F - 704-40-40.

COURBEVOIE GARE même
BEAU 2 P., cuis., w.-c., bains, refait neuf. 138.000 F. - 522-95-20.

NEUILLY. Standing, 5e étage Verdure, 90 m² environ, parfait état + 32 m² terrasse + park. 795.000 F. — Téléph. 387-20-03.

MONTREUIL-S.-BOIS. Me Robespierre. Part. à p. à vdre ds imm. anc. studio 19m², pl.-pied. cour. Faibl. charg., créd. poss. Px 38.000. 045-49-29, après 18 h.

EVRY
Part. vd F 4, tt cft, chf. centr., garage. C.F. rest. Tél. 077-15-11.

Province

EXCEPTIONNEL
Près SAINTE-MAXIME, hameau provençal, site enchanteur : 2 à 4 Pièces, mezzanine, loggia. TERI, 3, RUE VELEZAY, Paris-8e. - Téléphone : 522-92-10.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Rech. appt 2/3 Pces, PARIS, imm. ancien de préfér. Ecrire no T 000.237 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

appartements occupés

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
30, rue des Saints-Pères, dans bel immeuble 18e siècle, tapis escal., 3 Pces, wc, 73 m2, s/cour, jard., ensoleillé, occupé par couple. Droit de reprise. Prix : 265.000 F, crédit possib. Vis., mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30.

constructions neuves

La Résidence Le Clos des Vignes. Petit immeuble pierre de taille massive, au calme du 20e, sur une petite place
3-4-5 P. et quelques STUDIOS
PRIX FERMES et DEFINITIFS
LIVRAISON en NOVEMBRE 77
Visite ts les jrs de 14 à 19 h., fermé le mardi et le mercredi, 75-77, rue des Vignoles, Paris-20e
TREVAL, 277-62-23 - 278-53-52

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
Construct. d'un petit immeuble, 5 appartem., ATELIERS d'artistes de 100 à 110 m², terrasse. Livraison OCTOBRE 1978. Téléph. le matin 589-20-97.

UN GRAND CHOIX
d'appartements Paris et banlieue, dans immeubles neufs
HABITABLES IMMÉDIATEM.
12e, r. de la voûte, 2 p., av. terr.
15e, Félix-Faure, studio, 2 et 3 p.
18e, Mairie, 2 et 3 pièces
93 - Bobigny, 2 pièces
LIVRAISON FIN 1977
8e, Hoche, studio à 5 pièces
14e, Montparnasse, studio et 2 p.
15e, Cambronne, 4 pièces
19e, Buttes-Chaumont, st. et 2 p.
78 Maisons-Laffitte, studios
Renseignem. sur simple appel au
766-23-87 - 766-25-32

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

VOIE PRIVEE, CALME NEUILLY BOIS
Charmant hôtel - Récept., 6 ch., jardin, garage. Service. 577-68-10, matin

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra
Frais abonn. 310 F - 266-52-04

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES
RUE NICOLO (16e)
Mar de clinique
Tél. 260-34-60, Me Morel d'Arleux

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Moulin-des-Prés - 7 appts. Crédit possible par C.F.F. Tél. 655-40-20, Me Lahaussois

MARCHE DES NOTAIRES
MONTREUIL, rue des Sorins. Revenu : 70.000. Tél. 858-91-58, Me Robillard

locations non meublées Offre

Paris

SAINT-AUGUSTIN
10, RUE DE LISBONNE
IDEAL PROFES. LIBERALE, 4 pièces, tout confort, 180 m², téléph., moquette, impeccable. Visite mardi, de 14 h. à 17 h.

9e IMMEUBLE ANCIEN 1880 RUE DE MAUBEUGE
Gd 4 pièces en 100 m2 profess. Bail 6 ans. - 522-01-74.

Région parisienne

CHATENAY-MALABRY (92)
A louer appartement 4 Pièces, cuisine, S. de B., 1 cave, 1.600 + charges. — Tél. : 337-69-59.

SAINT-GERMAIN Limite
Belle maison 1900, grand living, 4 ch., 2 bns, jard. 900 m2, gar. Agence 976-18-18

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

PEINTRE RECH. ATELIER D'ARTISTE, 50 m2, 6e ou 7e arr. Tél. Mlle CORDIER 236-34-13.

Région parisienne

INGÉNIEUR
recherche urgent
VILLA MODERNE
BANLIEUE OUEST, 7/8 pièces. LOCATION LONGUE DUREE. Ag. s'absten., 261-56-12, h. bur.

ETUDE cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locaux commerciaux

9e Lafayette - 300 m2 au sol, 500 m2 utiles, tél., burx, dépôts, petites industries : 380.000 F, les murs libres - 878-97-52

QUARTIER MARAIS - Pptaire vend ou loue local 350 m2 + 3 parkings - T. 770-82-86 H.B.

RARE - 500 m2 - ODÉON
Superbe local sur 3 NIVEAUX, calme, verdure, idéal pour un important bureau d'études, architectes, agence publicité, laboratoire, centre culturel ou artistique. Vente ou location, Exclusiv. PROMOTIC, Tél. : 325-11-68.

locaux indust.

EXCEPTIONNEL Location 610 m2
DEPOT et BUREAUX
Accès camions. 91 Montlhéry A 6
Tél. 359-00-63

fonds de commerce

AIX-EN-PROVENCE Part. cède
URGENT
droit au bail tous commerces, magasin entièr. refit neuf, 35 m2, décor. moderne, vitrine 4,60 m. Pl. centre, tr. passant, pt. loyer. Tél. : (42) 27-69-84

Vends LIBRAIRIE GENERALE et UNIVERSITAIRE bien située, C.A. 600.000 F. Ecr. : Winkler, 11, rue de Bitche, 67 Strasbourg

Boutiques

MARCHE DES NOTAIRES
Rue des Prouvaires (1er), 57 m2. Crédit possible par C.F.F. Tél. 260-31-72, Me Bellargent

bureaux

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

IMPORTANTE SOCIETE recherche :
BUREAUX
ENVIRON 170 M2, proximité immédiate : Place du Palais-Bourbon (7e).
Téléphone : 550-32-32, poste 214, aux heures de bureau.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

usines

SAINT-OUEN A vendre IMM. INDUSTR.
2.000 m2 utiles, laboratoire, entrepôt, bureaux, park. 3 monte-charges - Force
SEGECO - 522-43-20

villas

PLAISIR SUPERBE VILLA, double living, 5 chbres, 3 bains, gar. 2 voit., beau terrain. 685.000 F. 504-75-80.

DEAUVILLE - Part. vend villa 10 pces ppales, confort, jardin, proxim. casino et hippodrome. Tél. : (31) 88-22-18

SAINT-RAPHAEL
Part. vend belle villa neuve, 7 p. Garage. Vue mer, sur 1.300 m2. Px à débattre. Tél. (94) 68-02-51

CHANTILLY
Près gare, grande villa, living, 50 m2, 5 chambres + 2 chambres, demi-sous/sol, 280 m2, garage. Maison de gardien. Jardin. Prix 580-000 F. Téléphone : 722-38-74.

25 KM. OUEST PARIS
Maison XVIIIe restaurée, 7 p., état neuf, jardin curé clos murs. 858.000 F. — Téléph. 975-86-59.

YVELINES, RESIDENTIEL.
Accès facile. VILLA 9 PIECES. Maison gardien. TT CONFORT. PARC 2.500 M2. — 975 - 82 - 86.

A louer à l'année
EZE 10 KM DE NICE
TRES JOLIE VILLA
vide ou meublée
Living, 4 ch., cuis. aménagée, 2 salles de bains, 2 w.-c., tt cft. Dans parc de 2.000 m2 clôturé.
SITE CLASSE
TRES TRANQUILLE
T. Mme COLOMBI (50) 57-14-67.

18 KM OUEST PARIS
dans charmant village, bord. forêt, belle DEMEURE CLASSIQUE, grande réception, 8 ch., 3 bains, cft, PAV. amis 6 PCES, beau parc boisé de 1 HA.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

pavillons

10 km EST prox. imm. R.E.R. 20' Me OPERA
RAVISS. DEMEURE RUSTIQUE séj. dble, 2 chbres, cuis., bains, état comparable au neuf. Jardin clos 550 m2, 365.000 F.
AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. Tél. 324-17-63

ISLE-ADAM - Bord forêt, part. vd pav. 73, 4 p. 87 m2, jardin 300 m2. Poss. prêt C.C.F. - M. STEUX (37) 46-02-26, le soir

MONTGERON EXCEPTIONNEL
PAV. meulière 7 p., 200 m2 hab. Jardin 600 m2. 550.000 F. Tél. au 948-66-36.

Thiais, pavillon type F 4, tout cft, lingerie, cellier, dépendanc. s/jardin clos 366 m2 : 400.000 F. Tél. 662-45-10 à part. de 17 h 30.

propriétés

LANDES PROPRIETE AGRICOLE à vdre
IDEALE
chasse, culture, élevage, 130 ha 1 seul TENANT, av. habitations
PX DE L'ENSEMBLE 1.400.000
DOCUMENTAT. DETAILLEE
AG. LESCA 40170 LIT-et-MIXE
Tél. : 21 par (58) 74-91-11

BORDEAUX - A vendre en totalité ou séparément
Maison 117 m2 avec jardin
Atelier 48 m2, entrepôt 320 m2
Prix total : 390.000 F. - Ecrire
E.S.A. 92, bd Voltaire, Paris-11e - 805-09-10

AUVERGNE
Prox. ts comm., magn. ppté en exc. état et tr. b. entr. compr. maison 240 m2 habit. + chalet + four à pain + gdes dépendances, tt confort. PARC DE 1 HA 80.
PRIX 550.000 F
Possibilité crédit 80 %.
PROGECO 3 - B.P. 159
88, av. du Général-de-Gaulle, 03103 MONTLUÇON cedex
Tél. : (15-70) 28-30-30

SOLOGNE - A vdre bons territoires de chasse de 10 à 100 ha avec possibilité étang. Prix intéressants. Tél. matin de 9 h à 11 h au (15-38) 05-00-58

EVRY Village
Vendons luxueuse demeure 8 P., grand confort. Parc 3.400 m2, prix justifié - INTER-AGENCE, 27, allées Riquet, BEZIERS
Téléph. : 28-69-70

Près Rambouillet, P. vd magnif. propriété 400 m2 habit. Nombr. dépend., parc d'agrément de 12.000 m2 très bien complantés. Aff. rare, prix just. Tél. H.B. : 555-95-74, Poste 66. Après 20 h : 631-69-99.

Particulier vd, GERS, 8,5 km BARBOTAN-les-THERMES, sort. import. village, MAISON anc. 115 m2, ent. restaur. Tt cft. Tél. 2.800 m2 parc, massif. 280.000 F comptant. T. (62) 09-86-20, H.R.

terrains

près LAGNY - Magnifique terrain à bâtir boisé, secteur résidentiel à partir, 2.000 m2. 230.000 F. - 526-99-74

MESNIL-LE-ROI
Verdure, près forêt, beaux TERRAINS 700 à 1.100 m2 ttes viabilités. PX TTES TAXES COMPRISES 270.000/390.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

domaines

A VENDRE.
Région Centre : 98 ha de terres labourables, dont 50 drainés d'un seul tenant en plateau, loués av. bail à la ferme (exonér. fisc.).
PRIX : 1.300.000 FRANCS
S'adr. à S.C.P., J. et J.-M. Plaston, Notaires ass., 23220 Bonnat
Téléph. : (55) 62-71-54

fermettes

EN BERRY
Prox. lac, riv., fermet. indép., gr. œuvre tr. bon état, 3 p. hab. poss. pces supplém. ds gren. et celliers amén., hangar. TERR. ATTENANT 10.000 M2, eau, él.
PRIX 90.000 F
CREDIT 80 %.
PROGECO, 12, place St-Cyran, 36000 CHATEAUROUX.
Téléph. 15 (54) 22-09-31, 22-30-21.

LIMITE PERIGORD
orée petit hameau vd fermette 2,5 ha, maison 5 p. cft + appt d'amis indépendant + bâtiments divers. URGENT : 200 000 F.
JARGEAU 47500 LIBOS.
TELEPH. : (58) 71-01-28.

viagers

Ppriétaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite, discrète

Couple français, sérieux, 2 salaires, ach. viager bien desservi même occupé par vendeur. Ecr. LEROY, 11, rue Primatice (13e)

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

R AUGUSTE-VACQUERIE 16e
Affaire exceptionnelle
Somptueux appart. 136 m2, living double 50 m2 + 3 chbres, plein soleil (valeur réelle 1 M 2). Occupé 2 têtes 82-74 ans. Cpt 350.000 F. Rente 2.500 F/m. Exclusivité IMMOBILIERE CBS Tél 524-48-08

chasse-pêche

Part. vd chiots Epagneuls bleu, Picard avec pedigree (tatoué, vacciné). Parents excell., beauté et chasse. - M. Caboche, Grande-Rue - Fosses, 95470 Survilliers. Tél. : 471-42-87

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Rectificatif à l'insertion parue le 6 OCTOBRE 1977, concernant la vente de Me Danet, le 24 octobre 1977 au Palais de Justice de Paris de :
ENS. IMMOBILIER A PARIS (15e)
296/298/302, rue Lecourbe
Lire : adresse de Me Michel Jourdan, Avocat, Paris (8e), 2, avenue Marceau, tél. 225-62-74 au lieu de 3, rue Gay-Lussac, Paris (5e), tél. : 326-40-63.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 24 octobre 1977, à 14 heures
EN CINQ LOTS
1) APPARTEMENT 1er étage et cave
2) APPARTEMENT 2e étage face et cave
3) APPARTEMENT 2e étage et cave
4) LOGEMENT au 1er étage et cave
5) UNE BOUTIQUE au rez-de-chaussée dans le Bâtiment A
UN AUVENT dans le Bâtiment C - BUANDERIE dans le Bâtiment D
JARDINS d'une contenance de 68 m2 dans un immeuble
sis à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
Parc Saint-Maur - 8, place des Marronniers
à l'angle de l'avenue de Médicis où il porte le no 2
MISES A PRIX : 1er lot, 25.000 F - 2e lot, 25.000 F - 3e lot, 25.000 F
4e lot, 25.000 - 5e lot, 80.000 F
S'adr. pour tous renseignements à Me Michel ROGET, avocat à Paris (7e), 7, rue de l'Université ; Me MARGANNE, avocat, Paris, 346, rue St-Honoré ; Me BAUMGARTNER, syndic, 4, rue de la Coutellerie à Paris ; et à tous avocats près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Cabinet de la S.C.P. BOUTON, LAMBERT, CHANTRE, SOREL, avocats à BOURGES, 3, rue Emile-Zola, tél. (36) 24-02-75 et 24-48-99 - Vente aux ench. à l'audience des criées du Trib. de Gr. Inst. de BOURGES, au Pal. de Just. de ladite ville, rue des Arènes, le mardi 8 novembre 1977, à 11 h. - En 3 lots
UNE PROPRIÉTÉ sise Cne de BRAIZE (Allier)
1er lot : Propriété avec CHATEAU et 29 ha. de terres environ
MISE A PRIX : 350.000 F
2e lot : Propriété avec 26 ha. de terres environ
MISE A PRIX : 250.000 F
3e lot : Propriété avec 38 ha. 37 a. de terres environ
MISE A PRIX : 250.000 F
Avec faculté de réunion des lots immédiatement après la première adjudicat.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 octobre 1977, à 14 heures
UN APPARTEMENT au 5e étage, compr. hall, 4 pièces principales, dégag., cuisine, s. de bains, wc, balcon, cave dans un immeuble sis
à ISSY-LES-MOULINEAUX (92) - 9 et 11, rue E.-Renan
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à Me MALINVAUD, avocat, 19, avenue Rapp à Paris, 555-86-37 ; Me GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain à Paris ; et à tous avocats près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 24 octobre 1977, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
Une PROPRIÉTÉ sise à CHOISY-LE-ROI
(Val-de-Marne)
6 à 14, rue Jules-Vallès - 2 et 4, rue Lamarck
Comprenant : UN PAVILLON élevé sur cave d'un rez-de-ch. et de 2 étages
UN PAVILLON élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et d'un étage - Hangar
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
un ATELIER DE SERRURERIE loué - SEPT BOXES
Le tout sur un terrain d'une contenance de 2.678 m2
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adr. à Me William THIELLAND, avocat, 16, av. George-V à Paris (8e) ; Me Jacques TALON, avocat, 20, quai de la Mégisserie à Paris (1er).

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

EN ILE-DE-FRANCE

D'une exposition à un projet : les jardins de Paris

Frondaisons secrètes

S'il prenait fantaisie à un esprit curieux de survoler la capitale en hélicoptère, sa surprise serait grande de constater que Paris est peuplé de jardins intérieurs dont la vue échappe presque toujours aux yeux du piéton. C'est ce que révèle l'exposition « Les jardins privés de Paris » *qu'abrite, jusqu'au 3 novembre,* l'hôtel de Sully.

L'objectif des organisateurs est de sensibiliser l'opinion publique — et de la mobiliser — pour sauver les jardins privés parisiens dont l'étendue et le nombre diminuent chaque année, en dépit des mesures de *protection qui s'avèrent*, à l'expérience, insuffisantes.

Ce patrimoine constitue un véritable trésor, d'abord par sa superficie totale : 163 hectares, soit la moitié de celle des jardins publics, et ensuite par sa variété, les propriétaires rivalisant d'ingéniosité et de goût pour rendre accueillants leurs petits territoires champêtres.

Trois *cents* photographies prises par un jeune architecte, Patrice Richard, permettent aux *visiteurs d'admirer les jardins* privés choisis dans neuf arrondissements de Paris, le quatrième, le cinquième, le septième, le neuvième, le onzième, le quatorzième, le dix-septième, le dix-huitième et le vingtième, *quartiers* qui possèdent une personnalité fort différente, ce que les jardins symbolisent parfaitement. Cette liste n'est pas exhaustive puisque les arrondissements du centre de Paris, comme les premier, deuxième et troisième, ont eux aussi leurs jardins intérieurs, tels ceux des grands hôtels avoisinant la place Vendôme ou les espaces plantés d'arbres des *hôtels du Marais* situés entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue de Bretagne.

La plupart de ces jardins existent depuis fort longtemps. C'est *le cas de ceux du cinquième* arrondissement où, dès le Moyen Age, s'installèrent des communautés religieuses, ou du septième arrondissement, actuellement encore le moins bâti de la capitale. Les très nombreux hôtels particuliers élevés dans le huitième arrondissement entre cour et jardin abritent le plus souvent ambassades ou ministères, ce qui, souhaitons-le, est peut-être garant de leur longévité.

Par le truchement de cette exposition, les organisateurs espèrent convaincre les Parisiens — et surtout les autorités municipales — de veiller à la conservation intégrale des jardins privés. Si ces trésors trop bien cachés sont la propriété de quelques privilégiés, il ne faut pas oublier que leur voisinage bénéficie de leur présence, source de fraîcheur et de silence, et que ces oasis de paix constituent, à travers Paris, un bien collectif et irremplaçable *qu'il* faut préserver à tout prix.

A ce propos, il avait été convenu, il y a quelques années, que les murs tenant les jardins cachés aux yeux du promeneur seraient peu à peu remplacés par des grilles. Cela a été fait pour le parc de *l'hôtel* Byron (musée Rodin), rue de Varennes, pour l'hôtel Matignon, côté rue de Babylone, et pour le très beau jardin qu'on peut admirer boulevard des Invalides, *devant l'hôtel* qui abrite actuellement les services du ministère de la coopération. Pour les autres espaces verts, cette décision est restée, hélas ! lettre morte.

Outre les trois cents photos réunies dans l'hôtel Sully, l'exposition *évoque des jardins aujourd'hui* disparus, grâce à des documents d'époque, des maquettes et *même de vieux outils à remuer* la terre.

ANDRÉE JACOB.

★ Hôtel de Sully (Caisse nationale des monuments historiques) : 62, rue Saint-Antoine (4e). De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h., sauf le mardi.

Les Filles de la Charité partagent leur potager

Entre l'hôpital Laennec et le parc *de Matignon,* au *140* de la rue du Bac, la maison mère de la compagnie de Saint-Vincent-de-Paul disparaît derrière de hauts murs gris. D'un immense jardin, on n'aperçoit, en longeant la rue de Babylone, que la cime des peupliers. Mais cela va changer. *Dans quelques semaines,* comme le manteau de saint Martin, le jardin sera partagé en deux pour que les gens du quartier en profitent à leur tour.

C'est au début du XIXe siècle que la Ville de Paris donne la jouissance perpétuelle de ce terrain à celles *que* l'on appelle les Filles de la Charité. Elles complètent l'ensemble immobilier, construisent une chapelle, installent leur administration générale et une maison de retraite. Encore aujourd'hui, en transit du monde entier ou à demeure, plusieurs centaines de religieuses séjournent ici. Mais elles ne tirent plus leur subsistance du grand potager où, à considérer le prix du mètre carré dans le septième arrondissement, poussaient jusqu'à ces dernières années les légumes les plus chers de Paris. Il est en friche, dévoré par les hautes herbes, depuis que la communauté a décidé d'en redonner une partie à la Ville.

L'initiative de l'opération revient au Comité d'aménagement du septième arrondissement, l'une des plus anciennes associations de quartier qui, en 1970, souhaite la transformation du potager en jardin public. « *C'est de grand cœur que nous avons fait ce geste* », dit la sœur économe. « *Il est bon que des enfants utilisent ce terrain. Nous nous contenterons de la partie restante, la Ville de Paris prenant en charge la construction d'un mur séparatif.* »

Après de longues négociations avec la direction des affaires domaniales, le contrat portant sur une superficie de près de 7 000 mètres carrés a été signé au début de cette année. C'est dire qu'on a eu tout le temps de penser à la *destination de ce terrain,* situé dans le secteur sauvegardé. M. Leclaire, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, n'a pas présenté moins de douze projets. Tous ont été repoussés.

Les habitants du quartier ne veulent pas du jardin décoratif traditionnel, avec pelouses, grand motif central, allées régulières, bassin, statues. Il leur faut quelque chose à la fois de beaucoup moins sophistiqué et de beaucoup moins coûteux — ce qui finalement leur a sans doute permis d'être entendus : un espace vert qui conserve sa physionomie actuelle de « jardin de curé ». Un rapport a *été présenté en ce* sens le 20 septembre dernier au tout jeune comité d'arrondissement. Il a été aussitôt approuvé.

« *Avec l'accord du ministère de la culture et de l'environnement, la Ville a donné le feu vert* », dit M. Philippe Mithouard, conseiller du VIIe arrondissement. « *Il s'agit dans un premier temps de mettre en place le mur de séparation et des clôtures provisoires autour de garages qui seront par la suite reconstruits sur le terrain des religieuses. Les crédits existent.* »

On va faire en quelque sorte un jardin évolutif, dont la vocation, avec les aménagements à *réaliser en conséquence, se dégagera* à l'usage. Le mur séparatif, qui sera caché par des arbustes, est en cours de construction. L'aménagement minimum va suivre. Dans cet état, l'ouverture pourrait avoir lieu dans environ un mois et demi.

« *Nous allons garder à ce jardin tout son charme,* dit Mme Henry Le Paute, qui représente le mou*vement écologiste au comité d'arrondissement. Aucun rapport avec le square Boucicaut. Il n'y aura rien de pareil à Paris.* »

Les personnes âgées auront leur tonnelle dans un endroit calme, les plus jeunes enfants joueront dans la charmille, tandis que ceux d'âge scolaire trouveront toute la place voulue pour donner libre cours à leur exubérance.

Parmi les aménagements à réaliser, si l'on ne veut pas que le provisoire dure trop longtemps, s'inscrit en premier lieu l'ouverture d'une porte rue de Babylone, ce qui n'ira pas sans controverses entre ceux qui souhaitent conserver intact le mur anti-bruit et les partisans d'une ouverture de l'espace vert sur la ville.

« *Quoi qu'il en soit, si les crédits manquent,* conclut Mme Henry Le Paute, *plutôt que de ne rien avoir, mieux vaut se contenter de ce qui existe.* » A ce compte-là, les jardins de Babylone auraient pu être ouverts au public depuis *longtemps* déjà.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

Les petites sœurs quittent Epinay.

Les petites sœurs de l'Assomption quitteront leur propriété de la rue Mulot à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). La municipalité va, en effet, racheter leur *propriété pour en faire un parc.* Les petites sœurs pourront néanmoins demeurer sur place plusieurs années afin de trouver un autre hébergement.

En 1976, la municipalité, dirigée par M. Gilbert Bonnemaison (P.S.), avait fait connaître son intention d'acquérir ce terrain soit par voie d'*expropriation soit* par voie d'acquisition amiable. Cette décision avait soulevé une *polémique à Epinay. Une pétition* en faveur des religieuses avait circulé dans la ville *(le Monde* 6 juillet 1976). L'affaire se termine donc à l'amiable par le *rachat de la propriété.*

9 % de demandeurs d'emploi en plus

Deux cent cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingts demandes d'emplois non satisfaites ont été enregistrées au mois de septembre 1977 en Ile-de-*France soit une* augmentation de 9 % sur le mois d'août (230 000 demandes non satisfaites avaient été enregistrées) et de 16 % sur les chiffres de septembre 1976 (216 204 demandes figuraient sur les listes des agences pour l'emploi. D'autre part 31 228 offres d'emplois ont été enregistrées au cours du mois de septembre contre 17 300 en août et 34 695 en sep*tembre 1976.*

Ces chiffres sont moins mauvais que ne le craignaient les pouvoirs publics. En effet, l'afflux des jeunes qui était attendu *à la rentrée n'a pas eu lieu.* Les jeunes demandeurs d'emploi (ils sont aujourd'hui 40 000) se sont inscrits dans les agences nationales pour l'emploi dès le mois de juin.

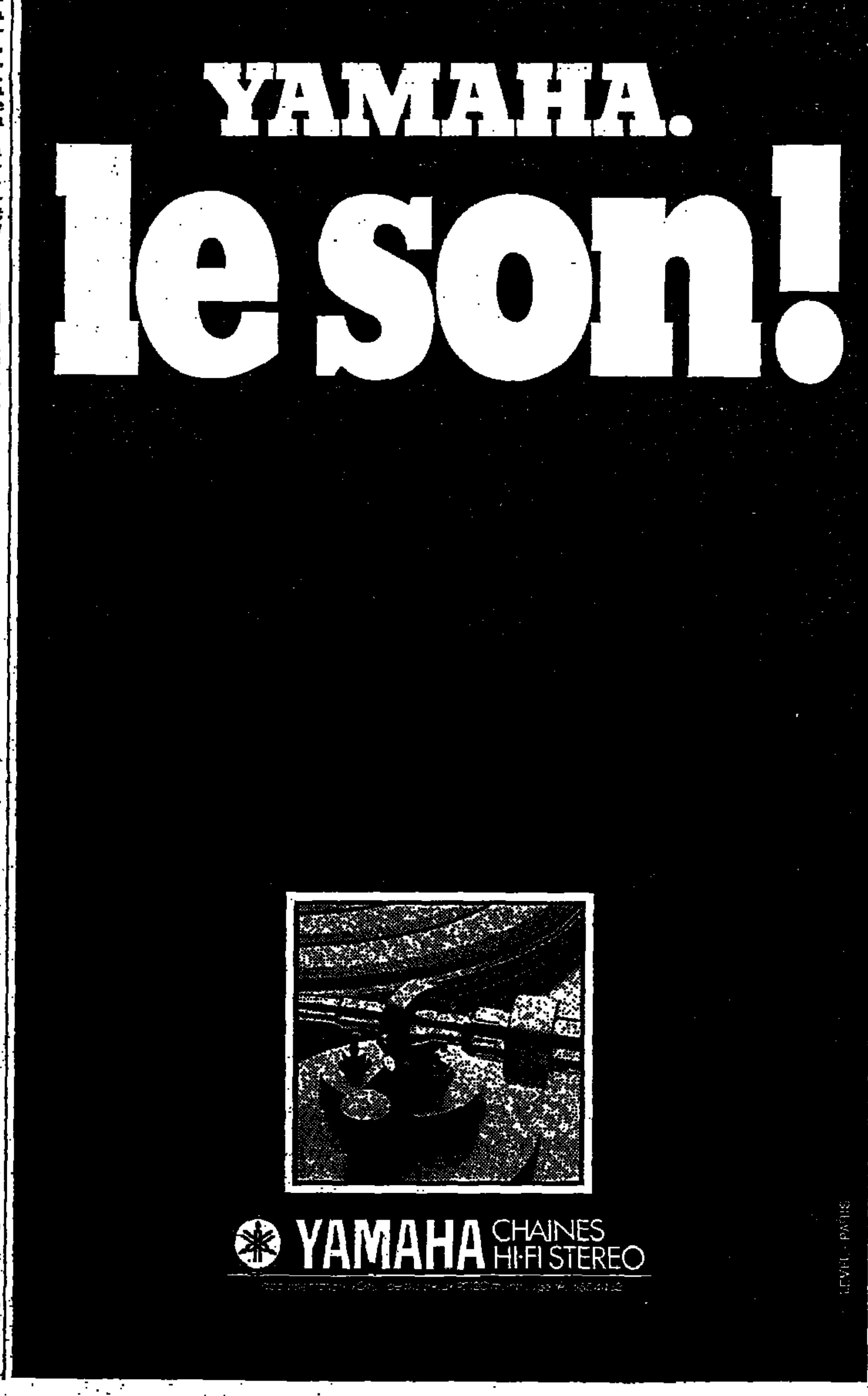
Défense du consommateur.

Le secrétariat d'Etat à la consommation va mettre en place, au début du mois de *novembre, dans l'Essonne;* puis dans les autres départements une « boîte postale 5 000 ». A cette adresse le public pourra adresser des demandes d'infor*mation et signaler ses litiges* avec les commerçants.

Les reponses et les tentatives de règlement seront assurées dans la mesure du possible par tous ceux qui participent à l'opération : administrations et services publics, organismes professionnels et associations de consommateurs.

La Cité verte au classement.

En réponse à une question de Mme Gisèle Moreau, député *(P.C.) du treizième arrondisse*ment, qui attirait l'attention du ministre de la culture et de l'environnement sur la nécessité de sauvegarder la Cite verte (147, rue *Léon-Maurice-Nord*mann, Paris-13e) où ont travaillé notamment Picasso et H. Moore, les services responsables de ce ministère ont précise que « *devant les menaces qui pesaient sur la Cité verte, le ministre de la culture et de l'environnement a décidé, le 31 août 1977, d'ouvrir une instance de classement sur l'ensemble du site* ».



LE DÉBAT SUR LA GESTION DE PARIS

La longue marche des comités d'habitants

par
JACQUES REMOND (*)

Le Parisien soucieux de l'avenir de sa ville reste bien perplexe à la lecture de la radioscopie de la gestion de Paris longuement présentée par M. Lang et vivement critiquée par M. de La Malène. (Le Monde des 18-19 et 28 septembre.) Des faits sont présentés, des réponses sont données certes, mais dans un tel galimatias de passion partisane qu'il en sourit, amusé mais sceptique sur le sérieux de ces élus.

Les *responsables des* associations parisiennes auraient partagé cette distraction s'ils n'avaient sursauté devant les silences ou les aimables quali*ficatifs des polémistes. M. Lang,* en effet, ne semble retenir du rôle des associations que celui qu'elles essaient de *jouer* dans les commissions d'arrondissement et extra-municipales, expérience périlleuse dans un contexte difficile dont on reparlera bientôt. M. de La Malène, lui, va droit au but : « *Une association ne peut représenter que des intérêts particuliers.* » Et voilà le débat clos ! Quelle pauvreté dans une argumentation fondée sur le mépris et la récupération ! On pouvait espérer que l'évolution des mentalités de ces *dernières* années avait atteint celle de nos élus. Il n'en est hélas encore rien.

Quelques exemples du rôle joué par les associations parisiennes, particulièrement celles qui *participent à la Plate*-forme des comités parisiens d'habitants (1), et qui depuis plus de dix ans essaient d'œuvrer au bien de la cité, montreront l'injustice de ces propos.

● Qui en 1968 a pu faire *ouvrir au public le dossier des* Halles pour y découvrir une grossière erreur de chiffres qui *remettait* en cause *tout* l'équilibre financier de l'opération et pour en *réduire* le gigantesque périmètre prévu, ce qui permit d'éviter la destruction de plusieurs milliers de logements ? Les comités d'habitants.

● Qui depuis 1966 expliquait tous les six mois aux gestionnaires de *l'époque* que la conception urbanistique et juridique de *l'opération* Italie la conduisait au désastre et à la faillite, ce qui est arrivé en 1973 ? Les comités d'habitants.

● *Qui* pendant de *longues* années a suivi, débusqué, mis en lumière, attaqué et arrêté le *projet de voie express « rive* gauche » qui allait altérer, à grands frais, les berges de la Seine et augmenter la congestion de la circulation automo*bile dans Paris ? Les comités* d'habitants.

● *Qui dans les arrondissements* fait tous les jours l'information des Parisiens sur les projets, les discute avec eux, recueille les avis et met en forme des propositions ? Les comités d'habitants.

● Qui au moment de l'élaboration du plan d'occupation des sols de Paris a, *quartier* par quartier, étudié les COS, les réserves, les règlements, les alignements pour faire des propositions qui ont toujours été re*connues comme intéressantes* par l'administration parisienne même si, souvent, hélas ! elles n'ont pas été retenues pour des raisons financières ? Les comités d'habitants.

Alors, quels sont *donc* ces intérêts particuliers que nous aurions défendus et qui aujourd'hui sont reconnus comme *correspondant à l'intérêt général* ? Ne sont-ce pas plutôt les associations qui ont montré de l'imagination, de la clairvoyance, du courage et de l'obstination *face souvent à une gestion dé*sastreuse de Paris où la satisfaction des intérêts privés n'était pas absente ? Faut-il rappeler ce que M. Krieg disait le 28 jan*vier 1972 au Conseil* de Paris lorsqu'il constatait que c'était à l'instigation des associations parisiennes qu' « *avaient été repoussés les projets pour le moins extravagants qui avaient été présentés au conseil au début de 1968 en matière d'urbanisme pour le centre de Paris* » ?

Et quelle mouche aurait piqué le gouvernement et le Parlement qui, par de nouvelles *lois* ou décrets, viennent d'ouvrir tant de commissions et les prétoires à des associations si minables ?

Dans la *démocratie française* d'aujourd'hui un fait nouveau a surgi : les habitants ne se contentent plus d'élire régulièrement leurs représentants. Ils veulent être en mesure de suivre eux-mêmes les problèmes et de gérer ce qui est à leur portée. Il faut s'en réjouir et non pas minimiser ce fait capital avec des arguments mesquins. Il faut enfin que les partis politiques réfléchissent à ce que cela veut dire. *Il serait bon aussi* que les grands moyens d'information — *particulièrement* la radio-télévision — sachent saisir les occasions de le faire connaître. De toute manière les associations quant à elles poursuivront au *grand jour* et *toujours plus* nombreuses le travail sérieux et responsable qu'elles ont entrepris.

(1) Secrétariat : 27, rue Mazarine, 75006 Paris.

(*) Président de la Plate-forme des comités parisiens d'habitants et de participation à la vie de la cité.

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES RÉSULTATS DES CASINOS

Cannes à tout va

***En augmentation de 134 % par rapport* à la *saison* 1976 et de 60 % par rapport à l'année-record de 1975, le produit brut des jeux du Palm Beach Casino de Cannes a atteint *la somme de 88 828 839 F pour quatre mois* et demi d'exploitation (du 1er juin au 15 octobre). Bien que l'exercice 1976-1977 ne soit pas encore clos — il se termine le *31 octobre*, — *ces résultats exceptionnels*, dus essentiellement à la fréquentation des joueurs du Proche-Orient, place d'ores et déjà l'établissement d'été cannois au premier *rang* des *casinos français*.**

***Le casino de Divonne-les-Bains, qui occupait la tête* du classement depuis une quinzaine d'années, et le casino Ruhl de Nice se disputent la seconde place avec une *recette qui devrait être inférieure* à 60 millions de francs pour douze mois d'exploitation.**

L'*événement est d'importance* : le Palm Beach interrompt non seulement, en effet, le règne de Divonne-les-Bains, mais, pour la première fois (dans la période *actuelle tout* au moins), un casino saisonnier parvient à se hisser au sommet de la hiérarchie *des établissements* de jeux français. Avant Divonne, la suprématie avait appartenu au ca*sino d'Enghien, puis, brièvement*, au Palais de la Méditerranée à Nice, le premier ouvert neuf mois *et demi, le second douze mois* sur douze.

Cannes détient également la première place de jeux en France, puisque ses trois casinos, le Palm Beach, le Casino municipal d'hiver (31 063 416 F en sept mois) et le Casino des fleurs (qui *doit dépasser les* 4 500 000 F en douze mois) réalisent au total plus de 124 mil*lions de francs de recettes. Nice* avait, l'an dernier, avec le Ruhl, le Palais de la Méditerranée et *le Casino Club*, fait *mieux* que sa voisine (81 millions contre 53 millions).

Ces résultats confirment que la crise économique que traversent les pays occidentaux *n'a pas de répercussions* sur l'activité des jeux. Il est vrai que la clientèle du Proche-Orient a *avantageusement relayé les* joueurs européens et que ses *pétro-dollars ont heureusement* su se « convertir » sur les tapis verts de la Côte d'Azur. Elle a contribué — en particulier au Palm Beach — au regain de faveur qu'a *connu le* chemin de fer, le seul jeu dans lequel les joueurs s'affrontent entre *eux, le casino opérant un pré*lèvement automatique de 5 % sur tous les coups gagnants. D'*une saison à l'autre, les* recettes ont plus que doublé. Elles ont représenté cette année, *avec la banque, une somme de* 49 0246 207 francs, soit environ 55 % du total de la cagnotte. La roulette, où avaient eu lieu en 1976 des « différences » importantes au détriment du casino, a produit 31 084 260 francs en 1977, contre 6 968 285 francs.

Sur les recettes brutes, et après paiement des impôts exigibles sur les sociétés, le Palm Beach a versé, au titre des prélèvements « moralisateurs », 37 734 353 francs à l'État et 14 185 950 francs à la Ville de Cannes, soit au total 58,45 % du montant des jeux. L'importance économique des casinos cannois se traduit par une contribution totale au budget de la Ville d'environ 18 500 000 francs, soit 260 francs pour chaque habitant...

GUY PORTE.

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes jouent l'Asie et le Proche-Orient

« L'an dernier, les avions immatriculés en Amérique du Nord et en Europe représentaient respectivement 40 % et 26 % de l'ensemble du parc aérien mondial », indique une *Étude de la situation économique du transport aérien 1966-1976* que vient de publier l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Ce parc de 8 300 avions était exploité en 1976 par 646 transporteurs, dont 393 compagnies régulières et 253 compagnies charters. Le taux moyen de croissance annuelle du trafic international régulier a été de 13 % sur dix ans.

La part du trafic international régulier acheminé de 1966 à 1976 par les compagnies d'Europe et d'Amérique du Nord est respectivement tombée de 47,5 % à 44,1 %, et de 30 % à 21,8 %. En revanche, les transporteurs de la *région Asie-Pacifique*, à l'exclusion de la Chine, ont accru leur part de 9 % à 20 % ; le « *ruban bleu* » du taux de croissance annuel de trafic revient à la Corée : + 68,5 %.

L'an dernier, 60 % du trafic international non régulier a été *réalisé* par des transporteurs à *la* demande et 40 % par des compagnies régulières. Ce volume — estimé à plus de 102 milliards de passagers-kilomètres — représen*tait 25,6 % de l'ensemble du tra*fic international de passagers au lieu de 32,2 % en 1971, année où, sur l'Atlantique nord, la bataille tarifaire faisait rage.

Filiale de Lufthansa, le transporteur ouest-allemand Condor se classait, en 1975, en tête des transporteurs à la demande ; Laker Airways, qui vient d'inaugurer un « train du ciel » entre Londres et New-York, était au sixième rang ; la compagnie américaine Pan Am, quant à elle, occupait la première place des compagnies régulières exerçant des activités charters.

Au cours de la décennie, le taux de croissance annuel moyen des dépenses des compagnies régu*lières a été plus élevé que celui* de leurs recettes. Cette tendance a entraîné une baisse des soldes d'exploitation après impôts (exprimés en pourcentages de recettes) de + 6,2 % à — 0,5 % pour l'ensemble de leurs services. Le trait marquant de l'évolution des dépenses a été l'augmentation *de la part imputable au carbu*rant, passée de 12 % en 1966 à plus de 19 % en 1976.

« Le prix du billet d'avion pour l'usager n'a pas progressé aussi rapidement que le revenu par habitant et l'indice des prix », remarque l'OACI. En dix ans, le taux moyen annuel d'accroissement des tarifs passagers par kilomètre a été de 7 %, contre 13,7 % pour le revenu par habitant dans les pays industrialisés.

L'activité des transporteurs aériens dans le monde augmentera au taux annuel de 9 % jusqu'en 1986, estiment les experts de l'OACI. C'est au Proche-Orient qu'ils prévoient la croissance la plus forte. A leur avis, *« le trafic charter progressera sensiblement au même rythme que le trafic régulier »*. — J.-J. B.

INAUGURATION FUNÈBRE A AMSTERDAM

Amsterdam a inauguré le 14 octobre sa première ligne de métro. « C'est la première et ce sera la dernière. Ce genre de transport grandiose est trop cher pour nous », *a déclaré à cette occasion le ministre des transports dans son discours inaugural.*

Le ministre a admis lui-même que « le métro n'aurait pas pu être construit à une époque plus défavorable, ni à un endroit plus fâcheux ». *Cent cinquante manifestants et un orchestre jouant des marches funèbres, présents à cette inauguration, exprimaient le même point de vue.* — (A.F.P.)

● RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif à la réorganisation du groupe Terrin, à Marseille (*le Monde* du 15 octobre), nous avons indiqué qu'un secrétariat général serait dirigé par M. Pierre Richard. Il s'agit, en fait, de M. Albert Richard.

Faits et projets

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Menaces d'éclatement du district de Nancy.* — Tomblaine, commune — dont la municipalité est socialiste — de l'agglomération de Nancy, pourra *quitter* le district urbain. Le Conseil d'État vient en effet de désavouer l'ancien préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Jean Rochet, qui, par un arrêté du 15 *novembre* 1974, intégra malgré elle la commune de Tomblaine au district urbain de Nancy. D'autres villes envisagent de suivre la même voie que Tomblaine. — *(Corresp.)*

CIRCULATION

● *Autoroute Paris-Clermont : tracé contesté.* — Des élus (de la majorité et de l'opposition) des Vals de Loire et d'Allier ont décidé de s'opposer à la récente décision gouvernementale de faire passer la future autoroute Paris-Clermont-Ferrand par Bourges (Cher) et Montluçon (Allier). Pour cela, ils s'appuient sur l'avis défavorable — et qui consiste défavorable — et que conteste le ministère de l'équipement — qu'avait émis, il y a environ trois mois, *le Conseil d'État* sur un tel tracé, arguant que, notamment, l'axe passant par Bourges et la vallée du Cher serait plus long et donc plus coûteux à réaliser que celui passant par Nevers et Moulins.

ENVIRONNEMENT

● *Les responsabilités à Seveso.* — L'ICMESA, la filiale italienne du groupe suisse Hoffman-Laroche, est la première responsable de la catastrophe écologique de Seveso, provoquée par la *fuite* accidentelle, le 10 juillet 1976, d'un nuage de dioxine. C'est ce qu'affirme un rapport du ministère italien du travail, remis depuis quelques jours à la commission d'enquête parlementaire. Ce rapport met aussi en cause la responsabilité des autorités publiques, des organes administratifs et techniques de l'État, de la commune, de la province, du comité régional contre *la* pollution, des pompiers, de l'inspection du travail, etc., qui auraient pu prévenir l'accident. — *(A.F.P.)*

● *Une station d'épuration pour Cassis.* — La ville de Cassis (Bouches-du-Rhône), à 17 kilomètres à l'est de Marseille, a décidé de se doter d'une station d'épuration physico-chimique des eaux usées, qui devrait, dans un proche avenir, résoudre le problème de la pollution marine dans un site particulièrement *touristique*, puisque la commune est l'une des « portes d'entrée » au massif des Calangues. M. Gilbert Rastoin, maire de cette commune de six mille cinq *cents habitants*, a indiqué que le coût estimé de la construction de la station *s'élevait* à 6 millions de francs. La station sera invisible, puisque souterraine, et absolument silencieuse. — *(Corresp.)*

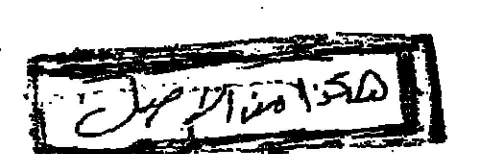
URBANISME

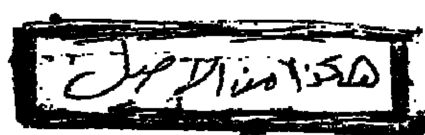
● *Le P.C. et les expulsions à Paris.* — Les députés communistes de Paris ont annoncé vendredi 14 octobre qu'ils avaient *demandé* au préfet de police de « bloquer » les deux mille huit cents dossiers d'*expulsion* actuellement en instance à Paris et demandé qu'aucune expulsion n'ait lieu d'ici au 1er novembre, début de la période de suspension des expulsions pour les mois d'hiver.

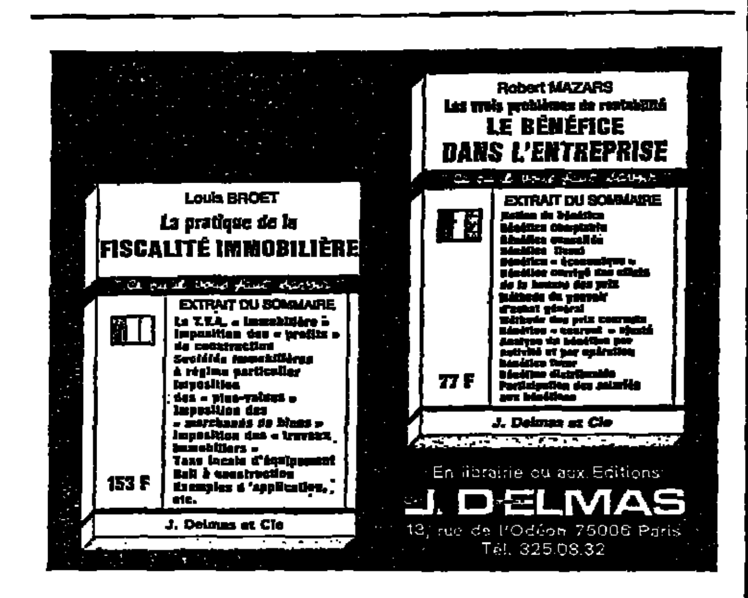
Selon M. Fiszbin, député de Paris et *secrétaire de la fédéra*tion de Paris du P.C., *« l'enjeu est de gagner quinze jours pour permettre à mille ou mille cinq cents familles de passer l'hiver chez elles »*. M. Fiszbin a en outre indiqué que le préfet de police avait affirmé qu'il *« n'accélérerait pas l'examen des dossiers »*.

● *Les villes d'art et les piétons.* — Le treizième congrès de l'association des villes d'art, qui vient de se réunir au château de Fontainebleau du 14 au 16 octobre, a porté principalement sur la protection et la mise en valeur de la rue dans les quartiers anciens.

Parlant des rues piétonnes, les rapporteurs ont souligné qu'une seule rue piétonne n'a pas d'intérêt en soi. Il faut que l'expérience porte sur un tissu urbain suffisant ; elle doit être l'occasion de réhabiliter un habitat ancien et d'y répartir *de façon harmonieuse*, comme dans les anciennes paroisses, les différents groupes professionnels et sociaux.















ÉCONOMIE - SOCIAL

LES MESURES DE RESTRICTION DE L'IMMIGRATION

PLUSIEURS ORGANISATIONS S'INQUIÈTENT DES ABUS SUSCITÉS PAR LE NOUVEAU DISPOSITIF

Les mesures annoncées le 27 septembre par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, — arrêt « définitif » de la délivrance de nouvelles cartes de travail, extension de l'aide au retour à l'ensemble des travailleurs étrangers, suspension de toute immigration familiale pendant trois ans — continuent de susciter de vives réactions (« le Monde » des 4 et 7 octobre). Au premier rang de celles-ci, se situent celles du P.S., de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) - lequel s'interroge sur la légalité d'une interruption de l'immigration des familles, alors qu'aucun décret n'a encore été promulgué dans ce domaine. Un certain nombre de faits sont déjà signalés, qui montrent à quel abus peut donner lieu l'interprétation de consignes dont on ne sait même pas, pour l'instant, si elles font l'objet de circulaires précises dans les préfectures, les bureaux de main-d'œuvre et les commissariats de police.

Le travailleur immigré en situation régulière *« doit être en mesure soit de faire venir sa famille, soit de la laisser demeurer dans son pays d'origine »*. De qui sont ces bonnes paroles ? De M. Paul Dijoud, ancien secrétaire d'Etat à l'immigration et prédécesseur le M. Lionel Stoléru. Dans son livre *la Nouvelle Politique de l'immigration* (1), M. Dijoud ne craignait pas d'affirmer : *« La venue des familles des travailleurs immigrés constitue aujourd'hui une donnée sociale et humaine essentielle du phénomène de l'immigration. »* Il s'appuyait sur deux constats : tout d'abord, *« l'impossibilité matérielle et morale d'empêcher des familles étrangères de s'installer en France si elles le désirent »* ; ensuite un argument de raison : *« la venue de la famille, si elle est voulue et préparée, contribue à faciliter l'insertion sociale »*. Il concluait que, plutôt que refuser le fait de l'immigration familiale, il paraissait plus sage de l'accepter et de l'organiser : *« Le désordre dans ce domaine favorise le développement des bidonvilles, où s'entassent des familles condamnées à demeurer en marge de notre société et à s'enfoncer dans une clandestinité sociale. »*

Sage propos, sans aucun doute, à l'époque — c'était au printemps dernier — où l'on s'interrogeait déjà, pourtant, sur les moyens de réduire le nombre des chômeurs. Depuis lors, M. Paul Dijoud a émigré lui-même... au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et l'on assiste, sous le règne de M. Stoléru, à un renversement total de la politique menée ces dernières années. A la déception provoquée au début du mois par l'annonce du dispositif mis en place pour inciter les immigrés à rentrer chez eux, succèdent maintenant l'indignation et, surtout, l'inquiétude devant les abus auxquels il peut donner lieu.

Après le P.C.F., le parti socialiste avait déjà exprimé sa condamnation d'une série de décisions qu'il qualifie de *« scandaleuses »*. *Il a décidé d'aller plus loin* : M. Jean Le Garrec, membre du comité directeur et délégué national du P.S. à l'immigration, vient, en effet, d'annoncer l'organisation d'une Journée nationale des élus socialistes, consacrée à ces questions, le vendredi 28 octobre, à Villeurbanne (Rhône), sous la présidence de M. Charles Hernu, maire de la ville. Le P.S. envisage aussi d'organiser avant la fin de l'année l'élection de commissions extra-municipales par les travailleurs immigrés dans plusieurs communes de France.

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), *dans un communiqué* du 14 octobre dénonce « *des situations dramatiques pour des milliers de personnes vivant en France* ». Le MRAP, qui a décidé de lancer une pétition nationale « *pour l'annulation de ces mesures discriminatoires* », souligne que la suspension de l'immigration familiale ne peut prendre effet avant qu'un décret n'ait été officiellement promulgué à ce sujet. « *En attendant qu'il le soit*, conclut le communiqué, *toutes les demandes qui seront déposées devront être prises en considération, selon la réglementation en vigueur jusqu'a présent.* »

Des pressions

Est-ce vraiment le cas ? M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., a présenté à la presse un dossier qui fait état de diverses pressions exercées sur les immigrés. Le procédé consiste, entre autres, à faire refuser par les autorités préfectorales le renouvellement des titres de travail et de séjour arrivés à expiration. Quatre cas de ce genre ont été observés à Parthenay (Deux-Sèvres). A Corbeil (Essonne), c'est en invoquant ouvertement la situation de l'emploi, affirme M. Lomet, que la préfecture a refusé le renouvellement de la carte de travail et, par conséquent, du titre de séjour, d'un travailleur portugais en situation régulière, en France depuis huit ans, disposant d'une lettre de son patron, qui précisait son intention de continuer à l'employer. Deux travailleurs algériens se trouvent dans la même situation à Gardanne (Bouches-du-Rhône), ainsi qu'un jeune Algérien de seize ans, né en France, auquel on a refusé de délivrer un certificat de résidence. A Toulon, le renouvellement de la carte de séjour a été refusé à une famille comptant sept enfants, en France depuis 1971. « *C'est le retour au schéma classique*, a conclu M. Lomet. *La suppression du titre de séjour conduit à l'illégalité, qui justifie l'expulsion. On peut dès lors se demander si, contrairement à ce qu'il affirme, M. Stoléru a donné des instructions précises, et lesquelles. Sinon, d'où viennent ces instructions ?* »

Le conflit de la Sonacotra

Contre « *la répression en cours, qui vise aussi les travailleurs français* », la C.G.T. se déclare décidée à « *défendre l'emploi en France des travailleurs immigrés, à la fois par des campagnes nationales d'information et par des actions ponctuelles dans les entreprises, y compris la grève* ».

Quant à la C.F.D.T., elle avait organisé jeudi dernier 14 octobre, à la Bourse du travail de la rue Charlot, à Paris, un meeting auquel assistaient plusieurs centaines de travailleurs étrangers, pour protester contre les récentes mesures annoncées par M. Lionel Stoléru. Comme la C.G.T., la C.F.D.T. se déclare favorable à une réunion à Paris, dans un mois, des confédérations syndicales du Maghreb, mais aussi d'Espagne, du Portugal et de Yougoslavie, pour dénoncer la nouvelle politique française de l'immigration.

La C.F.D.T. vient aussi de prendre position sur les derniers développements du conflit de la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs), où les négociations pourraient reprendre si le préalable posé par les syndicats, c'est-à-dire le règlement du problème des loyers, était levé par l'extension de l'aide personnalisée au logement. Au cours d'une conférence de presse au siège de la *C.F.D.T.*, MM. Lesire-Ogrel, membre de la commission exécutive de cette organisation, Abderrhamane Ben Lezar et Denis Jacquot, secrétaires confédéraux, ont fait le point, à Paris, sur ce conflit marqué depuis plus de deux ans par la grève des loyers dans un certain nombre de foyers-hôtels.

Selon M. Lesire-Ogrel, les bases d'un accord existent entre la direction et les résidents. Il s'agit notamment de la liberté de vie collective dans les foyers. Après de longues négociations avec les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., la Sonacotra accepterait une convention stipulant que les résidents puissent tenir des réunions dans ces établissements avec des personnes étrangères appartenant à n'importe quelle organisation. Autre point important : le droit de visite dans les chambres. Celles-ci sont désormais considérées comme un lieu privé : les gérants ne pourront plus y pénétrer qu'en cas d'urgence ou avec l'accord des intéressés.

D'autre part, le nouveau statut des résidents leur assurerait « *les même garanties que celles consenties aux locataires, le droit commun de location constituant la base préalable en la matière* ». La C.F.D.T. estime que, si la question des loyers était rapidement réglée, la situation s'apaiserait dans les foyers. Il suffirait d'appliquer aux résidents l'aide personnalisée au logement (loi du 3 janvier 1977), grâce à laquelle un ouvrier au SMIC payant un loyer de 350 francs bénéficierait d'une aide de 290 francs. On attend, sur ce point, les résultats d'une démarche menée auprès du secrétariat d'Etat au logement.

J. B.

(1) *La Nouvelle Politique de l'immigration*, secrétariat d'Etat auprès du ministre du travail, 127, rue de Grenelle, 75007 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

« Immigration et VIIe Plan » d'André LEBON

M. André Lebon, chargé de mission à la direction de la population et des migrations au ministère du travail, a inauguré ces dernières semaines la nouvelle collection « Migrations et sociétés » éditée par la Documentation française. Son ouvrage reprend l'essentiel d'un rapport établi pour le comité de l'emploi et du tavail lors de la préparation du VIIe Plan. Il privilégie l'aspect économique du phénomène migratoire — ses aspects sociaux relevant de la compétence de la commission de la vie sociale — et se place dans une optique à moyen terme.

Dans la première partie de cette étude, « *qui ne saurait être considérée*, précise-t-on, *comme l'expression d'un point de vue officiel* », un panorama général de l'immigration en France souligne notamment la nécessité d'une analyse régionale des données quantitatives et qualitatives : « *Par exemple*, écrit M. Lebon, *comment oublier que le même type d'emplois chez tel grand constructeur d'automobiles n'est plus accepté, en région parisienne, que par les immigrés — et, pour être plus précis encore, par les immigrés récemment entrés qui remplacent les migrants appartenant à des « vagues » antérieures — alors qu'il est occupé par des nationaux en Bretagne ?* »

La deuxième partie de ce document appuie cette problématique générale sur la base des informations disponibles pour la période d'exécution du VIe Plan (1971-1975) dans les domaines démographique, économique, et juridique de l'emploi des étrangers. A partir des projections retenues pour le VIIe Plan, André Lebon tente de mesurer les flux migratoires pour les années à venir. — J. B.

★ Immigration et VIIe Plan, *la Documentation française*, 29, quai Voltaire, 75340 Paris ; 170 pages, 25 F.



ÉCONOMIE - SOCIAL

A L'ÉTRANGER

La Côte-d'Ivoire va entrer dans le club des pays africains producteurs de pétrole

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Deux faits sont susceptibles de stimuler de façon particulièrement sensoble l'économie ivoirienne, qui, depuis l'indépendance, traverse une phase de prospérité continue : la hausse, décidée fin septembre, des prix payés aux planteurs de café et de cacao et l'annonce officielle, prévue pour le 18 octobre (jour du soixante-douzième anniversaire du président Houphouët-Boigny), de la découverte de pétrole au large de l'agglomération d'Assinie. C'est certainement l'entrée de la Côte-d'Ivoire dans le club des pays africains producteurs de pétrole qui aura, à court terme, les répercussions économiques les plus importantes.

Prudents, les *milieux économiques* compétents insistent évidemment sur le fait qu'il n'y a, pour le moment, aucun « boom » pétrolier en perspective dans le pays. Mais la certitude que la société Petroci, associée à un groupe américain, a mis au jour de substantielles réserves d'« or noir » crée un climat psychologique favorable, comme en témoignent ces propos que nous tenait récemment l'un des membres du gouvernement : *« Même si les cours du café venaient encore à fléchir, par suite du retour du Brésil et du Guatemala sur le marché mondial, les réserves de pétrole nous permettraient d'envisager l'avenir avec confiance... »*

Ce sentiment de confiance, les Ivoiriens en éprouvent profondément le besoin. *Le* remaniement ministériel intervenu cette année n'a, dit-on à Abidjan, aucune *autre raison d'être. De même,* la hausse des prix du café et du cacao est motivée par le souci *des dirigeants ivoiriens de stopper* la baisse du niveau de vie constatée depuis 1973. Dans un cas *comme* dans l'autre, il s'agit de décisions prises personnellement par le président Houphouët-Boigny, car, dit la rumeur publique, seul le chef de l'État ivoirien pense aux moins favorisés, aux plus durement atteints par l'inflation générale persistant dans le pays.

Les planteurs de café et de cacao, qui constituent dans le sud du pays une classe particulièrement nombreuse de petits propriétaires relativement aisés, ne percevraient jusqu'à présent que 180 francs C.F.A.) (3,60 F français) par kilo de café ou de cacao. Certes, sur le marché mondial, les prix de ces deux denrées tropicales avaient «grimpé» *de façon spectaculaire* et le café avait atteint — record absolu — jusqu'à 1 800 francs *C.F.A. (36 F)*, avant de redescendre à 1 000 francs C.F.A. Mais en Côte-d'Ivoire, pays dont l'éco*nomie est pourtant placée sous* le signe du capitalisme libéral, la Caisse de stabilisation des prix *des denrées agricoles rétribue* les planteurs auxquels elle achète la totalité de leur résolte à un *prix fixé par le gouvernement.* Depuis le 28 septembre dernier, ce prix a été porté à 2,50 francs *C.F.A. par kilo* (5 F) + 39 %.

Contrairement à ce qui se passe soit en Ouganda, où les profits tirés de la hausse du café alimentent la cassette personnelle du maréchal Idi Amin Dada, soit dans l'empire Centrafricain, où ces mêmes profits servent à financer la préparation du couronnement somptueux du maréchal Bokassa, les réserves de la Caisse de stabilisation sont utilisées pour financer d'importants travaux d'infrastructure d'utilité publique ou de développement agricole ou industriel.

Cette Caisse doit d'ailleurs couvrir les dépenses de ramassage, de manutention, de commercialisation et de magasinage de la récolte (33 francs C.F.A. à l'époque où le café était payé 180 francs *C.F.A.* au producteur), la rémunération des exportateurs (3 francs), les droits de sortie (de l'ordre *d'une soixantaine de francs), etc.* La Caisse doit, enfin, constituer des réserves considérables pour *faire face* aux baisses éventuelles de cours ; à la suite de l'une de ces dernières — la plus grave, — le café était tombé à 50 francs C.F.A. le kilo !

PHILIPPE DECRAENE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,8270	4,8295	+ 50	+ 80	+ 120	+ 150	+ 220	+ 300
$ can.	4,3690	4,3715	+ 20	+ 60	+ 75	— 100	+ 140	+ 250
Yen (100)	1,9130	1,9170	+ 80	+ 110	+ 180	+ 220	+ 390	+ 470
D.M.	2,1350	2,1380	+ 80	+ 110	+ 230	+ 270	+ 500	+ 560
Florin ...	1,99	1,9930	+ 60	+ 80	+ 180	+ 200	+ 360	+ 410
F.B. (100)	13,6890	13,7050	+ 230	+ 350	+ 680	+ 830	+ 1300	+ 1680
F.S.	2,1340	2,1365	+ 120	+ 150	+ 330	+ 360	+ 660	+ 700
L. (1 000)	5,4840	5,4895	— 300	— 150	— 700	— 550	— 1300	— 1000
£	8,5570	8,5640	+ 250	+ 330	+ 710	+ 780	+ 1220	+ 1390

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 7/8	3 3/4	4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U. ..	6 3/8	6 5/8	6 1/2	7	7	7 1/2	7 3/8	7 7/8
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/8	4 5/8	4 1/4	5	4 1/2	5
F.B.	5	6	5 3/4	6 1/2	6	6 3/4	6 1/4	7 1/4
F.S.	0 1/4	0 3/4	1 1/8	1 5/8	2 1/8	2 1/2	2 3/8	2 7/8
L. (1 000)	11	16	12	14	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4
£	4 1/4	5	4 1/4	5	4 1/2	5 1/2	5 1/4	6 1/4
F. français	8	8 1/2	8 1/2	9	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

● *La production de pommes de terre en France* doublera en 1977 par rapport à l'an passé, atteignant 6,47 millions de tonnes contre 3,22 millions en 1976. L'abondance de la récolte (la plus forte depuis six ans) a fait chuter les cours à la production en dessous de 20 centimes par kilo, ce qui provoque la « grogne » des professionnels. Ceux-ci, considérant que ce niveau de prix, *« avantageux pour l'indice des prix, n'est pas tolérable pour les producteurs »*, sont intervenus auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir des mesures (fermeture des frontières) susceptibles d'arrêter l' *« effondrement »* des cours.

AUTOMOBILE

Aux États-Unis

La loi sur les « sacs à air » est devenue exécutoire

De notre correspondant

Washington. — Le délai prévu pour une éventuelle opposition du *Congrès étant* passé le vendredi 14 octobre, la décision du secrétaire américain aux transports, M. Brock Adams, est devenue exécutoire. A partir de 1982 pour les *grosses voitures, de 1984 pour les* autres, tous les véhicules mis en vente aux États-Unis devront être munis de dispositifs passifs de sécurité, ainsi nommés parce qu'ils protégeront le conducteur et son passager sans aucune intervention de leur part.

Cette décision est appelée ici loi sur les « sacs à air », parce que *ce dispositif est celui qui a le plus* de chances en l'état actuel des techniques d'être retenu par les constructeurs : il s'agit d'un sac qui se gonfle automatiquement en cas de choc, s'interposant entre le passager et les parois du véhicule. En réalité, d'autres gadgets peuvent être *employés aux mêmes fins, par* exemple une ceinture de sécurité automatique qui se noue autour du passager et du conducteur dès que ceux-ci referment les portes du véhicule. Volkswagen a déjà installé une telle ceinture sur sa Rabbit, le modèle — très vendu ici — qui *équivaut à la Golf européenne.*

Le secrétaire aux transports n'a pas choisi *entre ces deux dispositifs* et s'est borné à indiquer de nouvelles normes auxquelles devront *satisfaire* les nouvelles voitures en cas de choc frontal à 30 milles (48,28 kilomètres) à l'heure. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, des dispositifs « passifs » sont absolument *nécessaires pour que les dommages constatés* restent en dessous de ces normes.

Bien entendu, il eût été plus simple et tout aussi efficace d'exiger des automobilistes d'attacher leur ceinture de sécurité, comme c'est le cas en France. C'eût été mal *connaître la mentalité des Américains*, qui veulent bien avoir une ceinture à leur disposition (toutes les voitures vendues aux États-Unis doivent en être munies), mais entendent garder la liberté de s'en servir ou non.

L'installation du sac à air, ont calculé ses partisans, permettra de sauver neuf mille vies humaines par an. L'ennui est qu'il alourdira le poids de la voiture d'environ 20 kilogrammes et aussi son prix : *de 132 dollars, selon Ford — pour* le conducteur seulement, — de 200 à 300 dollars pour le conducteur et son passager, selon Chrysler. En outre, il ne servira qu'une fois *et devra être remplacé à chaque* accident. Il en coûtera 325 dollars, selon le gouvernement, 600 selon Chrysler.

N'importe, la décision a été prise, *le Sénat ayant rejeté par 65 voix* contre 31, mercredi 12 octobre, une résolution qui tentait de bloquer le projet de M. Adams. Les constructeurs ont annoncé leur intention de *s'y conformer étant bien entendu* qu'ils répercuteront cette nouvelle dépense sur leurs prix de vente.

MICHEL TATU.

ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DU TEXTILE VOSGIEN

Un rapport des autorités régionales préconise la mise en œuvre d'une nouvelle politique commerciale

De notre correspondant

Epinal. — La situation « *alarmante* » des industries textiles lorraines — vosgiennes à 90 % — fait l'objet d'un rapport élaboré par les services du préfet de région et par la commission de développement économique du comité économique et social de Lorraine.

Ce document de quarante-quatre pages, présenté le 16 octobre lors de la session plénière du C.E.S. et intitulé « Propositions régionales relatives aux industries textiles », comporte trois volets. Une photographie, un diagnostic, enfin des propositions d'action, l'objectif étant de définir une « *stratégie* ».

Il s'agirait tout à la fois « *de mener des actions offensives en commun, entre entreprises solidaires, et d'organiser une nouvelle politique commerciale* ».

Si le chapitre consacré aux actions communes reste flou, il n'en est pas de même de celui qui traite de la politique commerciale.

Dans ce domaine, une action collective, un « *front uni* », *permettrait de s'opposer aux* exigences parfois totalement injustifiés des acheteurs. L'objectif ambitieux tend à agir sur les structures elles-mêmes. Ainsi, « *des sociétés commerciales pourraient être montées à titre expérimental* » pour regrouper les commandes d'un certain nombre d'industriels.

Ces sociétés, dont la majorité du capital serait détenue par lesdits industriels, pourraient sous-traiter les commandes reçues en optimisant et en rationalisant la fabrication entre les différentes usines. Une participation financière des pouvoirs publics dans le capital de ces sociétés pourrait être envisagée.

Cette organisation commerciale, qui laisserait aux chefs *d'entreprise leur indépendance* totale sur le plan industriel, permettrait de moderniser les unités de production pour mieux les spécialiser et de maintenir les usines dans les Vosges, où subsiste une certaine qualité de la vie.

Le comité économique et social a souhaité qu'une des deux chambres de commerce des Vosges vérifie concrètement la possibilité de mettre sur pied « *cette expérience pilote* ».

Ce rapport a été voté à l'unanimité moins les voix de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ces syndicats estimant que les mesures proposées risquent d'être « rapidement dépassées » et qu'elles ne tiennent pas compte de l'emploi.

Y. C.

Après trois ans de négociations

LE CONTRAT SUR LA LIVRAISON A L'IRAN DE DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES EST SIGNÉ

Le contrat portant sur la livraison à l'Iran par des entreprises françaises de deux centrales nucléaires de 900 MW chacune en 1983 et 1984 a enfin été conclu le 16 octobre à Téhéran.

Une première lettre d'intention avait été signée le 18 novembre 1974 avec l'Office atomique iranien, mais de nombreuses péripéties avaient retardé la conclusion définitive de l'accord. Ainsi, le 18 septembre dernier, le délégué général à l'énergie, M. Paul Mentré, s'était déplacé en vain à Téhéran : alors que le cocktail de signatures avait été préparé, les Iraniens avaient soulevé des questions de financement. Il fallut que M. Poniatowski, envoyé spécial de M. Giscard d'Estaing, soit reçu par le chah d'Iran au début du mois d'octobre pour que la conclusion du contrat devienne enfin possible.

Le montant total de ce contrat est de 15 milliards de francs. Il concerne Creusot-Loire et Framatome (pour le cœur), Alsthom-Atlantique (pour les turbo-alternateurs), Spie-Batignolles (pour l'infrastructure) et la Cogema (pour l'uranium enrichi). 60 % de cette somme serait financée par des prêts de banques françaises, l'Iran payant cash les 40 % restant. M. Robert Boulin, ministre délégué des finances, qui s'était rendu dimanche à Téhéran, a qualifié l'accord de « *tout à fait exceptionnel et qui démontre la très bonne technologie de la France en la matière* ».

Ces centrales s'intégreront dans un réseau de vingt centrales nucléaires dont l'Iran a planifié la construction et dont les deux premières sont actuellement construites par la firme ouest-allemande K.W.U. — *(A.F.P.)*

SYNDICATS

La C.F.D.T. pose les conditions de son maintien dans la Confédération mondiale du travail

Le congrès de la Confédération mondiale du travail (ex-Confédération internationale des syndicats chrétiens), qui s'ouvre lundi 17 octobre à Coq-sur-Mer, en Belgique, pourrait marquer une étape dans la restructuration du mouvement syndical international. La C.F.D.T., qui est avec la Confédération des syndicats chrétiens (Belgique) une des principales organisations de la C.M.T. (dont l'ensemble des membres représentent environ quatorze millions d'adhérents), veut obtenir de profonds changements d'orientation de cette « Internationale ». « *La C.M.T. doit cesser d'être une confédération inefficace pour devenir un instrument de dialogue avec tous ceux qui doivent faire front contre le capitalisme international* », déclare les cédétistes, qui réclament aussi la suppression des fédérations internationales professionnelles de la C.M.T « *Elles ont*, déclare M. René Salanne, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., *fourni la preuve de leur incapacité d'influencer d'une manière quelconque l'action professionnelle internationale.* »

« *Nous ne voulons pas casser la C.M.T.*, affirme M. Salanne, *mais si elle refuse d'évoluer nous en tirerons les leçons.* » Ce qui, en clair, signifie que la C.F.D.T pourrait quitter la C.M.T. sans pour autant adhérer à une des deux autres Internationales : la Fédération syndicale mondiale (à dominante communiste) ou la Confédération internationale des syndicats libres (de tendance social-démocrate).

Les débats au sein de la C.M.T. interviennent alors que simultanément plusieurs organisations syndicales — en particulier la C.G.T. italienne et la C.G.T. française — réclament une transformation profonde de la F.S.M.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

● *M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R.*, qui présidait samedi 15 octobre à Montbrison (Loire) une réunion publique d'un millier de sympathisants, a dénoncé la « démagogie » du P.C. dans l'affaire Manufrance. Le P.C., a déclaré M. Monod, « *a fait toute sa dernière campagne municipale sur un « non » catégorique aux licenciements de cette entreprise, alors que, hélas ! tout le monde le sait, certains sont inévitables pour sauver l'affaire. Même les experts du P.C. en sont venus à cette conclusion, mais sans s'en vanter, bien sûr. Or où nous mène l'obstination démagogique des communistes ? A l'écroulement de Manufrance, c'est-à-dire à la disparition de trois mille emplois, sans compter tous ceux qui en dépendent dans la région, les sous-traitants, bien sûr, mais aussi les fournisseurs et les créanciers. Si c'est cela que veut le parti communiste, il faut le savoir et le dire.* »

● *Le comité national de la C.F.T.C.*, qui s'est réuni à Paris les 15 et 16 octobre, a déploré le « *triste spectacle que donnent, à cinq mois des élections législatives, trop de personnalités politiques, qui, avec la complicité de certaines organisations syndicales, cherchent à utiliser les légitimes aspirations des salariés* ».

Le comité national a « *pris acte avec satisfaction* » des accords de salaires conclus dans le secteur nationalisé, mais a critiqué l'attitude unilatérale du patronat, qui se traduit, selon la C.F.D.T., par « *une réduction du pouvoir d'achat* ».

Préoccupé par la situation de l'emploi, la C.F.T.C. a rappelé plusieurs de ses revendications, « *dont certaines ont trouvé récemment un écho favorable auprès d'autres organisations syndicales : cinquième semaine de congé accordée en priorité aux travailleurs manuels, réduction de l'horaire hebdomadaire, achèvement de la mensualisation et treizième mois d'allocations familiales* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



C M INDUSTRIES

Le conseil d'administration qui s'est réuni récemment a examiné les résultats du premier semestre.

La situation provisoire au 30 juin 1977 fait ressortir un bénéfice net après impôt de 14 524 517 francs contre *12 802 799 francs au 30 juin 1976*, après prise en charge des amortissements et de diverses provisions, notamment d'une provision pour impôt sur les sociétés de 10 900 000 F *contre 8 659 000 francs en 1976*.

Au 31 août 1977, le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble du groupe s'élève à 889 483 000 francs contre 753 730 000 francs au 31 août 1976, en augmentation de 18 %.

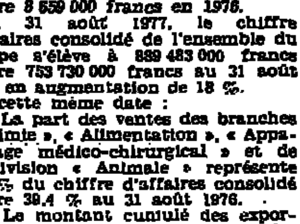
A cette même date :

— La part des ventes des branches « Chimie », « Alimentation », « Appareillage médico-chirurgical » et de la division « Animale » représente 48,1 % du chiffre d'affaires consolidé contre 39,4 % au 31 août 1976.

— Le montant cumulé des exportations des filiales françaises et des ventes des filiales étrangères ressort à 35,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 31,4 % au 31 août 1976, le développement des exportations des branches « Pharmacie » et « Chimie » ayant été particulièrement vif.

Le conseil d'administration désireux de s'assurer les moyens de faire face à l'expansion du groupe, a décidé de demander à une prochaine assemblée l'autorisation de procéder *éventuellement* à l'émission d'obligations convertibles en actions.

Le conseil d'administration demandera également à cette assemblée l'autorisation de porter le capital à un montant maximum de 150 000 000 de francs par tous moyens et notamment par incorporation de réserve et distribution d'actions gratuites.



LA ROCHETTE CENPA

La grave crise de l'industrie papetière s'est prolongée au cours du premier semestre 1977.

La concurrence accrue, tant sur le marché national qu'international, s'est traduite par une baisse sensible des prix, tandis que les charges d'exploitation continuaient à s'alourdir. En conséquence, les résultats se sont encore détériorés.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé, pour le premier semestre 1977, à 456 millions de francs, soit une hausse de 2,2 % sur le premier semestre 1976.

Le résultat de la société au 30 juin 1977 s'est soldé par une perte de 24,8 millions de francs, après une provision de 19 millions de francs au compte d'amortissements. Au 30 juin 1976, la perte avait été de 3 millions de francs, après 18,4 millions de francs d'amortissements.

Ces résultats ne sont pas des résultats consolidés et ne tiennent pas compte des plus-values ou des moins-values pouvant résulter des cessions d'actifs ni des modifications de provisions pour fluctuation de cours ou dépréciation des titres des filiales.

Dans l'état actuel de la conjoncture professionnelle, aucune amélioration des résultats n'est attendue pour le second semestre.

GROUPE PARCOR

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les neuf premiers mois au 30 septembre de l'exercice en cours s'élève à 288 millions de francs contre 247 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice *précédent* et 273 millions de francs à structures comparables en englobant, rétroactivement, les ventes des Laboratoires Lafarge et du département TIDOM (articles pour bébés) consolidées pour la première fois en 1977.

Le bénéfice net consolidé après impôts, amortissements, provisions et hors plus-values atteint 8 093 000 F pour le premier semestre 1977 contre 8 389 000 francs pour les six premiers mois de l'exercice précédent.

DOCKS DE FRANCE

Le résultat consolidé provisoire du premier semestre 1977 des Docks de France se traduit par un bénéfice net de 4 800 000 francs se comparant à 2 784 000 francs pour la même période de l'année 1976.

Le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de 1977 a été de 2 653 millions de francs, en progression de 11,66 % sur la même période de 1976, le troisième trimestre marquant une tendance favorable avec une progression de 14,01 % sur le troisième trimestre 1976.

legrand

La situation comparative semestrielle de Legrand S.A. fait apparaître les résultats suivants :

(en millions de francs)	premier semestre 1976	premier semestre 1977	
Chiffre d'affaires H. T.	360,58	474,28	+ 31,5 %
Bénéfice d'exploitation	44,75	62,39	+ 39,3 %
Amortissements	17,18	19,49	+ 13,4 %
Provisions à caractère de réserve (1)	6,37	7,88	+ 23,7 %
Impôt sur les bénéfices	20,74	26,23	+ 26,5 %
Bénéfice net	17,89	23,97	[illegible]
Marge brute d'autofinancement	39,73	49,73	+ 25,2 %
Bénéfice net par action (semestre)	34,71 F	38,75 F	+ 11,6 % (2)

(1) Provisions pour investissements, hausse de prix, implantations à l'étranger, aide fiscale à l'investissement.

(2) Pour un nombre d'actions porté de 515 460 en 1976 à 618 552 en 1977.

La situation consolidée fait apparaître les progressions suivantes, à structure comparable (comptes non révisés) :

(En millions de francs)	Premier semestre 1976	Premier semestre 1977	
Chiffre d'affaires h. t. (3)	426,19	554,58	+ 30,1 %
Bénéfice net consolidé (3)	23,37	32,27	+ 38,1 %

(3) Hors Alborz (Iran), Xamax Electric (Suisse), M.P.E. (Autriche).

Le taux de progression des ventes au 30 juin 1977 résulte, pour partie, du report sur les premiers mois de 1977 des commandes non livrées au cours du deuxième semestre 1976, période qui avait connu une très forte poussée de la demande (+ 32 %).

Le retour à un niveau d'activité normale depuis juillet 1977 devrait donc se traduire, en raison de la surchauffe des derniers mois de 1976, par une relative décélération de la croissance enregistrée au cours de la première moitié de l'exercice 1977 (+ 31,5 %). Pour l'année entière, et dans les conditions imposées par la conjoncture actuelle, il est vraisemblable que l'objectif de 20 %, prévu en mars dernier par la direction générale au cours d'une réunion avec les analystes financiers, pourra être atteint, avec une amélioration plus que proportionnelle des résultats.

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre est en augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. Les ventes réalisées sur les marchés étrangers sont en hausse de 42 %.

Les investissements industriels prévus pour 1977 seront d'environ 70 millions, à comparer à ceux de l'exercice précédent, 47 millions.

Les opérations d'attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes, jouissance 1er janvier 1977, débuteront le 17 octobre 1977.



société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

La situation semestrielle provisoire du bilan de la Société nationale ELF-Aquitaine (SNEA) — non consolidé — arrêté au 30 juin 1977 fait apparaître un bénéfice net, après impôts, amortissements et provisions, de 640 millions de francs. Ce chiffre ne peut pas être comparé directement aux résultats de l'exercice 1976. En effet :

— Le résultat net du premier semestre 1976 de 419 millions de francs était relatif aux activités de la S.N.P.A. avant les apports de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) ;

— Le résultat net de l'année 1976 de 840 millions de francs était celui d'un exercice de transition au cours duquel une partie seulement des bénéfices de la Société nationale ELF-Aquitaine (Production) (SNEA [P]) avait pu être enregistrée sous forme de dividende chez SNEA.

COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME ET FINANCIÈRE

CGMF

Société anonyme au capital de 200 000 000 de francs
Siège social : Tour Winterthur, 102, quartier Boïeldieu, La Défense, à Puteaux
R. C. PARIS : B 301 374 963



EMPRUNT 11 % OCTOBRE 1977 DE 400.000.000 DE FRANCS
GARANTI PAR L'ÉTAT

ÉMISSION DE 400 000 OBLIGATIONS DE 1 000 F NOMINAL

PRIX D'EMISSION : le pair, soit 1 000 F par obligation.

JOUISSANCE : 19 octobre 1977.

INTERET ANNUEL : 11 %, soit 110 F par obligation, payable le 19 juillet de chaque année. Exceptionnellement, le premier coupon représentera l'intérêt couru du 19 octobre 1977 au 19 juillet 1978 inclus et s'élèvera à 82,50 F par obligation.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT A L'EMISSION : 11,01 %.

AMORTISSEMENT : en cinq tranches égales de 80 000 titres chacune, les 19 juillet des années 1981, 1984, 1987, 1990 et 1992 :
— soit par remboursement au pair au moyen de tirages au sort (pour la moitié au moins des titres à amortir à chaque échéance) ;
— soit par rachats en Bourse.

DUREE TOTALE DE L'EMPRUNT : 14 ans et 9 mois.

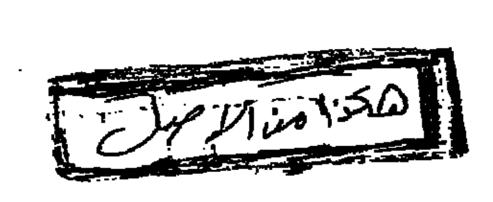
AMORTISSEMENT ANTICIPE : totalement interdit par remboursement, rachats en Bourse autorisés.

GARANTIE DE L'ETAT : le service de cet emprunt en intérêts, amortissements, frais et accessoires, est garanti par l'Etat.

Ces obligations ont fait l'objet d'une demande d'admission à la Cote officielle.

Une note d'information, qui a obtenu le visa n° 77-130, du 4 octobre 1977, de la Commission des opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public dans les banques, ainsi qu'au siège de la compagnie.

(B.A.L.O. du 17 octobre 1977.)



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Semaine noire

Agefi. — Le *marché euro-obligataire* vient de vivre sa semaine la plus noire depuis plus de trois ans. La vague de pessimisme qui s'est abattue en Europe sur le marché international des capitaux, par suite de la tension persistante sur les taux à court terme et du nouvel accès de faiblesse du dollar sur les marchés des changes, n'a d'égal que *celui qui, pour des raisons identiques*, s'est emparé de New-York. Cette ambiance déprimante contraste étrangement avec l'optimisme et le dynamisme qui règnent tant en Suisse que dans le secteur de l'eurodeutschemark. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a *maintenant* porté à 6 5/8 % son niveau d'intervention sur les Federal Funds, soit une nouvelle escalade de 1/8 % en l'espace d'une semaine. Ce durcissement supplémentaire est la conséquence de la nouvelle et spectaculaire *expansion* du volume de la masse monétaire américaine, qui s'est traduite par un accroissement de 4,9 milliards de dollars pour M-1 et de 6,5 milliards de dollars pour M-2.

Ces hausses, bien qu'anticipées parce que la masse monétaire enregistre toujours une vive progression au début de chaque trimestre, ont *amplifié la chute des cours sur le* marché obligataire américain, où les pertes ont atteint en moyenne jusqu'à 300 basis points dans le compartiment des emprunts à long terme, tandis que le papier à plus court terme a abandonné entre 150 et 200 basis points sur la semaine. Plongés dans la plus grande confusion, les « dealers » ont affiché leurs prix en baisses impressionnantes, qui ne reflétaient pas tellement des vagues de ventes effectives que leur incertitude et leurs craintes de voir les liquidations se développer à un rythme inquiétant. En fait, les ventes furent relativement limitées, compte tenu du climat détestable *qui s'était installé dès le début de* la semaine, encore que certains établissements aux ressources limitées furent tentés d'alléger des positions devenues trop onéreuses à financer. La chute libre des cours paraissait finalement enrayée vendredi *après-midi, les prix s'étant* stabilisés à leurs niveaux les plus bas. Toutefois, la question qui se pose et qui divise l'ensemble du marché des euro-obligations est celle de savoir si l'on se trouve en présence d'une crise fondamentale *appelée à se poursuivre au cours* des mois qui viennent ou s'il s'agit seulement d'une réaction négative passagère.

LONDRES

Légère reprise

Dans l'attente du résultat des négociations salariales, le marché se redresse un peu lundi à l'ouverture. *Les industrielles*, les pétroles et les fonds d'Etat regagnent un peu de terrain. Fermeté des mines d'or en liaison avec la nouvelle montée du métal précieux.

OR (ouverture) (dollars) : 158 80 contre 157 80

VALEURS	CLOTURE 14/10	COURS 17/10
Beecham	640 ...	643 ...
British Petroleum	894 ...	894 ...
Courtaulds	119 ...	120 ...
De Beers	291 ...	289 ...
Imperial Chemical	413 ...	412 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	195 ...	197 ...
Shell	574 ...	577 ...
Vickers	199 ...	200 ...
War Loan 3 1/2 %	35 3/4	35 3/4
*West Driefontein	28 3/4	38 ...
*Western Holdings	20 3/8	20 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.M.-INDUSTRIES. — *Le bénéfice* net du premier semestre a atteint 14,52 millions de francs, contre 12,80 millions au 30 juin 1976. La société a l'intention d'émettre des obligations convertibles, et d'augmenter le capital, notamment par attribution gratuite d'actions.

GROUPE PARCOR. — Le bénéfice net consolidé du premier semestre de l'exercice a atteint 8,09 millions de francs, contre 8,38 millions un an plus tôt.

CREDIT FONCIER IMMOBILIER. — *Le résultat bénéficiaire du premier semestre 1977, s'est élevé, avant* amortissements, provisions et impôt, à 24,92 millions de francs contre 24,80 millions.

NODET-GOUGIS. — Bénéfice net du premier semestre : 2,72 millions de francs contre 3,23 millions.

SONY CORP. — Le bénéfice net consolidé du troisième trimestre *ayant atteint 29,30 millions de dollars* (contre 40,75), les neuf premiers mois de l'exercice en cours se soldent par un résultat net consolidé record de 106,82 millions de dollars, contre 95,86 millions.

LA ROCHETTE-CENPA. — Les comptes du premier semestre se soldent par un déficit de 24,8 millions de francs. Au 30 juin 1976, une perte *de 3 millions de francs* avait déjà été enregistrée. Aucune amélioration des résultats n'est escomptée pour le second semestre.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 17 octobre 1977 publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie générale maritime et financière (C.G.M.F.). — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs, divisé en 400 000 obligations de 1 000 francs.

Renault-Bail. — Emission d'un emprunt de 400 millions de francs, divisé en 400 000 obligations de 1 000 francs.

Sociétés de développement régional. — *Emission* d'un emprunt groupé de treize sociétés de développement régional, contracté conjointement, mais sans solidarité entre elles, d'un montant de 250 millions de francs, divisé en 250 000 obligations de 1 000 francs, portant intérêt *de 11 %, payable le 2 octobre de* chaque année.

Natio-Equipement. — Emission d'un emprunt de 130 millions de francs, divisé en 130 000 obligations de 1 000 francs, émises à 991 francs, jouissance du 17 octobre 1977, portant intérêt de 11,20 %.

Crédit chimique. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs, divisé en 100 000 obligations de 1 000 francs, portant intérêt de 11,30 %, payable le 17 octobre de chaque année.

Usines et fonderies Arthur Martin (UFAM). — Emission au pair de 4 652 557 actions nouvelles de 10 F (7 pour 5), jouissance du 1er janvier 1977, représentant l'augmentation de capital de 33 232 570 F à 79 758 140 F.

Banque Scalbert-Dupont (B.S.D.). — Attribution gratuite de 475 000 actions nouvelles de 50 F (1 pour 2), *jouissance du 1er janvier 1977.* Le capital est ainsi porté de 47 500 000 F à 71 250 000 F.

Compagnie universelle d'acétylène et d'électro-métallurgie. — Attribution gratuite des 94 550 actions nouvelles de 50 F (2 pour 5), jouissance du 1er janvier 1977. Le capital est ainsi porté de 11 818 750 F à 16 546 250 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	95,4	94,5
Valeurs étrangères	102,5	101,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,4	62

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/10	17/10
1 dollar (en yens)	253 ..	252 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 14 OCTOBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

*e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».*

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 856	4 850	4 879
Allemagne (100 DM)	212 880	212 980	211 ..
Belgique (100 F.)	13 700	13 697	13 875
Pays-Bas (100 fl.)	199 640	199 300	199
Danemark (100 krd)	79 580	79 550	79 680
Suède (100 krs)	101 150	101 290	101 ..
Norvège (100 k.)	88 440	88 560	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 576	8 573	8 550
Italie (1 000 lires)	5 513	5 506	5 500
Suisse (100 fr.)	211 980	212 490	210
Autriche (100 sch.)	29 823	29 875	29 450
Espagne (100 pes.)	5 767	5 772	5 700
Portugal (100 esc.)	11 950	11 960	11 500
Canada ($ can. 1)	4 428	4 401	4 415

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 10
Or fin (kilo en barre)	25650	25850
Or fin (kilo en lingot)	25830	25045
Pièce française (20 fr.)	247 80	247 10
Pièce française (10 fr.)	220 .	220
Pièce suisse (20 fr.)	223 10	221 50
Union latine (20 fr.)	218	216 50
Souverain	230 10	230 10
Pièce de 20 dollars	1140	1149 60
Pièce de 10 dollars	581	579 .
Pièce de 5 dollars	356 ..	
Pièce de 50 pesos	1075 ..	1028 50
Pièce de 10 florins	220 50	219 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16-17 octobre 1977 a été tiré à 505 955 exemplaires.

A B C D E F G

EN VISITE A LYON

M. Barre s'intéresse au financement des investissements industriels

De notre envoyé spécial

Lyon. — M. Barre s'est rendu lundi 17 octobre à Lyon pour y présider deux inaugurations, débattre avec des chefs d'entreprise, prendre contact avec les élus locaux. Par la même occasion, il a commencé à préparer la campagne électorale qu'il mènera, dans la quatrième circonscription du Rhône, où il sera candidat aux élections législatives, l'actuel député, M. Louis Joxe (R.P.R.), ancien ministre, ayant annoncé qu'il ne se représentera pas *« pour des raisons personnelles »*.

Le premier ministre a inauguré, le matin, sur la colline de Fourvière, l'émetteur de télévision permettant de diffuser les émissions en couleur de TF 1 dans la région Rhône-Alpes.

Il a ensuite été reçu à l'hôtel de ville, où le maire, M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit), lui a présenté le conseil municipal de Lyon, dont fait notamment partie M. Jean Baridon (R.P.R.), l'actuel suppléant de M. Louis Joxe, que MM. Jacques Chirac et Francisque Collomb souhaitent vivement voir devenir le suppléant du premier ministre. Les conseillers socialistes et communistes étaient absents.

Après un déjeuner offert par la municipalité, M. Barre devait inaugurer le Centre international de recherches d'Ecully, créé par la chambre de commerce, en association avec le Centre national de la recherche scientifique et le Centre d'études et de réalisations pour l'éducation permanente. Ce centre est l'un des premiers en France qui soit consacré à la recherche appliquée à l'entreprise.

Le chef du gouvernement devait assister ensuite à la séance de clôture d'une journée d'études sur le financement des investissements, organisée à l'Ecole supérieure de commerce à l'intention des chefs d'entreprises industrielles de la région. M. Raymond Barre avait tenu à participer à cette réunion, en raison de son caractère expérimental. Suivant les instructions données par l'Elysée, les services de la Rue de Rivoli chargés d'améliorer les relations du ministère des finances avec le public avaient innové, en effet, au cours de cette journée d'information, en mettant en présence des chefs d'entreprise une quinzaine de fonctionnaires et plusieurs spécialistes des opérations bancaires, afin de *« créer un dialogue utile entre les usagers qui utilisent les procédures économiques et financières, les fonctionnaires qui les conçoivent et les responsables des établissements financiers qui les appliquent »*.

Après avoir répondu aux questions des participants et prononcé un discours, le premier ministre devait dîner en privé à la préfecture, avant de regagner Paris dans la soirée. — A. R.

M. GISCARD D'ESTAING INAUGURE L'EXPOSITION CHAGALL AU LOUVRE

Quatre-vingt-dix ans, c'est l'âge des honneurs. Le Louvre expose, au pavillon de Flore, les peintures récentes de Marc Chagall et le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a inauguré la manifestation ce lundi matin, à 11 h. 30. Soixante-deux peintures de 1967 à 1977, où l'inspiration du peintre manifeste un nouveau sursaut de violence colorée et de profondeur méditative.

Ce soir lundi à Antenne 2 (21 h. 55), au cours de la première des deux émissions que lui consacre la télévision, Chagall parle du monde d'enchantement et de peinture pure dont il est l'un des derniers grands représentants.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'indice mensuel de la production industrielle* française s'est établi à 124 en juillet-août (base 100 en 1970), contre 128 en juin, en recul de 3,1 %. Cet indice se situe ainsi exactement au même niveau qu'il y a un an, et à 3,1 % au-dessus de son point haut d'il y a trois ans, avant la crise (128 en juillet-août 1974). L'an passé, l'indice avait, au contraire, progressé, passant de 123 en juin à 124 en juillet-août. L'indice trimestriel, qui est plus fiable que l'indice mensuel, s'est inscrit, lui, à la cote 126 pour avril-mai-juin 1977, contre 129 en janvier-février-mars (— 2,4 %), et 125 pour durant les trois derniers mois de 1976.

● *Une vente « sauvage » de montres LIP*, orgaisée le 15 octobre par une section du P.S.U. de la Loire sur le marché Saint-Just-Saint-Rambert, a été interrompu par une intervention de la police. La marchandise a été saisie ainsi que des tracts et des journaux diffusés par des militants. Huit d'entre eux, dont Mme Huguette Bouchardeau, membre du bureau national du P.S.U., et son mari, M. Marc Bouchardeau, secrétaire fédéral, ont été interpellés et conduits à la gendarmerie d'Andrézieux.

● *L'enlèvement de Graziella Patino : deux arrestations.* — Un homme et une femme de nationalité étrangère ont été arrêtés, dimanche 16 octobre, près de la gare de Zofingue, dans le canton d'Argovie, en Suisse centrale. Ils circulaient dans une voiture Alfa-Romeo, qui avait été repérée à Genève la semaine dernière peu avant la remise de la rançon exigée pour la libération de Graziella Patino, la petite-nièce du « roi de l'étain ». Rien ne permet, toutefois, jusqu'à présent d'établir la participation du couple au rapt.

L'ÉCOLE DES CONSOMMATEURS DE NANCY ÉTEND SES ACTIVITÉS AUX MÉDICAMENTS

(De notre correspondant.)

Nancy. — L'école des consommateurs, unique jusqu'ici en France, a rouvert ses portes le lundi 17 octobre. Cette année, la quatrième de son existence, l'école a inscrit à son programme un cycle de cours intitulé « Médicaments et santé » : consommation, utilisation systématique, effet des médicaments sur les enfants, sur les personnes âgées, impact sur le budget familial, etc.

Depuis 1974, date de la création de l'Association pour la promotion du droit du consommateur (A.P.D.C.), née de la réunion d'organisations de consommateurs lorrains, sept cycles de cours se sont institués : « Alimentation et santé », « Quelques pas en économie », « Protection législative », « Habitat », « Audiovisuel », « Epargne et crédit », « Equipement ménager ».

« *Notre but*, indique un responsable de l'A.P.D.C., *est d'armer les consommateurs, de former des cadres-consommateurs en Lorraine et de promouvoir l'étude et le droit de la consommation. Si les salariés peuvent poursuivre leur formation professionnelle, le consommateur n'a aucun moyen pour le faire* ».

(1) Maison des jeunes, 27, rue de la République à Nancy.

LES ASSISES DU C.N.P.F.

Un hymne à la libre entreprise

Un peu plus de vingt-cinq mille personnes (quarante mille, selon les organisateurs) ont visité l'exposition « Portes ouvertes sur l'entreprise » et participé aux forum-débats que le C.N.P.F. présentait, samedi 15 et dimanche 16 octobre à Paris. Après les discours, samedi matin, devant quatre mille cadres et dirigeants, de M. Fourastié sur « l'Entreprise en France dans les années 80 » et de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. (« le Monde » daté 16-17 octobre), le premier ministre, M. Raymond Barre, accompagné de MM. Beullac et Stoléru, a visité, samedi après-midi, l'exposition patronale, questionnant les dirigeants de sociétés et s'intéressant notamment aux horaires variables ou aux résultats des enquêtes lancées dans certaines firmes sur les aspirations des travailleurs.

Saluant l'initiative du C.N.P.F., qui marque *« une évolution sensible des relations sociales en France »*, M. Barre a estimé qu'*« après vingt ans de développement rapide de notre économie, les problèmes qualitatifs prendront rapidement le pas sur les questions quantitatives »*. Le travail, a-t-il indiqué, *« ne doit pas être une activité servile »* mais *« servir à l'accomplissement de l'être humain »*. Un hommage aux chefs d'entreprise pour leurs *« efforts importants »* dans le domaine social devait être rendu dimanche par un autre visiteur de marque, M. Jacques Chirac, venu, a-t-il précisé, en tant que maire de la capitale.

La journée de lundi, réservée aux chefs d'entreprise, devait être consacrée à une réflexion par « ateliers », c'est-à-dire des débats par petits groupes sur les thèmes de l'information, la formation, les conditions de travail, l'encadrement mais aussi la décentralisation et les usines à la campagne. Mardi, au cours d'une séance plénière, MM. Chenevier (B.P.), Dalle (l'Oréal), Chavanes (Leroy-Sommer) et Appell (président des assises) devaient présenter une synthèse des travaux de la veille et définir les objectifs sur *« l'esprit d'entreprise et l'entreprise de demain »*, *« l'entreprise et la cité »*, *« l'homme et l'entreprise »*.

Au-delà des exemples et propositions sur les conditions de vie et de travail des salariés, ces quatrièmes assises sont un hymne à la libre entreprise et une condamnation de tout ce qui peut apparaître bureaucratique ou conduire à la bureaucratie. Façon discrète de mettre à nouveau en garde les Français contre le ou les programmes des partis de gauche. — J.-P. D.

UN VISITEUR INATTENDU

Contraste au Palais des congrès de Paris, dimanche 16 octobre. Dans la grande salle, le clinquant et le feu du music-hall avec le dernier show de Sylvie Vartan. Dans le vaste premier étage et dans les salles de conférences, l'image sobre, pour ne pas dire sévère, de l'entreprise industrielle. Le C.N.P.F. n'a pourtant pas ménagé ses moyens (films avec musique pop montages audio-visuels, etc.) pour convaincre le grand public. *« Les progrès accomplis depuis cinq ans par les entreprises, afin d'améliorer la qualité de la vie des hommes au travail. »* Le public déambule à travers 1 000 mètres carrés d'exposition, d'exemples concrets qui illustrent les thèmes retenus en prélude aux quatrième assises. Des panneaux de formes géométriques diverses affichent des photos et des slogans, où l'idéologie se mêle à la psychologie : *« Halte au bruit »*, *« Communiquer pour renforcer l'esprit d'équipe »*, etc.

Mais le syndicaliste égaré aurait cherché, en vain — on s'en doute, — dans cette représentation peut-être idyllique de l'entreprise des slogans sur le rôle des syndicats, des licenciements, etc.

Plus haut un public attentif, très appliqué, participe à une quarantaine de forums successifs. De *« la gestion sociale »*, qui fait salle comble, à celui, plus technique, de *« l'avenir du régime de retraite des cadres »*, la palette des thèmes est très vaste. Les débats ne prennent jamais un tour passionnel.

« Cette journée vante bien le nouveau dynamisme du patronat », affirme un responsable d'une société d'informatique qui considère cependant que *« l'exposition ne s'adresse pas au grand public, mais aux spécialistes déjà ouverts à ces problèmes »*. Un cadre, cinquante-six ans, d'une entreprise de revêtements de sol note, en feuilletant le programme, que *« ce sont toujours les mêmes entreprises qui font parler d'elles, les autres suivront, peut-être dans vingt ans »*.

Parmi les visiteurs inattendus de cette journée, Jean-Pierre, vingt ans, titulaire d'un brevet de technicien supérieur d'électronique, qui, sans faux-fuyant, affirme être venu s'informer, car *« il veut créer son entreprise »*. L'allure décontractée, il va de stand en stand, discuter *« en responsable »* avec les animateurs et accumule toute une documentation. Qui a dit que la profession de chef d'entreprise ne faisait plus recette ?

E. F.

M. ARRIGHI DE CASANOVA QUITTE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

M. Emile Arrighi de Casanova quittera début novembre les fonctions de directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qu'il assumait depuis 1965. Ce départ coïncidera avec une réorganisation interne, qui supprimera la direction générale de la C.C.I.P. pour la remplacer par une direction générale des services, de caractère plus administratif, qui sera confiée à M. Darrigrand, jusqu'ici directeur général adjoint.

M. Arrighi de Casanova conservera un lien avec la chambre de commerce puisqu'il deviendra président du Centre international de Paris (Palais des congrès). Il sera également chargé par le premier ministre d'une mission dont on ne connaît encore ni l'objet ni la durée.

[Né en 1920 à Bastia, en Corse, M. Emile Arrighi de Casanova, conseiller d'Etat, a été directeur du commerce intérieur au ministère de l'industrie et du commerce de 1951 à 1959 et directeur de l'expansion industrielle de 1959 à 1965, avant de devenir directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Membre du conseil de direction du Centre français du commerce extérieur et président du Comité économique et social de la Corse depuis 1974, M. Arrighi de Casanova est officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.]

La baisse du dollar s'accélère

Hausse de l'or

Le dollar, qui s'était très légèrement redressé vendredi en clôture, a, de nouveau, fortement fléchi lundi matin 17 octobre sur toutes les places financières internationales. La devise américaine s'est traitée à 252 yens (contre 253 yens) à Tokyo, à 225,90 deutschemarks (contre 2,2745 deutschemarks) à Francfort et à 2,26 francs suisses (contre 2,2790 francs suisses) à Zurich, soit ses plus bas niveaux depuis la seconde guerre mondiale.

Aux dires des spécialistes, les transactions étaient peu importantes, l'amplitude des écarts constatés s'expliquant essentiellement par le fait que les banques centrales ne sont, semble-t-il, pas intervenues, se réservant peut-être de le faire plus tard dans la journée. Phénomène intéressant : la baisse de la devise américaine a été plus importante en Europe qu'au Japon, ce qui pourrait signifier que la « spéculation » joue maintenant les devises fortes du Vieux Continent.

A Paris, où le dollar a également fléchi — son cours est revenu de 4,85 à 4,8275 francs — le franc français a de nouveau baissé vis-à-vis du deutschemark (2,1346 contre 2,1290 francs) et du franc suisse (2,1330 contre 2,1250 francs).

La baisse du dollar continue de susciter de vives inquiétudes : A Tokyo, où le gouverneur de la Banque du Japon a réaffirmé que le yen fluctuerait librement au gré de l'offre et de la demande, le gouvernement, pour freiner la baisse de la devise américaine, vient de décider l'achat d'urgence de matières premières supplémentaires : 3,6 millions de tonnes de pétrole brut pour une valeur de 310 millions de dollars, des minerais non ferreux pour 100 millions de dollars, du minerai d'uranium pour 130 millions de dollars, du naphta pour au moins 140 millions de dollars.

Conséquence de la baisse du dollar : l'or a fortement monté. A Londres, le cours de l'once de métal précieux a franchi 160 dollars pour s'inscrire à 160,80 dollars, son plus haut niveau depuis le 29 août 1975.

